

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

La fillette bien sage qui montait l'escalier portait dans le dos deux tresses solidement nouées. Elle déposait pieusement le *Petit Parisien* sur le paillason de cette bonne Mme Chazelles et redescendait jouer dans la rue de Danzig avec ses petits camarades.

Les garçons jouaient à la guerre ; le plus difficile était de convaincre les petits que le rôle d'Alboches leur revenait ; les petits étaient vaincus et les plus grands leur reprécisaient l'Alsace et la Lorraine ; on jouait aussi avec des avions de papier pliés, devant le mur qui entoure les abattoirs de Vaugirard ; pour mieux affirmer sa qualité d'officier aviateur, chaque gamin retournait sa casquette visière sur la nuque, comme le lieutenant de Malherbe ou comme Levavasseur ; on jouait aussi — les enfants mal élevés surtout — aux bandits en auto...

Les filles jouaient à la marelle, où à l'infirmière.

Les mères de famille s'inquiétaient à la pensée de ces taxis autos, déjà nombreux et qui roulaient à des allures déraisonnables :

— Ne va pas te faire écraser sur-tout !

Autour des Abattoirs, des maisons de rapport s'édifiaient.

Les Italiens, à qui les Turcs n'offraient point de résistance, remportaient en Tripolitaine des victoires sensationnelles. C'était Bonnot qui avait tué l'anarchiste Platano. Mais on ne savait pas qui avait volé la Joconde : M. Jouin, chef de la Sûreté, allait s'en préoccuper sans tarder. Le fils du locataire du second combattait au Maroc des ennemis de la France que certainement armaient les voleurs de pentules. La cocotte du quatrième portait en équilibre sur sa chevelure abondante un chapeau d'un mètre de tour, surmonté de faisans et de plumes d'autruches ; lorsqu'elle recevait son ami fidèle, le riche passementier de Saint-Chamond,

à la moustache en accroche-cœur, le premier baiser s'échangeait à travers une voilette à pois. Puis, les doigts amoureux du riche industriel s'énervaient une heure durant à délacé cette beauté. Et tout en combattant boutons, agrafes, cordons et lacets, le passementier se plaignait des absurdités de la mode : « Quelle stupidité, disait-il, que cette jupe étroite. Vois, chérie, il faut environ quatre mètres de tissu en grande largeur pour confectionner la robe ; autrefois une robe en exigeait huit mètres ; et comme l'on ne peut disposer sur quatre mètres de tissu autant de tresse et de cordonnet que sur huit, je cours à la ruine ! Quel régime, mon Dieu ! quel régime ! »

Depuis longtemps déjà, nul n'accusait plus M. Clemenceau d'être vendu à l'Angleterre. Mais on commençait à se dire à l'oreille que M. Caillaux était vendu à l'Allemagne. Quant à M. Jaurès, il avait osé dire qu'en cette histoire du Maroc, le droit était du côté de l'Allemagne. C'avait été une tempête d'indignation : « Mauvais Français ! », lui criait-on des traverses de droite et du centre. Mais M. Maurras serait contraint à appeler quotidiennement pendant trois ans encore l'assassin espéré. M. Lemarchand déposait sur le bureau du conseil municipal un rapport sur le régime de la Seine et de Paris, port de mer. Paul Déroulède, las de composer des vers de mirilton, présidait la Ligue des patriotes et à ce titre déclarait de temps à autre à la chapelle mortuaire que surmonte la statue de Strasbourg que le jour de la guerre serait le plus beau jour de sa vie.

A Creil, à Liancourt, à Saint-Quentin, dans le Nord de la France, la hausse des prix provoquait des plaintes, des grèves, des émeutes.

Le capitaine Lûx, espion français, s'était évadé de la citadelle de Glatz. C'était un héros.

Dans la *Flambée*, de Kistemaekers, un brave colonel de l'armée française étranglait un financier, agent d'une puissance voisine. Ce colonel était un autre héros. Et son geste héroïque, applaudi chaque soir, lui valait de n'être point cocufié par le ministre de la Justice et d'être félicité par un évêque.

M. Lépine était préfet de police. M. Pierre Laval était pauvre, et socialiste.

Pacifique, démocrate, et fort éloigné de cette allure martiale qui devait faire la gloire de Raymond Poincaré, M. Armand Fallières, président de la République, était la risée de Montmartre.

Mme Chazelles s'était levée. Elle avait revêtu son peignoir de pilou et, la tête appuyée de bigoudis, elle avait peureusement entr'ouvert sa porte. Par la grâce du ciel, aucun de ses locataires ne passait alors sur le palier ; la pudeur de la digne dame fut respectée ; nul n'aperçut ses bigoudis, son peignoir de pilou ni ce que prétentuellement elle aurait appelé « ses charmes ».

Mme Chazelles, tout en trempant, le petit doigt en l'air (car c'était une personne distinguée) une mouillette dans son café au lait du matin, entreprit la lecture du *Petit Parisien*.

Au dernier étage de l'immeuble de Mme Chazelles, 52, rue de Dantzig, vivait avec sa femme, ses deux garçons et sa petite fille, un ouvrier tapissier. Il arborait une énorme moustache qui lui cachait la bouche, un chapeau de feutre noir aux bords immenses et plats comme en portent les toréadors à l'Opéra-Comique — et le nom magnifique, immortel, inégalable, incroyable de Cochon !

Ses camarades l'aimaient, non seulement parce qu'il est flatteur d'avoir pour ami un type qu'on peut présenter en ces termes : « Voilà le Cochon dont je t'ai parlé », mais encore parce qu'il était le plus joyeux drille du temps et le meilleur cœur que l'on pût rencontrer. Un homme posé, doux, éloquent, mais sans violence, pince-sans-rire, mais sans méchanceté. Un homme qui n'avait pas une idée par jour, mais cent bonnes idées à la minute.

Il avait fondé la première Union syndicale des locataires.

C'était là, pensait-on, une idée impayable !

Mme Chazelles avait une conscience.

En décembre 1911, le monde était à l'endroit : les propriétaires chassaient à leur gré les locataires dont les opinions religieuses, ou la situation de famille, ou plus simplement la physiologie n'avaient pas le bonheur de leur plaire. Les concierges avaient ordre de n'accepter ni chiens, ni perroquets, ni familles nombreuses ; c'est en vain que les organisations politiques et syndica-

les de la classe ouvrière réclamaient la construction d'habitations à bon marché ; on démolissait beaucoup ; on construisait insuffisamment ; aussi les loyers augmentaient-ils avec régularité. En quatre ans, de 1907 à 1910, on avait augmenté de 2.750 par an le nombre de logements accessibles aux ouvriers et la population ouvrière avait annuellement augmenté de vingt-cinq mille âmes. M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, et M. Bertillon avouaient que sur 1.000 personnes, 144 vivaient dans de déplorables conditions d'hygiène et de morale. Les plus déshérités étaient les malheureux qui suivaient les conseils de la Ligue pour l'accroissement de la natalité en France ; on estimait officiellement que quarante pour cent des familles nombreuses étaient « mal logées ».

Pauvres familles nombreuses ! Chassées de partout, elles en étaient réduites à emménager en dissimulant le nombre de leurs enfants, en cachant dans des sacs ou des paniers les plus jeunes ; congé leur était donné le lendemain de leur emménagement, mais c'était trois mois de gagnés ! Il était fréquent qu'un propriétaire refusât de loger plus longtemps une mère de famille dès qu'il s'apercevait de son état de grossesse.

Les loyers se payaient d'avance, toujours. Si nombreuses étaient les expulsions commandées par le caprice des propriétaires, que chaque petit terme, c'est-à-dire le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre, les infortunés qui n'avaient pas pris la précaution de re-

tenir d'avance une voiture à bras devaient laisser quelques heures devant la porte de l'immeuble d'où ils étaient chassés les pauvres choses qu'ils possédaient, meubles modestes, suspension, lampes à pétrole, sommiers sur lesquels il pleuvait, pendant le voyage d'un quartier populaire à un autre.

« La crise est à l'état aigu, reconnaissait dans un livre qu'il consacrait au *Logement dans les villes* un maître des requêtes au conseil d'Etat, M. Georges Cahen ; les règles coutumières qui déterminent les relations des propriétaires et locataires à Paris ne répondent plus aux besoins nouveaux ; les articles du Code, vieux de plus d'un siècle sont démodés. » Et les paroles de Blanqui n'avaient jamais été plus actuelles : « J'ose affirmer que l'insalubrité de l'habitation est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités de l'état social des familles d'ouvriers. »

Mme Chazelles, donc, avait une conscience, une conscience de propriétaire, et cette conscience était en émoi.

Casimir LECOMTE

(A suivre.)

Achetez vos livres
aux librairies
de « l'Humanité »
138, rue Montmartre
120, rue Lafayette

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

Était-il digne d'une personne respectable et honorée de son quartier d'abriter sous son toit un individu aussi peu recommandable qu'un secrétaire de syndicat ? Et n'était-ce pas trahir la cause sainte de la propriété bâtie, n'était-ce pas se faire la complice des pétroleux et des anarchistes, n'était-ce pas se déshonorer aux yeux de sa famille, de sa paroisse, de son pays et de Notre Seigneur que protéger entre tous le secrétaire de l'Union syndicale des locataires ? Ce fou furieux n'avait-il pas prétendu du moins, en l'affirmant — mais c'était tellement bêtise que Mme Chazelles en doutait encore — que les loyers, non plus qu'aucune marchandise ne se devaient payer d'avance, que les meubles des pauvres gens devaient être insaisissables ?

Mme Chazelles était sensible au ridicule ; entre tous les propriétaires

de Paris, elle était celle de Cochon. C'était affligeant et incorrect. M. Draull, président du syndicat des propriétaires et son voisin, la saluait à peine, le dimanche, à la grand-messe de Saint-Lambert.

Et puis, ce locataire au nom inacceptable recevait d'affreuses visites : des sans-travail minables, traînant dans l'escalier leur marmaille pouilleuse, et, les jours de terme, il parlait en expédition, avec des complaisances et des voitures à bras ; pis encore : les murs de l'appartement dont Mme Chazelles avait accordé à Cochon, comme disent les engagements de location, « la jouissance » étaient décorés d'affiches provocantes, où les confrères de Mme Chazelles, et Mme Chazelles, toute la corporation des propriétaires enfin, était traitée de noms plus imprononçables encore que celui du locataire en question ! Oui, la concierge était

entrée de chez ce... chez ce M. Cochon, et elle avait vu, de ses yeux vus, les affiches, les inscriptions à la craie, les proclamations au peuple ! La concierge avait même insinué qu'il y avait probablement une intention personnellement désobligeante dans le dessin du Vautour qui illustrait une de ces affiches : l'oiseau de proie avait quelque chose (« Révérence parler... m'ame Chazelles ! ») de la propriétaire de Cochon !

Un vrai scandale, je vous dis ! Que monsieur le curé a bien raison, ma chère dame, de dire que j'ai été trop bonne jusqu'ici et que ce n'est pas être charitable que secourir des vauriens !

La conscience de Mme Chazelles ne lui interdisait pas d'augmenter ses loyers, tout comme l'excellente Mme du Gast, une femme de la meilleure société, qui avait averti ses locataires, au terme précédent que s'ils n'acceptaient pas une majoration de 20 % il leur faudrait déguerpir. Les locataires (on ne peut y penser sans frémir) avaient refusé tout bonnement de payer leur terme et refusé aussi de démonager. Ils s'étaient barricadés ; ils avaient constitué un comité de vigilance ; Mme du Gast avait dû céder. Mme du Gast... devant ce train-misère !

La conscience de Mme Chazelles ne rappelait même pas à cette consciencieuse personne que les secours et la protection qu'elle apportait à l'infortuné Cochon consistaient à lui présenter chaque trimestre une quittance de loyer qu'il acquittait ponctuellement.

La conscience de Mme Chazelles était une conscience de classe.

Lorsque Mme Chazelles eut mastiqué sa dernière mouillette, elle termina la lecture de son quotidien ; une infante était née à Madrid et l'on était fort inquiet de la santé de l'empereur François-Joseph. Il était déjà né un certain nombre d'infantes à Madrid et la santé de l'empereur François-Joseph donnait des inquiétudes depuis quelque vingt ans, mais jamais Mme Chazelles ne se lassait de ses nouvelles passionnantes ; il y a dans le bonheur et le malheur des souverains étrangers quelque chose qui émoustille les vieilles bigottes, tout heureuses de participer à travers leur journal à la vie « des cours ». Au salon de l'Aéronautique (« Ils se tuent tous les uns après les autres, ces hommes-là ! Ce ne sont pas des gens sérieux, ce sont des risquetout, des bohèmes ! ») Michellin exposait un biplace sept bougies à air, « notre premier avion de bombardement » ; un Bibendum planait au-dessus de la foule et jetait des bombes de cartes postales publicitaires. « Quelle idée drôle ! pensa Mme Chazelles, on se demande où ils-vont chercher tout cela. » Une image représentait, aux grandes manœuvres, un détachement en embuscade derrière une chaumière. Cela faisait très « dernières cartouches ». Mme Chazelles en eut les larmes aux yeux. « Le rôle de l'aéroplane, disait-on, s'affirme considérable. » Et, en effet, que ne pouvait-on craindre du biplan Morane, à qui son moteur 50 CV permettait d'at-

teindre la vitesse « stupéfiante » de cent kilomètres à l'heure. Les fonds russes n'étaient soumis, Dieu merci ! qu'à des oscillations « restreintes ».

Peut-être le Raffut de la Saint-Polycarpe n'aurait-il jamais vu le jour, peut-être Cochon serait-il demeuré obscur si les yeux petits et percants de sa propriétaire n'avaient découvert en deuxième page un écho où revenait encore le nom de son ennemi : Cochon (puisqu'il faut l'appeler par son nom). Cochon n'avait-il pas été chercher, à la tête de deux cents manifestants, un misérable condamné à trois mois de prison, à sa sortie de geôle. Un nommé Ragon, qui avait assumé la responsabilité de cinq naissances. (« Le samedi soir, pensa Mme Chazelles, qui ne savait même pas quelle impudique personne elle était, au fond ; ils sont tous les mêmes ! ») Un ouvrier de Bicêtre qui avait poussé contre sa propriétaire et les autorités des cris qualifiés de séditieux parce qu'ils n'étaient favorables ni aux autorités, ni aux propriétaires. Un esprit subversif qui à peine sorti de prison avait « amusé l'assistance » disait le grave *Petit Parisien* en racontant comment il avait inventé une petite voiture actionnée par l'eau du robinet de sa cellule, et quelles complications administratives s'en étaient suivies, Ragon tenant à tout prix à ce que son « invention » figure au prochain concours Lépine ! Cochon ! Toujours Cochon !

Ce que Mme Chazelles ne pouvait lui pardonner, surtout, c'était que l'Union syndicale des locataires avait subvenu, pendant la détention de Ragon, aux besoins de sa femme et

de ses cinq moutards. La seule pensée de cet argent « gaspillé » en faveur d'un « gibier de potence » et de sa progéniture indésirable fendait le cœur de la propriétaire !

Déjà, lorsque le maire d'Asnières, M. Fontaine, avait remis 90 francs à ce Cochon (« quel nom ! quel nom ! ») pour l'aider à trouver un logement à la famille Barbolte, expulsée de l'avenue des Grésillons parce qu'elle avait huit enfants (« aussi, huit enfants.. est-ce que j'ai huit enfants, moi ? ») Mme Chazelles avait senti que cela ne pouvait plus durer.

(A suivre.)

L'Humanité

126, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Général 22-24, 25-26, 27-28, 29-30
De midi à 2 heures : Sect. 78-80
Tous les nuit : Section 22-27
Chèque postal 208-61 Paris

PUBLIÉ :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
TÉLÉPHONE : Provence 34-42.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ;
6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr. ;
1 mois, 6 fr. ; dimanche 16 francs.
Étranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
90 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays
occidentaux la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 200 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

Elle allait donner une leçon à M. Brault, à M. Lépine, à M. Fontaine, maire d'Asnières, à M. Fallières...

Ah ça, charbonnier est maître chez soi, n'est-il pas vrai ?

Mme Chazelles se sentit soudain le cœur plein d'une résolution virile. Droite comme la Justice, les lèvres pincées et le bout de son nez frémissant d'indignation, transfigurée par la mission divine qui lui incomba, Sainte-Propriétaire sortit d'un tiroir de sa commode un encrier réclame, un porte-plume d'ivoire au travers duquel un ingénieux dispositif permettait d'admirer la basilique de Lourdes, un sous-main de toile cirée, deux feuilles de papier quadrillé. Et, inexorable, elle écrivit à Cochon.

Son visage sévère et propre à dégoûter un huissier de l'amour ne s'éclaira d'une amabilité d'ailleurs inutile qu'au moment où elle rédigea, à

l'adresse de M. Brault, une missive lui annonçant que la propriété bâtie était vendue, et qu'elle l'héroïque Mme Chazelles, avait signifié son congé à l'adversaire acharné de sa corporation.

CHAPITRE II

Le siège de Dantzig

La ville de Dantzig fut, sous le Premier Empire, l'objet de deux sièges.

Du 1^{er} janvier au 27 novembre Français du général Lefebvre donnèrent l'assaut aux fortifications, qui défendaient les Prussiens du maréchal Kalkreuth.

Du 17 janvier au 27 novembre 1813, les Allemands du prince de Wurtemberg donnèrent l'assaut à ces mêmes fortifications qui défendaient cette fois les Français du général Rapp.

Chassé-croisé mémorable !

Le siège de la rue de Dantzig, lui, dura cinq jours. Il commença le 31 décembre 1911, et quoique selon la tradition impériale les assaillés n'aient pas tardé à se transformer en assiégés, ce fut le seul siège dantziçois qui ne fut suivi d'aucune capitulation, honorable ou déshonorante.

Le général Cochon ne se rendit point, semblable en cela au général Cambronne.

Il ne mourut pas non plus, semblable en cela encore au général Cambronne, et, soit dit en passant, à la plupart des généraux à qui leur sens de la répartie a permis d'entrer dans l'histoire et dans les livres de classe !

Mais ce qu'il répondit à Madame Chazelles fut martial, énergique et parfaitement dans la tradition du Premier Empire.

Cinq jours ! Un siège constant, des drapeaux arborés, des charges d'infanterie, des manœuvres de cavalerie, des miracles de ravitaillement, des places saupoudrées, des pléni-potentiaires, hostiles, des trahisons, des coups d'Etat même. Rien ne manque à ce siège pour l'identifier aux précédents...

Rien, que le sang versé !

C'est un point mal éclairci de l'histoire contemporaine que celui de savoir en quels termes précis M. Brault répondit à l'aimable missive de sa consœur, Madame Chazelles. Certains prétendent qu'il y répondit par une carte postale, ce qui est vraisemblable, d'autres encore que Madame Chazelles ne lui avait nullement fait savoir qu'elle chassait le

Cochon de ses murs, ce qui est bien possible, d'autres enfin que cela n'a aucune espèce d'importance, et c'est à l'avis de ces derniers que je me range.

Mais ce sur quoi les historiens sont unanimes, c'est sur l'usage que fit Cochon de la lettre qui lui était adressée.

Rien ne m'a jamais paru plus injuste, se dit sans doute notre homme, que la possession privée des chefs-d'œuvre. Lorsque je pense que M. le baron de Rothschild possède une collection de tableaux que seuls ses richissimes invités peuvent admirer à leur aise, le cœur me fend. Comment donc garderai-je pour moi l'admirable lettre que je viens de recevoir ?

Et, ayant collé sur sa porte une des affiches que jusqu'alors il n'avait placardées qu'à l'intérieur de son appartement, Cochon colla au milieu de l'affiche la lettre de Madame Chazelles. Ainsi chacun put-il apprendre qu'un militant locataire était indésirable, parce que militant locataire, et que les propriétaires n'hésiteraient pas à affirmer leur solidarité et jamais les locataires se permettaient de défendre ensemble leurs intérêts communs.

— Qu'est-ce que tu es collé là ? lui demandait-on.

— C'est un extraordinaire phénomène zoologique, répondait Cochon : c'est un poisson qu'a perdu mon valet !

— Mais, c'est inept, reprenait l'amal : tu ne pales plus ton terme d'avance ?

— Non. En octobre dernier, j'ai avisé ma digne propriétaire que je

me refusais à effectuer entre ses mains un dépôt de fonds contraire à tous les usages commerciaux.

— Hein ?

— Parfaitement. Et tu peux lire que la désinjurée Madame Chazelles trait jusqu'à me faire cadeau du terme échu si je consentais à vider les lieux le 31 décembre et à débarrasser d'une présence qui est une véritable souillure l'immeuble dont cette impartiale guenon est propriétaire.

— Alors ?

— Je suis au-dessus de ces misères, disait solennellement Cochon. J'ai fait connaître ma décision à Madame ma propriétaire. Sa brusque résolution à mon égard me cause un dommage... incalculable.

— Mon pauvre vieux !

— Aussi exigerai-je des dommages-intérêts équivalents. De plus, je paierai mon loyer échu à sa date le quinze janvier prochain, et alors seulement je remettrai entre les mains de la préposée de Madame Chazelles, savoir ma pipelette, les clés de mon appartement.

— Tu déménageras le quinze janvier ?

— Non pas. Je déménagerai le treize et un décembre.

— Mais on ne te laissera pas emporter tes meubles !

— S'y opposer serait contraire aux lois. Nous verrons bien...

— Quel type, ce Cochon ! disait-on. Mais Madame Chazelles avait alerté les gardiens de l'ordre, la police, ses commissaires, elle avait même alerté le préfet ; il ne manquait plus qu'un dernier appel de la Propriété bâtie pour que la force publique, ce-

pendant constituée d'agents-locaitaires, entrât en action contre les locataires-non-agents.

C'est le 31 décembre que la bataille s'engagea.

Au petit jour (car il n'est pas interdit, un dimanche de décembre d'appeler petit jour le moment où sonnent huit heures), au petit jour, donc, une colonne de cinq cents adhérents de l'Union syndicale des locataires, commandés par leur avocat-conseil, M^{rs} Columbeau, opérât sa concentration devant le 52 de la rue de Dantzig. Cette colonne comprenait une troupe d'élite de soixante-quinze déménageurs dont sept professionnels, et était suivie, en guise d'artillerie, d'ambulance et de cuisiniers roulants à la fois, d'une tapisserie jaune du type le plus classique.

L'effet de surprise fut considérable, encore que les agresseurs aient mis une bonne heure à se rassembler dans les bistrotts dalentour. Les premières opérations tournèrent nettement à leur avantage. Le concierge abandonna sa loge ; Madame Chazelles fut contrainte de s'enfermer à double tour dans son appartement et entra en prières. Les locataires syndiqués envahirent l'escalier, se passèrent une table et des chaises de main en main. Mais alors la contre-offensive se déclancha.

La police, appelée de toute urgence sans que l'histoire dise très précisément si ce fut par la concierge, ou par un propriétaire voisin) apparut. Il y avait là cinquante agents, des gardes à cheval, des inspecteurs de police, et leur généralissime, M. Meyer, alors officier de paix du quinzième arrondissement. (A suivre.)

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

A toutes les fenêtres, des visages réjouis apparaurent. La rue, nation neutre, mais nettement favorable aux locaux encourageait Cochon. C'est un fait économique maintes fois constaté que le nombre des locataires est, à Paris plus particulièrement, considérablement plus élevé que celui des propriétaires ; il n'est donc pas surprenant que ces derniers se trouvent en mauvaise posture aussitôt que la solidarité de leurs adversaires s'affirme. Ce n'est pas dans ce récit historique qu'il nous est possible de développer plus avant toutes les conséquences de ce raisonnement.

Le dimanche 31 décembre 1911, cependant, les badauds-locaux, les passants-locaux, les mitrons-fils-locaux et les tilla-fils-locaux prenaient joyeusement parti pour les assaillants-locaux contre les assaillants-proprétaires, et les

agents-locaux-victimes-du-devoir que M. Lépine, dictateur, avait mis au service de la Propriété bâtie.

Hélas ! l'arrivée de la police retourna complètement la situation.

En un clin d'œil, la maison fut cernée, la tapisserie prise d'assaut et menacée d'être conduite à la Fourrière, rebrousse chemin lâchement, non sans emporter la table et les chaises. Les neutres même furent odieusement brimés, et les deux opérateurs de cinématographe qui, en bons neutres qu'ils étaient, so promettaient une fructueuse journée, virent les agents boucher de la main leurs appareils et leur interdire ainsi un documentaire sensationnel qui aurait défilé au Kinéma, entre le dernier Prince-Rigadin et la « Fille de Roland », gesticulée par les pensionnaires de la Comédie-Française, aux yeux en boules de loto.

Le vent de la défaite souffla sur

l'Union Syndicale. Les soixante-huit démenageurs occasionnels et les sept démenageurs professionnels furent dispersés. Madame Chazelles fut dé-livrée. La concierge réintégra sa gué-rille. De général des troupes d'assaut, Cochon devenait assiégé.

N'est-il pas remarquable que c'était là un renversement de situation en tous points semblable à celui de l'armée française, lors des deux sièges de Dantzig ?

Tout assiégé vit dans l'espoir d'un renfort. Cochon chargea M^e Columbeau de requérir un huissier. Mais allez donc trouver des huissiers dans Paris, un dimanche 31 décembre !

Vers onze heures, il fallut se résigner aux conversations directes, bilatérales. Cochon entra donc en contact avec le représentant qualifié de l'armée adverse, M. Meyer. Ces tractations que des locaux « purs » ont souvent mal interprétées n'étaient nullement compromettantes. Le maréchal Pétain a suivi, aux côtés du général Goering, les funérailles du roi Alexandre, et nul ne s'est étonné, en Amérique du Sud, de la rencontre affectueuse et émouvante des deux généraux-voies boliviens et paraguayens après la guerre du Chaco. J'ajoute, d'ailleurs, que la conversation de M. Meyer, ennemi de Cochon, et de M. Cochon, respectueux des lois, n'a rien que de très honorable pour M. Cochon. De longues études m'ont permis de la reconstituer :

— De quel droit vous opposez-vous, Monsieur, à mon déménagement.

— Ordre du préfet.

— Aucune procédure de saisie n'a été faite.

— Je le sais.

— Vous violez la loi !

— Ordre du préfet.

— Le juge de paix du sixième arrondissement n'a-t-il pas rendu le jugement suivant : « Attendu qu'un propriétaire n'est pas fondé à s'opposer par son intervention personnelle, ni même par la force publique à l'enlèvement du mobilier d'un locataire qui... »

— Je le sais.

— Vous violez la loi, vous dis-je.

— Et moi je vous répète : ordre du préfet !

— Ainsi, je suis expulsé, d'une part, et d'autre part, il m'est interdit de déménager.

— Je vous autoriserai à déménager lorsque vous m'aurez remis les clés de votre appartement.

— Ordre du préfet ?

— Parfaitement.

— Qu'est-ce qu'il veut faire de mes clés, Lépine ?

— Monsieur Cochon, vous ne me manquez pas de respect !

— Monsieur Meyer, vous ne me manquez pas ! Columbeau, faites donner la garde.

La garde, c'était M. Aubriot. M. Aubriot alors député du quinzième arrondissement, était socialiste, comme l'étaient M. Laval et M. Hervé, comme M. Millerand l'avait été, comme M. Frossard allait l'être. Il accourut, en taxi-auto. Il protesta auprès de l'officier de paix. L'officier de paix renvoya le député au préfet. Le député se rendit au ministère de l'Intérieur, en taxi-auto. M. Joseph Caillaux était président du Conseil, et portait déjà le monocle, si portait encore de longues moustaches cirées, pointues et provocantes.

Mais M. Joseph Caillaux, le 31 décembre 1911, n'était point au ministère de l'Intérieur. C'est là un point d'histoire dont M. Léon Daudet ne manquera pas de tirer des conclusions irréfutables, et par exemple que M. Caillaux était ailleurs, et plus probablement à une réunion secrète de l'espionnage allemand.

L'absence de M. Caillaux dûment constatée, M. Aubriot, sans reprendre haleine, revint rue de Dantzig, en taxi-auto.

La foule s'était massée tout autour de l'immeuble ; elle avait à plusieurs reprises tenté de forcer les barrages d'agents ; les gardes à cheval avaient même chargé. Seul, Cochon était autorisé à monter chez lui — et à en descendre. Il allait, venait, tenait.

— Que vas-tu faire, Cochon ?

— On ne veut pas que je déménage. Je ne me déménagerai plus.

— Tu t'inclines devant le coup de force ?

— Pardon : j'ai dit que je ne déménagerai plus ; je ne déménagerai plus jamais, entends-tu ?

— Plus jamais !

Alors, sous l'œil ébahi de M. Meyer, officier de paix, fut déployé, au balcon du cinquième étage, un drapeau rouge monumental, emblème séduisant, comme disait Madame Chazelles, qui n'osa plus du coup sortir de son appartement (« Comment ! c'est chez Madame Chazelles qu'on déploie des drapeaux rouges ! et elle tolère cela ! ») Et de part et d'autre du drapeau des révoltés, le balcon s'orna de deux calicots portant, l'un ces mots vengeurs : « Sous la troisième république, la loi est violée par la police », l'autre cette indication nécessaire,

dont un seul assistant ne riait point : « Pour tous renseignements, s'adresser à mon nouveau concierge, M. Meyer, officier de paix ».

Au heffroi des abattoirs, midi sonna l'armistice. Les soixante-quinze démenageurs se repandirent chez les marchands de vin, qui, commerçants impartiaux, bènèrent d'un même cœur Madame Chazelles et son Cochon. Ce dernier et les siens s'en furent chez Cornette, bistro favorablement connu dans tout le quartier. M. Aubriot décida de retourner, avec deux autres délégués de l'Union Syndicale des Locataires, Cochon, secrétaire, Columbeau, avocat, au ministère de l'Intérieur. Quant à M. Meyer, officier de paix par vocation et concierge par interm, il abandonna sa loge et s'en fut faire son rapport au Tout-Puissant Lépine...

L'après-midi fut plus calme. La famille Cochon avait dû demeurer chez Cornette jusqu'au soir, car la tapisserie avait emporté les chaises et la table, et Cochon ne pouvait contraindre sa femme et ses trois gosses à demeurer debout jusqu'à la fin des hostilités. La demi-victoire des démenageurs avait été aussi désastreuse, on le voit, que toutes les victoires du monde.

Quant à la délégation, elle se rendit bien au ministère de l'Intérieur, mais M. Caillaux n'était pas encore revenu de son fameux colloque avec les espions allemands. Aubriot, Columbeau et Cochon, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, furent reçus par le chef de cabinet de M. Caillaux. Ce chef de cabinet s'appelait Piétri.

N'avez-vous pas entendu ce nom-là quelque part ?

M. Piétri était, dit un journal du temps, « peu au courant de ces choses ». Il téléphona à Lépine. Et Lépine ne dénordit point de sa décision. Et l'intervention de M. Piétri ne servit absolument à rien. Cette fois-là du moins...

Sûns doute, M. Piétri aurait-il pu insister, faire pression sur le préfet de police, et ne point hésiter à faire acte de chef, sinon de gouvernement, du moins de cabinet. Mais M. Piétri avait, dès 1911, le plus grand respect pour le préfet de police.

(A suivre.)

l'Humanité

126, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HUMANITE Paris 86

TELEPHONE : Rédaction et Administration : Oubon 25-24, 25-25, 25-26, 25-27 De midi à 1 heure : Gal. 25-29 Toute la nuit : Oubon 25-27

Chèque postal 205-61 Paris

Publié à : 25, rue Bergère, 25, Paris (9^e) Téléphone : Provenç 54-52

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ; 6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr. ; dimanche 13 francs. Etranger : 1 an, 37 fr. ; 6 mois, 22 fr. ; 3 mois, 13 fr. (pour les pays acceptant la réduction de 50 % sur les tarifs postaux) — Pour tous autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois, 120 fr. ; 3 mois, 60 fr.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LÉCOMTE

La délégation revint rue de Dantzig, réduite à se défendre jusqu'à la mort.

C'est ici qu'il me faut devenir tragique.

Le soir tombait. Les fiacres mécaniques agitaient leurs grêlons. Le balcon s'illuminait de lampions de couleur ; le drapeau rouge flottait, immense, sur le balcon du Fort. A grands coups de marteau, fébrilement, les Cochons se barricadaient et clouaient devant leur porte des madriers énormes. Les adhérents du Syndicat des locataires se juraient de revenir le lendemain et de ne plus se séparer avant d'avoir donné, sinon une constitution à la France, du moins un coup de main à Cochon. Le *Temps* qui est un journal réactionnaire et qui était un journal radical, mais tout aussi triste qu'aujourd'hui, le *Temps* imprimait sans frémir : « En prévision du siège qui a commencé aujourd'hui, des barricades ont été

élevées pour augmenter la force de résistance des portes. Cependant, M. Caillaux, un œillet à la boutonnière de son habit et les moustaches en bataille, guettait sur les lèvres de ses convives le nom exécré de Cochon : allait-on, aux heures les plus graves de notre histoire, couvrir de ridicule le représentant de la France ? Car tout président du conseil appelle son règne « les heures les plus graves de notre histoire ». Lépine, la barbiche paisible, dinait en famille : il était propriétaire, cet homme. Madame Chazelles dinait chez M. Brault, président du Syndicat des propriétaires, qui la félicitait avec émotion de son héroïsme bien français. Ou bien elle dinait ailleurs, après tout : cela nous est indifférent.

Quant à M. Meyer, il ne décollait pas. Le père Lépine lui avait affreusement savonné la tête ; pendant que les forces policières livraient aux forces locatives la bataille que j'ai

rapportée, plusieurs membres du Syndicat des locataires en profitaient pour aider à déménager « à la cloche de bois » un adhérent de la rue du Château.

Cochon était assiéé.
Mais M. Meyer était ridicule.

CHAPITRE TROISIÈME

Héroïsme de Cochon

La thèse de la localisation des conflits était déjà insoutenable, encore qu'il ne s'agit alors que d'un conflit local.

Le 1^{er} janvier 1912, alors que Cochon grognait dans sa moustache, obligé qu'il était de s'habiller sans s'asseoir, le feu prenait au quartier Saint-Lambert. Doucet, secrétaire de la quinzième section de l'Union syndicale des locataires, avisait sa propriétaire, dans les termes les plus courtois, qu'il renonçait à payer désormais son terme par avance, et la propriétaire rétorquait par un congé en règle. Doucet, qui brûlait par l'air et le courage, sinon par l'originalité, collait son congé sur sa porte. De son côté, le propriétaire de M^{lle} Colmeau, avocat-conseil, accourant au canon, chassait de chez lui le Nestor des locataires, lequel refusait son congé d'une main et réclamait des dommages-intérêts de l'autre, tant pour les frais d'un déménagement qu'il ne consentait point à effectuer que pour réparer l'injure grave que constituait cette mise en demeure. Un troisième propriétaire, arguant que la vue du drapeau rouge et les bagarres de la veille avaient probablement indisposé la majorité de ses locataires (je dis « probablement » parce que ce propriétaire ne savait

pas plus que moi ce que pensait la majorité de ses victimes) assignait en référé, pour expulsion immédiate, un de ses locataires « minoritaires », qui n'avait pas craint d'assumer le titre de « manifestant ».

Quelle entente chez nos ennemis ! quelle discipline ! On aurait dit que les vautours volaient par escadrilles.

Mais aussi que d'enthousiasme de notre côté — et que d'éclats de rire !

Les barricades s'élevaient dans Paris, à l'intérieur des appartements du moins. Le drapeau rouge flottait sur le fort de la rue de Dantzig. M. Joseph Caillaux disait à son chef de cabinet : « Piétri, c'est insupportable, voyons ! ». Lépine répondait à Piétri quelque chose comme : « Si vous prenez la défense de Cochon, je descends en veston dans la rue ». Et sur le ton le plus glacial, le préfet de police avertissait M. Meyer : « Je vous tiens pour responsable de tout déménagement illicite qui se produirait dans votre circonscription aujourd'hui ».

Cochon disait à Georges, son alné : « Si tu ne peux pas boutonner les bottines debout, tu n'as qu'à t'asseoir sur le lit de ta mère ! ». Mme Chazelles disait à la concierge : « Vous ne laisserez personne monter chez moi, chez ce misérable. Personne, vous m'entendez, personne ! ».

Et la foule du premier janvier, la foule endimanchée, les déménageurs bénévoles de la veille, les badauds, les grues à bois de plumes, les dames baleinées et apoplectiques, les filles en cheveux, les bicyclistes, les cochers de fiacre, les journalistes, les vieilles à coiffe noire, loque de soie et pèlerine d'astrakan, la foule riche et flânante de Paris affluait vers le

Fort Cochon. On lisait les inscriptions des calicots ; on se montrait du doigt « l'emblème de la révolte » ; on s'annonçait l'un à l'autre que Cochon ajouterait chaque soir un lampion à son balcon, de façon à ce que ses admirateurs puissent compter ses jours de résistance. « L'un de nos adhérents les plus enthousiastes, avait-il ajouté, est marchand de lanternes vénitiennes, et il a mis ses stocks à ma disposition ! ». Le *Petit Parisien* parlait de « l'immeuble désormais célèbre habité par M. Cochon ».

M. Aubriot parait sur le champ de bataille ; on l'entoure, on le questionne ; on est fier de lutoyer un député. La veille, à sept heures du soir, M. Aubriot a reçu l'assurance, de la bouche de M. Piétri, que M. Joseph Caillaux étudierait longuement le cas de Cochon et que sa réponse ne se fera pas attendre. « Et, sachez-le, citoyens, l'interpellerai le ministère ! » s'écrie M. Aubriot. « Vive Aubriot ! », répond la foule. Et plus passionnément, plus unanimement encore : « Vive Cochon ! vive Cochon ! ».

Un véritable service d'ordre obligeait les curieux à « circuler ». La porte cochère était gardée par la concierge, elle-même protégée par deux agents, eux-mêmes entourés par des flâneurs dont les grosses moustaches, le melon et les chaussures grossières semblaient sortir de chez le même coiffeur, le même chapelier, le même marchand de sabots.

Le 2 janvier, la *Libre Parole* s'avérait cochonophobe, car ce journal réactionnaire n'avait point de raisons de combattre les proprios. Mais le 3 janvier, la *Libre Parole* affichait des

sentiments cochonophiles, parce que le reporter de ce journal antisémite avait appris que l'officier de paix s'appelait Meyer.

En dépit des lanternes supplémentaires allumées de nuit en nuit sur le balcon révolutionnaire, la situation devenait tragique. Mme Chazelles adressait du papier bleu à son ennemi ; Cochon contre-attaquait d'un même élan Mme Chazelles, propriétaire, M. Meyer, officier de paix, et M. Lépine, préfet de police. Un appel de solidarité était lancé dans les journaux syndicalistes. La surveillance se resserrait autour de la porte cochère. Le riche industriel de Saint-Chamond qui venait rendre visite à la cocotte du quatrième fut appréhendé sous la voûte ; accusé brutalement « d'avoir tenté de s'introduire chez le cochon en question », il comprit sans doute mal la question posée, avoua tout en protestant contre les termes employés et se fit traîner au poste. Les deux garçons des Cochon qu'une amie dévouée avait recueillis le matin, lorsqu'ils vinrent avec elle rendre visite à leurs parents, furent poursuivis dans l'escalier par un agent zélé, et le patron de Cochon, qui voulait envoyer son ouvrier poser du linoléum en banlieue, faillit être dévoré disent les gazettes anti-chazeliennes, par deux chiens policiers.

J'accorde qu'il faut faire la part de l'exagération et de la passion partisane...

Seni, Cochon pouvait circuler librement. Mais comme il était fatiguant de descendre et de remonter sans fin les cinq étages, et comme il était in-

terdit à quiconque de rendre visite à Cochon, le secrétaire de l'Union Syndicale laissait descendre au bout d'une corde, le long de la façade, un panier à provision que les copains charitables emplissaient de pain, de litres de vin, de légumes ; les agents dispersaient ce rassemblement, mais, ironique, le panier planait au-dessus de leurs têtes, comme la colombe du Saint-Esprit.

Derrière ses brise-brisc, Mme Chazelles regardait haineusement le peuple de Paris se moquer d'elle.

(A suivre.)

L'Humanité

129, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 20

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Ostend 25-24, 25-25, 25-26, 25-27
De midi à 1 heure : 25-28, 25-29
Tous les soirs : Ostend 25-27
Chèque postal 202-01 Paris

Publié par :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

TELEPHONE : PROVOISE 34-7

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ;
6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr. ;
1 mois, 5 fr. ; dimanche 13 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
95 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 200 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE TROISIEME

La concierge se plaignait à celle du 50 (ou du 54) que les agents se fussent installés dans sa loge.

— Hé, vous n'avez pas encore un peu de gros rouge, la pipelette ? On riait.

Il n'y avait plus de tables, il n'y avait plus de chaises, il n'y avait plus d'argent non plus — que les cent vingt francs du terme. Mais Cochon tenait à payer son terme. Ou plus exactement, M^r Grébau, huissier-audencier, 100, rue Lecourbe, faisait assavoir à Madame Chazelles que la somme de 125 francs qui lui était due, par le sieur Cochon, étant inférieure de 19.875 francs à l'indemnité réclamée par le susdit, cette somme demeurerait consignée entre ses mains, à lui, huissier, jusqu'à prononcé de jugement.

M. Caillaux convoquait M. Lépine,

M. Cruppi, garde des sceaux, était mandé au ministère de l'Intérieur. M. Aubriot et M. Cochon se rendaient en taxi-auto à la place Beauvau. M. Aubriot ne voyait ni M. Lépine, ni M. Cruppi, mais M. Caillaux consentait à le recevoir. Quant à M. Cochon, il ne voyait personne et personne ne le recevait.

— Je ne peux pourtant pas, disait M. Caillaux, député de Namers et ministre de l'Intérieur, être continuellement dans le dos des officiers de paix ; je n'ai jamais donné de pareils ordres et n'en suis aucunement responsable.

M. Lépine secouait rudement M. Meyer. M. Meyer maudissait M. Caillaux. M. Laurent, secrétaire de la préfecture de police, déclarait cyniquement à M. Aubriot :

— Cela regarde la propriétaire. C'est la concierge, en son absence, qui désigne quelles sont les person-

nes qui peuvent monter chez M. Cochon !

Le commissaire du quartier — car la police parisienne tout entière était aux trousses de Cochon — avait dressé à celui-ci procès-verbal pour « port de drapeaux aux locaux librement ouverts au public ». — Ainsi s'exprime l'ordonnance de 1881 ? — Librement ouverts au public... Cochon leva les yeux au ciel, et répondit fièrement :

— J'enlèverai mon drapeau lorsque le préfet de police aura enlevé ses agents !

Il avait l'œil humide, l'âme virile et la conscience en paix. Sans doute les déménageurs — les sept professionnels du moins — qu'il avait, la veille dérangés inutilement, lui avaient-ils fait savoir qu'il entendait être dédommagé de leur dérangement. Mais puisque Colmeau réclamait déjà vingt-mille francs de dommages-intérêts à Mme Chazelles, celle-ci ne mourrait pas pour une petite assignation supplémentaire.

— Georges, Georges, peignait Mme Cochon, tandis qu'en équilibre sur une jambe le vaillant soldat de la cause locataire était une chaussette, et si le propriétaire de la maison où nous devons emménager refusait de nous recevoir, à présent ?

— Pas le droit, grogna Cochon. Mme Cochon souffrait d'une dépression nerveuse ; le médecin n'avait pu entrer, ni l'infirmière ; une garde-malade bénévole avait failli être bénévolement passée à tabac.

— Cela regarde la propriétaire. C'est la concierge, en son absence, qui désigne quelles sont les person-

nes qui peuvent monter chez M. Cochon !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

— Et ve, disait l'aître, la fenêtre de la propriétaire est éclairée ! Elle dort pas encore, la povera !

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
« L'HUMANITÉ »
chez le même marchand

L'Humanité

100, rue Beaumartin, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

HUMANITE Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Gutenberg 22-24, 22-25, 22-26 22-27

De midi à 1 heure Gutenberg 22-28

Tous les soirs Gutenberg 22-27

Chèque postal 208-81 Paris

Publié à :

25, rue Bergère 25, Paris (9^e)

TELEPHONE : FRANCE 54 63

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an 50 fr. ;

6 mois 28 fr. ; 3 mois 15 fr. ;

1 mois 5 fr. ; Dimanche 13 francs

Etranger : 1 an 170 fr. ; 6 mois

35 fr. ; 3 mois 20 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux) — Pour sous

crire voir : 1 an, 200 fr. ; 6 mois

100 fr. ; 3 mois 50 francs.

CHAPITRE IV

Victoire, négociations, armistice

Quatre lampions ornaient à présent le balcon de Cochon. « Que va faire M. Caillaux, demandait l'Auto-rité, pour mettre un terme à cette situation ? » Mettre un terme, voilà bien l'expression qui convenait à cette situation. Et le journaliste Fréménil, auteur de ce bon mot involontaire, ajoutait : « Cette situation ne saurait se prolonger indéfiniment, les sergents de ville ayant d'autres besoins à remplir. »

A toutes les fenêtres de l'immeuble assiégé, apparaissaient les visages réjouis de personnes attentives aux mouvements de la rue. En prévision des ordres que le commissaire de police du quartier pourrait recevoir de la préfecture de police, en prévision aussi du soutien qu'exi-

gerait l'huissier de Madame Chazelles, chargé par elle d'expulser la famille Cochon, la « garde de police » avait été doublée. Aux escarmouches préliminaires allait succéder l'assaut définitif. L'aimé à penser que les hôpitaux étaient alertés, ainsi que les pompiers et le 46^e de ligne.

Mais ce quatre janvier, à quatre heures de relevée, les négociations s'engageaient devant le tribunal des Référés, que dirigeait M. le président Monnier. M^r Corell défendait les intérêts de M. Cochon. Quant à Madame Chazelles, elle aurait pu choisir pour la défendre un avoué quelconque, qui se serait appelé Morand, Bertrand, Bordeaux, Macaire, Fayard, ou n'importe. Mais non ! Telle est la justice immanente du ciel que Madame Chazelles n'avait pu trouver pour couvrir ses agissements et les justifier aux yeux du tribunal des hommes que Maître...

Angé Déglise.

Si j'avais inventé ce nom-là, j'en serais très fier ; je ne l'ai pas inventé ; Angé, comme Pitou, Déglise, comme Louis Rollin ; Angé Déglise : Merci, mon dieu !

Cochon après avoir déposé « un déclinatoire de compétence s'affirme disposé à faire disparaître de son balcon le drapeau qui fait si peur aux Chazelles, aux Déglise » (et aux anges, même) « dès que la police se serait dispersée ». Le président Monnier en prit acte.

Madame Chazelles demandait l'expulsion manu militari de son locataire. Le président Monnier lui refusa cette joie.

Maître Déglise, angéliquement, se

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LÉCOMTE

CHAPITRE V La revanche

— Des sels, de l'air, ouvrez la fenêtre, mon brave, vous voyez bien qu'elle va nous passer entre les bras...

Mme Chazelles s'était évanouie. Lorsque le 25 janvier, Cochon obtint un nouveau délai de six jours, Mme Chazelles s'épata.

L'agent de la brigade fluviale, que sa propriétaire avait logé dans l'appartement vide du rez-de-chaussée, parla de dommages-intérêts, de gens qui se paient la tête des autorités.

Cochon cependant, sentait se développer en lui la vocation qui devait emplir trois années de sa vie, trois années de la vie de Paris, trois années de lutte vauvouricide.

rivés par petits groupes ; ils se réunissent au café Cornette.

Dans les abattoirs de Vaugirard, une centaine d'agents sont massés, sous la direction de M. Girard, inspecteur principal.

Dans les abattoirs... Source inépuisable de plaisanteries ! La rue de Dantzig est barrée. Seules y circulent des patrouilles d'agents cyclistes.

Les membres de la presse sont expulsés ; le représentant du Journal sera plus tard frappé par des agents en civil.

M. Morin, conseiller municipal, intervient en leur faveur. Voici M. Meyer. M. Meyer a une revanche à prendre. Il est, prétend la Guerre Sociale, le fils d'un ancien brigadier, le gendre d'un officier de paix, le beau-frère d'un officier de gendarmerie et le frère du secrétaire du commissaire de police de Saint-Avoine. Quelle famille ! M. Meyer

opère une arrestation, établit de nouveaux barrages.

Cochon paraît à son balcon-tribune. Cris de joie et d'enthousiasme de la foule. Il réinstalle le drapeau rouge à sa bonne vieille place ; il accroche une pancarte : « Respectueux de la loi violée par la police, je ne sortirai que contraint par la force. »

Cela vous a un petit air « réponse de Mirabeau » qui émeut les cœurs républicains. Sur sa porte, Cochon a placardé cet avis : « M. Cochon ne reçoit pas aujourd'hui ; prière de repasser demain. » La porte est barricadée avec des barreaux de fer.

On arrête Huntz, secrétaire de la section de Levallois de l'U.S. des locataires. Une bagarre se produit ; on se bat ; des « arrestations » sont opérées « qui ne seront pas maintenues ».

M. Meyer avance dans le grand espace libre, devant le 52 de la rue de Dantzig. M. Gréban, huisier, le rejoint, puis M. Buchotte, commissaire ; l'ordre d'attaque est imminent.

— Allez, dit M. Meyer, montez avec les démolisseurs et les serruriers, et enfoncez la porte.

Mais, ô surprise ! démolisseurs et serruriers refusent leurs services. Solidarité ouvrière, voilà bien de tes tours !

M. Meyer veut faire conduire au poste les démolisseurs, les serruriers, les journalistes, l'huissier et le concierge.

M. Buchotte l'en dissuade à grand-peine.

Sous les huées de la foule, d'autres démolisseurs, d'autres serruriers, des maçons mêmes, et M.

Gréban, huisier, s'engouffrent sous la porte cochère. Madame Chazelles, et son locataire mal logé, le brillant agent de police fluviale, surveillent les opérations.

On frappe les trois coups réglementaires. Personne ne répond.

Cochon, sa femme, ses trois enfants et Madame Columeau, installés dans la chambre des enfants, entendent les coups de marteau qui feront sauter la serrure.

— Quel malheur ! geint Madame Cochon, où coucherons-nous ce soir ? et Georges qui n'a pas travaillé depuis des semaines, avec tout cela...

La foule glapit et acclame Cochon. Les serruriers ont eu beau faire sauter la serrure, la porte ne s'ouvre pas. Les maçons, à coups de hachette, abattent les panneaux morceaux à morceau.

Dernière la porte, songe Cochon, ils trouveront une barricade formée de triangles de fer ; il faudra les démolir ; puis il leur faudra emporter, comme au cours d'une révolution, toutes les barricades une à une : celle de la salle à manger, celle de la chambre à coucher. Il leur faudra démolir toutes les portes, faire sauter toutes les serrures. Je souhaite bien du plaisir à Madame Chazelles et à mon successeur, le héros de la brigade fluviale !

Des morceaux de cloison tombent à terre. Enfin, les autorités prennent possession du couloir. Toutes les portes qui donnent dans ce couloir sont fermées et solidement fermées ! Laquelle enfoncez ?

Madame Chazelles est assise sur

une marche de l'escalier et donne aux maçons étonnés le spectacle « nattendu d'un vauvour en proie à une crise de nerfs.

Les « locataires syndiqués », les journalistes, M. Morin, conseiller municipal, et M. Aubriot, député, et la foule s'étonnent : voici plusieurs heures que les forces de la police et du bâtiment sont entrées dans l'immeuble, et rien n'apparaît sous la voûte, ni Cochon, ni Meyer, ni maçons, ni Chazelles.

Cochon va-t-il se faire sauter en entraînant sa propriétaire et un officier de paix avec lui dans la tombe ?

A-t-il par une savante manœuvre enfoncé ses ennemis dans un local aux clôtures infranchissables ?

Soudain, le balcon est envahi par des hommes en bras de chemise, malgré la saison, des hommes écarlates de fureur qui arrachent le drapeau, la pancarte, forcent la seconde fenêtre. On les hue. On crie : « Vive Cochon ! » et « Mort aux vaches ! », ce qui étonne les abattoirs de Vaugirard peu habitués à ces distinctions subtiles.

Et puis... rien. Les barrages formidables établis par M. Meyer continuent une population inquiète, mais presque optimiste : ils ne le tiennent pas encore !

Il ne restait plus qu'une pièce à visiter.

— C'est sans doute ce que vous appelez avoir du flair ? demandait à

M. Buchotte, l'officier de paix héréditaire.

La dernière porte de la dernière pièce céda.

La dernière barricade fut lente ment démolie.

Un agent, un maçon et un huisier entrèrent dans la chambre.

Madame Cochon était couchée ; Madame Columeau était assise au pied du lit ; les deux garçonnetts jouaient dans un coin ; la fillette berçait une poupee ; Cochon fumait une cigarette, appuyé au mur.

— Je vous prie de vous retirer, dit M. Gréban.

Cochon s'inclina courtoisement de vant l'huissier et lui tint le discours suivant :

— Je ne m'obstinerai point, Mal tre, dans une attitude défensive qui jusqu'ici n'a point donné lieu à des chocs regrettables. Je ne vous ai opposé qu'une force d'inertie, que des matériaux inhumains. Je ne veux point que le sang coule, serait-ce de mes fosses nasales. Je me rends. Vous avez été, envers nous, d'une correction parfaite ; nous n'agissons point autrement à votre endroit. Vous sortons.

L'huissier ouvrit la bouche et ne parvint à la refermer que dix ou douze secondes plus tard.

Cochon jeta, avant de sortir, un regard sur l'appartement dévasté, et, comme il croissait sur son palier Madame Chazelles aux yeux de fureur :

— Pauvre femme ! dit-il en soulevant son feutre cédre.

Vielpr Hugo, l'ennemi de Claude Farrère et du gouvernement Laval, a entre autres chefs-d'œuvre écrit

un roman tout aussi historique, quoiqu'un peu moins véridique, que celui-ci : *Quatre-Vingt-Treize*. Ce livre fut la joie de mon enfance. On y voit le sombre marquis de Lantenac descendre une échelle de sauvetage et un prêtre républicain, commissaire aux armées de la Convention, l'arrêter à son arrivée sur le sol. Je me souviens des deux répliques :

— Je t'arrête, dit Cimourdain.

(A suivre.)

permanent de 24h à 26h
soirée à 21h
à la séance de 18h30
tous les jours



LE NOUVEAU
GULLIVER
PRODUCTION MOSFILM-MOSCOU
AU CINEMA PANTHEON
DU
13 Rue Victor Cousin.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Gaston LÉCOMTE

CHAPITRE V La revanche

— Je l'approuve, dit Lantenac. Lorsque Cochon sortit de l'immeuble où il s'était si vaillamment défendu, un agent se dirigea vers lui et lui mit la main au collet.
— Je l'arrête, dit l'agent.
— Je vous désapprouve, dit Cochon.

— Je m'en fous, reprit l'autre. Tu as crié de ton balcon : « Voilà tes bourriques », quand nous sommes arrivés.

— Moi ? dit l'innocent Cochon. Comment l'aurais-je fait, puisque j'ai quitté mon balcon longtemps avant que votre troupe ne vienne m'assiéger.

— Allez, ouste, pas de discussion. C'est ainsi que Cochon fut conduit au poste, par une police qui songeait moins à le punir d'un crime imaginaire qu'à se venger d'avoir été ridicule, et surtout qu'à sous-

traire Cochon aux vivats du peuple de Paris.

M. Aubriot, aussitôt qu'il apprit la chose, se rendit derechef au ministère de l'Intérieur.

CHAPITRE VI Cochon emménage

Lorsque le dieu des propriétaires créa cette espèce intéressante, il ne fit ni mieux ni plus mal que le dieu des hommes, c'est-à-dire qu'il manqua quelques exemplaires de la race favorisée. Par exemple, il manqua M. Bastier, M. Bastier, en tant que propriétaire, était un jayne. A peine sut-il que l'infortuné Cochon était victime de la malédiction et du lock-out — si j'ose ainsi m'exprimer — des maîtres d'immeubles que, mûlé par originalité, mûlé par goût de la publicité, il mit à la disposition de Cochon un appartement, « un bel appartement bourgeois », com-

prenant trois chambres, un salon, une salle à manger, une salle de bains.

— Je veux que vous habitez là, mon cher Cochon, dit cet étonnant propriétaire, jusqu'au 25 mars.

Cela se passa le 4 février. Cochon était bien content, ma foi. Il revoyait, après l'expulsion de la rue de Dantzig, ses meubles alignés sur le trottoir, contre le mur des Abattoirs : les lits de fer des garçons, la chaise de bébé appuyée contre la lessiveuse, le balai et le podès, l'armoire et le sommier. Un pauvre tas de choses chères et de souvenirs précieux, alignés impudiquement sous la pluie. Les agents étaient sortis des abattoirs, s'étaient attelés à des voitures à bras, et avaient emmené le tout à la fourrière. Comme les agents tenaient à garder l'incognito, ils avaient quitté leur tuniques, mais certains avaient, par mégarde, conservé leurs képis, et tous avaient des pantalons aisément identifiables ; aussi la foule avait-elle bien ri, bien ri...

— Mais, M. Bastier, propriétaire ce jour-là, et momentanément, était le bienvenu...
Ce fut une journée historique. Cochon, d'ailleurs, vivait une journée historique par semaine. Le 4 février, toutes les convocations des sections furent décommandées ; le ban, l'arrière-ban des locataires organisés fut convoqué devant la fourrière, qui se trouvait alors rue de Pontoise, près de la place Maubert. Grande fête ; Cochon emménageait. Et fête d'autant plus

émouvante que, par la grâce du ciel et de M. Bastier, Cochon demeurait l'administré de M. Meyer, officier de paix. Lorsqu'il apprit la nouvelle, M. Meyer fut secoué de tremblements nerveux ; il ne put sortir de la journée du 4 ; aussi la cérémonie, pour « monstre » qu'elle ait été, put-elle se dérouler sans incident.

Le froid était vif, le vent aigre et coupant. Deux cents camarades, portant tous accrochés à la boutonnière ou épinglés sur son corsage la cloche de bois miniature qui était le signe de ralliement de l'Union syndicale des locataires, attendaient en battant la semelle le moment où paraîtrait Cochon. « A dix heures et demie, les cinq voitures à bras vinrent sans encombre, s'aligner dans la rue », dit la « Bataille Syndicaliste » du lendemain ; disait-on pas le réel du mariage de la princesse Marina : « A dix heures et demie, les cinq carrosses vinrent sans encombre s'aligner devant le palais... »

— Vive Cochon ! vive Cochon ! Cochon parait à sa fenêtre ; Bastier, le propriétaire au grand cœur, parait à son côté.
— Vive le propriétaire ! vive le propriétaire !
Et, en chœur :
— A bas les vautours !

Un délire s'empare de la rue Madeleine. Un bal, au son de la fanfare s'y organise. Une délégation monte à « l'aimable et vaillante compagnie » de Cochon un bouquet ceint d'un ruban rouge. Du coup le ci-

lez pas que nous traversions le marché Cambroune. Nous nous inclinons. Nous vous laissons volontiers le soin de « tirer la bricole » ; nos camarades vont quitter les brancards et abandonner à vos soins diligents voitures et meubles...

— Pas de blagues, dit le brigadier, halebant, passez, passez vite... On passe, lentement.

La foule grossit comme un baillon de haudruche. La rue de Vaugirard était noire ; la rue Madeleine est envahie, la circulation y est arrêtée, la fanfare voit ses accents couverts par les cris de joie de la foule. On monte les meubles (les pauvres meubles qui feront si déplacés dans le « bel appartement bourgeois ») et si nombreuses sont les bonnes volontés que le balai est monté par un démolisseur, la chaise d'enfant par un autre, et la lessiveuse par une famille enthousiaste, la femme porte le couvercle, le gars porte l'intérieur, et le mari porte le corps à pleins bras. L'escalier est encombré, et y rit, on y chante.

Dans la rue, la foule réclame son idole.

— Vive Cochon ! vive Cochon ! Cochon parait à sa fenêtre ; Bastier, le propriétaire au grand cœur, parait à son côté.

— Vive le propriétaire ! vive le propriétaire !

Et, en chœur :
— A bas les vautours !

Un délire s'empare de la rue Madeleine. Un bal, au son de la fanfare s'y organise. Une délégation monte à « l'aimable et vaillante compagnie » de Cochon un bouquet ceint d'un ruban rouge. Du coup le ci-

loven Morin, conseiller municipal, grimpe sur le toit d'un fiacre et annonce à la population de Vaugirard que, grâce à l'action de Cochon, du syndicat des locataires et grâce aussi, il doit le dire quoi qu'il en coûte à sa modestie bien connue de tous les électeurs qui l'ont approché, à son action personnelle et efficace, à lui, Morin, « le Conseil municipal va faire construire avenue d'Orléans, un immeuble qui pourra recueillir vingt familles nombreuses ».

Vingt familles nombreuses ! La joie éclate sur tous les visages. Un pioupiou, qui n'en est pas moins locataire, et qu'une telle perspective incite, à n'en pas douter, à fonder une famille que nul ne pourra l'empêcher de rendre nombreuse, embrasse sa voisine, une modeste dont le chapeau est garni d'épingles sans protège-pointe, ce qui est contraire aux injonctions de la police parisienne. Vingt familles nombreuses ! Alors qu'il n'y a guère que trois cent cinquante mille personnes, à Paris, que les autorités elles-mêmes considèrent comme « mal logées » ! Mais il faut un commencement à tout...

Morin, debout sur son fiacre, ressemble à Baudin sur sa barricade. L'éloquence l'emporte :

— Camarades, s'écrie-t-il, avant que je me disperse...

La fillette bien sage montait l'escalier, avec dans le dos ses deux tresses solidement nouées. Elle déposa la Bataille Syndicaliste avec le Petit Parisien sur le paillason de cette pauvre Mme Chazelles et redescendit jouer dans la rue de Dantzig avec ses petits camarades.

Mme Chazelles déploya avec stupeur ce journal révolutionnaire, cette feuille d'assassins. Un article était encadré au crayon rouge. Elle lut : « Chazelles répond de Cochon ». Sa main tremblait si fort que sa mouillette provoquait des tempêtes dans le café au lait matinal.

« Quelle situation monstrueuse que celle de ce père de famille qui, l'argent en main ne peut trouver un abri ! Les propriétaires se sont réunis : après s'être consultés, ils ont décidé de contraindre Cochon à crever sur le verglas... »

(A suivre.)

L'Humanité

126, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
Humanité Paris 26
TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg, 26-28, 29-31, 32-34, 35-37
26 rue de la Harpe, Paris
Tous les jours à Gutenberg 26-27
Chèque postal 220-21 Paris

Publié à
26, rue Bergère, 26, Paris (9^e)
TÉLÉPHONE : PROVENCE 24-22.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 20 fr.
6 mois, 10 fr. ; 3 mois, 5 fr.
1 mois, 0 fr. 75 (étranger 1 fr.)
Etranger : 1 an, 25 fr. ; 6 mois, 12 fr. ; 3 mois, 6 fr. (pour les pays acceptant la réduction de 50 % sur les tarifs postaux, au pour tous autres pays : 1 an, 30 fr. ; 6 mois, 15 fr. ; 3 mois, 8 fr.)

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE VI

Cochon emménage

Comment savent-ils ces choses ? se demanda Mme Chazelles.

« Dès que le condor en quête de réclame qui l'abrite provisoirement lui aura retiré la jouissance de son pied-à-terre de la rue Mademoiselle... »

Le cœur de Madame Chazelles s'épanouit. Bientôt, elle lira, non dans cette feuille immonde, bien sûr, mais dans le *Petit Parisien*, que Cochon errant traverserait Paris en méditant un logis... Ha ha, c'est bien joli de jouer à l'assisé et de faire rire de moi toute la rue, mon petit Monsieur...

« Il payera, lui, un locataire, pour tous les locataires. » A deux de jeu, alors ! Il faut qu'un propriétaire paie pour tous les propriétaires. Quel choix serait plus justifié que celui de Mme Chazelles, le vautour

féminelle, cause première des avatars de Cochon ?

Cochon est la bête noire des propriétaires. La femme Chazelles sera plus encore la bête noire des locataires. Tant que Cochon sera réduit au vagabondage, la tenancière du 62 (oh, quel style ! ! !) rue de Dantzig ne doit pas pouvoir dormir...

Miséricorde !

« Qu'on lui mène une vie d'enfer à cette veuve vorace ! Qu'on lui donne au passage des arabes fracassantes ! Qu'on lui fasse une telle existence enfin qu'elle soit obligée de demander grâce ! »

Justement, Mme Chazelles avait lâché sa mouillette et, préventivement, murmurait : « Grâce, grâce ».

« Nous lui pardonnerons peut-être alors, et nous ne lui imposerons qu'une légère pénitence, en considération de son sexe... »

Ah, Français quand même...

« ... et de son grand âge ».

Les malotrus !

« Par exemple, nous l'attêlerons à la voiture qui emménagera Cochon et nous lui ferons parcourir ainsi harnachée les seules rues de la capitale où les logements sont sales, humides, non conformes aux prescriptions de l'hygiène ».

Mme Chazelles égrenait son chapelet. Elle ne pouvait chasser de sa pensée l'image épouvantable : une foule ricanante sur les trottoirs de la rue Leprieu, Cochon, revêtu d'un peplum et monté sur un char romain, les lauriers au front et le fouet à la main, et la pauvre Mme Chazelles, attachée dans les brancards, objet de la risée de tous les enfants pauvres de Paris...

CHAPITRE VII

Le Calvaire

Les garçons sont partis à l'école ; leur maman se remet doucement. Cochon erre dans les rues. Il achète un journal, n'importe lequel. Sa photographie figure en première page : le journaliste parle de lui avec sympathie : « Ce stable de Cochon, il nous fera toujours rire ! »

— Comme il change de trottoir, des enfants se le montrent du doigt ; le moins timide crie : « Vive Cochon ! » Cochon sourit aux enfants. Ceux-là sont pauvres ; Cochon en connaît de plus misérables, des petits rachitiques, toujours menacés, toujours tremblants, aux yeux trop abattus pour se muer jamais en révoltés. Ce ne sont pas les plus affamés qui crient le plus fort ; ventre affamé n'a pas d'oreille, dit-on ? Ni de voix.

Cochon traverse la place Félix-Faure. Il jette encore un coup d'œil

sur le journal. Voici la foule, rue Mademoiselle, le pioupiou, la modiste, les femmes en fiévre, le fiacre sur lequel est monté Morin, avant de s'en disperser, les voitures à bras. Il prend la rue des Entrepreneurs. Il ne pense pas à lui. Il pense aux enfants, aux femmes aussi, à la promiscuité, aux cabinets communs à trois familles, à la chambre où couchent, côte à côte, III contre III, les enfants et les parents. En 1911, Cochon le sait, on a démoli plus de logements de moins de 300 francs de loyer qu'on n'en a construit. O, les trois quarts des familles nombreuses, c'est-à-dire de plus de trois enfants, cherchent asile dans des logements de cette catégorie. Il y a 18.500 logements de moins en 1911 qu'en 1901...

Il avance vers la place Beaugrenelle. Il prend la rue Emeriau. La Tour Eiffel, au loin, Cochon est bien trop parisien pour être jamais monté « à la Tour Eiffel ». Quelle idée baroque ! Il doit faire un froid de canard, là-haut...

Il n'y a plus un centime à la maison. De quoi vit-on ? Ouvrier tapissier, oui, mais trop pris par ses fonctions syndicales — quoique chacun se moque de l'Union des locataires — pour songer à gagner sa vie. Aussi, l'envie et la suspicion l'accompagnent-elles dans toutes ses démarches ; les uns murmurent que Cochon est payé par la police, puis qu'il a su jusqu'ici ne jamais tomber sous le coup de la loi ; les autres pensent que son syndicat est une bonne affaire. Or, il y a des cotisations de cinquante centimes par mois et les « locataires organisés », lors-

qu'ils ont besoin de Cochon et de ses déménageurs amateurs versent généralement les deux francs d'inscription, et le mois suivant, ils oublient de payer leurs dix sous. Il en est qui font les difficiles : l'Anarchiste trouve « qu'on devient facilement un grand homme dans les milieux avancés » et ne veut plus entendre parler « des faits et gestes de M. Cochon, de sa femme et de ses loupiots » ; il s'est toujours trouvé, sur cette planète, de bonnes âmes pour rappeler autrui à la modestie. J'ai remarqué, pour ma part, que ces bonnes âmes-là étaient inmanquablement d'une vanité parfaite lorsqu'il s'agissait de leurs propres « faits et gestes ». De son côté, la *Femme du Jour* proteste contre la *Marseillaise* et juge que l'action de Cochon n'est pas assez directe, pas assez révolutionnaire. Cette race-là non plus n'est perdue. A chaque coin de bibliothèque, vous trouverez des « Femmes du Jour », et leurs maris, les hommes de demain, qui vous diront que les Soviets s'embourgeoisent, que les communistes sont des réactionnaires, et ils protesteront, comme ceux de 1912, et contre la *Marseillaise*, et pour l'action directe.

La colonnie et l'envie et l'adulation même, ne nourrissent pas leur homme, hélas ! La *Guerre Sociale* va ouvrir la semaine prochaine une souscription en faveur de « cet animal de Cochon », mais cette idée déplaît à Cochon ; il arrêtera d'ailleurs la souscription après la deuxième liste, alors que les trois cents francs ne sont pas atteints ; braves souscripteurs, aux formules énergiques : « Quatre copains de Saint-Etienne

heureux de sentir l'ère des méthodes révolutionnaires et pratiques s'ouvrir : 2 francs ». « Vive Gustave et son frère. Un Sans Patrie, 0,50 », et, prophétiquement : « Albert Turpain, professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers, au brave Cochon, 3 fr. » La semaine prochaine... Mais d'ici là.

Voici la rue Nélaton. La Tour Eiffel...

Cochon regarde Paris.

Tout autour de la Tour, et plus loin, le long de la Seine et plus loin encore, du côté de Neuilly, de Passy, des Champs-Élysées, voici les quartiers riches, les maisons neuves, dont un appartement sur deux est habité. Là, les propriétaires sont affables et compétents, les gérants accommodants et plats et les concierges font des courbettes. Les hôtels particuliers, les grandes avenues tristes, vides, avec leurs coupés, leurs premières automobiles, pareilles à des fiâces, les quartiers confortables et inhabités...

Et tout autour de cette riche capitale, voici ses faubourgs, Belleville, Ménilmontant, Vaugirard, Grenelle et Javel, et plus loin, en contre-bas des fortifications zigzagantes, la zone aux pouilleries déjà lamentables, et plus loin encore, la banlieue surpeuplée, chaque année plus peuplée.

Cochon connaît bien la misère des hommes ; sans doute est-il seul à la connaître, sur ce bateau-pont que lui paraît la Tour Eiffel : ce n'est pas le curé, ni l'officier, ni la dame

à tchapeau à plume, ni le photographe, ni le gardien qui s'en soucient. Ils ne savent point que quelques poignées de gens possèdent ces maisons trop vastes et que pour des milliers de familles aux gosses familiaux, chaque quittance de loyer est un problème, chaque terme une menace, chaque grossesse une chance de plus d'être jetés dehors. Ils ne savent point que Paris tient ses pauvres à distance...

Comment changer tout cela ?

(A suivre.)

L'Humanité

102, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 66

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Paris. — 02-04, 02-21, 02-02, 02-07

De midi à 1 heure : 02-02, 02-07

Tout le nuit : Gylabery 02-07

Chèque postal 200-01 Paris

Publié :

22, rue Bergère, 22, Paris (8^e)

Télégramme : Provence 54-52.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr.

6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr.

1 mois, 3 fr. ; dimanche 13 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

95 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays

occupés la réduction de 10 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 200 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE VII

Le Calvaire

Cochon se décourage. Comment vivre tout d'abord ?

Au restaurant du premier étage, un officier de hussards sous sa capote à col de fourrure, sanglé dans son dolman bleu de ciel à brandebourgs, conte mille choses galantes à une dame aux yeux baissés, dont le tailleur affreusement beige colle au corsage affreusement droit. Cette charmante Parisienne est armée d'un parapluie immense avec la pointe duquel elle dessine des lettres sur la poussière, et surmontée d'un coquin petit chapeau sur lequel est plantée une plume verticale que le vent des hauteurs agite comme le mistral un peuplier. Cochon fait le tour de la plate-forme. Les cavaliers

à monocle et les militaires qui « font un temps de galop » dans les allées du Champ de Mars lui rappellent, il ne sait pourquoi, les fusillades de la Grande Révolution, à ce même endroit. Il regarde par-dessus le parapet. Il a le vertige. Il monte pourtant, il monte...

Au deuxième étage, un curé, long, efflanqué, boutonneux, semble méditer sur la vanité des choses terrestres et sur l'agitation de ces petits êtres et de ces finances qui courent sur le pont d'Iéna, vers le Trocadéro qui est comme un ligre replié et assoupi au moment de bondir. Cochon fait le tour de la plate-forme. Des omnibus à impériale, que traînent deux gros chevaux conduits par un cocher au chapeau de cuir bouilli, des tramways à vapeur sillonnent les voies qui mènent à Vaugirard, sa patrie ! Il regarde par-dessus le parapet. Il n'a le vertige. Il monte pourtant, il monte...

Le voici au dernier étage. Il est seul.

Il faut vivre et faire vivre les deux garçons et la petite fille ; et la femme malade qui geint et s'épouvante des dettes accumulées.

Ce fut là l'ultime défaillance de Cochon. Chaque grande âme a sa nuit de doute, son Jardin des Oliviers. Cochon triompha de lui-même. Un souffle inspiré lui passa d'autant mieux sur la tête qu'il tenait son célèbre feutre à la main. Ses misères personnelles ne comptaient pas ; on vit de peu de chose ; on s'aidera, entre copains ; qu'importe l'argent ?

Il y a Paris, les maisons vides, les maisons surpeuplées, les propriétaires mielleux de ces quartiers-ci, les propriétaires impitoyables de ces quartiers-là, et l'ignorance de tout.

Cochon pense à ce gosse qui lui a crié : « Vive Cochon ! », à ce journaliste, à la foule qui l'acclamait hors du siège de la rue de Danzig et qui l'accompagnait hier de la Fourrière à la rue Mademoiselle.

Oui, il est possible de faire de grandes choses. A nous deux, Paris ! Il est possible de secouer l'apathie de ces hommes politiques, l'indifférence de cette masse amorphe qui peuple les appartements-moyens, démenage lorsque l'augmentation des loyers s'accroît, mais ne pense pas à changer quoi que ce soit à quoi que ce soit...

Quel levier pourrait remuer ce peuple, unir les réprouvés, apitoyer les pitoyables, quelle force serait suffisante pour obliger la société à loger ses parias ? Un seul levier, une seule force : le rire !

Paris, n'oublie pas la leçon de tes

révolutions. Daumier fut pour Louis-Philippe aussi dangereux que Blanqui. Je serai le pitre, le satiriste, l'huruberlu, le ridicule, mais je tirerai au grand jour la misère, et je l'étalerai si comiquement aux yeux de ses autorites que tu riras avec moi, et elle sera si poignante que tes autorites ne pourront le repousser. Je logerai les sans-logis, partout où logent des responsables de l'ordre : dans les maltrés, dans les locaux de police, dans les prisons, dans les casernes à l'Hôtel de Ville, au Sénat. J'agirai sans violence, avec mes amis ; on ne fait pas la révolution à trente contre tous. Je te ferai rire, Paris, mais rire utilement.

Les idées se pressaient en foule dans la tête géniale de Cochon. Rire ! rire !

Lorsqu'il redescend en sifflant l'escalier de la Tour, le curé le regarde avec surprise, le hussard et sa dame ont disparu.

Cochon sifflote, sifflote. Une fanfare c'est banal ; il n'a fait quelque chose de plus cacophonique. Comment s'appelaient donc le mari de madame Chazelles ? Ah oui, Polycarpe... Eh bien, le Raffut de Saint-Polycarpe, hein, ça jette du feu ! Doucet a reçu congé de sa propriétaire ; je veux qu'il invite demain tous les camarades du bâtiment, maçons, plâtriers, charpentiers à monter lui dire un petit bonjour. Les escaliers sont cirés, la concierge est stylée... Bonne idée !

Oui, toute la ville allait rire, avec Cochon, à la seule exception des propriétaires et de M. Meyer, officier de paix.

Et, jusqu'à la guerre, toute la ville allait s'émeuvoir, le programme de

construction d'habitations à bon marché allait s'établir, se précipiter, à cause de Cochon, à cause des idées comiques de Cochon.

Déjà, la noble et bonne Séverine écrivait aux Droits de l'Homme, s'indignait, dénonçait les propriétaires ennemis des familles nombreuses. Déjà, les réactionnaires sentaient le danger : Galli, M. Denais, M. Dausset intervenaient auprès de M. Lépine ; M. Lépine lui-même s'intéressait aux expulsés...

Comme il rentrait chez lui, Cochon rencontra les mêmes gosses qui l'avaient reconnu le matin, mais cette fois l'audace du moins timide fut partagée par tous :

— Vive Cochon, crièrent-ils, vive Cochon !

Cochon riait dans sa moustache.

CHAPITRE VIII

Le Palais des Tuileries

Il s'appelait Husson. Longtemps il avait été maçon ; il s'était marié ; il était heureux ; il avait eu un enfant. Quelle joie ! un gars ! Puis il avait eu un second enfant, puis un troisième... Alors avaient commencé les difficultés. Il avait abandonné le bâtiment ; pour nourrir sa marmaille, il s'était fait marchand de quatre-saisons. En se levant tôt et en travaillant dur, il arrivait à nourrir tout son petit monde. Puis, il avait eu un quatrième enfant, un cinquième. Du coup, quelqu'un s'était fâché : son propriétaire. Il avait fallu déménager. Le propriétaire suivant était si accommodant vraiment que Husson n'avait pas hésité à lui fournir chaque année un locataire de plus. Le propriétaire avait fini par

perdre patience. Lorsque la famille Husson comprit dix personnes ; huit enfants, le marchand des quatre-saisons et sa femme, le propriétaire de la rue Claude-Decaen qui leur avait accordé un logis les menaça d'une expulsion s'ils ne s'en tenaient pas là. C'était son droit, à cet homme. Trois mois plus tard, à cet homme, était enecente. Et lorsque cette grossesse fut visible, M. Vautour signifia aux Husson que le 31 janvier il leur faudrait déguerpir.

— Combien d'enfants ? demandait, le baïa dressé et le tablier bleu roulé autour de la taille la cerbère de l'appartement à louer.

— Heu... disait Madame Husson, plusieurs.

— Pas plus de trois, n'est-ce pas ?

— Heu... un peu plus de trois, si...

— Quatre ? cinq ? six ?

— On aurait dit une vente aux enchères...

— Huit ! Vous vous moquez du monde, ma petite dame !

Et Madame Husson repartait tristement, brillant derrière elle ses trop nombreux petits, et, portant dans les bras le dernier qui avait quinze mois et qui était lourd, elle avançait, le ventre arrondi et disgracieux, honteuse de ce qui aurait dû être sa fierté, maudissant la société, ses propriétaires et ses concierges.

L'après-midi, Husson courait le quartier, la place Daumesnil qui était encore un petit coin de province, l'avenue Daumesnil où passaient, enrubannées et riantes, les voitures de noces dont les joyeux occupants allaient d'jeuner à Nogent ou Joinville, la rue de Montreuil et le faubourg Antoine, et jusqu'à ce petit

d'immeubles infects qui comprenait 318 immeubles, entre la rue de Charenton et la rue de Charenton, 318 immeubles dont 251 avaient été contaminés par la tuberculose et dont certains comptaient une mortalité de 28 pour mille ! Il avait visité les 42 hôtels meublés, où la moyenne des cas mortels ne ressortait qu'à 14,64. Dans tout ce quartier deux habitants sur cent mouraient tuberculeux.

Partout, on l'avait repoussé, lui, sa femme enceinte et ses huit miches.

(A suivre.)

L'Humanité

102, rue Beaumartin, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

HUMANITE Paris 95

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Général, 02-04, 05-06, 06-07, 07-08
De midi à 2 heures : 04-05-06
Toute la nuit : 06-07-08-09
Clique postale 200-01 Paris

Publié par :

102, rue Beaumartin, 102, Paris (2^e)

Téléphone : Prévoché 04-02.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 90 fr.,
6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 25 fr.,
1 mois, 8 fr. (dépense 10 francs).
Etranger : 1 an, 170 fr., 6 mois,
90 fr., 3 mois, 45 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr., 6 mois,
120 fr., 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE VIII

Le Palais des Tuileries

Et Husson voyait avec terreur approcher ce 31 janvier, date à laquelle, irrémédiablement, il lui faudrait partir, avec ses hardes entassées sur une voiture à bras, sans but, sans refuge...

« Les propriétaires, disait à ce sujet le grave M. Georges-Cahen, maître des requêtes au Conseil d'Etat et esprit clair, les propriétaires se sont coalisés pour défendre leurs droits. Leur Chambre syndicale est aujourd'hui puissante et riche, elle a sa police, son bulletin officiel et ses organes officieux, ses protecteurs et ses appuis... La conservation sociale, tel est son programme... Sa propagande sait être habile et discrète : auprès des constructeurs, des entrepreneurs, des organisations ouvrières, auprès de l'administration, elle agit sans

fracas ; elle intervient directement en justice ; elle se ménage l'appui de certains membres du Parlement. » Et le bon M. Cahen ajoutait avec ironie :

« Pour participer plus efficacement à l'action sociale, elle va même jusqu'à réclamer la création d'un ministère de la propriété bâtie, qui assurerait le respect de l'épargne et du travail cristallisé ! »

Que voulez-vous que fissent contre ces gens-là le pauvre marchand des quatre-saisons : sa femme enceinte et ses huit petits ?

Comme Cochon entrât chez lui, toujours effilant et transporté d'enthousiasme à l'idée de ce qu'il avait entrevu du haut de la Tour Eiffel, sa femme l'avertit qu'un brave homme l'attendait depuis une heure.

— Je ne compte plus que sur vous, M. Cochon, lui dit l'homme, j'ai été

rue des Martyrs, au siège du syndicat. On m'a dit que vous ne viendriez que l'après-midi. Je ne peux plus attendre.

— Racontez-moi votre histoire, mon vieux.

Lorsque le pauvre Husson eut terminé, Cochon se fourra dans la bouche une partie de ses grosses moustaches, ce qui était chez lui signe d'attendrissement et de réflexion. Il demeura quelques minutes silencieux. Husson ne pouvait rien contre son propriétaire. Il ne voulait d'ailleurs rien entreprendre en ce sens.

— Ecoutez, dit Cochon. Il faudrait vous construire une petite maison, et vous installer là où vous ne gênez personne.

— Mais je suis marchand des quatre-saisons.

— Nous trouverons le terrain, nous trouverons la maison. Ne vous occupez de rien. Revenez me voir d'ici deux ou trois jours.

La fumée des pipes et des cigarettes emplissait le café. Ils étaient groupés autour du poêle, et ils méditaient. Les verres de vin rouge étaient encore pleins. Le patron de temps à autre criait au garçon :

« Une verte, Emile, et bien tassée, hein, c'est pour un malade ! »

— Il faudrait dresser un plan, dit l'un des conspirateurs. Préparer soigneusement l'affaire, minutier, à la seconde, le travail.

— Oui, dit l'autre, une espèce de rapin qui ressemblait au poète Jehan Rictus, avec sa grande barbe,

ses yeux vagues, ses cheveux longs et son feutre rejeté en arrière. Oui, et choisir un terrain et une heure favorables.

— De très bonne heure, le matin, dit celui qui semblait le chef.

— Il fera frisquet, mes agneaux, murmura un petit râblé qui portait une casquette enfoucie sur les yeux et un cache-nez noir et blanc.

— La paix, dit le chef ! Le devoir avant tout. Soyons prêts à répéter la cérémonie demain. Et n'oubliez pas que le 31 janvier, nous devons réussir notre coup — ou mourir déshonorés !

— Bon dieu ! comme tu y vas, Cochon.

— Et le terrain ? demanda le type qui ressemblait à un poète de Montmartre.

Cochon dit avec sérénité quelques mots ; les autres se regardèrent, puis éclatèrent d'un tel rire que le garçon Emile accourut épouvanté.

Trente-et-un janvier 1912. Six heures quinze. Dans la brume et le froid, une troupe s'avance sur le quai du Louvre.

— Treize minutes, dit le rapin.

— Oui, dit Cochon, si nous avons la chance que les agents ne soient pas avertis tout de suite, le coup peut réussir.

— Il réussira ! dit le petit râblé.

— Allons, la mère, lit un jeune maigriot qui tirait la voiture à bras, du courage !

Madame Husson marchait en souriant, malgré sa fatigue. Mais les petits grelottaient. Et les quatre ouvriers charpentiers qui conduisaient

la marche, gardaient les mains dans les poches de leurs pantalons de velours.

On prit l'avenue qui aujourd'hui porte le nom de l'illustre auteur du *Clairon*, nous ayons nommé le poète qui réconcilia le sabre et le mirilton : Paul Déroutede.

Les Tuileries, derrière les grilles, au bout de l'allée centrale, frissonnaient de tous leurs arbres dépouillés. Les statues de pierre donnaient froid dans le dos à regarder, tant elles étaient nues, les pauvres, par un tel matin d'hiver.

— Gauche ! dit Cochon.

La voiture monta sur le trottoir, s'engagea dans la grande allée des Tuileries. Aucun agent à l'horizon...

— Halte ! dit Cochon. Et au travail...

Les deux bras de la voiture touchèrent terre. Les quatre charpentiers saisirent des pièces numérotées, d'énormes carrés de plâtre, des morceaux de bois, des poutres.

— Ici, dit Cochon. Un... deux...

Et c'est ainsi que commença de s'élever dans l'allée centrale des Tuileries, une maison démontable.

Pendant plusieurs jours, Cochon et ses amis conspirateurs, dans un terrain vague prêt par une âme charitable, avaient répété la manœuvre. Ils étaient parvenus, la veille, à battre leur record de vitesse : la maison complètement montée en treize minutes.

Mais sept minutes après l'arrivée sur les lieux choisis par Cochon pour y emménager la famille Husson, on vit apparaître dans la demi-obscurité du petit jour, l'officier de paix du premier arrondissement,

avec son inspecteur principal et plusieurs agents.

Quel dommage ! On était justement en train de monter le poêle.

— Et, expliqua Cochon à l'inspecteur Larcher, le poète, je ne sais pas si vous le remarquez, monsieur, est-ce qui manque le plus à ces pauvres gens.

— Dans ce cas, dit l'officier de paix, conduisez-les, Larcher, auprès d'un bon feu et faites-leur boire quelque chose de chaud.

Il ajouta entre ses dents : — Ces pauvres miches en ont grand besoin.

— Vous n'êtes pas propriétaire, n'est-ce pas, monsieur l'officier de paix ? demanda Cochon.

— Ma foi non, répondit celui-ci. Pourquoi ?

— Oh, pour rien. J'en étais sûr, voilà tout...

Mais lorsque Husson et l'ami qui l'aidait arrivèrent, avec la voiture à bras qui contenait les meubles, sur l'emplacement où il se réjouissait à l'avance de trouver sa maison installée... et sa cheminée fumante... et dans un quartier élégant et des mieux fréquentés... il se crut victime d'une illusion d'optique. Sa femme avait disparu.

— Pardon, demanda-t-il à un agent, pardon, monsieur l'agent, je cherche ma maison et ma femme. Les avez-vous ?

— Que vous vous foutez de moi, dit l'agent, et que je vous prie de passer votre chemin.

Husson s'arrêta sur le bord du trot-

toir. Puis il appela, avec ses mains en porte-voix :

— Cochon ! Cochon !

— Tu ne crois pas qu'ils auront forcé la grille et qu'ils auront monté la petite maison au bord du bassin. C'aurait été plus amusant, pour les enfants, à cause des poissons rouges.

— Oui, dit Husson, et puis la nuit, les gosses se seraient flanqués dans la flotte. Non, je te dis que c'était là, Cochon m'avait dit : « Ou voulez-vous que je vous construisse votre maison, mon ami ? » J'avais dit : ici.

(A suivre.)

L'Humanité

302, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
Humanité Paris 88

TELEPHONE :
Rédaction et Administration :
Océan. 88-89, 88-88, 88-88, 88-87
De minuit à 1 heure : Océ. 88-88
Toute la nuit : Gutenberg 88-87
Chèque postal 888-81 Paris

PUBLICITÉ :
22, rue Bergère, 22, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 88-83...

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr.;
6 mois, 18 fr.; 3 mois, 10 fr.;
1 mois, 3 fr. 50 dimanche 10 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr.; 6 mois,
85 fr.; 3 mois, 45 fr. (pour les pays
soumettant la rédaction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr.; 6 mois,
120 fr.; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE VIII

Le Palais des Tuileries

— Pourquoi pas-là-bas ?

— Non, il y a trop de statues. Tandis qu'ici, on a juste devant soi l'Alsacienne de « Quand même ». Je ne te dis pas que ce soit artistique, mais ça peut dégoûter mes fils des femmes patriotes et de la guerre à la fois, vu que le soldat n'en mène pas large, et que l'Alsacienne a un de ces petits airs de vouloir porter la culotte dans son ménage qui ne vous donne pas envie de la reconquérir, pas vrai ?

— Tu rêves, lui dit l'ami, tu rêves ou l'as le bégain ?

Alors, Husson cria de nouveau :

— Cochon ! Cochon !

— Puisque vous y tenez absolument, à aller au poste, dit l'agent, et que par dessus le marché vous injuriez la police en ma personne, je

vais vous apprendre comment je me nomme, mon gaillard.

C'est ainsi qu'Husson retrouva au poste sa maison, sa femme, ses huit enfants, ses emménageurs et Cochon. Une foule nombreuse, malgré l'heure matinale, avait tenté une manifestation. Les boutonnières s'ornaient d'un ruban rouge auquel était suspendue la cloche de bois syndicale. M. Millet, officier de paix, avait apaisé cette bonne foule parisienne, et tout le monde avait envahi le poste. Husson pleurait. Cochon le consolait de son mieux.

— Sache, mon ami, que le résultat que nous poursuivions est obtenu. Te voici au chaud, à l'abri. Et je veux que la police parisienne vous flanque dehors, la femme, les moutards et toi... Quel scandale ! Tu aurais été plus à l'aise aux Tuileries, je le re-

connais volontiers. Mais un poste de police est également un endroit confortable. Et si quelque contravention pousse un agent de la paix à vous conduire au poste, la petite voiture et toi, du même coup, vous serez rendus à la maison...

A ce moment arrivèrent le député Aubriot et le conseiller Morin, en taxi-auto.

— Victoire, mes amis ! disent-ils d'une même voix. Au numéro 37 de la rue des Marguelles, nous avons trouvé un local pour la famille Husson.

Le député Aubriot et le conseiller Morin n'avaient pas, à proprement parler, trouvé un « local », mais un terrain sur lequel bâtir une maison d'habitation.

Ce terrain appartenait à un rival d'Inaudi, un calculateur émérite qui portait le nom richissime de Diamandi.

M. Diamandi était fort bel homme : ses cheveux frisés étaient parés par une raie impeccable qui lui coupait le front, ses yeux brillent comme des pierres précieuses, ses moustaches étaient longues et se firebouchonnaient de part et d'autre de son nez sensuel en point d'interrogation couché. M. Diamandi avait l'allure conquérante que l'on prête aux héros un peu « gommeux » de M. Marcell Prévost, de M. Maurice Donnay, et autres académiciens pornographes et mussoliniphiles. Il portait généralement un melon à grands bords et un pardessus à col de ve-lours.

Les opérateurs de cinéma, ayant appris l'existence d'un calculateur à la fois propriétaire et philanthrope voulurent léguer à la postérité les traits et le sourire engageant de ce curieux et élégant animal. M. Diamandi se campa devant l'appareil, salua l'objectif, prononça quelques mots prématurés (puisque le cinéma sonore ne fut inventé que vingt ans plus tard) caressa sa coquille moustachée...

J'ai vu ce spectacle, au cours d'un film « d'actualités d'avant-guerre ». Noble M. Diamandi ! Si vous êtes encore de ce monde, j'ose croire que vous avez fait couper votre moustache et les bords de votre melon ; je crois aussi que l'âge a éteint le feu de vos prunelles orientales... Mais soyez béni quand même, cher M. Diamandi, pour la drôle de gueule que vous aviez voici vingt ans !

Sur le terrain de M. Diamandi, les charpentiers-virtuoseurs édifièrent la maison démontable. Cela demanda, li faut le dire, plus de treize minutes, mais aussi, nul officier de paix ne pouvait troubler la fête.

Lorsque la maison fut montée, lorsque de la cheminée monta le filet de fumée, lorsque les volets furent fixés aux fenêtres, lorsque les gosses furent couchés et Madame Husson, toute rompue de fatigue, couchée à son tour, le marchand des quatre-saisons dit au propriétaire-philanthrope-mais-calculateur :

— Merci, M. Diamandi.

Et serrant contre son cœur le secrétaire de l'Union Syndicale, il s'écria :

— Merci surtout à toi, Cochon !

Et le soir, on dina de bon appétit, déménageurs, charpentiers, Cochon et syndicalistes, non que de cette affaire le moindre bénéfice ait été tiré, mais Doucet, le secrétaire de la XV^e section, qui avait appelé tous les gars de la bâtisse à lui rendre visite « en costume de travail », payait une tournée générale.

En effet, tant et tant de maçons, de peintres, de couvreurs plus ou moins couverts de plâtre et de poussière étaient venus rendre à Doucet une aimable visite que les beaux escaliers cirés de sa propriétaire étaient devenus escaliers de chantier de construction : la concierge à qui les camarades demandaient poliment, à raison d'une fois par quart d'heure :

— Monsieur Doucet, je vous prie, Madame ? avait fini par accrocher une pancarte à sa porte : « La concierge revient de suite » et par se réfugier dans un coin obscur de sa loge... Au bout de deux jours de ce manège, la propriétaire de Doucet avait fait d'honorables propositions de paix ; elle reconnaissait ses torts, abandonnait le terme échu et, à titre d'indemnité, versait entre les mains de Doucet un beau billet de cinquante francs.

— Encore un verre, Cochon ?

CHAPITRE IX

Le putsch Cochon

Cochon recevait des lettres, des cartes-postales. Le 20 mars 1912, il reçut un télégramme :

« Sommes dehors avec cinq enfants. Vous supplie me venir en aide. Mme Leguen, 11, rue de Meaux. »

En ce temps-là, les chauffeurs de taxi s'étaient tous mis en grève. C'était leur droit. Cinquante d'entre eux, n'ayant rien de plus urgent à faire, accompagnèrent Cochon rue de Meaux.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITE »
chez le même marchand

L'Humanité

106, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 96

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Gutenb. 25-24, 25-25, 25-26, 25-27

De minuit à 1 heure : Gut. 25-28

Toute la nuit : Gutenberg 25-27

Chèque postal 206-61 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 20 fr. ;

6 mois, 12 fr. ; 3 mois, 7 fr. ;

1 mois, 2 fr. ; dimanche 15 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

90 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE IX

Le putsch Cochon

Les meubles étaient dehors. Leguen, peintre en bâtiment, était demeuré deux mois sans travail, à cause du temps affreux que subissait Paris. Le fils aîné, apprenti imprimeur s'était pris le pied dans un engrenage. Le terme de janvier n'avait pu être payé. Terme d'avance ! Cependant, le propriétaire prit un arrêté d'expulsion. Après le fils aîné, il y avait encore trois mioches.

Le secrétaire de la section de Limoges, Vedrenne, se mit dans les brançards. On se forma en cortège, et par la rue de la Grange-aux-Belles, la rue de Lancry, le boulevard de Sébastopol, on atteignit le boulevard du Palais...

À ce moment quelques amis se détachèrent du cortège. L'un d'eux s'adressa au sergent de ville qui mon-

trait la garde à droite de la porte de la préfecture. Il lui demanda l'heure, puis le chemin du boulevard des Italiens : l'agent expliquait posément, avec de larges gestes, la route à suivre...

Deux autres camarades occupaient de leurs infortunes le second agent, celui qui siége à gauche de la porte.

Une voiture à bras chargée de meubles, une seconde voiture à bras. La statue de Théophraste Renaudot les regarde venir avec indifférence. Soudain la surprise manque faire se dresser sur sa chaise Théophraste Renaudot, inventeur de la presse française, qui pourtant n'a pas songé à quitter son siège depuis que les journaux indépendants et désintéressés recommandent les emprunts tsaristes, et que M. Raymond Recouly, connu à la police de Saint-Petersbourg sous le nom de Ratmir, publie dans le « Temps » des articles que

rédige pour lui la police politique, l'Okhrana.

C'est que les deux voitures à bras ont pris le mors aux dents, si j'ose employer cette expression qui risque d'offenser M. Vedrenne, secrétaire de la section de Limoges ; par un savant virage, elles ont abordé le trottoir ; elles se sont engouffrées sous la voûte, elles sont entrées dans la cour de la préfecture...

L'alarme est donnée. Trop tard : les meubles déjà s'entassent sur le gravier. Cent agents arrêtent Vedrenne ; cent autres arrêtent Cochon.

— Encore vous ! dit M. Lépine.

— Permettez-moi, monsieur le préfet, de vous présenter la famille Leguen, dont vous voici chargé.

— Quatre enfants, dit Leguen. Monsieur le préfet, qu'allons-nous devenir ?

M. Lépine n'était pas un mauvais homme. On peut être préfet de police sans pour cela décerner des coupes-fils au premier escroc venu, passer ses nuits à l'Empire et soulever la population contre le gouvernement qu'on est sensé servir. Au surplus, M. Lépine était bien empêché de manquer de cœur : quel scandale dans Paris, demain (un Paris où subsistaient encore une certaine presse libre, un certain nombre d'esprits clairs) quel scandale si ces meubles et ces gens étaient jetés hors de la Préfecture ! Cochon n'attendait que cela, sans aucun doute.

Cochon, qui suivait les pensées de Lépine, riait dans sa moustache. Il savait bien que le Préfet ne pouvait pas expulser une seconde fois ces malheureux.

Lépine appela M. Yves Durand, chef de son cabinet, et M. Vassel directeur du matériel, et il conféra devant Cochon avec ses fonctionnaires.

— Vous le voyez : nous allons installer vos protégés dans une salle de garde de la caserne de la Cité ; c'est une pièce très vaste...

— Une écurie, M. le Préfet !

— Une ancienne écurie, oui ; elle sera divisée en trois petits logements meublés chacun d'un lit de camp, d'une table, de bangs, et je ferai ajouter une petite toilette. Êtes-vous satisfait ?

— C'est-à-dire, Monsieur le Préfet, que je me permettrai de vous présenter demain une famille non moins intéressante que la famille Le Guén ; ce sont...

— Monsieur Cochon, vous dépassez les bornes !

— Ne savez-vous pas, Monsieur le Préfet, que ce ne sont pas deux familles qu'angoisse la question des loyers, mais des milliers de pauvres gens ! Tenez, je vous conseille, Monsieur le Préfet, de faire aménager la caserne du Château-d'Eau, pour y recevoir les sans-logis. Au petit terme prochain, je compte en effet vous amener deux cents familles nombreuses (1).

Toujours est-il que les Leguen étaient logés. Somptueusement logés. Dans les box où autrefois dormaient les chevaux de la garde, on avait installé des lits de fer, des lits militaires ; c'était ce que Lépine appelait « une vaste pièce ».

(1) Historique.

CHAPITRE X

Histoire d'un lion, d'un boa et de Cochon

M. Léon Gandillot était « le célèbre auteur des Femmes collantes. Les Femmes collantes étaient un vau deville « impayable ». Remarquez bien que ce n'est pas là un jugement que je sois à même de justifier : je n'ai jamais vu les Femmes collantes.

M. Léon Gandillot, que tout un chacun appelait « aimable auteur dramatique », habitait depuis sept ou huit ans, 54, rue de Rome, un appartement au rez-de-chaussée d'un bel immeuble dont le jardin donnait sur la voie du chemin de fer de l'Ouest. Tant de fidélité n'évita pas à M. Gandillot d'être menacé par son propriétaire d'une augmentation de loyer de quatre cents francs (en monnaie d'aujourd'hui cela ferait deux mille francs d'augmentation) ! M. Gandillot, vaudevilliste, avait aussitôt fait empaqueter son mobilier, convoqué une voiture de déménagement. Le concierge s'était opposé à l'enlèvement des meubles, et, le 17 mars, rapportait au journaliste de la Patrie qui l'interrogeait : M. Gandillot a écrit alors au gérant qu'habitait ici depuis de longues années, il lui avait versé assez d'argent, d'autres choses encore qui ne sont pas conformes aux usages.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
« L'HUMANITE »
chez le même marchand

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueilli par Casimir LECOMTE

CHAPITRE X

Histoire d'un lion, d'un boa et de Cochon

Je ne voudrais en rien heurter les concierges en général, ni le mien en particulier, qui chaque matin me salue, d'un « Bonjour, Monsieur Wurmser » si cordial (car il ignore, le brave homme, que j'ai pris le pseudonyme de Lecomte, alla de n'être reconnu de personne). Mais enfin, c'est un fait que la corporation des concierges est d'un traditionalisme décourageant et si manque trop souvent d'allant révolutionnaire : a-t-on idée, par exemple, de « se conformer aux usages » et d'exiger que chacun s'y conforme, lorsque les usages consistent à accepter sans mot dire l'arbitraire du propriétaire ?

— « Vous connaissez la suite, dit sans encore à l'envoyé de la Patrie le concierge traditionaliste. M. Gan-

dillot a convoqué M. Cochon, lequel est allé prendre par la main la famille Niaux, composée du père, de la mère et de cinq enfants, pour l'installer dans le rez-de-chaussée de notre localité. Je ne vois pas très bien le but que poursuit M. Gandillot...

En effet, l'aide des pauvres « n'est pas conforme aux usages ». Mais plus révoltant que ce mouvement de mauvaise humeur est encore, l'apitôtement farfute du bonhomme.

— Vous n'avez pas dû voir d'un bon œil l'installation de la famille Niaux ?

— Pourquoi, Monsieur, pourquoi ? Il est certain qu'une pareille histoire va contrarier toute la maison qui est très bien habitée. Mais les Niaux sont dignes d'intérêt. Le père est dans un mauvais état de santé, et un séjour à l'hôpital lui serait sans doute des plus profitables. (A Allons, M. Niaux un bon mouvement, fichez

donc le camp à l'hôpital ! »
— Quelle décision, demande encore l'enfant de la Patrie le propriétaire a-t-il prise ?

— Il est allé trouver la famille Niaux, répond le concierge qui a des lettres, et lui a tenu, sans acrimonie, ce langage: (On s'attend à: « Hé bonjour, Monsieur du Corbeau ! ») « Je pourrais vous faire expulser puisque M. Gandillot devait habiter ici bourgeoisement (tandis que les Niaux habitaient là « prolétariennement », vous comprenez !) mais mon intention n'est pas de vous bouculer. Cherchez, tâchez de trouver ailleurs que chez moi quelque chose qui vous convienne. Nous aviserons ensuite...

C'était tout avisé : le lendemain, la famille Roulinat, composée du papa Roulinat, de la maman Roulinat et de huit petits Roulinat, et expulsés du logement qu'elle occupait route d'Asnières à Clichy emménageait rue de Rome, où elle recevait un bien meilleur accueil de la famille Niaux que de la concierge. Le salon aux lambris dorés et aux grandes glaces de Venise fut transformé en chambre à coucher ; la chambre à coucher fut transformée en dortoir ; tous les miroirs eurent classe « dans la salle à manger autour d'une table de fortune, devant un feu dont Gandillot fournait le charbon.

— Nous n'occupons pas, comme vous le voyez, toutes les pièces de l'appartement, dit M. Niaux aux journalistes et on peut encore loger ici une famille au moins.

Le propriétaire ne pipait mot. Le concierge déclarait ne pas même connaître le nom de ces Roulinat...

Cependant, elle avait tenté de s'opposer à l'entrée de leurs meubles. Cochon et les déménageurs de la Cloche de Bois avaient déposé les lits sur le trottoir ; la foule s'était amassée ; la police était intervenue ; le propriétaire, bon gré, mal gré, avait donné ordre à la concierge de ne point s'opposer à cet emménagement ; M. Gandillot avait jusqu'au 15 avril la libre disposition de son appartement.

Le journaliste de la Patrie nous a laissé de ce concierge un portrait inoubliable : « cet homme irrité nous reçut, ceint du tablier traditionnel, les cheveux broussailloux, la casquette en bataille, l'œil étincelant, appuyé sur son balai comme à la hampe d'une hallebarde. Le brave homme clame son indignation et se colère :

— C'est une abomination de faire des choses comme celle-là dans une maison qui se respecte ! »

Une abomination... Une abomination d'autant plus abominable que le localité récalcitrant, Gandillot, s'était mis en tête de recevoir dans l'appartement qui était encore le sien, M. Cochon et ses amis du syndicat des locaux. Dans l'Humanité du lendemain, « dessins et texte » sont de H. P. Gaillard, qui joue à la discrétion de la Pipelette.

« Ah ! il fallait voir la malheureuse effondrée dans un coin de sa luxueuse loge, et l'œil terrible qu'elle dirigeait par instants vers les visiteurs inattendus. C'était d'un comique, mais d'un comique ! »

La manifestation témoignait du

plus vif attachement aux lois et aux pures traditions de notre pays. Aussi l'appartement était-il décoré de drapeaux tricolores et d'inscriptions : « Honneur à la magistrature assise », « Honneur à la magistrature debout », « Vive la justice ». Solennellement, on accrocha une longue bande d'étoffe tricolore de douze mètres de long à la grille qui domine le chemin de fer de l'Ouest-Etat : « Respect aux lois ».

Chaque matin, les banlieusards penchaient la tête par la portière pour relire ce texte instructif !

Le propriétaire prenait patience : les locataires qu'on lui imposait ne demeureraient là que trois semaines. Gandillot avait été charitable.

Il lui restait à se venger du Vautour.

« Mon cher ami, écrivait le 21 mars à Cochon le vaudevilliste impitoyable mon cher ami, tout va de mieux en mieux : les concierges terrorisés, ont fait amende honorable et laisseront passer désormais les secours à nos amis. Revers de la médaille : de toutes parts, on me demande de l'argent et de beaucoup d'endroits on me demande votre adresse. Félix Pollin vient de m'écrire qu'il envoie des victuailles : c'est un brave homme. Je reçois une lettre d'un dompteur gêné qui me demande assistance (rigoureusement vrai) ! Je lui propose comme abri pour ses animaux mon jardin. Donc, il est possible qu'à partir de demain ou après-demain, il se présente 54, rue de Rome cinq lions, deux ours et un boa. Je crains pour la raison des concierges. J'ai

avisé le gérant. Si les journaux venaient à connaître le fait, je suis désolé de ne pouvoir fixer l'heure exacte de l'arrivée de nos nouveaux hôtes et par conséquent d'être la cause du dérangement inutile de personnes dont d'autres spectacles peuvent réclamer l'attention.

D'autre part, je ne vois pas le moindre inconvénient à ce que la circulation soit momentanément interrompue dans la rue étant donné qu'il y a précisément en face de ma maison un arrêt obligatoire des autobus auquel négligent de se conformer généralement les conducteurs de ces intéressants véhicules ».

« Rétablissons les faits, que cette lettre, publiée par le Petit Parisien le 22 mars 1932, déforme quelque peu.

Et tout d'abord, nul dompteur gêné n'avait demandé à Gandillot son aide, son assistance, le gîte et le couvert.

Au contraire, Gandillot et Cochon avaient eu le plus grand mal à découvrir, (dans les fossés des fortifications, je crois) le pauvre homme de dompteur qui, en proie à la misère la plus noire voulait bien se prêter à ce vaudeville-bouffe.

Ce dompteur ne possédait pas cinq lions, deux ours et un boa. Il ne conservait de l'heureux temps où, en effet, il avait conduit à travers les cirques du monde cette imposante ménagerie, qu'un serpent nancé aux milles, et quasi agonisant, et un vieux lion sans dents ni griffes, rhumatisants et décharnés. Les autres lions et les deux ours avaient si le sort le plus flatteur : les seuls pieds

de nos plus charmantes demi-mondaines s'appuyaient sur eux, chaque matin, sur eux que des artistes délicats avaient transformés en descente de lits.

Rectifications encore : il était inexact que Gandillot éprouvât la moindre crainte quant à la raison de ses concierges. Au contraire. Au contraire, plus féroce que le lion et le boa ensemble, il souhaitait que cette raison sombrât dans des cauchemars incessants de forêts vierges et de fauves déchaînés.

(A suivre.)

Aujourd'hui à 15 heures hommage à Baudin tombé pour la liberté

Peuple du Faubourg Saint-Antoine. Aujourd'hui 1^{er} décembre, à 15 heures, des délégations des organisations adhérentes au Front populaire déposeront des fleurs au pied de la statue de Baudin, représentant du peuple tombé le 2 décembre 1851 sous les balles des fossoyeurs de la République.

Rassemblement au pied de la statue, carrefour Ledru-Rollin (12^e).
Ni cortège ni discours ni drapeaux.

De retour d'Ethiopie

Mardi 3 décembre à 20 h. 45, salle du Petit Journal, 10, rue Cadet, le Capitaine Dumont et le major Neil Hunter, délégués en Ethiopie par le Comité mondial contre la guerre et le fascisme rendront compte de leur mandat.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Césaire LECOMTE

CHAPITRE X Histoire d'un lion, d'un boa et de Cochon

Quant à « l'heure exacte » de l'arrivée de ces hôtes, Gandillot rusait : à l'heure où parut sa lettre, lion et boa étaient déjà installés dans l'appartement. Le boa était dans l'entrée, de façon à ce que le visiteur soit tout de suite qu'il n'entrât pas dans un appartement banal ; le lion était dans le salon, seul lieu digne, disait Cochon, du roi des animaux. Les enfants Niaux, les enfants Roulinat, les enfants d'une troisième famille recueillie et dont j'ai oublié le nom, étaient transportés de joie ; ils habitaient le Jardin des Plantes ! Chaque matin, le lion — ai-je dit qu'il habilitait une cage et que c'était cette cage qu'on avait introduite dans le salon, par la fenêtre qui, justement, donnait sur la rue ? — le lion bail-

lait d'ennui. Le lion, disait encore Cochon, est un animal qui ne saurait se passer de grand air. « Consultez le Larousse, me disait-il à moi-même, et vous verrez que le fait est exact. » Les Niaux, les Roulinat, les colocataires des Roulinat et des Niaux, et Cochon, locatirissime, sortaient donc le lion tous les matins, de bonne heure ; ils traînaient sa cage dans le jardin ; le lion était content ; les enfants aussi.

Les voisins et les concierges ne partageaient pas cette joie. C'est que le lion,

« L'œil pensif et suivant dans nos sales brouillards
Des cocottiers absents les fantômes épars ».

avait longtemps crié misère ; à présent que Félix Poite le nourrissait d'abondance, le lion criait sa joie. Le malheur était qu'il la criait dans

son langage de lion, c'est-à-dire au moyen d'épouvantables rugissements et que c'était surtout la nuit que sa joie demandait à éclater. Les petits Niaux et les petits Roulinat baillaient des mains ; Niaux ordonnait :

— Assez, Pipelet... couché !

Car on avait baptisé Pipelet l'insolent roi du désert. Mais les voisins suraiglaient dans leurs lits et les concierges étouffaient de rage.

Le boa était d'un naturel plus tranquille. Mais le bruit courait de temps à autre qu'il s'était évadé de sa cage. Roulinat allait poliment demander au ménage Cerbère :

— Vous n'avez pas vu passer le boa ? Nous ne savons plus ce qu'il est devenu.

Les gardiens avaient beau n'en rien croire, ils n'étaient pas rassurés.

Gandillot était vengé.

La grande fête donnée en l'honneur du lion, du boa et des trois familles nombreuses fut des plus réussies. Il y avait là de bons bourgeois, des ouvriers, des sans travail, des rapins, des étudiants du Quartier Latin ; il y avait aussi, masqué tragique et sourire employé, l'auteur de la Chanson du 17, qui comme tant d'autres devait chanter la guerre après avoir chanté la révolte, et comme tant d'autres, retourner, la guerre finie, à la révolte et à la chanson ; Monishua, Montéhus avait chanté et quélé pour les Niaux, pour les Roulinat, pour le lion, le dompteur et le boa. Il est remarquable, disait Gas-

sier dans l'Humanité, qu'un grand nombre de bourgeois aient participé à ce meeting joyeux, ayant arboré au revers du pardessus la petite cloche de bois, insigne du syndicat des locataires. Et tandis que les camarades qu'étaient sous le porche, clamant « Contre les vautours, pour les familles nombreuses ! » chacun y alla qui de ses gros sous, qui de sa pièce blanche, apportant ainsi un peu de confort aux malheureuses victimes du Rapace.

C'est qu'en vérité, Cochon s'en prenait aux lois et à la justice du régime se gardait bien de distinguer entre locataires. La lutte qu'il menait contre la Propriété bâtie, il la menait sans sectarisme, sans déviation gauchiste, sans écarter de l'action ceux que cette action devait servir. Il faisait appel, non à des sentiments révolutionnaires : « On ne fait pas la révolution à trente ! » disait-il de sa petite troupe, mais à la solidarité de certains opprimés : les locataires, à quelque classe qu'ils appartenaient. Front populaire ! aurait-il dit... si le terme avait été inventé.

« Aussi bien la foule bigarrée était-elle toujours à ses côtés. » Chaque Parisien, devant la misère des plus lamentables victimes des propriétaires, reportait sur tous les propriétaires la haine que lui inspiraient les pratiques de son propriétaire. A lui, Nous cristallisations des sentiments obscurs... »

C'est pourquoi Cochon était si populaire. A la Mi-Corème, il eut les honneurs du char. Un des plus beaux chars du cortège, « le char de la Cloche de bois », tiré par grande che-

vaux, représentait une « maison de laie, par les fenêtres de laquelle, durant tout le cortège des jeunes gens qui s'agitaient pour se persuader « qu'elle était bien bonne », se passaient des meubles et des ustensiles de cuisine ou de toilette. Une cloche de bois s'agitait, énorme, au-dessus de la tête d'un mannequin gigantesque, figurant la concierge classique et endormie. Une voiture à bras chargée d'objets hétéroclites suivait le char que l'on bombardait de confettis. Le grand sac : dix centimes. Pour les enfants, on vendait dans les boutiques de petits sachets de tarlatane.

Vous êtes trop jeunes pour vous rappeler cela, bien sûr !

L'arrêté d'expulsion fut pris sans peine ; le dompteur vendit son lion et son boa ; les Niaux, qui n'avaient pas espéré vivre à jamais rue de Rome, ni même jusqu'au 15 avril, avaient cherché et trouvé un logement. Les Roulinat avaient eu la même chance, mais ils ne devaient pas tarder, chargés d'enfants comme ils l'étaient, à être de nouveau expulsés : nous les retrouverons dans l'un des plus hideux monuments de la Troisième République.

Cochon avait rempli son rôle, une fois de plus.

CHAPITRE XI
La conspiration déjouée

Dans Vaugirard-Grenelle (c'était un journal, et non un autobus) on pouvait lire le 31 mars 1912 l'entre-tête suivant :

Jaydi, M. Cochon a démanté de la rue Mademoiselle, et mis son ma-

bilier au garde-meuble, aucun propriétaire n'ayant voulu imiter le geste de M. Bastier, qui avait comme on le sait, gracieusement mis à sa disposition un appartement jusqu'au 27 mars.

Le même jour, M. Colmeau, « dont le seul souci, dit le Matin, est de rester, en sa qualité d'avocat-conseil, dans la stricte légalité, avait dû quitter son propre logis, chassé par un propriétaire inexorable qui lui reprochait son amitié pour Cochon.

Madame Chazelles reçut ce matin-là quinze lettres d'affectueuses félicitations, signées par seize propriétaires.

Deux d'entre eux avaient signé la même lettre, étant propriétaires indivis d'un seul immeuble, sis 173, rue Lecourbe, MM. Schenneberg et Wernert.

MM. Schenneberg et Wernert, exerçaient honorablement la profession de démolisseurs, c'est-à-dire que loin de prêter leur matériel aux anti-propriétaires du Syndicat, ils transportaient dans de belles tapissières traînées par de forts chevaux blancs, les meubles des gens dignes et bien payants.

C'était l'un des deux qui s'occupait de la gérance de l'immeuble. Peut-être Schenneberg, peut-être Wernert. C'était Wernert (ou Schenneberg) qui avait signifié son congé à Favocat Colmeau. C'était Schenneberg (ou Wernert) qui, ayant pris sur M. Tissier, employé de banque modeste et célibataire, les renseignements les plus détaillés, avait consenti à ce petit bourgeois modeste

et timide une location d'un prix à peine plus élevé que celui payé par Colmeau.

Parce que, n'est-ce pas, défendre les intérêts moraux de la corporation, c'est bien.

Mais y gagner un petit quelque chose, c'est mieux !

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITÉ »
chez le même marchand

l'Humanité

120, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 66

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg. 22-24, 25-27, 28-30, 31-33
De minuit à 1 heure : Gutenberg. 22-27
Toute la nuit : Gutenberg. 22-27
Chèques postaux 506-61 Paris

Publié par :

25, rue Serpente, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Prévoce 94-92.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 60 fr. ;
6 mois, 35 fr. ; 3 mois, 20 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 19 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
90 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour l'étranger,
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Gaston LECOMTE

CHAPITRE XI

La conspiration déjouée

M. Tissier avait fait peu à peu transporter ses meubles rue Lecourbe. La concierge ne tarissait pas d'anges sur le compte de son futur locataire, M. Schenneberg et Werner étaient forts du devoir accompli...

Le 31 mars 1934, M. Tissier, accompagné de M. Cochon, suivi d'une foule de braves gens porteurs de la petite clochette symbolique et précédé de ses cidrons et de ses latrines qui constituaient l'essentiel de la fanfare syndicale, se *Raffut de Saint-Polycarpe* sur le compte duquel nous aurons le plaisir de revenir bientôt. M. Tissier, donc, perdit de la Maison des Syndicats du XV.

Devant le poste de police de la mairie, les agents sortis en toute hâte furent salués des deux airs préférés

de la fanfare : « la casquette » et la « Cochonnette ».

Lorsque le cortège se présenta devant le 173 de la rue Lecourbe, un barrage lui en interdit l'entrée.

— Tiens, dit Cochon, M. Meyer ! Comment va ?

— Que venez-vous faire ici ? demanda M. Meyer. Vous ne passerez pas !

— Êtes-vous joueur, M. Meyer ?

— Quoi ?

— Si vous êtes joueur, nous ferons un pari : je vous parie une automobile Charron contre une aile de propriétaire que je passerai...

— Rébellion ?

— ...et que vous me laisserez passer !

Pendant ce temps, M. Tissier, employé de banque modeste mais dussé rédacteur à la *Guerra Sociale*, avait avec le propriétaire une conversation dont le *Matin* dit qu'elle fut « des plus animées ».

— C'est indigné, disait le propriétaire, on ne trompe pas ainsi la confiance d'un bonnet homme.

— Vous m'avez fait attendre devant ma porte, répondait Tissier, et c'est là un manque d'égards que ma dignité ne saurait tolérer. Je vois qu'il me sera impossible de vivre en paix, dans l'appartement que je vous ai loué et que je comptais partager avec la famille Cochon. Aussi est-ce bien volontiers que je renonce à l'habiter.

— Ah, voilà qui est parfait !

— Ennemi des scènes, je me retire.

— Allons, allons, je savais bien que nous finirions par nous entendre.

— En souvenir de ma courte visite, je vous laisse...

— Oh, je vous en prie !

— Je vous laisse Cochon, qui sera, je vous l'affirme, le plus sage et le plus agréable des locataires.

M. Meyer avait accepté le pari de M. Cochon. M. Tissier les rejoignit l'un et l'autre.

— C'est moi qui suis Tissier, bourgeois de ce troupeau. Voici mon engagement de location, en règle comme vous le pouvez constater...

— Mais ces gens ?

— Ce sont, fit Tissier d'un geste large qui englobait toute la rue Lecourbe, où les foules trépidantes de loin entraînait la circulation, ce sont mes invités ; nous allons pendre la Stramillère.

M. Meyer avait perdu son pari. Le *Raffut de Saint-Polycarpe* sous la charge : l'escalier fut envahi ; le concierge murmura :

— Mais vos meubles, M. Tissier ?

— J'en fais cadeau à Cochon, dit Tissier avec une générosité d'autant

moins admirable que c'était à Cochon que ces meubles avaient toujours appartenu.

Cette histoire, mes chers petits enfants, est fort morale. Elle vous apprend qu'un méfait n'est jamais perdu. Pour avoir méchamment flanqué à la rue l'avocat qui se permettait de conseiller les locataires, le vicomte Monsieur Wernert et le vilain Monsieur Schenneberg sont devenus les propriétaires de Cochon, plus étonnante à leurs yeux que Columeau lui-même.

Quant à Columeau, il avait loué, un prix raisonnable l'appartement que la bonté de M. Baslier avait permis à Cochon d'occuper six semaines.

Le même jour, le trésorier de la quinzième section, la plus active, parce que celle du secrétaire syndical, méritait une citation à l'ordre du jour des locataires.

Il s'appela Roux, et, comme son devoir le lui imposait, il avait poliment, mais fermement, refusé de payer son loyer d'avance. Procédure, expulsion ordonnée, déménagement refusé, drapeau rouge du Syndicat arboré à la fenêtre, barricade, rien n'avait manqué à la rue Olivier-de-Serres pour égaler la rue de Dantzig, pas même l'arrivée de M. Buchotte, commissaire, et de ses agents et ouvriers-expulseurs.

Roux possédait une seringue.

Il n'est pas mauvais de posséder une seringue, quand on veut résister aux autorités.

Ce fut un spectacle inexplicable. Sur le palier, le serrurier s'effrûma ; puis un premier agent, puis un se-

cond. Puis le commissaire Buchotte. Pendant que les coups de hache taillaient la porte, toute la petite troupe propriétaire éternuait à qui mieux mieux. Les yeux pleuraient.

— Mais fermez donc la fenêtre ! disait la concierge.

Mais comme elle passait devant la porte du rebelle, elle éternua à son tour.

Par le trou de la serrure et à l'aide de sa seringue, Roux envoyait dans la direction de ses ennemis un mélange composé d'asarum, de marjolaine, de bétoine et de muguet, par parts égales, mélange connu dans les magasins de forces et attrapas sous le nom de *poudre à éternuer*.

Enfin, la porte céda.

Les agents et la concierge reculérent, épouvantés. Roux était assis, au milieu de la pièce absolument vide, sur un vieux tabouret branlant ; il n'y avait plus d'autres meubles dans l'appartement, pas le moindre rideau aux fenêtres, pas le plus petit tableau au mur. Une nuit de la semaine précédente, les hommes de Cochon avaient sans bruit démenagé les biens de leur trésorier stérnuttatif.

— Je me rends, dit Roux.

Tous les agents éternuèrent ensemble.

— Dieu vous bénisse ! ajouta aimablement le locataire.

Comme Madame Chazelles, la propriétaire en serait pour son bris de porte.

Comme Cochon et Roux descendaient bras-dessus bras-dessous de l'appartement de Tissier, qui n'était

plus « de Tissier », ils virent rangée le long du trottoir, une voiture à bras chargée de meubles. Pamella, sa femme et ses sept enfants attendaient autour de la voiture que le sauveur des familles nombreuses leur vint en aide.

— Où logiez-vous ? demanda Cochon.

— Nous avions une chambre, une chambre pour neuf ! Et c'était trop encore : nous avons été chassés ! Voici deux jours que nous errons dans Paris, deux nuits que nous couchons à la belle étoile...

— Vous n'avez pas trouvé de chambre ? J'en connais une vaste, une immense, qui justement se trouve libre depuis hier.

C'est pourquoi, sans que le poste ait eu le temps de présenter les armes, une voiture à bras accompagnée de dix personnes souriantes pénétra dans la cour de la Chambre des députés, place de Bourgogne.

Les huissiers accoururent.

Les meubles étaient déjà à demi débarqués.

— Nous allons prévenir messieurs les questeurs, dirent messieurs les huissiers.

— Leur devoir commence, le mien est rempli, déclara simplement Cochon. Je régnais Vaugirard. Au revoir mon cher Pamella.

Cette nuit-là, les Pamella couchèrent dans de bons lits, car ils furent logés, je ne sais plus où, mais confortablement, decemment du moins, par ces messieurs les questeurs.

L'histoire des relations de Cochon et de ses propriétaires de la rue Le-

courbe ne s'arrête naturellement pas là.

La concierge refusa la reconnaissance au nom de Cochon, sous le prétexte que celui-ci ne s'appelait pas Tissier. L'escalier vit chaque jour des rencontres terribles, entendit des jurons retentissants. Cochon, ma foi, alla s'en plaindre au juge de paix. Le locataire eut gain de cause : le concierge fut condamné à cinquante francs de dommages-intérêts, (qu'il ne paya point d'ailleurs) et pour n'avoir point transmis à Cochon sa correspondance, et pour l'avoir traité de « bandit ». (A suivre.)

L'Humanité

132, rue Montmartre, Paris 2^e

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 66

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg, 25-24, 25-25, 25-26, 25-27
De midi à 4 heures ; Gens. 25-28
Tous les jours ; Gutenberg 25-27
Chèque postal 252-61 Paris

Publié à

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Telephone : Provenca 24-21.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 50 fr. ;
6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 15 fr. ;
1 mois, 5 fr. ; dimanche 10 francs.
Etranger : 1 an, 120 fr. ; 6 mois,
65 fr. ; 3 mois, 35 fr. (tous les pays
occupant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Gabriel LECOMTE

CHAPITRE XI

La conspiration déjouée

Le dictionnaire Larousse donne du mot *bandit* cette définition « Individu en révolte ouverte contre les lois » ; il ajoute : « et qui vit d'attaques à main armée ». Pour un propriétaire, cette seconde proposition aggrave à peine le délit que la première dénonce : pour un concierge genre de son propriétaire, comme celui de la rue Lecourbe (mais était-il genre de Werner ? ou de Schenneberg) on est en révolte contre les lois quand on ne subit pas docilement la loi de son propriétaire.

De leur côté Werner et Schenneberg assignèrent Cochon à fins d'expulsion ; ils obtinrent seulement que leur hôte déguerpirait au quinze octobre. Le 15 octobre vint, et ce fut encore une belle manifestation syndicale et raffutaise. On vit les po-

liciers eux-mêmes déménager l'irascible Cochon, non sans commettre dans l'appariement des dégâts que soldèrent MM. Schenneberg et Werner.

Le 1^{er} mars 1914 — la justice est rapide, on le sait — Cochon, ayant fait déclarer les sieurs Werner et Schenneberg civilement responsables de leur concierge, fit saisir par M^r Mérou, huissier, au moment où elle venait de s'arrêter devant leur porte, une tapissière, ses chapeaux blancs et le mobilier qu'elle contenait.

Et Cochon toucha ses cinquante francs !

CHAPITRE XII

Les valets-salivours et les valets-tutoyeurs

Le docteur Ruelle, chirurgien, était attaché à la Prévoyante de la Pré-

lecture de Police. Ses relations étaient nombreuses et choisies, non seulement dans le monde de la police, mais encore dans le monde du théâtre et dans les milieux de finance. Ce qui distinguait le docteur Ruelle de fonctionnaires plus récents et moins sympathiques de cette préfecture, c'est qu'il fréquentait, non des bandits marseillais, mais des sergents de ville, non des financiers à pseudonyme, mais des hommes d'affaires qui ne portaient qu'un seul nom, des auteurs comiques et des acteurs tragiques, et non Hayotte et Staviski.

Le docteur Ruelle avait ainsi lié amitié avec le célèbre auteur des *Femmes collantes*, Léon Gandillot, qui était mort quelque temps après l'expulsion de lion et du boe.

Léon Gandillot avant de quitter ce monde, ses concierges et ses propriétaires, avait parlé de Cochon au docteur Ruelle.

Or, le docteur Ruelle était en proie à sa concierge.

La locataire précédente avait préféré fuir à combattre.

Le docteur Ruelle, lorsque la coupe fut pleine, lorsque l'exercice de sa profession lui fut devenu à peu près impossible, par la faute de l'horrible couple, qui peuplait la loge, se décida à la bataille.

Il appela Cochon à son secours.

Le docteur Ruelle habitait, rue de Miramez, 99, une maison luxueuse et toute pleine de gens de meilleur ton. Mais je l'ai dit : Cochon était le défenseur de la gent locale, de tous les locataires de France et de

Navarre. Il prêtait assistance au docteur Ruelle comme aux Illusion, aux Pamela, aux Routinat, aux Leguen.

Ce dimanche-là, le concierge aux aguets derrière les rideaux de toile verte de sa loge, vit se diriger vers le grand escalier un valet de chambre, en bras de chemise, un gilet rayé noir et rouge et au pantalon noir du meilleur goût, le tuyau démesuré d'une pipe en terre au coin de la bouche.

Le concierge se précipita :

— Hé là-bas ! Où allez-vous ?
— Chez un ami, dit l'autre entre ses dents.

— L'escalier de service est à droite.

— Allons, tant mieux.

Et le valet de chambre continua son chemin.

— Je vous dis que l'escalier de service est à droite, vous ne m'entendez pas ?

— Qu'est-ce que tu veux que cela me foute.

— Oh, mon petit ami...

— Garde tes distances, pipelet !

— Chez qui allez-vous ?

— Chez le docteur Ruelle.

— Ha ! ha ! vous êtes le nouveau valet de chambre de monsieur le docteur Ruelle. Eh bien...

— Moi, valet de chambre ? Jamais de la vie ! Je suis un vieux ami du docteur Ruelle. Tiens-le toi pour dit.

— Ce costume...

— Surtout le libre de m'habiller à ma guise, oui ou non ? Si tu veux inter-

dire à ton locataire de recevoir des

hommes habillés à leur fantaisie, je te conseille d'aller chercher un agent !

— Je...

— Ta gueule, mon ami.

Avant dit sur un ton courtois ces paroles amènes, le valet-tutoyeur se détourna quelque peu, ôta poliment de sa bouche la pipe phyloménale qui y était journal et l'obligeant à parler peu distinctement, et, loin, le plus loyalement qu'il put, lança un jet de salive.

— A tout à l'heure, dit-il encore.

Le lendemain, il y avait, dans les escaliers du docteur Ruelle, deux valets-tutoyeurs au lieu d'un. Valets-tutoyeurs, valets-salivours aussi. Ils montaient et descendaient sans cesse les étages, chargés le plus souvent et à quelque heure que ce fût d'un panier à provisions d'où dépassait une bouteille de gros rouge ou une boîte de poireaux ; ils avaient grand soin, lorsque le concierge s'était assoupi de le saluer au passage d'un « Bonjour concierge » retenissant et, lorsqu'il déjeunait, les valets-tutoyeurs entraient dans la loge et, amicalement, prenaient des frites dans son assiette.

Lorsque les valets-tutoyeurs rencontraient sur un palier un co-locataire du docteur Ruelle, ils s'inquiétaient aimablement de sa santé, non sans cracher par-dessus la rampe une ou deux fois par conversation. Le malheureux concierge, livré à ces diables, succombait de dépit.

— Comment se fait-il, disait la dame patronnesse du second, que vous laissez monter les domestiques par le grand escalier ?

— Ce ne sont pas des domestiques, bredouillait le concierge, non, madame Finoiseau ce ne sont pas des domestiques.

— Je vous parle de ces deux valets de chambre, bien mal stylés d'ailleurs, auxquels je me heurte à tout moment.

— Justement, madame Finoiseau, ce sont des amis...

— Vos amis ?

— Non, non, des amis du docteur Ruelle.

— Vos amis, ne niez pas. Ils me l'ont dit eux-mêmes.

Cependant, les deux adhérents du syndicat des locataires, fatigués de monter et de descendre sans fin les escaliers du docteur Ruelle, demandèrent quelque repos.

Cochon dit :

— Frappons un grand coup.

— Un grand coup de quoi, monsieur Cochon ? demanda le docteur Ruelle.

— Un grand coup de Raffut, docteur.

— Quelle bonne idée !

CHAPITRE XIII

Le Raffut de Saint-Polycarpe

Le mari de Mme Chazelles s'appelait Polycarpe, étant né à Fontainebleau d'un père helléniste approximatif, qui croyait que Polycarpe veut dire « plusieurs carpes ».

Saint Polycarpe, lui-même, évêque de Smyrne et martyr, est l'un des saints les plus bêtes du calendrier. Son seul titre de gloire est de s'être rendu, entre 158 et 160, à Rome, discuter avec le pape Anicet de la date où il convenait de célébrer la fête de

Pâques. C'est le patron des congressistes, des charlistes et autres coupeurs de cheveux en quatre.

Saint Polycarpe serait pourtant, comme Polycarpe Chazelles, oublié depuis longtemps si notre pieux Cochon n'avait inventé son Raffut.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITE »
chez le même marchand

LA RETRAITE DE RUSSIE



— Dès qu'en sera à Paris, je prendrai un gras !
— Et moi, sire, je me ferai livrer du charbon par le brigand de « l'Huma ».

Pour passer vos commandes, écrivez-nous : Service Charbon, 123, rue Montmartre, ou téléphonez-nous à Gutenberg : 83-87.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueilli par Casimir LECOMTE

CHAPITRE XIII

Le Raffut de Saint-Polycarpe

Comme un grave rédacteur du grave journal *Le Temps*, toujours anxieux de s'instruire et d'instruire ses lecteurs, demandait à Cochon l'origine du mot — ou, comme dirait le comte Casimir de La Rocque, du « vocable » — *Raffut*, le secrétaire du syndicat des locaux prétendit que c'était un passant qui, entendant le chamvari mené par la fanfare, s'était écrié : « Quel raffut ! »

Toujours est-il que cet orchestre obéissait à des lois bien précises.

Et tout d'abord, il respectait scrupuleusement la liberté individuelle de tous les exécutants. Ces excellents républicains à qui l'ordre social paraît brimer la liberté de chacun quand il assure la liberté de tous et qui parlent si volontiers de « fascisme de gauche », auraient été pleinement sa-

tisfaits par les règles esthétiques du Raffut de Saint-Polycarpe. La loi essentielle en était l'indépendance du musicien. Chaque instrumentiste, loin de se plier aux exigences dictatoriales d'un chef d'orchestre, demeurait entièrement libre de jouer le morceau qui lui convenait et, afin d'éviter que le piston ne soit influencé par le goût particulier du trombone, il était tout spécialement recommandé à chacun de ne jamais avertir ses co-exécutants du morceau qu'il voulait jouer. Il en allait de même du rythme, de la mesure : qu'il est fastidieux, lorsque la pensée de votre belle voix anime, de modérer vos transports musicaux sur les injonctions d'une baguette ou par fidélité aux indications d'un texte ! Le piston était-il content de vivre ? Il accélérail le mouvement. Le tambour pensait-il au prochain terme ? Il battait une marche funèbre.

Cela ne signifie point que jamais

les membres du Raffut ne parvenaient à s'entendre, mais c'était comme « en supplément du programme ». La fanfare jouait alors ses airs favoris, la *Cochonnette* ou la *Polka des locaux*, ou ces airs qu'à la Scala, à la Gaîté-Rochecouart, au Concert Mayol, à l'Éldorado, Dufleuve, Mansuelle, Danvers, Albert et Charles lançaient chaque soir. C'était *V'la Cochon qui déménage*, chanson indignée de Montéhus, révolutionnaire à l'éclipse :

Puisqu'il rit de la misère,
Peuple, impose alors ton droit,
Ils ont bien volé la terre,
Tu peux bien prendre leur toit.

Refrain :

V'la Cochon qui déménage,
A la cloche, à la cloche,
V'la Cochon qui déménage
A la cloche de bois.

C'était encore *C'est Cochon, chansonnette comique d'actualité* :
L'autre jour, chez le p'tit Léprieux,
Au téléphone on cria : « Allo ! »
Nous tenions la bande assassine,
Y a Valet, Garnier et Bonnot.
Assisot-on l'hoche toute rapide,
Des inspecteurs, des fins limiers.
Mais quand arrivât les policiers,
Qu'est-ce qu'ils aperçoivent, non d'un
Un formidable rassemblement !
Qui chantait en démenageant !

Refrain :

C'est Cochon, C'est Cochon,
Qui a tout des propriétaires,
C'est Cochon, C'est Cochon,
Qui déloge un compagnon.
C'est Cochon, c'est Cochon,
Qu'est l'ami du propriétaire.
C'est Cochon, c'est Cochon,
Qui a tout d'administration.

Il y avait des chansons étonnantes, comme ces *Clochers de Paris*,

que l'on chantait sur l'air de *Sous les ponts de Paris* et dont un refrain disait : «

Ces clochers, dans Paris,
Homme's ou femme's aux ch'voux gris,
N'ont plus d'espoir que la Morgue et [sa dalle,

Cochon s'exprimait des gueux, d'la capitale.
Des larmes dans les yeux,
Ils vont silencieux,
Sous les regards accablants de mépris
Des riches de Paris

Il y avait des chansons qui se voulaient drôles et qui ne l'étaient guère : il y avait des chansons qui se voulaient épiques et qui étaient grossières ; il y avait des « airs populaires », aujourd'hui bien attendrissants à fredonner, comme ce *C'est m'sieur Poincaré*, dont le refrain était :

C'est m'sieur Poincaré, c'est m'sieur Poincaré,
C'est m'sieur Poincaré, c'est m'sieur Poincaré,
C'est m'sieur Poincaré, c'est m'sieur Poincaré,
Et c'est m'sieur Cochon, et c'est m'sieur Cochon.

Et c'est m'sieur Cochon le président des [sans-pognon !
et dont le dernier couplet, prophétique à sa manière, disait :

Quand notre Président aura fini son temps,
Qu'il quitte l'Élysée sans r'ouvrir ses [sept ans,
Il faudra bien trouver pour gouverner [le pays
quelqu'un qui soit aussi populaire que [lui !

Ya bien monsieur Rosland et monsieur Deschanel !
Y a bien Félix Follie et le Grand Dufleuve,
Brind'jone des Moutons et l'boxeur Carpentier,
Mais ça n'a rien à voir, ils peuvent se [gratier !

C'est monsieur Cochon, c'est monsieur Cochon

Qui s'ra Président de la République.
Et les sans-pognon, et les sans-pognon
N'couch'ront plus, dehors dans la mauvaise saison.

Mais, encore une fois, le Raffut de Saint-Polycarpe ne jouait ces rengaines de la rue que rarement et pour se délasser de sa propre liberté.

L'orchestre se composait d'instruments à percussion et plus précisément de tambours, et aussi de cuivres : trompettes, clairons, pistons, trombones, saxophones, en quantité variables, parce que fonction du nombre de camarades sans occupation plus urgente le jour du Grand Raffut. Il comprenait, outre les tambours et les cuivres, quelques *ser-blanc*, c'est-à-dire un broc un seau de toilette, que l'on peut compléter parmi les instruments à percussion, puisque les plus modernes parmi les musiciens réunis frappaient desgus à grands coups de manche à balai.

Enfin, le Grand Sonneur, qui était quelque chose comme le virtuose de la bande, agitait l'immense cloche de bois, emblème et symbole du Raffut. Il arrivait que le Grand Sonneur fût monté sur un âne, mais dans les grandes occasions seulement.

La fanfare du Raffut accompagnait les expéditions syndicales, comme la noubba accompagne les pénétrations pacifiques. Elle donnait aux propriétaires indignes des aubades à réveiller une commission d'enquête, elle célébrait, dans ses murs, l'installation d'un localaire indésiré, elle protestait, cacophoniquement, contre les tentatives d'expulsion.

Le docteur Ruelle avait l'esprit ouvert à toutes les innovations artistiques,

Il convia le Raffut de Saint-Polycarpe à donner chez lui, 90, rue de Miromesnil, des « matinées musicales ».

Le concierge, avisé par je ne sais quelle traîtrise, de ce qui se manigançait, avait fermé toutes les portes. Le concierge ne connaissait pas Cochon, ni l'escalade : grâce aux draps de lit du docteur Ruelle, attachés bout à bout, les musiciens acrobates montèrent le long de la façade — et Madame Finoiseau qui en robe d'intérieur ouvrait sa fenêtre, contribua saisie d'une peur épouvantable, à amener le quartier en appelant « à la garde ! ». Le résultat des efforts conjugués du concierge et de la dame d'œuvres « fut que trois cents personnes s'attroupèrent sous les fenêtres du docteur Ruelle.

Ce dernier et Cochon saluèrent la foule, et laissèrent la fenêtre grande ouverte, afin que les flots d'harmonie ne soient perdus pour personne. Et sous les plafonds abondamment sculptés, devant la cheminée de marbre, assis sur des chaises contournées, fragiles et incommodes, les artistes de Saint-Polycarpe commencèrent leur concert.

C'est ce que, dans le procès-verbal qui fut dressé, la police appela « tapage injurieux ».

Devant le tribunal, Cochon tint un raisonnement si subtil, présenta lui-même sa défense avec tant d'ingéniosité et de bon sens, que je tiens à reproduire ici ce discours historique, que ma connaissance approfondie du citoyen Cochon, des journaux du temps, et des oraisons funèbres de Bossuet me permit de reconstituer :

— Il n'entre pas dans mes intentions, Monsieur le Président, de mettre en doute la bonne foi de l'agent qui verbalisa. Cet honnête fonctionnaire a rempli son devoir et j'honore en sa personne un défenseur de nos foyers. Cependant, Monsieur le Président, est-ce atténuer au respect dû au corps des gardiens de la paix que mettre en doute les connaissances musicales de l'un d'entre eux ? Est-il prudent, même, de se fier, en matière d'appréciation artistique, à un fonctionnaire que son éducation première n'a peut-être pas spécialement qualifié pour une telle tâche ?

(A suivre.)

L'Humanité

120, rue Montmartre, Paris (2^e)

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 50 fr. ; 6 mois, 25 fr. ; 3 mois, 15 fr. ; 1 mois, 5 fr. dimanche 10 francs.

Étranger : 1 an, 120 fr. ; 6 mois, 60 fr. ; 3 mois, 35 fr. (pour les pays acceptant la réduction de 50 % sur les tarifs postaux) — Pour tous autres pays 1 an, 80 fr. ; 6 mois, 40 fr. ; 3 mois, 25 francs.

Redaction et Administration : 120, rue Montmartre, Paris (2^e)

De minuit à 1 heure : tel. 50-50

Toute la nuit : Gutenberg 50-50

Chèque postal 200-01 Paris

Publié par :

50, rue Bergère, 50, Paris (9^e)

Téléphone : Provence 54-42.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 50 fr. ; 6 mois, 25 fr. ; 3 mois, 15 fr. ; 1 mois, 5 fr. dimanche 10 francs.

Étranger : 1 an, 120 fr. ; 6 mois, 60 fr. ; 3 mois, 35 fr. (pour les pays acceptant la réduction de 50 % sur les tarifs postaux) — Pour tous autres pays 1 an, 80 fr. ; 6 mois, 40 fr. ; 3 mois, 25 francs.

Redaction et Administration : 120, rue Montmartre, Paris (2^e)

De minuit à 1 heure : tel. 50-50

Toute la nuit : Gutenberg 50-50

Chèque postal 200-01 Paris

Publié par :

50, rue Bergère, 50, Paris (9^e)

Téléphone : Provence 54-42.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par **Casimir LECOMTE**

CHAPITRE XIII

Le Raffut de Saint-Polycarpe

Au surplus, il est de toute justice de ne point condamner un inculpé sans l'entendre. Vous êtes, Messieurs du Tribunal, par l'éducation première, par votre formation intellectuelle, plus aptes que quiconque à décider du caractère ou injurieux, ou novateur de notre musique.

En conséquence : plaise au tribunal entendre en séance publique le Raffut de Saint-Polycarpe, orchestre calomnié...

Cochon dit encore ceci, que je lire d'une lettre adressée par lui au ministre de la Justice, quelques mois plus tard :

Si je ne retiens que le motif des

contraventions : complicité de tapage injurieux, il apparaît tout de suite que l'on a plutôt exercé une vengeance que réprimé un délit. Par quelle aberration peut-on considérer comme tapage injurieux les sons d'une musique harmonieuse ? Le « Raffut de Saint-Polycarpe », composé de musiciens experts, s'est trouvé engagé coté hiver dans différents théâtres pour y donner des auditions, ce qui prouve qu'il se trouve des connaisseurs pour l'apprécier et reconnaître sa valeur musicale.

A ce titre, les retraites militaires, composées des mêmes instruments, et qui ont été maintes fois l'occasion de bagarres entre partisans et adversaires, seraient du tapage injurieux — et qui plus est : nocturne.

Pourquoi Monsieur le Ministre de la Guerre n'est-il pas poursuivi pour complicité ?

Les musiques des fêtes foraines ou

cent orgues et instruments divers jouent à la fois des airs différents produisant une cacophonie épouvantable et empêchant tout un quartier de dormir pendant des semaines, ne sont pas du tapage injurieux.

Les orchestres du 14 Juillet ou, pendant trois jours et trois nuits des musiques tonitruantes sur la voie publique pour fêter une liberté qui n'existe pas ne sont pas du tapage injurieux.

Mais une musique universellement appréciée, ne jouant pas sur la voie publique, mais à l'intérieur d'un appartement privé, sur l'invitation expresse d'un locataire organisant chez lui, en plein jour, une matinée musicale, jouissant en cela du même droit que vous avez d'organiser une fête dans vos appartements, est du tapage injurieux et tombe sous le coup de la loi.

« La musique adoucit les mœurs », dit-on, et ce n'est pas parce que la nôtre se propose de faire naître un peu plus de douceur dans l'âme des mauvais propriétaires qu'il faut la qualifier d'injurieuse.

C'est donc avec raison que l'affirme qu'il y a là l'exercice d'une vengeance... (1).

Le tribunal refusa obstinément d'entendre le « Raffut de Saint-Polycarpe » et, six fois de suite, condamna Cochon à cinq jours de prison pour complicité de tapage injurieux.

Mais au 14-Juillet, puis au Premier Janvier, l'amnistie des délits de sim-

(1) Historique — et textuel !

ple police effaçait les condamnations subies par Cochon, qui, fin procédurier, échappa toujours aux « mesures exécutoires ».

Cité enfin un 29 juillet par le procureur de la République pour « purger » sa peine, Cochon « déclina l'aimable invitation ».

Trois jours après, il n'y avait plus personne à Paris pour en rire ; trois jours après, c'était le 1^{er} août 1914.

Ces plaisanteries de Cochon sont à rapprocher des commentaires de la presse « bien pensante » de cette époque. Dans le *Parisien d'Auvergne*, sous la signature de certain Marcel Legrand, on lit que le raffut de Saint-Polycarpe est à la musique ce que la peinture des « fauves » est à la vraie peinture, et le subtil M. Legrand ajoute :

« Puisque nos théâtres subventionnés, ne se soucient nullement des oreilles des malheureux spectateurs, n'attendent pas à représenter les ouvrages de Claude Debussy », pourquoi ne donneraient-ils pas un opéra de Saint-Polycarpe, paroles de Gandillot, musique de Cochon ?

Ainsi, ces journalistes imbéciles, ces bourgeois bien assis dans leurs opinions bien immuables ne savaient pas même distinguer l'honneur de la musique française, l'honneur de la peinture française — de la meilleure larcin de leur temps !

CHAPITRE XIV

Dès le 21 juin 1911, la *Presse*, qui disparut longtemps de la circulation et ressuscita l'an dernier pour pu-

blier des articles agréables à M. Adolphe Hiltler, accusait de la crise des loyers... l'augmentation des salaires :

« Evidemment, c'est un cercle vicieux dont il n'y a aucun moyen de sortir. L'Union des locataires ouvriers... a fait une enquête. Savez-vous quelle constatation elle a faite ? Que la raison d'augmentation des loyers était due à l'augmentation des salaires. Il n'était pas nécessaire d'être grand clerc pour le deviner. Et ce qui se produit pour les loyers se produit également pour tout le reste ».

La *Presse* ne voyait « aucun moyen de sortir de ce cercle », car c'est un fait que ces gens-là se voient la face devant les solutions que nous préconisons mais que jamais ils n'imaginent « aucun moyen de sortir de ce cercle ».

Cercle d'autant plus vicieux que les loyers de Levallois-Perret, où se développait l'industrie automobile, avaient été d'un commun accord entre les propriétaires augmentés de 15 p. 100 du jour au lendemain, et parce que l'afflux de mécaniciens et de chauffeurs à Levallois permettait cette manœuvre. Cercle d'autant plus vicieux que la hausse des matières premières avait été en dix ans, selon la Chambre syndicale du bâtiment de 18 p. 100, celle des salaires de 23 p. 100... et celle des loyers, de l'aveu même de M. Cahen, maître des requêtes au Conseil d'Etat, telle qu'en hantise ou la cherté des vivres s'est fait sentir plus encore que sur le grand marché parisien, on avait doublé le loyer des petits logements.

Si la *Presse* était déjà aussi loyale et sympathique en 1911 qu'en 1934, alors que M. Louis Bertrand, de l'Académie Française, y déclarait « dignes du poteau » les intellectuels coupables d'avoir demandé la grâce des révolutionnaires espagnols, l'*Aurore*, l'*Aurore* où Zola jadis avait crié son « J'accuse », publiait ces lignes que l'enquête de Vaillant-Couturier rend si actuelles : « Dans une démocratie bien organisée, la famille nombreuse ne devrait pas être une calamité, mais, au contraire, un foyer de bonheur, un exemple et un encouragement au labeur viril de la race, au labeur récompensé par le bien-être social ».

Les deux camps étaient déjà mieux délimités qu'ils ne le croyaient l'un et l'autre.

Les propriétaires étaient de l'avis de la *Presse*.

M. Marc, président de leur chambre syndicale en mars 1912, s'inquiétait « de certains projets de lois conçus soi-disant dans un but humanitaire et dont les premiers résultats seraient d'accroître les charges des propriétaires (ce qui semblait inhumain à M. Marc) et, par suite, de provoquer un nouveau saut dans la hausse des loyers. (Car M. Marc plaignait les malheureux propriétaires d'être accablés de nouvelles taxes dont ils étaient décidés à se faire rembourser par leurs locataires) ».

M. Marc accusait encore, ingénument, « l'émigration continue des campagnes vers les villes, qui augmente la demande et les difficultés

de tous ordres avec les locataires ou la salubrité ».

Maudite demande ! maudits-locataires ! maudite salubrité !

(A suivre.)

MISE AU POINT

Notre camarade Husson, 24, rue de l'Émancipation, cité La Rochefoucauld, à Romainville, proteste contre l'attitude qui lui est prêtée dans « Les Mémoires de Cochon ». Les mémoires de Cochon sont évidemment romancés, mais nous donnons volontiers acte à Husson de sa protestation, justifiée par la production de documents et de témoignages de l'époque.

L'Humanité

128, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 25-26, 25-26, 25-26, 25-27
De minuit à 1 heure : Gut. 25-26
Toute la nuit : Gutenberg 25-27
Chèque postal 200-01 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 55-57.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 50 fr. ;
6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 15 fr. ;
1 mois, 5 fr. ; dimanche 13 francs.
Étranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
95 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par **Casimir LECOMTE**

CHAPITRE XIV

Le Raffut de Saint-Polycarpe

A cette même chambre syndicale le tout tremblotant M. Toursellier prononçait quelques paroles mémorables dont son dentier abîmait quelque peu la prononciation : « Nous chionnés actuellement onze mille adhérents contre dix mille neuve chionnés l'an passé. Mais le nombre de nouveaux venus est bien chuprérisseur à deux chionnés, car il y eut une chiontaine de morts au courant de l'année. Notre chiondicat est, en effet, composé en majeure partie de perchonnées jagées ! »

— N'oubliez pas, ajoutait-il, que nous sommes un syndicat d'œuvre pratique », que nous menons au combat.

Au combat contre les locataires, au combat contre la salubrité,

Le 21 avril 1912 vit une cérémonie bien touchante. « C'était le bon temps ! » comme disait M. de Wendel en pensant aux années qu'on ne bombardait pas Brieux. La chambre syndicale des propriétaires avait eu une inspiration de génie. On leur reprochait, à ces vieilles gens, d'être sans cœur et sans entrailles, de jeter à la rue des nourrissons et des femmes enceintes, d'exiger la prolongation du service militaire et de flanquer dehors les femmes de soldats qui refusaient une augmentation de loyer — et il est bien vrai que le devoir du monsieur qui gère ses capitaux est parfois pénible à remplir — eh bien, on allait voir !

Le 21 mars 1912, la chambre syndicale des propriétaires distribuait « aux bons locataires » douze médailles d'argent grand module, 21 médailles d'argent petit module (mais d'argent, tout de même), deux mé-

dailles de vermeil, une médaille d'or. Six médailles de vermeil récompensèrent les « bons concierges ». Et « *in mémo* », dit dédicieusement la *Parité*, un terme de loyer fut abandonné au locataire le plus digne.

Que n'ai-je assisté à la cérémonie de prestation de ce nouveau serment d'allégeance ! Ah, je suis venu trop tard dans un monde trop vieux : j'avais treize ans à l'époque ! Je n'ai pas vu le bon locataire, bien propre et bien sage, avec son col à coins cassés, monter son chapeau à la main, à la tribune entourée de drapeaux tricolores et recevoir des mains d'un personnage chauve et binoclé qui aurait pu être son arrière-grand-père la médaille d'or que seul dans tout Paris il pourrait porter demain sur sa poitrine déjà ornée des palmes académiques.

Je n'ai pas entendu le président le féliciter de respecter Dieu, la propriété bâtie et son concierge, lui recommander de ne jamais cesser d'être attentif à ôter ses chaussures aussitôt rentré du bureau, à ne point trop procrèter aussi, non que la procréation soit désagréable à Dieu, mais à la propriété bâtie ; je n'ai pas entendu chanter les louanges de ce locataire modèle qui devait bricoler dans son appartement afin d'éviter au propriétaire la plus petite réparation locative...

Quelle douceur j'aurais apportée à vous décrire les camarades du localitaire deuxième prix, l'acclamant, le 25 avril, à son arrivée à l'atelier.

Que les Croix de fer m'empêchent si je ne me serais pas senti capable

de vous arracher des larmes d'attendrissement !

Six jours plus tôt, Royer, sa femme enceinte et ses quatre enfants étaient expulsés de leur domicile, rue Edgar-Quinet, à Malakoff, et la voiture qui portait leurs meubles pénétra, guidée par Cochon, dans la cour du ministère de la Justice, place Vendôme.

Le jour même de la distribution des médailles petit et grand module, deux familles comptant chacune quatre enfants, 76, rue Fondary, expulsées bien qu'ayant payé leur terme, en appelaient à Cochon qui ameutait la foule ; trois cents personnes s'opposaient à l'entrée de l'huissier et revenaient le lendemain, au même lieu, dans le même but.

Au 101 de la rue d'Allemagne, qui est aujourd'hui l'avenue Jean-Jaurès, le propriétaire portait de 200 à 310 francs le loyer d'un logement immense d'où il chassait sept enfants, leur père et leur mère.

4 passage Wattaux, mesure qui ne comportait qu'un cabinet d'aisances pour tous les locataires, le loyer était augmenté de 20 p. 100.

20, impasse du Puy, un ouvrier qui était arrivé trois ans plus tôt dans cette maison et payait régulièrement son terme, était jeté à la rue pour cette seule raison qu'il avait à présent huit enfants.

20, rue d'Aguesseau, à Boulogne, une femme et deux jumeaux étaient jetés à la rue, et l'on pouvait voir ce spectacle d'un soldat, le père, Lucien Klein, attaché aux brancards de la voiture à bras.

Le syndicat des propriétaires n'avait décidément aucune raison de distribuer des médailles, de quelque module et de quelque métal que ce fût !

Aussi bien la chambre syndicale des propriétaires ne comptait-elle pas seulement sur la distribution de médailles pour vaincre ses ennemis ; elle comptait aussi sur les Camelots du roi et sur les moucharhs. Aussi avait-elle mis en mouvement un ancien camelot du roi, à présent moucharh, nommé Wattelet, qui était devenu secrétaire de la quatorzième section.

Un beau jour (encore que le jour où l'on se découvre trahi ne soit jamais beau) Mayéras, rédacteur à l'*Humanité* écrivit à Cochon :

« Mon cher Cochon,

« Je viens d'apprendre ceci : que ce soir un individu a téléphoné à un journal du matin pour lui fournir contre argent des renseignements confidentiels sur le syndicat des locataires. Si cela t'intéresse, tu pourras prendre l'homme sur le fait demain, mercredi matin, à dix heures, au café situé au coin de la rue Saint-Dominique et de la rue Comète. Je t'y attendrai. Tâche d'être exact.

« Mon salut socialiste.

« MAYÉRAS. »

Voici notre Cochon fort intrigué. A l'heure dite, il entra au café. Dans la salle du fond, quelqu'un lit un journal largement déployé devant lui. Est-ce le traître ? Cochon commanda un café-arôme, se fait aussi peu visible qu'il le peut, en dépit de son grand feutre, de ses moustaches et

de son large pantalon. Personne n'entre dans le café. Le moucharh est-il manqué ? A-t-il reconnu Cochon à travers les vitres ? Le jeune homme qui lisait son journal le reploie ; Wattelet ! Ah, par exemple...

Wattelet se fouille. Le Dieu qui règne dans les cieux a eu la malice de faire oublier ses allumettes à ce bon Wattelet qui déployait tant de zèle au cours du siège de la rue de Dantzig. Tant de zèle aurait dû attirer l'attention, songe Cochon. Wattelet s'approche de l'allumoir.

— Tiens, dit Cochon, qu'est-ce que tu fais dans ce quartier ?

— Heu... dit l'autre, ma... heu..., ma belle-mère, habite tout à côté.

— Et tu donnes rendez-vous à la belle-mère dans un café ?

— Non... c'est-à-dire, oui...

Wattelet d'un geste irrésistible a froissé un papier qu'il tenait à la main et l'a fourré dans sa poche. Cochon n'a rien vu.

— Dis-moi, sérieusement, tu sais que la famille Leguen...

Cochon est introuvable. Wattelet les connaît depuis longtemps ces histoires de familles nombreuses ! Bon dieu, quel est le destin de chameau qui a conduit Cochon juste dans ce café, juste ce jour-là...

— Tu comprends, si le préfet... Wattelet guette la porte.

— Comment ! dit en s'esclaffant le client qui vient d'entrer, c'était vous, le mystérieux locataire syndiqué qui voulait nous donner des pièces confidentielles ! Quel farceur vous faites, mon cher Cochon !

— Non, dit Cochon, l'homme mys-

térieux qui vous a téléphoné, le voit. Vous me permettez de faire les présentations : M. Rigal, rédacteur à *Matin*, M. Wattelet, moucharh...

— Je... je... C'est une plaisanterie de Premier Avril... et nous ne sommes que le six mars, dit Wattelet qui essaie de rire.

— Très drôle, dit Cochon de la voix caverneuse dont le enlèvement du Néant annonce leur dernière heure aux provinciaux égarés dans son établissement. Très drôle... M. Rigal le papier que vous espérez publier est dans la poche de ce gaillard.

(A suivre.)

L'Humanité

100, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 66

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Clichés 22-24, 25-26, 27-28, 29-30
de minuit à 1 heure : GUT. 22-26
Toute la nuit : Gutenberg 22-27
Cobque postal 200-21 Paris

Publié à :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 50-2

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 50 fr. ;
6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 15 fr. ;
1 mois, 5 fr. ; dimanche 15 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
90 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
occupés la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE XIV

Le Raffut de Saint-Polycarpe

Wattelet rougit, proteste :
— Eh bien, montre le papier que tu viens d'écrire, lui dit Cochon.
Wattelet sort sans répondre, M. Rigal et M. Cochon lui emboîtent le pas.
— Et ce papier ? redemande Cochon.
— Au secours ! répond Wattelet qui manque d'imagination, au secours !
Et l'agent 202, du 7^e, d'accourir :
— Cet individu est Cochon, dit véhémentement le vilain petit rapporteur. Il m'a roué de coups.
— C'est inexact, dit loyalement, quoique du *Matin*, M. Rigal.
L'agent s'éloigne.
— Sacré mouchard, reprend Cochon, me diras-tu...

— Au secours : reprend aussitôt Wattelet.
L'agent revient, et conduit tout le monde au poste.
— Qu'avez-vous remarqué, demande le commissaire à l'agent. Le sieur Wattelet a-t-il frappé le sieur Cochon ?
— Je l'ignore, répond l'agent. Tout ce que je sais, c'est que cet individu a jeté un papier suspect dans l'égoût qui est sis au coin de la rue Amélie et de celle Saint-Dominique.

..
Cependant, le Conseil municipal, sous la pression des conseillers socialistes ou radicaux, commençait de s'occuper des habitations à bon marché. Les mauvaises langues insinuent même que les entrepreneurs de construction n'avaient pas été étrangers d'un autre point de vue à ce tardif intérêt.

M. Brunet, avait, le 31 mars, exposé son rapport sur la crise du logement. Il avait exposé combien était néfaste pour la population l'insalubrité d'un grand nombre d'immeubles. Il avait parlé de l'exode en banlieue de la population ouvrière et dit, rapporte la *Patric*, qu'il fallait que la Ville de Paris conservât cette population qui fait la force de son commerce et de son industrie.

Le bon Brunet ne pouvait rien contre cet exode ; son exhortation même était inutile. Mais il est bon de se souvenir du temps où la population de Paris habitait à l'intérieur de ses fortifications ; ne serait-ce que pour le rappeler aux pauvres idiots qui vous disent sentencieusement que Paris est aujourd'hui une ville réactionnaire. Quel Paris ? Celui qu'a quitté en partie sa population ouvrière ? Paris a brisé ses anciennes limites. Paris n'est pas moins révolutionnaire que jadis : les faubourgs se sont éloignés du centre, voilà tout. Demandez-le plutôt à Marcel Cachin, sénateur de la Seine !

Donc, M. Brunet avait terminé son rapport.

M. César Caire, qui présidait, leva la séance.

Les propriétaires n'étaient point pressés de voir se construire des habitations à bon marché.

Les influences luttaient, au sein du Conseil municipal.

La suite de la discussion fut renvoyée à je ne sais quand.

La parole était à Cochon.
..
Le jour du petit terme, les logements manquaient au syndicat. Un

brave homme avait bien mis à la disposition des sans-logis des locaux, rue François-Miron. Six familles comptant ensemble vingt-trois enfants s'étaient réfugiées dans une maison abandonnée, au fond de Vaugirard, rue Labrousse. Mais il vint un moment où Cochon dut avouer qu'il ne savait plus que faire des pauvres gens qui venaient à lui. Alors, il réunit les pères de famille et leur dit :

— On appelle l'Hôtel de Ville maison commune. Ce mot n'est point, ne doit pas être inexact. Logez-vous dans cette bâtisse aux salles innombrables, et, réunis autour de la table communale, levez la santé du peuple les pots de vin de ses représentants !

— Vive Cochon, répondirent les pères de famille, vive Cochon !

Vers quatre heures, la place de l'Hôtel de Ville fut envahie par les voitures à bras. Les agents alertés leur donnèrent la chasse, mais la foule haït les agents ; on dut organiser un service d'ordre ; M. Simon, commissaire de police et M. Chevreuil, officier de paix, en prirent le commandement. Autour de la place tournaient les voitures à bras, avec leurs meubles et leur escorte de femmes en cheveux, d'enfants riant au malheur et de déménageurs occasionnels. Lorsque toutes les voitures furent cernées par tous les agents, aux quatre coins de la place, Cochon lui-même entraîna, forçant dans une manœuvre napoléonienne le centre affaibli de l'ennemi, la voiture à bras de la veuve Dumont dans la cour de l'Hôtel de Ville. Les agents abandon-

nèrent leur proie, mais les voitures relâchées poursuivaient Chevreuil, poursuivaient Simon, se regroupaient devant la grand'porte. Lorsque les agents atteignirent la voiture de Mme Dumont, les meubles en étaient déchargés, et Cochon, le feutre à la main, faisait la quête. De toutes les fenêtres de l'Hôtel de Ville sortaient des bras en manches de lustrine et les mains qui les terminaient jetaient de gros sous dans le chapeau de Cochon.

Cochon fut conduit au poste, les voitures à la Fourrière. Mais les pauvres gens reçurent un bon de logement pour les hôtels du quartier.

Et quelques jours plus tard, le crédit de 200 millions pour la construction d'habitations à bon marché était voté.

« C'est à toi, ô Cochon écrivait la *Guerre Sociale*, à toi et à tes admirables équipes que nous le devons. »

CHAPITRE XV

Où reparait le général Cochon

Comme il recevait, bien contre son gré, la visite de la famille Leguen, M. Lépine avait entendu Cochon lui demander, avec déférence d'ailleurs, d'aménager la caserne du Château-d'Eau en vue d'y recevoir des familles nombreuses.

Le 24 mars, Cochon confirmait et sa demande et offrait son concours, car il se mettait gracieusement à la disposition des autorités civiles et militaires pour travailler, avec ses camarades, à l'aménagement qui devait précéder les emménagements :

« Monsieur le Préfet,
L'Union syndicale des locataires

se trouve saisie, à l'heure actuelle de plus de deux cents demandes de logement émanant de familles ayant chacune au minimum cinq enfants, et qui vont se trouver sans abri le 8 avril prochain, par suite du refus qui leur est opposé par les propriétaires, en raison du nombre de leurs enfants... »

« D'ores et déjà, les membres de l'Union syndicale des locataires, d'accord avec les syndicats ouvriers, s'engagent à apporter leur concours gratuit, par esprit de solidarité, pour l'aménagement de la caserne du Château-d'Eau, en vue d'y recevoir les familles nombreuses.

« Cette demande est un peu osée, mais lorsque les circonstances légitiment une prise de possession violente, vous nous saurez gré, Monsieur le Préfet, de vous avoir adressé respectueusement une demande préalable ».

La menace était à peine déguisée. M. Lépine n'avait pas cédé à la prière. Et d'ailleurs, le gouvernement ne pouvait pas si aisément offrir une caserne à des civils ; ni prendre ouvertement parti pour les expulsés contre les propriétaires. Pourquoi ne le pouvait-il pas ? me demandez-vous. Répondre à cette question sortirait du cadre de ces mémoires.

Lépine ne céda pas à la menace. Il prit ses dispositions de combat, mobilisa ses hommes, disposa ses troupes.

Cochon aussi mobilisa. Dans la mesure où les loueurs de voitures à bras lui firent crédit. Car les loueurs

commençaient à ne plus faire crédit : trop souvent les Polycarpiens ramenaient la nuit venue la voiture à bras devant la porte du loueur sans la payer. Quand ils ramenaient la voiture ! Le « nerf de la guerre » ? Il n'en va pas des guerres civiles comme des guerres étrangères : faut pour conquérir l'Abyssinie plus d'argent que n'en dilapidera le fascisme ; pour monter le raffut de Saint-Polycarpe, point n'était besoin de finances.

(A suivre.)

L'Humanité

126, rue Montmartre, Paris (2^e)

—

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 66

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Gutenberg, 95-94, 95-95, 95-96, 95-97

De minuit à 1 heure : Gut. 95-98

Toute la nuit : Gutenberg 95-97

Chèque postal 200-01 Paris

—

Publié à :

89, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

—

TELEPHONE : Province 54-63.

—

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 60 fr. ;

6 mois, 30 fr. ; 3 mois, 15 fr. ;

1 mois, 6 fr. ; dimanche 12 francs.

Etranger : 1 an, 120 fr. ; 6 mois,

60 fr. ; 3 mois, 30 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE XV

Où reparait le général Cochon

Combien de fois Cochon et les siens, Sérès, Atta, Noryas, Beaujon, Lecomte, Maisonneuve, se retrouvaient-ils après une démonstration qui avait groupé dix mille personnes et mobilisé deux brigades d'agents, autour d'une table de bois blanc, n'ayant en poche que de quoi payer quelques litres de rouge, une miché de pain et un fromage — fixons pour les historiens de l'avenir que le fromage préféré des Polycarpiens était le Brie, parce qu'à l'encontre des propriétaires il est « coulant » ? Combien de fois, alors que M. Lépine, dans les salons de la préfecture, recevait M. Meyer, en uniforme, combien de fois Cochon changeait-il de trottoir pour ne pas rencontrer de trop près l'infortuné tailleur qui s'était risqué à lui confec-

tionner à crédit ce veston et ce pantalon flottants que l'on reconnaît sur toutes les photographies de l'époque !

Enfin, Cochon mobilisa. Le 31 mars, il invitait par la voie de la presse (pardonnez-moi encore cette parenthèse : imaginez-vous notre grande presse indépendante d'aujourd'hui insérant un appel à la révolte des locataires ?) il invitait, dis-je, « les familles nombreuses menacées de se trouver prochainement sans gîte à se faire inscrire sans tarder si elles veulent profiter de la protection du syndicat des locataires ».

Le 8 avril, la *Patrie* que son titre même obligeait à quelque « militarisme », imprimait en caractères gras : « Les premières escarmouches se sont produites ce matin. Les chefs de section (des sections du syndicat) étaient réunis aux permanences, c'est-à-dire que tout le monde était au café.

Entre sept et neuf heures du matin, six déménagements à la cloche de bois étaient opérés à Levallois-Perret, sept ou huit — les historiens ne sont pas d'accord sur ce point — dans le quinzième arrondissement. Rue de Vaugras, un locataire arborait le drapeau rouge et refusait aussi bien de payer son terme que de déménager. C'était un brave.

— Notre plan est arrêté, disait Cochon à un journaliste. J'ai été informé hier soir seulement que la caserne du Château-d'Eau était refusée à mes protégés infortunés.

C'était notre vieil ami M. Buchotte, qui avait communiqué à Cochon ce document :

« Nous, disait ce dernier, Camille Buchotte, commissaire de police de la Ville de Paris, plus spécialement chargé du quartier de Saint-Lambert, notifions à M. Cochon, secrétaire général de l'Union des locataires, demeurant chez M. Tissier, 174, rue Lecourbe, la réponse de M. le préfet de la Seine à une demande de la mise à la disposition de ce groupement de la caserne du Château-d'Eau, qu'il n'a pas été possible de donner suite à cette requête, les services d'architecture devant commencer incessamment les travaux d'aménagement prévus, en vue d'y installer la Garde républicaine, actuellement logés à la caserne Napoléon, laquelle doit devenir elle-même une annexe de la Préfecture de la Seine ».

Ouf ! Cette phrase peut être très utile aux pères de famille : le petit garçon y trouvera un inégalable exercice d'analyse logique et grammaticale, la grande sœur qui veut faire du musi-hall essaiera de l'ap-

prendre par cœur et de la réciter d'une seule haleine !

— C'est la guerre ! ajouta Cochon. De son côté, froidement, M. Lépine donnait des instructions spéciales afin que l'Hôpital de la Pitié fût prêt à recueillir les victimes.

Les victimes du terme.

Car on avait, comme toujours, cédé quelque chose, afin de calmer l'opinion : des salles désaffectées de l'hôpital devaient être mises pour quelques semaines à la disposition de ceux qui ne trouveraient où se loger. — Mais trois cents familles étaient expulsées !

— Voici, avait ordonné Cochon à haute voix (et la presse, reproduisait ces mâles paroles). Les déménagements — une fois opérés, les voitures à bras se mirent en marche et se dirigèrent vers la place de la République, centre principal des opérations. Cependant, comme nous savons que la caserne sera gardée, et comme nous nous sommes solennellement juré de loger tous les expulsés, coûte que coûte, nos camarades s'arrêteront partout où des locaux se trouvent vacants, sur leur passage, et, avec la dextérité et la promptitude qui ont fait le renom de notre syndicat, emménageront les meubles dont ils seront chargés. Plus de deux cents lettres m'ont indiqué l'emplacement de ces locaux et la façon d'y pénétrer et de s'y installer confortablement. Il

ne s'agit donc pas d'une manifestation unique. Paris verra les malheureux nichées à l'assaut des logements. Paris verra, et ingera ! » Napoléon a prononcé des paroles moins fières et moins dignes.

Et pourtant sa notoriété dépassait encore, je le reconnais à regret, celle de Cochon.

Le résultat immédiat des déclarations inquiétantes de Cochon fut que tout propriétaire ayant un bout de magasin, une chambre de bonne, un appartement, une maison, un pavillon inoccupé s'affola. Toutes les pancartes « A louer » « Appartement à louer » disparurent des portes cochères. Des messieurs soupçonneux, en meïon et le visage barré par des moustaches encore plus épaisses que celles de Cochon, se promenaient devant les immeubles que l'on pressentait menacés. Des vautours barricadèrent leurs aires libres. Il ferait beau voir que le peuple de Paris leur imposât de loger ses enfants !

Cependant, le syndicat des locataires appelait à l'aide dans des termes d'un jacobinisme indubitable :

« Au peuple ouvrier de Paris !
Devant l'augmentation constante des loyers.

Devant l'inhumanité des propriétaires qui d'accord avec la loi refusent de louer aux familles nombreuses.

Devant la mortelle toujours croissante et dont la principale cause est l'insalubrité des logements.

Le moment est venu de sanctionner notre effort par une grande manifestation publique et pacifique.

Il faut que l'on nous entende ! » Et, brusquement cette autre affiche :

« On nous refuse la caserne du Château-d'Eau ; nous la prendrons ! »

A deux heures, le préfet de police arriva sur le futur champ de bataille. Ses ordres étaient simples, les arres-

tations préventives n'étant pas encore inventées : « Que pas une voiture de déménagement ne traverse la place ! » Une imposante armée de gardiens de la paix gardaient, non seulement la place, mais encore la caserne du Château-d'Eau. Mais aux forces volantes, il est assez difficile de garder toutes les rues qui débouchent sur la place, plus difficile encore d'arrêter toute circulation. Une voiture à bras arrive par le boulevard Magenta, une autre par la rue de la Douane, une troisième descend de Belleville. Voici une véritable manifestation qui traverse le boulevard du Temple. Un embouteillage, et tandis que les agents parlementent et refoulent, une autre voiture apparaît au confluent de la rue du Temple, force au grand galop le mince barrage, pénètre sur la place. La foye coupue Lépine — gémissement d'ail-

leurs, au cri de « Conspuez Vau-lour ! » Et barrage du boulevard Magenta est à son tour enfoncé. Deux voitures tournent sur la place ; parmi les coups de sifflets, les Noms de Dieu et les cris des représentants de la force publique. C'est une abominable pagale. Mais la caserne est vide encore. Comme les blessés refluent vers l'arrière, les voitures refoulées se dirigent sur la Pitié. Des deux qui ont pénétré sur la place, l'une est renversée et l'on voit une pauvre femme tourner autour des meubles dispersés. L'autre est au contraire énergiquement vidée de son contenu par ceux qui la conduisent. Et voici un terre-plein occupé. Des nouvelles cependant arrivent de divers points du front : le 111, rue de Ménilmontant, arbore le drapeau rouge ; rue Made-

moiselle, six familles, comprenant vingt-huit enfants déploient également l'emblème « séditionnaire », puis, subrepticement, emménagent dans les locaux de l'Imprimerie Nationale, rue de la Convention ; rue Marjolin, une couturière de soixante-trois ans, expulsée parce que le propriétaire en avait assez décidé, s'est asphyxiée ; Cochon délègue un bataillon de Polycarpiens qui devant l'immeuble conspuent le propriétaire assassin. Cependant, les sans-logis ont aligné des voitures rue de Malle, et attendent les ordres du syndicat. D'autres sont dirigés sur l'hôpital de la Pitié. (A suivre.)

L'Humanité

138, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 85-84, 85-85, 85-86, 85-87
De minuit à 1 heure : Gut. 85-86
Toute la nuit : Gutenberg 85-87
Chèque postal 208-61 Paris

PUBLIÉS :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Provence 54-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;
6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 25 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 13 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
95 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Cochin LECOMTE

CHAPITRE XV

Où reparait le général Cochon

Une escouade parvient rue Moufflard 118, juste à temps pour s'opposer à l'expulsion de Mme Thibaud dont une fillette est atteinte de la rougeole. « Surtout, ne la sortez pas », a dit le médecin. « Sortez-la ! » a dit le Valtour. Les locaux organisés interdisent à l'huissier l'entrée de la maison.

Le soir vient. Lépine est vainqueur, puisque la caserne du Château-d'Eau n'est pas occupée par les sans-logis — ni par qui que ce soit, du reste. La place de la République se vide de curieux. Mais la Pitié est lentement envahie. Enfin, l'administration fait fermer les portes. Les dernières voitures à bras sont tenues à distance. « Circulez, circulez ». Il ne reste bientôt plus à s'entêter qu'un

vieil ouvrier, qui proteste dans les brancards de sa voiture à bras ; il a près de lui sa fille, veuve, et les enfants de celle-ci, dont le dernier a quelques mois. Brusquement, il prend parti.

— Allez-y, les gars !

Les agents sont écartés ; ils n'ont pas le cœur de bousculer ces pauvres gens ; la foule le permettrait-elle ? En moins de temps qu'il n'en faut à M. Frossard pour changer de parti politique, la voiture est débarrassée de ses meubles, le lit-cage déplié, le matelas placé sur le lit.

— Assieds-toi, la fille !

La femme s'assied, et, sortant d'un sac de moleskine un biberon qui ne doit plus être bien chaud, elle commence de donner à boire au bébé. Les autres gosses se serrent autour d'elle.

Cochon arrive. « Qu'est-ce que je

pourrais faire ? » se dit-il. La queue, ma foi !

Le commissaire de police s'approche. Les curieux grondent.

— Allons, allons...
— Les portes de la Pitié s'ouvriront, pour ceux-là encore.

La pluie tombe ; dans les tristes dortoirs désaffectés, derrière les grilles des immenses fenêtres les pauvres muscaux des enfants se colent aux vitres.

« Nous sommes ici mieux que nous n'avons jamais été, disent les parents, le malheur est que ça ne durera pas ; on parle de démolir l'hospice en juin ».

Les enfants n'écoutent pas. Ils sont prisonniers. Dans la rue passent des gens pressés, des dames qui relèvent leur jupe d'un geste bien parisien, des voitures, des fiacres et des taxis-mètres, des gens pressés sous les rafales et qui tiennent leurs parapluies comme les enfants ont vu, au pont Louis-Philippe, le quatorze juillet, les Jouteurs lyonnais tenir leur lance. Les enfants font — « bonjour, bonjour », à quelqu'un qui passe, un ami ; Cochon.

Cochon regarde les enfants. Il a reçu par colis-postaux un certain nombre de cloches en chocolat, qu'il vient donner aux mioches de la Pitié. Il les regarde, derrière les grilles, innocents prisonniers de ce monde imbécile. Quand les enfants joueront-ils sans soucis et sans crainte, libres, libres ?

Sous la fenêtre des enfants, une affiche (posée là par quel mauvais plaisant ?), montre une dame élégante au chignon roulé sur la nuque, à la taille fine qu'enlace un godaïleur

aux moustaches cirées et Cours de danse ».

Cochon ne peut pas lire la suite, à cause de la pluie.

Car c'est certainement la pluie, la seule pluie qui mouille ses moustaches.

..

Une consolation pourtant : penser que tous les propriétaires de Paris, le jour du petit terme, ont tremblé pour leurs appartements vides.

Et tremblé sans raison, car, naturellement, aucun emménagement n'a ce jour-là tenté de se faire dans des locaux particuliers.

Au petit terme de juillet, les hospitalisés de la Pitié furent expulsés.

Cochon avait cependant multiplié les démarches. Il avait demandé une entrevue au ministre de l'Intérieur, et il s'était rendu place Beauvau avec une délégation composée de tous les enfants-logés à la Pitié ; le nombre des manifestants avait grossi le long du chemin ; plus de deux cents personnes marchaient derrière Cochon lorsqu'il parvint devant les grilles ministérielles.

— Monsieur le ministre a dû recevoir ma lettre, dit-il.

— Monsieur le ministre assis au conseil de cabinet, lui répondit-on.

— A l'Elysée ?

— Parfaitement.

— C'est à deux pas, dit Cochon, nous y allons. Ne vous dérangez pas, mon ami.

Et les deux cents locataires ou locataires-traversiers de la place Beauvau, Les agents accoururent. Cette histoire-là admet se termina au poste.

A dater de ce jour, les ministères furent gardés contre une action toujours possible de Cochon. A l'intérieur, aux finances, à l'Elysée, grilles et portes étaient closes ; la consigne était donnée aux sentinelles d'avertir le concierge dès qu'un groupe de plus de cinq personnes était en vue, et seules les toutes petites portes découpées dans les grandes grilles donnaient accès aux ministères, afin qu'il fut impossible à une voiture à bras d'y pénétrer.

« Ce luxe de précautions, demandait Frémont, toujours rédacteur à l'Autorité, serait-il un signe des temps ? »

Cochon n'avait pu emménager ses malheureux ni au ministère de l'Intérieur, ni à l'Elysée ; il n'avait pu intéresser à leur sort ni les ministres, ni les pouvoirs, ni le Conseil municipal.

Le petit terme de juillet vit l'expulsion annoncée.

M. Lebon, officier de paix, dirigeait un service d'ordre extraordinaire. Dans la cour intérieure, des gardes municipaux étaient massés. Les pompiers avaient été alertés. Les vingt familles — sur quarante et une — qui, comme le dit la *Patrie* n'avaient pu trouver d'alibi en raison du trop grand nombre d'enfants que ramportait chacun de ces ménages — et demeuraient encore là, jurant sans conviction qu'on les expulsait de force, qu'elles ne parleraient pas, avaient été enfermées dans les locaux qu'elles occupaient. Mme De-lille qui attendait son cinquième enfant, parvint à s'échapper, à rejoindre Cochon ; de force, on lui fait réintégrer l'hospice. Ne la plaignons pas

trop. La *Patrie* dit que les meubles de « cette dame » seront « gratuitement transportés et logés à la Fourrière ». Gratuitement ! Vive la République !

Vers dix heures, les premières voitures sortent de la Pitié ; les familles sont dirigées vers le commissariat de police du quartier où elles habitent avant que leur propriétaire ne les expulserait ; les mères traitent leurs mioches, on les portent sur les bras ; la foule mugure, les agents qui ne sont point fiers de contenir la foule se vengent de cette humiliation, en marchant sur les pieds des manifestants du premier rang.

De la terrasse d'un café situé à l'angle de la rue Linné et de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, un brave homme s'écrie : « Les salauds ! » Du trottoir les gens approuvent : « Ah, oui, les salauds ! » Deux agents fendent la foule, tentent d'appréhender le consommateur ; le consommateur se débat ; les agents se prennent les pieds dans les chaises et les tables de la terrasse ; tout le monde roule à terre. C'est une mêlée générale. Et Cochon et Columeau, qui sont par hasard à l'intérieur du café, se gardent bien d'en sortir.

À onze heures et demie, une voiture d'ambulance entre dans la cour de l'hospice. Madame Gannel, qui, la veille, avait donné naissance à un enfant et dont un médecin avait interdit le transfert est expulsée, mais du moins conduite à la Maternité. Dans la même voiture on transporte l'un de ses mioches, gravement malade.

D'autres femmes portent encore de la Pitié, les yeux rouges, le poing serré...

Et puis, Cochon et Columeau quit-

tent leur café. Ce qui permet au premier agent qui les repère de les conduire au poste sous le premier prétexte venu.

(A suivre.)

Achetez vos livres
aux librairies
de « l'Humanité »
138, rue Montmartre
120, rue Lafayette

l'Humanité

138, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Quint 95-84, 95-85, 95-86, 95-87

De minuit à 1 heure : 95-88

Toute la nuit : Gutenberg 95-87

Chèque postal 209-61 Paris

Publié à :

25, rue Bergère, 25, Paris (8^e)

Téléphone : Provence 54-52.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an 90 fr.,

6 mois, 48 fr., 3 mois, 28 fr.,

1 mois, 8 fr., dimanche 13 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr., 6 mois,

95 fr., 3 mois, 48 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux) — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr., 6 mois,

120 fr., 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE XV

Où reparait le général Cochon

Ou, plus exactement, sans la moindre raison.

« Le mal est profond, et l'on ne fait rien pour y porter remède, lisait-on quelques mois plus tard dans l'*Humanité*. L'Etat entend toutes ces doléances depuis longtemps et il y reste totalement sourd. Les syndicats de locaux signalent des augmentations de 50 p. 100 et plus pour les logements les plus misérables. Si, du moins, le gouvernement et l'administration avaient limité par une loi les formidables abus des propriétaires. Mais dans cette voie, rien, absolument rien n'a été réalisé, ni même tenté par les dirigeants de la bourgeoisie. »

Le rédacteur de l'*Humanité* qui écrivait ces lignes n'a guère changé d'attitude, lui, depuis vingt ans, car il écrivait encore : « Il est des efforts sérieux qui, dès le temps présent, peuvent apporter un remède relatif. Et notre parti continuera de réclamer des pouvoirs publics les solutions, immédiates qui pourraient, dans une certaine mesure, atténuer la crise actuelle si dure aux pauvres ».

Le rédacteur de l'*Humanité* n'a pas changé, non ; cet article pourrait être signé de lui demain et paraître demain dans l'*Humanité*.

Comment il s'appelle ? Vous ne le connaissez sans doute pas... Marcel Cachin.

CHAPITRE XVI

La terreur

Un ami de notre ami Cochon possédait une automobile rouge, qui, en

cela semblable à bon nombre d'automobiles de cette époque, s'arrêtait parfois pour méditer sur les dangers de la circulation. On appelait cette méditation inexplicable des *automobiles une panne*. Je sais bien qu'il arrive encore aux autos de 1935 de tomber en panne, mais ce ne sont pas les mêmes pannes. Les pannes d'aujourd'hui sont mécaniques ; celles de 1912 semblaient dues à la mauvaise volonté de la machine. En 1912 une automobile en panne ressemblait beaucoup plus à un mulet qu'à une voiture de 1935. C'est ainsi ; les mois demeurent, et pourtant ils ne signifient plus tout à fait la même chose. Parfois ce sont les choses qui demeurent et les mots qui changent. Un aéroplane, cela vole en 1912 ; un avion, en 1935.

Je vous disais donc que la voiture automobile dont l'ami de Cochon était si fier s'arrêtait parfois sans raison ni raison. C'est ce qu'elle fit un lendemain de fête, devant le 87 de la rue de Turéne.

« A quelque chose malheur est bon ! » s'écria Cochon, qui avait remarqué une plaque sur la porte cochère : « Pouget, 17, à droite », et, au premier, des fenêtres barbouillées de blanc d'Espagne.

« M. Pouget a-t-il déménagé ? demanda aimablement Cochon à la concierge.

« Oui, Monsieur, répondit celle-ci avec le sourire d'une qui s'apprête à loucher un denier à Dieu. Oh ciel ! ajouta-t-elle en reconnaissant Cochon, vous ici ! »

« Charmé de faire votre connaissance, dit Cochon. Mon ami Pouget m'a autorisé à loger dans son appar-

tement les familles nombreuses et sans toit que je protège. Croyez-vous que dix-huit personnes puissent vivre sans inconvénient dans ses locaux ? »

« Jésus Marie L dit la concierge — et elle s'enfuit chez le commissaire de police.

L'automobile rouge ayant suffisamment médité sur la vanité de la Villesse consentit à reprendre sa route. Cochon se retourna, comme la voiture allait tourner la rue de Bretagne ; cinquante agents accouraient au pas de course. La porte du 87 fut fermée ; les locaux n'y entrèrent plus qu'après avoir prouvé leur identité. La foule s'amassait. On signalait l'arrivée d'émigrés rue du Parc-Royal ; plusieurs personnes âgées de foi avaient aperçu quatre voitures à bras dont une bleue du côté de la place des Vosges, ou plus exactement rue de Saintonge... L'officier de paix vint donner ses dernières instructions. La propriétaire donna deux francs à la concierge. La concierge offrit un verre de vin aux brigadiers.

Dans les rangs des curieux, l'un disait :

« Vous l'avez vu, Cochon, vous ? »

« Comme je vous vois ! »

Trois heures plus tard, la foule stationnait encore.

L'ami de Cochon, automobiliste distingué, était, je crois, parent d'un membre du *Raffut* dont le rôle, aussi bien dans la société en général que dans le syndicat en particulier, était extrêmement détesté. Cet homme était croque-mort, et de plus exerçait les vengeances, exécutait les jugements

de la Ligue des locaux ; il entretenait soigneusement, dans une petite boîte percée de trous, la vie de puaises et de cafards patiemment recueillis et introduisait par le trou de la serrure ces intéressantes bestioles dans les appartements dont les propriétaires étaient solennellement condamnés par Cochon. Ce fait est-il exact ? Je n'en jurerais point. Mais il suffit que les propriétaires en aient été épouvantés.

Comme la voiture tournait la rue de Bretagne :

« Pouget ? dit l'ami du croque-mort, tu ne m'as jamais parlé de ce Pouget ! »

« Toi non plus, tu ne m'as jamais parlé de Pouget ! »

« Mais je ne le connais pas, moi ! »

« Moi non plus, dit placidement Cochon. Que veux-tu, ajouta-t-il en soupirant, je m'ennuie, à te voir tripoter ton moteur pendant des heures... »

Donnagé seulement que la rue de Turéne ne soit pas dans la circonscription de M. Meyer.

CHAPITRE XVII

Conspuez Cochon !

Le *Titanic* avait heurté un iceberg et coulé au fond. Cerné par la police à Choisy-le-Roi, Bonnot, avant de mourir, avait tué M. Jouin, chef de la Sûreté. Garnier était signalé à Madrid, et l'on arrêtait son sosie à Berlin. Cependant, avec Vallet et leurs maîtresses, il aidait à étendre un incendie, près de la villa où ils s'étaient terrés, à Nogent-sur-Marne ; les imprudents ! au cours de cet incendie, quelqu'un les reconnaissait ;

il alertait Lépine ; le traquenard allait être tendu, et le 15 mai, un zouave participant au siège et à l'attaque les verrait passer dans la lumière du phare braqué sur la villa, éclatant de rire, et se moquant de ceux qui tiraient sur eux sans les atteindre. Cependant, le noble M. de Saint-Aulaire, conseiller d'ambassade à Vienne, était nommé adjoint à la Résidence de France au Maroc, avant de se voir promu, parce que noble, ambassadeur, puis, parce que noble et ancien ambassadeur, administrateur d'une triste affaire financière. Bientôt le *Petit Parisien* publierait, pour la plus grande joie de Madame Chazelles, *Cœur de Française*, feuilleton patriotique et sentimental d'Arthur Bernède, dont les lecteurs admireraient le génie de l'inventeur, le dévouement magnanime de sa fille et les prouesses formidables (sic) de l'aviateur Eyrard. Sans parler du joyeux Chantecor, la fleur des détectives gonalleux de Ménilmontant. On annonçait que Caruso chanterait dans le courant du mois de mai *Rigoletto*, à l'Opéra, et que la reine de Hollande et le prince consort visiteraient officiellement Paris le mois suivant. *Pygmalion* annonçait un article réclame vraiment sensationnel : une jolie blouse de lingerie, ornée d'entre-deux de Valenciennes fantaisie et d'une large dentelle broderie anglaise sur nansouk formant fichu Marie-Antoinette. Cela coûtait sept francs cinquante, et constituait par surcroît — mais *Pygmalion* n'en disait rien — un parfait garde-vertu, car les galants qui risquaient la main sur cette jolie blouse-lingerie se prenaient les doigts dans l'un des innombrables petits

trous de la dentelle et se couvraient de ridicule.

Le sous-marin *Vendémiaire* paillonnait au large de Cherbourg ; en core un mois — et les femmes de ses marins seraient veuves ! Les affiches blanches annonçaient que les électeurs seraient appelés, le dimanche 3 mai, à élire leurs conseillers municipaux. La campagne électorale commençait. Le parti socialiste allait à Paris gagner quatre sièges. Le quartier de la Goutte-d'Or s'apprêtait à élire Marcel Cachin.

(A suivre.)

L'Humanité

185, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 95

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 55-54, 55-55, 55-56, 55-57
De minuit à 1 heure : Gut. 55-59
Toute la nuit : Gutenberg 55-57
Chèque postal 208-61 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provoce 54-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an 50 fr. ;
6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 15 fr. ;
1 mois, 8 fr. dimanche 13 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
95 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE XVII

Conspuez Cochon !

— Avez-vous jamais connu plus belle occasion, dit Cochon, au conseil d'administration du syndicat des locataires, de coller nos affiches sans avoir de timbres à acheter ?

— Sacré Cochon ! répondit d'une seule voix le conseil d'administration.

Et Cochon posa sa candidature dans le quartier du Père-Lachaise.

••

Et tout d'abord, chacun de rire !

Puis, les militants, les ouvriers, les braves gens de se récrier : il n'était pas impossible que cette candidature, empêché de passer au premier tour le conseiller sortant, Landrin, vieux communal.

Je voudrais donner ici, sur ces évé-

nements lointains et dont l'importance ne vous paraît probablement pas capitale, un avis mesuré : est-ce la faute de Cochon si cette candidature fictive se transforma, à cause de sa popularité, en candidature réelle ? Est-ce la faute de Cochon s'il fut, par un demi-millier de locataires-électeurs, pris au sérieux ?

Certes, le démon de la popularité joue de plus mauvais tours à de moins sincères que Cochon et il faut bien avouer aussi que ce n'est pas de ces jours-là que Cochon est le plus fier. Mais ce que je puis vous assurer, c'est qu'on la lui fit payer, sa popularité !

Il fut « abreuvé d'insultes », dit la presse du temps, et « recueilli force horions » ; il lui arriva d'être protégé — ô douleur ! — par la ponce ; sa veste impayée fut déchirée, les réunions qu'il tint sabotées, encore qu'il n'y parlât que du syndicat des locataires.

Des affiches dénonçaient « La trahison de M. Cochon » ; des manifestants criaient : « Conspuez Cochon ! » Et Cochon recueillit, en sus de force horions, un peu plus de cinq cents voix. Landrin, seul représentant du parti ouvrier, était élu avec 4.533 suffrages, son adversaire Nourissier, qui se disait « républicain », étant réactionnaire, en obtenait 1.369, le candidat libéral 691 (on appelait alors « libéraux » les ennemis de la liberté, comme on appelle républicains de gauche les non-républicains qui siègent à droite) et le radical 335.

Bien mince aventure, sans doute. On a pardonné à bien d'autres candidats de division ouvrière, cependant plus évidemment responsables que Cochon ! Mais moins populaire, aussi...

Aussi, la XV^e section « excluait-elle de son sein » le citoyen Cochon, coupable de s'être « servi de l'organisation dans un but d'arrivisme ».

Le conseil d'administration du syndicat des locataires, réuni le 12 mai, tint une orageuse séance. Cochon soutint n'avoir voulu que faire de la propagande sous une forme nouvelle. Deux membres l'approuvèrent, dix, courageusement, s'abstinrent.

Cochon, du coup, démissionnait. Puis fonda la *Fédération nationale et internationale des locataires*.

Du coup, le syndicat, décapité, périssait, disparaissait, et ceux qui avaient exclu Cochon, soit par rigorisme, soit parce qu'ils espéraient « se servir de l'organisation dans un but d'arrivisme », en étaient réduits à épancher leur bile dans des articles incroyables.

« Oh, oh, Cochon, écrivait un cer-

tain Henri Petit, sur le compte de qui je ne sais rien, tu vas encore une fois manger au râtelier de la réaction blanche ! » « Oh ! grandissime Cochon, ajoutait-il dans un mouvement d'une envolée toute d'annunzienne, les temps ne sont pas éloignés où nous aurons à reparler de ton œuvre ! »

M. Henri Petit était bien aimable. Le *Libertaire*, étant anarchiste, se devait de dépasser M. Henri Petit :

« Puisse ton acte, pria-t-il, guérir du culte des individus les bons moutons révolutionnaires, ce sera la besogne la plus propre que tu auras accomplie. Merci, Cochon, d'avoir été Sallaud. »

Les révolutionnaires en peau de mouton, dont le plus grand crime est de conserver leur confiance aux chefs qu'ils ont jugés à l'œuvre... voilà qui ne nous rajeunit pas !

Mais la palme de l'injure et de la grossièreté revient sans conteste à *La Guerre Sociale*. L'article est intitulé : « Sur la tombe de Cochon » et, commentant « la trahison » cochonnesque, il débute ainsi :

« Quelle triste fin ! Est-il permis d'être aussi bête !... Et se termine par ces mots :

« Cochon, tu n'est qu'un serin ! » Cochon, permets-nous ! à nous qui l'avons ici dressé des statues, de graver sur la tombe entr'ouverte la courte oraison funèbre que Bonnot compose sur Guichard-Cœur-de-Lion :

Ci-gît Cochon
Qui n'est qu'un c...

Et c'est vrai, mon pauvre ami, que vous n'étiez guère malin ; vous plaçant en un temps d'élections municipales ; les malins, eux, trahissent

en temps de guerre ; vous vous permettez de poser, à vous seul ou presque, la question des loyers devant l'opinion publique, vous étiez le com-père des revues de fin d'année (avec la Joconde pour comère), le héros chanté aux coins des rues, le roi de Paris, comme l'avait été Pataud, quelques années auparavant, vous étiez aimé des foules et vous saviez à la fois apaiser, amuser, instruire. Tendre le flanc ainsi, quelle maladresse !

« Est-il permis d'être aussi bête ? » Non, non.

« Sachez-le, vous êtes un serin, un salaud, une « lamentable loque à terre », un c... ; vous êtes un abominable traître, Cochon ».

Ce n'est pas moi qui vous le dis. C'est Gustava Hervé.

CHAPITRE XVIII

Le Phénix

Si j'intitule ce chapitre Le Phénix, ce n'est pas que jamais Cochon ait eu l'occasion de déménager. À la cloche de bois l'honorable compagnie d'assurances qui porte ce nom, La Compagnie « Le Phénix » n'en est pas réduite à ce point : son conseil d'administration comprend trois régents de la Banque de France : le baron Mallet, M. Robert Derblay et le baron Hottinguer, un ancien sous-gouverneur de cette même banque, M. Sergent, un gouverneur honoraire du Crédit Foncier, M. Larose et l'administrateur de ce même Crédit Foncier, M. Fayssal... Non, « Le Phénix » n'est pas prêt de déménager à la cloche de bois.

Mais le Phénix était, avant de de-

venir compagnie d'assurances, un animal fabuleux qui, dit-on, renaissait de ses cendres. C'est à cause de ses résurrections et non de son génie que, par exemple, ont dit de M. Tardieu : « C'est un phénix ! » N'avait-il pas été, à la Chambre, exécuté par Jaurès ? Cochon, comme cet animal fabuleux (je parle du Phénix et non du Tardieu), ressuscita de sa campagne électorale et son activité s'en trouva déçupée.

Le dix-huit juin, il agréait l'aimable proposition de M. Crosit, 96, boulevard Beaumarchais, chez qui il emménagerait bientôt les Leguen, que Lépine ne voulait décidément pas conserver dans les anciennes écuries de la Garde ; il acceptait aussi l'offre généreuse d'un locataire au grand cœur, qui, par philanthropie et pour embêter son monstre de propriétaire, mettait à la disposition de Cochon son appartement du boulevard de Strasbourg.

Mais, de toute évidence, la jeune Fédération nationale (que dis-je ? internationale !) des locataires ne pouvait se contenter des moyens de transport du décadent syndicat. Aussi Cochon, pour déménager « quelques malheureux de sa connaissance » (comme dit *La Petite République*), mobilisa-t-il à la fois un camion automobile, majestueux et trépidant, dont les flancs s'ornaient, comme ceux du bœuf gras, de banderolles-blanches : « A bas la tyrannie des concierges ! », « A bas les privilèges des propriétaires », une voiture à bras et aussi une voiture à âne. Comme les malheureux en question habitaient jusqu'alors rue Beautreillis, ce fut, boulevard de Sé-

bastopol, un des plus magnifiques embouteillages de l'année. Les cent détracteurs volontaires, coiffés de bérets multicolores et décorés de la cloche de bois, chantaient des airs variés. L'âne chantait aussi, mais de façon plus monotone.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITÉ »
chez le même marchand

l'Humanité

132, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Gutenberg. 25-24, 25-25, 25-26, 25-27

De minuit à 1 heure : Gut. 25-26

Toute la nuit : Gutenberg 25-27

Chèque postal 209-61 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Provençs 54-67.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;

6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 23 fr. ;

1 mois, 8 fr. ; dimanche 13 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

85 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

CHAPITRE XVII

Le Phénix

Le treize juillet, histoire de fêter par avance la prise de la Bastille, il déménageait Léonce Paco, qui, homme de bon ton autant que de bon goût, invitait ses amis à l'assister en cette circonstance par le billet suivant :

« Le chansonnier Léonce Paco, de la Pie qui Chante, vous prie d'assister au déménagement à la cloche de bois de son atelier, 9, rue Duperré, déménagement qui aura lieu sous la présidence du sieur Cochon, avec le concours d'artistes, de bourgeois émancipés, de gens du monde et de la fanfare de la Fédération nationale des locataires, le Raffut de la Saint-Polycarpe, le samedi 13 juillet, à trois heures et demie. »

La Presse fait un double consta-

tation : c'est que, d'une part, « ce fut follement gai » ; d'autre part, que « les gens du monde n'étaient pas là ». On peut sans sacrilège voir là une relation de cause à effet.

Chansonniers, peintres, sculpteurs et nombre de bourgeois que la présence de fort jolies filles poussait à s'émanciper, étaient à ce point déchainés, dit un quotidien du temps, que « les concierges et la police ne purent faire leur devoir que le sourire aux lèvres ».

Le 18 juillet, abandonnant ses fonctions de ministre des Transports pour ses plus anciennes habitudes de ministre de la Guerre, Cochon dirige le siège de la rue de Vaugirard. Au 25, les locataires avaient refusé de payer leur terme lorsqu'ils avaient appris que le propriétaire, exproprié contre un bon dédommagement, entendait les jeter dehors. Le juge de paix leur avait, là-dessus, accordé

une légère indemnité. Mais les locataires de Vaugirard sont d'héroïques locataires, leur régiment est un régiment d'élite, et leurs fenêtres des nids à drapeaux rouges. Une immense banderolle décora le balcon, un arrêté d'expulsion demeura sans effet. Et M. Buchotte (vous savez bien, Buchotte...) dut intervenir, avec trois serruriers et quatre déménageurs. Les locataires s'étaient barricadés. Mais l'art de la défense avait fait maints progrès depuis le siège de la rue de Dantzig, qui est au siège de la rue de Vaugirard ce que les pauvres petites guerres à l'arbalète, sont à la guerre aux gaz asphyxiants. Armes de pics, des barres de fer et de marteaux, les ouvriers démolirent la porte d'entrée. Mais alors un panier plein de verre pilé, que les assiégés avaient placé en équilibre sur la barricade, se renversa et il faut déblayer le palier et l'entrée. Armes de pics, barres de fer et de marteaux, les ouvriers attaquent la première porte. Mais à peine l'ont-ils fendue qu'ils en sont récompensés par l'odeur épouvantable qui se répand et oblige M. Buchotte, les serruriers et les déménageurs à tousser et cracher sans fin ; les assiégés versent de l'ammoniaque dans les pièces qu'ils désertent et y font brûler du soufre ; il faut forcer les fenêtres, également barricadées. Armés de pics, de marteaux et de barres de fer, les ouvriers s'attaquent à toutes les portes, et quand la dernière cède enfin, quasi.

M. Buchotte, avec une impatience et un colère également compréhensibles se précipite dans la dernière pièce en s'écriant : « Ah ! mes gaillards, je vous tiens, vous allez voir... »

c'est M. Buchotte justement qui voit, qui voit qu'il ne voit rien. Car il n'y a plus personne. On démolit les placards, on fouille sous les lits : personne ! Qui répandait l'ammoniaque, qui brûlait le soufre ? Personne ! On ouvre la vasistas et la tête de M. Buchotte apparaît à l'air libre, inspectant les toits du voisinage : personne ! personne ! Mais dans la rue monte une vive clameur. M. Buchotte, que le vasistas coupe en deux, regarde dans la rue : les assiégés sont là, entourés d'une foule qui hurle de joie, acclamant le commissaire à son vasistas et les déménageurs, et les serruriers qui viennent de paraître au balcon. Les assiégés, pendant qu'on défonçait la dernière porte, ont escaladé le balcon voisin et, tranquillement, sont descendus dans la rue.

M. Buchotte sourit : sa mission est terminée ; il n'a plus qu'à se retirer. Il se retire et, pan ! la vasistas lui retombe sur la tête !

Quinze jours plus tard, c'est Henri Rochefort, le polémiste, qui prend le parti des locataires et de Cochon. L'action de ce dernier est si multiforme que le jour de la fête nationale, l'*Eclair* lui adresse un pressant appel en faveur des... chiens, que les propriétaires ne veulent pas plus accepter que les familles nombreuses. Le 6 août, trois familles nombreuses, logées par Cochon dans un appartement dont le loyer a été payé par le locataire appelé vers d'autres lieux, sont expulsées de l'avenue Trudaine. Trois familles, dix-sept enfants, Komiesky, qui est expulsé pour la septième fois, est pris d'une crise de découragement, abandonne sa voiture et

s'assied sur le bord du trottoir. Il faut une heure pour lui faire entendre raison. M. Millet, officier de paix du premier arrondissement, veut interdire aux sept voitures à bras le passage du Pont-Neuf. Cochon lui déclare avec courtoisie qu'il ne voit aucun inconvénient à ce que les déménageurs délaissent à les voitures qu'ils traitent. M. Millet s'empresse de céder le pas. En trois jours, une maisonnette a été construite, dans un terrain vague de la rue Olivier-de-Serre, par les soins de la Fédération. Voici logés les dix-sept enfants...

En septembre, c'est aux zoniers de Vanves-Malakoff que Cochon prête assistance. Le 26 octobre, jour de la Saint-Polycarpe, il aide à se fonder un syndicat à Nice, comme il l'a aidé à s'en fonder un à Toulon, à Marseille, à Bruxelles même.

Le 25 novembre, il préside un meeting des locataires de la cité Jeanne-d'Arc.

« L'on sait, dit le *Journal*, que l'Assistance Publique a racheté la cité Jeanne-d'Arc pour faire démolir les noires mesures qui la composent.

Le *Journal* du 25 novembre 1912 ! Mil neuf cent-douze ! O temps où des peuples sans nombre attendaient, prosternés sous le poids du malheur, que Cochon leur eût trouvé quelque mesure où ne pas crever de froid, où ne pas regarder mourir de froid les enfants, dont le « trop grand nombre » était, selon les prêtres et le cœur humain, une bénédiction, selon les propriétaires et les législateurs, une malédiction ! Mil neuf cent-douze s'achevait...

Mais non la misère des hommes.

DEUXIEME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE I

Le sabre, le goupillon et le coffre-fort

Les bureaux occupaient deux pièces, Cochon en occupait deux autres, et l'appartement tout entier composait le siège de la Fédération nationale, mais encore internationale des locataires. Dans l'espoir de frapper les esprits, ce siège avait été par Cochon choisi au 16 de la rue des Martyrs. Les locaux du secrétaire fédéral comprenaient une chambre pour les trois enfants, avec deux lits de fer dont l'un était dépourvu de sommier, et une pièce que les gens « bien » d'aujourd'hui auraient appelée living-room parce qu'elle servait à la fois de salle à manger, de chambre à coucher, et de cuisine. Les locaux syndicaux, comprenant un bureau et une salle de réception dont Cochon était d'autant plus fier qu'il avait pris soin de l'égayer de tableaux instructifs et amusants représentant tous des déménagements.

M. Jules Rocal, journaliste, correspondant à Paris du *Réveil de la Creuse* (qui dira jamais pourquoi tant de journaux réactionnaires s'efforcent à empêcher les départements de dormir ?) et, comme tout le monde, sympathisant, était en train d'admirer ces tableaux, sous l'œil narquois de Cochon.

— Et cette photographie ? Comment est-elle en votre possession ?
— C'est celle d'un de nos adhérents qui, en dépit de sa haute personnalité, a tenu à venir lui-même acquiescer sa cotisation mensuelle au siège de notre syndicat.
— La cotisation mensuelle est de...
— Cinquante centimes.
— Mais c'est M. Poincaré !
— Parfaitement.
— Oh, dit M. Rocal.
Une autre photographie était fixée sur la cheminée.

(A suivre.)

L'Humanité

100, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 96

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 95-94, 95-95, 95-96, 95-97
De midi à 1 heure : Gut. 95-98
Toute la nuit : Gutenberg 95-97
Chèque postal 209-61 Paris

Publié à :

25, rue Bergère, 25, Paris (8^e)
Téléphone : Provinces 84-82.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ;
6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr. ;
1 mois, 3 fr. (dimanche 12 francs)
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
95 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux) — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par **Casimir LECOMTE**

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE I

Le sabre, le goupillon et le coffre-fort

— Encore M. Poincaré ! s'étonna M. Rocal.

— Non dit Cochon, c'est mon père. J'ai la chance d'être le fils légitime d'un sosie de M. Poincaré.

— Tous mes compliments, dit M. Rocal, éberlué.

Comme le correspondant du *Réveil de la Creuse* quittait le siège de la Fédération, il croisa sur le palier un soldat du 105^e de ligne, qui tenait son képi à la main et n'osait pas lâcher le cordon de la sonnette.

Le capitaine s'appelait Mignon. Joli nom pour un capitaine ! Et c'était un brave homme. Mais, étant capitaine, il employait l'après-midi à diriger des exercices de tir. Les plop-plop, à genoux, debout ou couchés tiraient sur des cibles auxquelles par une aimable allusion aux destinées des soldats, on avait donné la forme humaine. Devant le fort de Montrouge, le sergent de garde rêvait à son amie et à la liberté ; la buée montait de ses lèvres, comme s'il fumait, tant il faisait froid. Dans sa gôrte, le factionnaire calculait combien de temps encore il faudrait attendre la relève. On n'entendait que les détonations des Lebel, les commandements du capitaine Mignon. La montée était dure, et le trio peinait ; le soldat peinait dans les brancards, Cochon poussait la voiture, la femme portait l'enfant dans les bras. « Feu ! » disait le capi-

taine. « Frisquet... » grognait le sergent. « Hissac ! » disait Cochon.

Et bientôt l'on vit devant soi l'entrée du fort. Le factionnaire sortit de sa gôrte, le sergent s'avança au-devant de ces visiteurs inattendus. « Barbot ! » s'écria-t-il. Il était trop tard pour reculer, et d'ailleurs Cochon poussait de toutes ses forces. Le sergent fit un geste, le factionnaire regarda le sergent... Déjà la voiture à bras était engagée sous la voûte, déjà elle entrait dans la cour du fort. Le capitaine Mignon, je pense, se crut l'objet d'une hallucination.

— Capitaine, lui dit Cochon, l'armée est une grande famille ; elle doit pouvoir loger les petites. Connaissez-vous M. le marquis Petit de Rembré ?

— Il ne sert point dans mon régiment.

— Avant-hier encore, il servait de propriétaire à Madame Barbot. Mais M. le marquis Petit de Rembré a fait expulser avant-hier la femme de votre soldat, et son enfant. Et depuis deux jours les malheureux errent à l'aventure, aucun propriétaire ne voulant leur faire confiance. N'est-il pas juste que la femme, à qui le maire ne manque point de recommander de suivre en tous lieux son mari, soit logée avec ce dernier ?

— Monsieur Cochon, dit le capitaine, ce n'est pas dans les règlements.

— La misère non plus, mon capitaine, n'est pas dans les règlements.

— Mais puisque le mobilier est maintenant ici, qu'il y reste. Quant à Madame Barbot... Enfin, « ena les jours à la cantine... Je ne puis pas la loger, mais... Le commissaire lui

trouvera bien un asile ! J'y veillerai... »

L'orgue, l'encens, le prêtre imperturbable, quoiqu'il exécute depuis vingt ans les mêmes gestes en prononçant les mêmes paroles, le suisse, indifférent, conscient cependant du lustre qu'il ajoute à la cérémonie avec ses bas blancs, sa hallobarde et son bicorne, devant l'autel, les petits garçons d'un côté, les petites filles de l'autre, ceux-là avec un bras le signe distinctif de la journée, celles-ci habillées en petites mariées, ferventes, ou intimidées, ou distraites, ou occupant la fin de cette ennuyeuse cérémonie ; et derrière les communicants et les communicantes, les parents, habillés de neuf — ce qui cause des frais — chacun complimentant son voisin sur sa fille afin que le voisin le complimente sur son fils — et derrière les parents, les curieux ; et derrière les curieux, la porte de la Madeleine, et derrière la porte les marcheurs, et en bas des marches une voiture à bras que Cochon et ses complices débarrassaient des meubles que la famille Chantagrenet, père et mère et quatre enfants, expulsés le jour même de son domicile, à Gentilly. Les meubles sont un à un entrés dans l'église. C'est à peine si tant les discrets démenteurs s'inclinent à ne point troubler la cérémonie ; c'est à peine si les assistants du dernier rang remarquent quelque chose.

L'orgue entonne, une fugue ; c'est fini. Les familles s'appêtent à gagner les restaurants où pour célébrer

cet heureux jour elles vont bâfrer et boire. Et voilà qu'il leur faut passer devant ces meubles dont la plupart sont encore entassés sur le perron et sur les marches ; les petites communicantes de la Madeleine s'enfuyaient avec des cris d'effroi, c'est une vraie panique. Les pauvres à la Madeleine ! Seigneur Jésus ! — si j'ose ainsi m'exprimer !

Les pères de famille sont indignés ; et on les laissait faire, ils montreraient à ce Cochon, à ces voyous, à ces quatre enfants morveux qui se terrent en bas des marches qu'il y a temps pour tout et il est étonnant de troubler la joie ingénue des petites communicantes et des petits communicants. Oul, il est temps pour tout, temps pour la religion et temps pour la patrie, temps pour la réjouissance et temps pour la charité.

C'est un spectacle à ce point surprenant que le lendemain 26 avril, *Excelsior*, journal mondain et de bon ton, s'en indignait lui-même. « S'il y avait de quoi exciter la surprise, il n'y avait pas de quoi susciter l'épouvante. Alors, pourquoi cette débandade ? Elles ont eu tort, les petites communicantes... »

Pendant, les voitures à bras s'appêtent à s'en retourner à vide. M. l'abbé Rivière, curé de la Madeleine, était en conversation avec M. Cochon.

— Mais enfin, Monsieur, pourquoi provoquer ce scandale ?

— Monsieur l'abbé, vous êtes le représentant sur la terre de celui qui a dit, paraît-il : « Laissez venir à moi les petits enfants ! » Les petits enfants, Monsieur l'abbé ? Les voilà. Ou du moins en voilà quatre.

— J'entends bien, dit l'abbé, mais quelle aventure !

— Monsieur l'abbé, ces pauvres gens m'ont appelé à eux. N'êtes-vous pas plus qualifié que moi pour distribuer les bienfaits de la bonté divine ?

— Je vous remercie d'avoir pensé à moi, dit l'abbé, gravement. (Et qu'est-ce que vous auriez dit, gros malin, à sa place ?) Pourriez-vous faire ranger ces meubles de côté, de façon à ne pas «oucher la porte ?

— Bien volontiers, dit Cochon. Le curé de la Madeleine fit louer par son vicaire un appartement aux Chantagrenet ; ils y logèrent six mois, je crois. Et j'aime à penser que le curé et le Cochon se séparèrent les meilleurs amis du monde :

— Mais pourquoi la Madeleine, aura dit l'abbé, plutôt qu'une autre église ?

— Le quartier riche, l'occasion... — Saint-Sulpice, mon ami, est également situé dans un quartier riche... La prochaine fois...

Mais le secrétaire de la Fédération Internationale des Locataires ne pouvait sans déchet s'entretenir de la misère humaine avec un simple curé, serait-ce celui de la Madeleine. J'ai entre les mains un document historique, intitulé « *Reçu d'un objet chargé ou recommandé à remettre au déposant* ». On y lit :

Nature de l'objet : « Lettre recommandée ». Nom et adresse du destinataire : « Sa Sainteté le pape Pie X, Le Vatican, Rome ».

L'expéditeur était Georges Cochon. La lettre recommandée, recommandable aussi, comprend plusieurs parties : tout d'abord, Cochon se présente.

(A suivre.)

Achetez vos livres
aux librairies
de « l'Humanité »
128, rue Montmartre
120, rue Lafayette

l'Humanité

108, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE RÉDACTORIALE :

Humanité Paris 08

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Culmburg 08-08, 08-09, 08-10, 08-11
08-12, 08-13, 08-14, 08-15, 08-16
Toute la nuit Culmburg 08-07
Chèques postaux 200-01 Paris

Publié :

28, rue Clignancourt, Paris (18^e)

Téléphone : France 26 62

ABONNEMENTS

« l'Humanité » : 1 an 30 fr.
6 mois 18 fr. 3 mois 10 fr.
1 mois 3 fr. (dimanche 10 francs)
Etranger : 1 an 170 fr. 6 mois 90 fr. 3 mois 50 fr. (pour les pays étrangers la réduction de 50 % sur les tarifs postaux) — Pour tous autres pays : 1 an 240 fr. 6 mois 120 fr. 3 mois 60 francs

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE I

Le sabre, le goupillon et le coffre-fort

« Très Saint-Père,

« C'est avec confiance que je dépense ma très humble requête aux pieds de Votre Sainteté. Depuis trois ans déjà, dans notre grand Paris où les fabuleuses richesses côtoient sans les voir les pires misères, je suis parvenu à loger des centaines de familles et à les sauver peut-être de la mort ou bien souvent le désespoir poussa ceux que la vie meur-

trité.

On le voit : le ton est mesuré,

pompeux, et tout à fait digne de celui qui parle et de celui qui écoute. Mais voici venir la citation littéraire :

« Mais ma tâche n'est pas, ne sera jamais terminée : « Voici venir l'hiver, tueur de pauvres gens » a dit un grand poète français en un vers d'un affreux et saisissant réalisme. »

Suit une considération géographique : « L'hiver, peu rigoureux sous le ciel clément de l'Italie où la nature est douce aux sans-logis est atroce et cruel chez nous. »

Suit une cécité citation latine, où, le plus chrétiennement du monde, l'orateur sacré confond le salut éternel et les revendications immédiates :

« C'est pour cela, Très Saint-Père, que je viens implorer aide et secours auprès de Votre Sainteté, « ignis ardens », flamme ardente qui doit réchauffer les âmes et les corps grelottants des malheureux. »

Et, enfin, la conclusion, qui est aussi la raison d'être de cette lettre :

« J'ai appris, Très Saint-Père, qu'une fidèle, Madame la duchesse de Mier, avait légué à Votre Sainteté un hôtel particulier sis à Paris, 11, rue Dargy. Get immeuble, aux chambres nombreuses, j'ai pensé que Votre Sainteté dans sa bonté infinie pourrait me permettre d'y loger, pendant l'hiver, des malheureux qui, sauvés de la misère, abrités, protégés, réchauffés, garderont à Votre Sainteté une éternelle reconnaissance. »

Ainsi s'exprimait Cochon, qui aurait été moins s'il n'avait été démagogue. Le Pape Pie X ne lui répondit point. Je suis persuadé que les considérations littéraires, religieuses et géographiques, françaises, italiennes et latines de Cochon ne l'ont nullement incité à garder le silence.

Ce qui empêchait le Très Saint-Père de répondre à Cochon, c'était cette fâcheuse demande du dernier paragraphe, cette histoire de la duchesse de Miers.

Si seulement on se pouvait loger dans une bénédiction pontificale...

Ce que le voyageur voit à Moscou est peut-être moins remarquable que ce qu'il n'y voit pas. Il n'y voit pas les queues des soupes populaires, il n'y voit pas le luxe écrasant ni la misère révoltante, il n'y voit pas la Bourse des Valeurs.

Le 13 juillet 1913, la bourse battait son plein. Par un bien involontaire symbole, le petit kiosque arriéré

et tricolore dressé pour l'orchestre des bals du lendemain était appuyé aux grilles. La circulation était difficile. Une voiture à bras...

Tous les grouillots, les teneurs de carnets, les financiers abandonnèrent pour quelques instants les valeurs d'or et de M. Rochette.

— Cochon ! crièrent-ils. Cochon ! Ce n'était pas Cochon, mais son ami Lablanche, maçon, la femme de Lablanche et leur sept enfants. Madame Lablanche posa son dernier-né sur la dernière marche et aida son mari à décharger un balot. Le dernier-né cria. Un agent survint :

— Je vous vois venir, dit l'agent. Nous sommes prévenus.

Un mouchard en effet avait alerté M Berthelot, commissaire spécial de la Bourse du coup, que tentait Cochon, le coup de Bourse.

La seule vengeance que put tirer Cochon fut de faire passer tout l'après-midi des voitures à bras devant la Bourse aux grilles précautionneusement fermées.

Autre échec : la famille Rosenstein, ses quatre enfants et sa voiture à bras ne purent pénétrer, en octobre, à la Banque Rothschild. Tout ce monde — et Cochon, naturellement fut rondut au poste ; une heure plus tard, Rosenstein était mandé à la Banque Rothschild où un secours lui était remis.

Frais généraux : tant.

C'est ainsi que Cochon combattit les trois puissances : le sabre lui rendit les armes, le goupillon le bénit...

Il n'y a pas à dire : l'ennemi le plus coriace, c'est le coffre-fort.

CHAPITRE II

Réconciliation nationale

— Monsieur, dit la visiteuse, en jorillant entre ses doigts la courroie de son sac, Monsieur, je dois tout de suite vous avouer quelque chose...

— Parlez-moi en toute confiance, Madame.

— Eh bien, voilà... Heu... Cela va vous paraître extraordinaire. Je suis concierge.

— Je ne vois rien d'extraordinaire à cela, Madame. Il n'y a pas de sots métiers.

(A suivre.)

L'Humanité

126, rue Beaumartin, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

HUMANITE PARIS 22

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Ouvert de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h.

De 6 h. à 9 h. le dimanche et les fêtes.

Tout le nuit, 20-21

Cheque postal 200-01 Paris

Publié :

126, rue Beaumartin, Paris (2^e)

TELEPHONE : PROVENA 54-65

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr.

6 mois, 18 fr. 3 mois, 10 fr.

1 mois, 3 fr. 50 (dimanche) 13 francs

Etranger : 1 an, 170 fr. 6 mois,

90 fr. 3 mois, 45 fr. (pour les pays

comptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux) Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. 6 mois,

120 fr. 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE II

Réconciliation nationale

— Bien sûr et certain ; seulement vous devez vous dire : « Qu'est-ce que c'est qu'elle me veut cette pipelette ? »

— Madame...
— Si, si, Monsieur Cochon, sûr et certain que vous le dites. La locataire du cinquième me l'avait bien dit, d'abord. Vous, mon propriétaire, c'est M. Petrucci, et je suis concierge, avec mon époux, du numéro 15 de la rue Rocherouart. C'est une maison bourgeoise, avec au fond du couloir d'entrée, un pétilion. Nous sommes de pauvres

gens, vous savez. Mon mari est tombé malade. Alors, M. Petrucci m'a dit : « Je regrette, faut déguerpir ». Il me l'a pas dit comme ça bien sûr et certain, mais c'est du pareil au même. Vous le savez, Monsieur Cochon, les concierges ça se met à la porte sans délai, comme des malpropres. Alors je m'ai dit : « Quoi qu'on va devenir, mon Dieu, quoi qu'on va devenir ». Et c'est comme ça que le locataire du cinquième m'a dit : « M'me Machin (faut vous dire qu'y peut jamais se rappeler un nom) allez voir Cochon. C'est un fumiste, sauf votre respect, mais c'est un bon type. Il peut pas voir les pipelettos, mais qui ne risque rien, n'a rien, pas vrai ? Alors, me voilà. Vous n'allez pas me mettre dehors, n'est-ce pas ? »

— Madame, vous êtes concierge, et ce mot n'éveille nulle sympathie dans mon cœur. Mais vous êtes jetée à la rue par un propriétaire sans pi-

tié, et en cela vous partagez le sort des locataires dont notre syndicat s'est fait le défenseur. Madame, vous pouvez compter sur notre appui total et sans réserves », comme disent les huissiers.

— Mais vous n'allez pas me promener dans la capitale avec mes choses dans une voiture à bras ? C'est que mon homme est malade, vous comprenez, Monsieur Cochon !

— Non, non, M. Petrucci habite Paris.

— Oui, mais présentement il est dans sa famille à Angers.

— Ha ! ha ! Voyons, vous n'avez pas une petite idée de farce ?

— Oh, je n'ai pas le cœur à rire, bien sûr et certain.

— Première question : avez-vous un appartement libre dans la maison ?

— Pas un. Il y a bien le pavillon, mais je n'ai pas trouvé un seul locataire. Pensez donc, M. Petrucci en demande bien trop cher !

— Mais si vous trouviez un locataire, celui-ci devrait attendre le retour de M. Petrucci pour signer son engagement de location !

— Non pas, parce que c'est moi qui suis chargés de louer.

— C'est vous qui signez les engagements de location ?

— Oui, Monsieur Cochon, même que voilà le carnet à souches que vous pouvez en contrôler les talons pour voir si je mens.

— Sauvés ! Nous sommes sauvés !

M. Petrucci fumait un gros cigare ; il regardait tomber la pluie derrière

les vitres de la maison paternelle, sur le parc aux arbres nus de cette fin d'hiver ; puis il penchait la tête sur la table de bridge où il alignait les cartes d'une réussite.

Coincidence bizarre : la réussite réussit. Et c'était celle des huit, l'une des plus difficiles qui soient.

— Les journaux de Paris, Monsieur, dit la vieille bonne.

M. Petrucci, d'excellent humeur (on a beau n'être pas superstitieux, réussir la réussite des huit !) parcourut les journaux. La guerre balkanique l'amusa beaucoup, et il était pour les Bulgares contre les Turcs, à cause de la religion, et parce que les Turcs étaient les alliés probables des Allemands, et par conséquent des bourreaux de l'Alsace par personne interposée. Une nouvelle le frappa, plus directement si je puis dire, parce que relative à ses intérêts personnels.

« Un propriétaire au cœur d'or », « Une belle âme », « Une noble action », « Un exemple ». On apprenait que M. Cochon reconnaissait avoir médiocrement de l'ensemble des propriétaires. Il était parmi ceux-ci de braves gens, que la misère des hommes leurs semblables ne laissent pas indifférents.

Cochon se plaisait — et les quotidiens avec lui — à rendre hommage au plus digne, au plus désintéressé, au plus charitable d'entre eux.

« Cet excellent homme » n'a pas hésité à mettre à la disposition de la Fédération nationale des locataires les premier et deux étages d'un pavillon situé à Montmartre, afin qu'y puissent trouver un abri des familles nombreuses victimes de l'ostracisme de la propriété bâtie. Ce vautour au

cœur d'or, ce propriétaire modèle n'avait posé qu'une condition à Cochon : c'est que les familles émunées auraient la conduite exemplaire que leur logeur bénévole était en droit d'attendre d'elles. Cette demande est trop légitime, disait Cochon, pour que je n'y aie pas volontiers accédé.

— Sacré Cochon ! se dit M. Petrucci en tirant sur son cigare. Il a embobiné un imbécile, un gogo ! S'il fallait que les propriétaires logent gratuits les habitants du dessous des ponts, le Crédit Foncier ferait de belles affaires !

Et il poursuivait sa lecture : Félicitons de son geste, concluait le journaliste, le modeste et généreux propriétaire, M. Petrucci, chez qui logent depuis ce matin quarante-cinq personnes jusqu'alors sans abri.

— Sacré tonnerre de Dieu ! s'écria M. Petrucci, dont le cigare tomba sur le gilet, y répandant toute une cendre lentement et sagement accumulée.

— C'est une farce...

Mais tous les quotidiens chantaient les éloges du bon cœur des vnes larges, du désintéressement, de M. Petrucci qui venait de donner un exemple, disait celui-ci, une leçon disait celui-là ; cet autre opposait la grandeur d'âme de M. Petrucci à l'impitoyable rigueur de la Ville, de Paris qui quelques semaines plus tôt avait jeté hors de l'immeuble qu'elles habitaient, rue des Prouvaires, deux pauvres vieillards qui vivaient d'un maigre subside de l'Assistance et dont l'une, Madeleine Brochant, avait voulu à l'entrée du représentant de la ville, de l'huissier et du

commissaire, se jeter par la fenêtre ; ce dernier journal de Paris louait M. Petrucci et en profilait pour flétrir le propriétaire d'Alexandre Matécade, qui avait fait rendre à ce dernier son denier à dieu lorsqu'il avait appris que Matécade avait cinq enfants ! Il n'était parvenu question que de M. Petrucci, de son cœur, de sa conscience, de sa compréhensive pitie...

— Sacré tonnerre de Dieu ! répéta M. Petrucci. Si Cochon m'a fait cela, il me le paiera !

(A suivre.)

L'Humanité

128, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
Humanité Paris 66
TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Circuler 25-26, 26-27, 27-28, 28-29
De minuit à 1 heure : 26-27
Toute la nuit : 26-27
Cibique postal 26-27 Paris

PUBLIÉ :

25, rue Bergère, 25, Paris (19^e)
Télégramme : PROTEUS 64-65.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an 30 fr.,
6 mois 18 fr., 3 mois 10 fr.,
1 mois 4 fr. Dimanche 10 francs
Etranger : 1 an 470 fr., 6 mois
250 fr., 3 mois 125 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux) — Pour tous
autres pays : 1 an 500 fr., 6 mois
250 fr., 3 mois 125 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par **Casimir LÉCOMTE**

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE II

Réconciliation nationale

Cochon lui avait fait cela, le 18 mars 1913, et ne paya point un liard.

Quelques jours plus tard les concierges avertissaient M. Cochon que M. Petrucci avait manqué tomber d'apoplexie, lorsqu'il avait appris la vérité, qu'il jurait de les chasser, de tuer Cochon, le commissaire de police et Lépine. La concierge ne comprenait pas pourquoi M. Petrucci voulait tuer Lépine.

Cochon, toujours respectueux des lois et des représentants de l'ordre,

déséra à la convocation du commissaire.

— Eh bien ! Cochon, lui dit ce fonctionnaire, vous vous fourrez dans de jolis draps !

— Vous me paraissez souffrant, Monsieur le commissaire !

— Souffrant ? Furieux, oui. Je ne vous cache pas que j'ai été appelé à la Préfecture, que le préfet lui-même m'a reçu, qu'il m'a parlé de vous, et qu'il m'a rendu responsable de ce que vous venez de faire. Aussi...

— Ce que je viens de faire, Monsieur le commissaire ? Moi ?

— Oui, vous. Et je vous prie de ne pas compter sur moi pour vous tirer de là, allez ! Savez-vous ce qu'on appelle violation de domicile ?

— Certainement. C'est le délit que commet un commissaire de police

non mandaté à cet effet, ou un autre quelconque contribuable lorsqu'il pénètre par effraction ou...

— Ne vous payez pas ma tête, hein ? Vous connaissez les peines dont est frappée la violation de domicile, je pense ? Un fin procédurier comme vous ! Mais je vous croyais plus malin, vraiment. Voici assez longtemps qu'on cherche l'occasion de vous coffrer.

— Vous... oh, comme c'est mal ! Mais quel domicile m'accusez-vous d'avoir violé, Monsieur le commissaire ?

— Vous voulez faire l'idiot avec moi ! Bon, nous verrons qui aura le dernier mot à ce petit jeu-là ! Chez M. Petrucci, 15, rue Rochechouart, lequel a d'ailleurs déposé plainte contre vous, et par la même occasion contre moi ! Mais vous me le paierez !

— Pardon, Monsieur le commissaire, je suis navré de vous causer ces ennuis ; mais à vrai dire, suis-je bien responsable de cet état de fait ? Je n'ai pas porté plainte contre vous, moi, ni contre M. Petrucci.

— Et vous ne vous êtes pas introduit chez ce dernier ?

— Mais naturellement si. Pourquoi m'avait-il loué son pavillon et de si grand cœur, et avec de telles déclarations, sinon pour y loger nos adhérents malheureux et chassés ?

— Il vous avait loué...

— Voici l'engagement de location, Monsieur le commissaire.

Le commissaire lut, avec stupefaction :

« Entre les soussignés :

1° M. et Mme V..., concierges de la maison sise à Paris, rue Rochechouart, 15, appartenant à M. Petrucci, agissant comme représentants et comme mandataires verbaux de ce dernier ;

2° M. Georges Cochon, président de la Fédération nationale des locataires, dont le siège social est à Paris, 15, rue des Martyrs ;

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

M. Petrucci, représenté légalement par les époux V..., propose et concède gratuitement à M. Cochon les premier et deuxième étages d'un pavillon sis à Paris, 15, rue Rochechouart, à dater de ce jour jusqu'au 31 décembre 1913.

Cette gratuité, consentie par M. Petrucci à titre humanitaire dans le but de faciliter le logement des familles nombreuses se trouvant momentanément sans abri.

M. Cochon s'engage à donner pleine et entière satisfaction à l'esprit de bienfaisance qui anime M. Petrucci et à inspirer son geste généreux, qui servira d'exemple aux propriétaires parisiens.

Chacune des parties contractantes agit de pleine et entière bonne foi.

Fait en double exemplaire, à Paris, le dix-huit mars 1913.

Lui et approuvé :

Signé : G. Cochon Signé : Illisible.

Signé : le concierge : V...

— Qu'est-ce que cela signifie ? Vous vous êtes fait dresser un acte

de location par le concierge ? Vous avez perdu la tête ?

— Voici, Monsieur le commissaire, les souches des engagements de location antérieurs. Voulez-vous constater que V..., portier, en est bien le signataire ? Il était donc habilité à me louer le pavillon, et je ne puis croire que M. Petrucci consente à renier le beau geste qui lui fut prêté ! — C'est si vrai que vos amis pipelets vont être flanqués dehors dès demain.

— Non, Monsieur le commissaire. Ils ne quitteront pas l'immeuble de la rue Rochechouart.

— Qu'avez-vous donc signé d'autre, Monsieur Cochon ?

— Monsieur le commissaire, je ne loge que quarante-cinq personnes dans ce pavillon de deux étages. Je recueillerai volontiers le et la concierge, braves gens victimes d'un reniement sans exemple.

— Vous êtes grand comme le monde, Cochon. Alors, vous êtes en règle ? Et ce bonhomme qui se plaint de moi au préfet est sans force contre vous ? Eh bien, nous allons rire, nous allons rire. Et d'abord, j'enverrai mon rapport... plus tard. Rien ne presse, n'est-ce pas ? Je demanderai un supplément d'information, que sais-je ? Dites à vos sous-locataires qu'ils sont rue de Rochechouart pour longtemps encore !

Cochon et ses administrés étaient couverts par la loi.

M. Petrucci, lui, était couvert de ridicule.

Cochon parlait de l'assigner reconventionnellement.

La Presse regrettait que « M. Petrucci » se fut ravisé, pour des raisons que nous n'avons pas à connaître.

Cochon plaida en référé. Le juge de cet emménagement à la cloche de bois s'appelait Carillon — après quoi, il y a des sceptiques qui vous nieront la prédestination ! — et il bocha la tête lorsque M. Sauvastre, huissier de M. Petrucci, soutint que le concierge était sans procuration n'étant pas qualifié pour signer un engagement de cette nature ; il bocha la tête encore lorsque M. Sauvastre ajouta que « toutefois, et dans un but humanitaire, son client consentait à accorder aux occupants actuels un délai de huit jours pour vider les lieux ».

Mais, plus humanitaire qu'un huissier et un propriétaire ensemble, M. Carillon accorda quinze jours.

Cela se passait en avril...

La prédiction du commissaire se réalisait.

Ce ne fut pas la seule fois que Cochon défendit un concierge. « Qu'est-ce qu'un concierge ? écrivait-il à l'Echo de l'Yonne. Un locataire qui pour ne pas payer de loyer, devient le chien de garde d'un propriétaire. Les concierges sont des victimes. »

Et il donnait à M. Gallot, propriétaire d'une maison rue Malebranche et député de l'Avallonnais, une aubade polycarpienne. — Ce Gallot avait renvoyé une pauvre femme, qu'il employait comme concierge, parce que celle-ci s'était permis de tomber malade le mois précédent.

« Je me tiens à la disposition de M. le député Gallot pour organiser une réunion contradictoire, à Avallon, soit à Auxerre. Je plaie la cause des locataires, il pourra faire le champion des privilèges propriétaires ».

L'Avallonnais n'est plus, là nous de le dire, représenté par un avocat des propriétaires.

Mais par M. Pierre-Etienne Lédin qui plaide des causes à la plus aérienne et plus postale.

(A suivre)

L'Humanité

105, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 66

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
 Dimanche 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 74-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85, 85-86, 86-87, 87-88, 88-89, 89-90, 90-91, 91-92, 92-93, 93-94, 94-95, 95-96, 96-97, 97-98, 98-99, 99-100, 100-101, 101-102, 102-103, 103-104, 104-105, 105-106, 106-107, 107-108, 108-109, 109-110, 110-111, 111-112, 112-113, 113-114, 114-115, 115-116, 116-117, 117-118, 118-119, 119-120, 120-121, 121-122, 122-123, 123-124, 124-125, 125-126, 126-127, 127-128, 128-129, 129-130, 130-131, 131-132, 132-133, 133-134, 134-135, 135-136, 136-137, 137-138, 138-139, 139-140, 140-141, 141-142, 142-143, 143-144, 144-145, 145-146, 146-147, 147-148, 148-149, 149-150, 150-151, 151-152, 152-153, 153-154, 154-155, 155-156, 156-157, 157-158, 158-159, 159-160, 160-161, 161-162, 162-163, 163-164, 164-165, 165-166, 166-167, 167-168, 168-169, 169-170, 170-171, 171-172, 172-173, 173-174, 174-175, 175-176, 176-177, 177-178, 178-179, 179-180, 180-181, 181-182, 182-183, 183-184, 184-185, 185-186, 186-187, 187-188, 188-189, 189-190, 190-191, 191-192, 192-193, 193-194, 194-195, 195-196, 196-197, 197-198, 198-199, 199-200, 200-201, 201-202, 202-203, 203-204, 204-205, 205-206, 206-207, 207-208, 208-209, 209-210, 210-211, 211-212, 212-213, 213-214, 214-215, 215-216, 216-217, 217-218, 218-219, 219-220, 220-221, 221-222, 222-223, 223-224, 224-225, 225-226, 226-227, 227-228, 228-229, 229-230, 230-231, 231-232, 232-233, 233-234, 234-235, 235-236, 236-237, 237-238, 238-239, 239-240, 240-241, 241-242, 242-243, 243-244, 244-245, 245-246, 246-247, 247-248, 248-249, 249-250, 250-251, 251-252, 252-253, 253-254, 254-255, 255-256, 256-257, 257-258, 258-259, 259-260, 260-261, 261-262, 262-263, 263-264, 264-265, 265-266, 266-267, 267-268, 268-269, 269-270, 270-271, 271-272, 272-273, 273-274, 274-275, 275-276, 276-277, 277-278, 278-279, 279-280, 280-281, 281-282, 282-283, 283-284, 284-285, 285-286, 286-287, 287-288, 288-289, 289-290, 290-291, 291-292, 292-293, 293-294, 294-295, 295-296, 296-297, 297-298, 298-299, 299-300, 300-301, 301-302, 302-303, 303-304, 304-305, 305-306, 306-307, 307-308, 308-309, 309-310, 310-311, 311-312, 312-313, 313-314, 314-315, 315-316, 316-317, 317-318, 318-319, 319-320, 320-321, 321-322, 322-323, 323-324, 324-325, 325-326, 326-327, 327-328, 328-329, 329-330, 330-331, 331-332, 332-333, 333-334, 334-335, 335-336, 336-337, 337-338, 338-339, 339-340, 340-341, 341-342, 342-343, 343-344, 344-345, 345-346, 346-347, 347-348, 348-349, 349-350, 350-351, 351-352, 352-353, 353-354, 354-355, 355-356, 356-357, 357-358, 358-359, 359-360, 360-361, 361-362, 362-363, 363-364, 364-365, 365-366, 366-367, 367-368, 368-369, 369-370, 370-371, 371-372, 372-373, 373-374, 374-375, 375-376, 376-377, 377-378, 378-379, 379-380, 380-381, 381-382, 382-383, 383-384, 384-385, 385-386, 386-387, 387-388, 388-389, 389-390, 390-391, 391-392, 392-393, 393-394, 394-395, 395-396, 396-397, 397-398, 398-399, 399-400, 400-401, 401-402, 402-403, 403-404, 404-405, 405-406, 406-407, 407-408, 408-409, 409-410, 410-411, 411-412, 412-413, 413-414, 414-415, 415-416, 416-417, 417-418, 418-419, 419-420, 420-421, 421-422, 422-423, 423-424, 424-425, 425-426, 426-427, 427-428, 428-429, 429-430, 430-431, 431-432, 432-433, 433-434, 434-435, 435-436, 436-437, 437-438, 438-439, 439-440, 440-441, 441-442, 442-443, 443-444, 444-445, 445-446, 446-447, 447-448, 448-449, 449-450, 450-451, 451-452, 452-453, 453-454, 454-455, 455-456, 456-457, 457-458, 458-459, 459-460, 460-461, 461-462, 462-463, 463-464, 464-465, 465-466, 466-467, 467-468, 468-469, 469-470, 470-471, 471-472, 472-473, 473-474, 474-475, 475-476, 476-477, 477-478, 478-479, 479-480, 480-481, 481-482, 482-483, 483-484, 484-485, 485-486, 486-487, 487-488, 488-489, 489-490, 490-491, 491-492, 492-493, 493-494, 494-495, 495-496, 496-497, 497-498, 498-499, 499-500, 500-501, 501-502, 502-503, 503-504, 504-505, 505-506, 506-507, 507-508, 508-509, 509-510, 510-511, 511-512, 512-513, 513-514, 514-515, 515-516, 516-517, 517-518, 518-519, 519-520, 520-521, 521-522, 522-523, 523-524, 524-525, 525-526, 526-527, 527-528, 528-529, 529-530, 530-531, 531-532, 532-533, 533-534, 534-535, 535-536, 536-537, 537-538, 538-539, 539-540, 540-541, 541-542, 542-543, 543-544, 544-545, 545-546, 546-547, 547-548, 548-549, 549-550, 550-551, 551-552, 552-553, 553-554, 554-555, 555-556, 556-557, 557-558, 558-559, 559-560, 560-561, 561-562, 562-563, 563-564, 564-565, 565-566, 566-567, 567-568, 568-569, 569-570, 570-571, 571-572, 572-573, 573-574, 574-575, 575-576, 576-577, 577-578, 578-579, 579-580, 580-581, 581-582, 582-583, 583-584, 584-585, 585-586, 586-587, 587-588, 588-589, 589-590, 590-591, 591-592, 592-593, 593-594, 594-595, 595-596, 596-597, 597-598, 598-599, 599-600, 600-601, 601-602, 602-603, 603-604, 604-605, 605-606, 606-607, 607-608, 608-609, 609-610, 610-611, 611-612, 612-613, 613-614, 614-615, 615-616, 616-617, 617-618, 618-619, 619-620, 620-621, 621-622, 622-623, 623-624, 624-625, 625-626, 626-627, 627-628, 628-629, 629-630, 630-631, 631-632, 632-633, 633-634, 634-635, 635-636, 636-637, 637-638, 638-639, 639-640, 640-641, 641-642, 642-643, 643-644, 644-645, 645-646, 646-647, 647-648, 648-649, 649-650, 650-651, 651-652, 652-653, 653-654, 654-655, 655-656, 656-657, 657-658, 658-659, 659-660, 660-661, 661-662, 662-663, 663-664, 664-665, 665-666, 666-667, 667-668, 668-669, 669-670, 670-671, 671-672, 672-673, 673-674, 674-675, 675-676, 676-677, 677-678, 678-679, 679-680, 680-681, 681-682, 682-683, 683-684, 684-685, 685-686, 686-687, 687-688, 688-689, 689-690, 690-691, 691-692, 692-693, 693-694, 694-695, 695-696, 696-697, 697-698, 698-699, 699-700, 700-701, 701-702, 702-703, 703-704, 704-705, 705-706, 706-707, 707-708, 708-709, 709-710, 710-711, 711-712, 712-713, 713-714, 714-715, 715-716, 716-717, 717-718, 718-719, 719-720, 720-721, 721-722, 722-723, 723-724, 724-725, 725-726, 726-727, 727-728, 728-729, 729-730, 730-731, 731-732, 732-733, 733-734, 734-735, 735-736, 736-737, 737-738, 738-739, 739-740, 740-741, 741-742, 742-743, 743-744, 744-745, 745-746, 746-747, 747-748, 748-749, 749-750, 750-751, 751-752, 752-753, 753-754, 754-755, 755-756, 756-757, 757-758, 758-759, 759-760, 760-761, 761-762, 762-763, 763-764, 764-765, 765-766, 766-767, 767-768, 768-769, 769-770, 770-771, 771-772, 772-773, 773-774, 774-775, 775-776, 776-777, 777-778, 778-779, 779-780, 780-781, 781-782, 782-783, 783-784, 784-785, 785-786, 786-787, 787-788, 788-789, 789-790, 790-791, 791-792, 792-793, 793-794, 794-795, 795-796, 796-797, 797-798, 798-799, 799-800, 800-801, 801-802, 802-803, 803-804, 804-805, 805-806, 806-807, 807-808, 808-809, 809-810, 810-811, 811-812, 812-813, 813-814, 814-815, 815-816, 816-817, 817-818, 818-819, 819-820, 820-821, 821-822, 822-823, 823-824, 824-825, 825-826, 826-827, 827-828, 828-829, 829-830, 830-831, 831-832, 832-833, 833-834, 834-835, 835-836, 836-837, 837-838, 838-839, 839-840, 840-841, 841-842, 842-843, 843-844, 844-845, 845-846, 846-847, 847-848, 848-849, 849-850, 850-851, 851-852, 852-853, 853-854, 854-855, 855-856, 856-857, 857-858, 858-859, 859-860, 860-861, 861-862, 862-863, 863-864, 864-865, 865-866, 866-867, 867-868, 868-869, 869-870, 870-871, 871-872, 872-873, 873-874, 874-875, 875-876, 876-877, 877-878, 878-879, 879-880, 880-881, 881-882, 882-883, 883-884, 884-885, 885-886, 886-887, 887-888, 888-889, 889-890, 890-891, 891-892, 892-893, 893-894, 894-895, 895-896, 896-897, 897-898, 898-899, 899-900, 900-901, 901-902, 902-903, 903-904, 904-905, 905-906, 906-907, 907-908, 908-909, 909-910, 910-911, 911-912, 912-913, 913-914, 914-915, 915-916, 916-917, 917-918, 918-919, 919-920, 920-921, 921-922, 922-923, 923-924, 924-925, 925-926, 926-927, 927-928, 928-929, 929-930, 930-931, 931-932, 932-933, 933-934, 934-935, 935-936, 936-937, 937-938, 938-939, 939-940, 940-941, 941-942, 942-943, 943-944, 944-945, 945-946, 946-947, 947-948, 948-949, 949-950, 950-951, 951-952, 952-953, 953-954, 954-955, 955-956, 956-957, 957-958, 958-959, 959-960, 960-961, 961-962, 962-963, 963-964, 964-965, 965-966, 966-967, 967-968, 968-969, 969-970, 970-97

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillie par **Casimir LECOMTE**

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE III

Les odeurs de Paris

Je tirai le nom de cet employé de la Ville de Paris, tout d'abord de crainte de froisser ce fonctionnaire, d'autre part — et je m'en excuse auprès de lui — parce que l'histoire n'a pas retenu son nom. Il n'en est pas moins établi que notre homme passait ce matin-là devant Notre-Dame-de-Lorette et qu'il marchait assez rapidement. « Février », dit-il au commissaire, « n'est pas un mois propice à la réverie ». Aussi rapidement qu'il marchait, aussi peu dis-

posé à la réverie qu'il fût, notre homme ne s'en arrêta pas moins soudain. Il se passa la main sur le front; il regarda autour de lui d'un air égaré comme on voit faire sur la scène de Fougères-Oles au grand premier rôle lorsque celui-ci est sensé (si l'ose dire) perdre la tête. Il revint sur ses pas, reniflant, inquiet. Aucun doute : Notre-Dame-de-Lorette sent la soupe aux choux ! Et ce n'est pas de l'église que sort cette odeur, tout compte fait aussi sympathique que l'encens, c'est du sol même ! Notre-Dame de Lorette serait-elle construite sur des catacombes, et des survivants parmi les premiers chrétiens, ignorants du monde et que ce ne sont plus les chrétiens qui sont aujourd'hui persécutés, y vivraient-ils encore ? Le fonctionnaire de la Ville de Paris s'arrête, comme un bon chien de chasse, devant la plaque d'égoût,

Aucun doute : c'est l'égoût qui sent la bonne soupe aux choux ! « Nous verrons bien si je dors debout », murmure le passant. Il soulève la plaque. Une douce fumée, réconfortante, apéritive, monte de l'égoût réduit où les égoutiers resserrent leurs outils, leur matériel.

« Une famille est là depuis le petit jour, les meubles sont montés, un lit est ouvert dans un coin : deux enfants y dorment, une marmite sur un petit réchaud ronronne.

— Que faites-vous là ? demande, effaré, le visiteur.

— Monsieur, dit fort poliment le chef de famille, j'évite — et j'évite à mes enfants et à mon épouse que voici — de crever de froid.

— Mais ne pourriez-vous pas loger ailleurs, vraiment ?

— Je l'ai tenté, vraiment. Mais non seulement nous avons été expulsés de nos logis successifs, mais encore notre protecteur, M. Cochon dont vous n'êtes pas sans avoir entendu parler, nous ayant installés dans un appartement dont le locataire avait payé le terme, sans pour ce la le pouvoir occuper, nous en avons été chassés par ordre de justice. C'est ainsi, Monsieur, que contre notre gré et en désespoir de cause, nous nous sommes fait troglodytes.

A ce moment, un agent apparut, tout suffoquant d'indignation.

— Que faites-vous là, vous ? demanda-t-il à l'intrus.

— Moi ? Rien. Ces pauvres gens sont installés ici depuis la première heure, disent-ils, et...

— Et vous leur rendez visite ?

— C'est-à-dire...

— Et d'abord, éclata l'agent, qu'est-ce qu'ils foutent dans l'égoût, ces gens-là ? Qu'est-ce que vous frottez là, hé ?

— C'est de la soupe aux choux, Monsieur l'agent. Voulez-vous nous faire l'honneur d'y goûter avec nous ?

Le commissaire expulsa de l'égoût les pauvres gens, leurs meubles et leur soupe aux choux, mais il leur trouva quelque gîte.

— Et dites à Cochon de ne pas trop troubler mon quartier, leur lança-t-il en guise d'adieu.

Cochon est un homme bien élevé, poli avec les messieurs, galant avec les dames, correct dans ses rapports avec les commissaires. Aussi vint-il échanger quelques paroles aimables avec celui qui avait logé ses derniers protégés mieux que lui, Cochon, ne l'avait pu faire.

— Je vous en supplie, Monsieur Cochon, dit le commissaire, épargnez ma circonscription. Mes collègues m'ont tant parlé de vous... Celui de Montparnasse, qui a dû déloger d'autres amis à vous...

— De pauvres diables, Monsieur le commissaire, qu'aucun propriétaire ne voulait plus loger. Un membre influent de notre syndicat, que l'on accuse bien à la légère d'élever des pinaises et des cafards, est de son métier croque-mort. Pourquoi, me dit-il lorsque nous étions constatés l'impossibilité de trouver un toit à cette famille infortunée, parce que nom-

breuse, pourquoi ne pas les loger aux Pompes Funèbres ? On a dit que c'était une plaisanterie... macabre : hélas ! ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons installé les mioches dans ce bureau où tout n'était que bières et corbillards. Leur mère disait : « Ça va me flanquer le cauchemar ! Le père lui-même n'a pu fermer l'œil. Mais n'est-elle pas criminelle, la société qui réserve de vastes locaux aux entreprises de mise en terre et oblige à coucher sous les ponts les enfants qui ne veulent pas mourir ?

— J'en conviens, Monsieur Cochon, mais il faut bien que tout le monde vive, les propriétaires comme les autres.

— Il faut surtout chasser l'hypocrisie de nos rapports. Voyez M. Bérenger, ce sénateur que les chansonniers ont baptisé le Père la Pudeur, et qui est, impudiquement, l'apôtre de la repopulation. Mon camarade Gauvin lui a conduit, pour ses étrennes, une famille sans logis, qui plusieurs nuits durant coucha à la belle étoile : « Sur les tapis de votre salon, dit à M. Bérenger le conducteur des expulsés, permettez qu'ils reposent leur tête ». M. Bérenger a répondu : « Qu'ils s'adressent à la Préfecture ! ». « Mais », a répondu Gauvin, la Préfecture les adresse au Dépôt ! » « Qu'ils s'adressent à l'Assistance publique ! ». « Mais elle est débordée : des milliers de familles sont dans ce cas ». « Que puis-je faire pour vous ? ». « Non, Monsieur le sénateur, ce n'est pas une aumône que nous demandons, mais un abri ».

Vous le voyez, Monsieur le commissaire, les conseillers ne sont

pas les payeurs... M. Bérenger fait des sermons, des articles...

— J'ai lu dans le *Matin* l'article qu'il vous a consacré.

— « Monsieur Cochon », disait-il fort justement, *n'est pas de mes amis.* Il trouvait dans mes *« mises en scène tapageuses »* une grande part d'esprit de révolte contre la propriété et l'ordre social. L'ordre social ! Voilà comment on nomme cet équilibre de forces grâce auquel les sénateurs repopulationnistes font mettre à la porte les pauvres gens par des larbins et des pipicots, tandis que d'autres pauvres font cuire leur soupe aux choux à l'intérieur d'un égoût.

— Vous n'êtes pas juste, monsieur Cochon : M. René Bérenger a donné son article du *Matin* lancé un cri d'alarme ; il vous a rendu hommage : « Son initiative, a-t-il dit de votre activité, même sous cette forme, a rendu en fait de réels services ». Il a préconisé la création de crèches, d'asiles, de logements. Il a proposé qu'aux trente premiers souscripteurs d'un don de vingt mille francs soit attribuée la disposition d'un des logements à créer, auquel serait donné le nom du donateur !

— Trente familles — si M. Bérenger est suivi par trente riches amateurs de célébrité (1) — seront logées ! Trente, sur combien ? La charité, toujours la charité !

— Voyez-vous, Monsieur le commissaire, ajouta Cochon, qui décidément

(1) La souscription, malgré la mise en scène tapageuse de la grande presse, n'atteignit par même 300.000 francs.

ment était en veine de confidences, ce jour-là (ce qui facilite considérablement mon récit, je le reconnais volontiers) voyez-vous, j'ai répondu à cet excellent apôtre de la pudeur et de la repopulation réunies ; je lui ai écrit que c'est sans plaisir que je suis passé à ce qu'il appelle l'action directe. Je lui ai rappelé que la loi sur les accidents du travail, déposée en 1873, avait été votée en 1898, que la loi sur les retraites ouvrières, étudiée en 1880 a été votée en 1910, et que l'une et l'autre sont insuffisantes.

(A suivre.)

L'Humanité

126, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 26

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg, 25-26, 25-26, 25-26, 25-27
De minuit à 1 heure : Gut. 25-26
Toute la nuit : Gutenberg 25-27
Chèque postal 209-01 Paris

Publié à :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Pro 208 84-82.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ;
6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr. ;
1 mois, 3 fr. ; dimanche 25 francs.
Etranger : 1 an, 35 fr. ; 6 mois, 20 fr. ;
3 mois, 12 fr. ; 1 mois, 4 fr. (pour les pays
occupant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 30 fr. ; 6 mois,
18 fr. ; 3 mois, 10 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LÉCOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE III

Les odeurs de Paris

J'aurais voulu qu'il comprit ce que, dans l'excellence et l'ignorance de son cœur, ce digne membre de l'Institut méconnaît ; qu'il ne s'agit point de bons sentiments, mais de bonne soupe, qu'il ne s'agit pas d'être prude, mais d'être couché.

— Le sénateur n'a pas compris ? — Il m'a répondu fort aimablement. Il va ouvrir un Logis Temporaire du côté de Gentilly. Monsieur le commissaire, comparez, voulez-vous, la question des loyers à une lambe de bois.

— Ja lo veux bien. Alors ?

— Alors, le Logis Temporaire est un cautére.

CHAPITRE IV

Le Comte Antoine et son cochon

Tout grand artiste est souvent inégal à lui-même ; les chefs-d'œuvre sont rares ; les œuvres maîtresses, les réussites parfaites, le sont davantage.

C'est en juillet 1913 que Cochon parvint à la pleine possession de son art — et, partant, à l'apogée de sa gloire.

C'est en 1387 — veuillez ne pas m'interrompre, s'il vous plaît ! — c'est, dis-je, en 1387 que Jean d'Aras, dans un roman composé à l'intention du duc de Berry, introduisit les légendes de Mélusine. Cette jeune personne avait pour père un roi d'Albanie, ce qui n'est point retournant, et pour mère une fée, ce qui a plus fière allure. Malheureusement, les fées se traitaient déshonorées si

elles mellaient au monde des enfants bâtis comme vous et moi. Aussi Mélusine, le samedi, voyait-elle le bas de son corps prendre la forme d'un serpent, ce qui la couvrait de confusion, surtout lorsqu'elle se fut éprise du comte Raymondin. Ce dernier ne vit aucun inconvénient à ce que son épouse s'absentât du vendredi au dimanche matin, et ne vit aucun mal non plus à ce que Mélusine construisit pour lui le château de Lusignan et maints châteaux du Poitou. Après quoi le ménage eut des difficultés, à cause de cette queue du samedi, que le comte Raymondin trouva d'autant plus dégoûtante que le château était construit et la situation de la famille considérablement améliorée dans le Poitou. De Raymondin et de Mélusine, de la famille de Lusignan enfin, descend certain Foucauld, sire de La Roche, à qui remonte la famille de la Rochefoucauld ; celle-ci a compté depuis ces temps reculés beaucoup d'hommes de guerre (on appelait hommes de guerre les nobles empanachés qui conduisaient d'autres hommes se faire tuer à la guerre) beaucoup de prélats, bon nombre d'émigrés, quelques hommes politiques (dont l'un, ô fatalité, s'appelait Ambroise-Polycarpe) une grande quantité d'hommes justement voués à l'oubli, pas mal de gouverneurs du Poitou, une multitude d'administrateurs de sociétés, un moraliste, un humoriste et le mari d'Alice Cocca.

Le moraliste, l'auteur des *Maximes*, a écrit : « Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleurs dans la mer ».

L'humoriste plus ou moins volon-

taire, le comte Antoine de la Rochefoucauld, a fourni l'occasion de son triomphe à notre Cochon, tandis que de son côté, Cochon fournissait à ce gentilhomme l'occasion de passer à la postérité, sans guerre, sans tartuferie, sans même avoir rien écrit d'équivalent aux maximes amères et hautaines de son aïeul.

Quittes !

Le comte Antoine de la Rochefoucauld n'avait jamais entretenu avec sa noble famille les relations polies et distantes qui sont d'usage entre gens de qualité. Il avait même été à ce point brouillé avec ses illustres parents que, tant pour les aider à étouffer de rage que pour développer ses propres muscles, il avait soulevé des halteres et des poids sur la plage publique, le torse moulu dans un chandail multicolore et sans manches. C'était un homme doux et pacifique, aux cheveux plats, argentés, aux yeux petits et sans éclat. A la fin du siècle dernier, le comte Antoine était plus ou moins mage ; ne jurait — s'il jurait ! — que par son éminent et prodigieux maître le Sâr Péladan, qui par les fresques de Botticelli et le théâtre symboliste. Il était de toutes les avant-premières, au théâtre de l'OEuvre, et il ne s'entourait que de jolies femmes casquées d'or et vêtues en châtelaines alanguies. Il s'essayait alors à des peintures ternes et tarabiscotées, chargées de symboles inutiles et indéchiffrables.

La comtesse Antoine était plus originale encore. Elle était à la fois pédologue et criminaliste, en ce sens que ses théories — mon ignorance en la matière m'interdit de porter sur

elle le moindre jugement — tendaient à prouver que le crime se peut déceler à l'examen du gros orteil. Elle étudiait le pouce du pied gauche des criminels et tirait de ses comparaisons des déductions curieuses.

La comtesse Antoine, naturellement, et comme beaucoup de dames titrées, se piquait de littérature ; pour ne point commettre auprès de noms roturiers celui du comte Antoine, descendant de Foucauld, sire de la Roche, elle avait choisi un pseudonyme transparent, poétique et héréditaire ; elle signait « Mélusine ».

(A suivre.)



'Humanité

122, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 96

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Oùten 25-24, 25-25, 25-26, 25-27

De minuit à 1 heure : Gut. 25-28

Toute la nuit : Gutenberg 25-27

Chèque postal 209-61 Paris

Publiété :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ;

6 mois, 16 fr. ; 3 mois, 8 fr. ;

1 mois, 3 fr. ; dimanche 12 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

90 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE IV

Le Comte Antoine et son cochon

Et cela, d'ailleurs, ne faisait de mal à personne.

Le comte et la comtesse Antoine de la Rocheboucauld habitaient alors, boulevard Lannes, devant les fortifications, un hôtel particulier, au fond d'un petit jardin, hôtel entouré de maisons neuves et d'un luxe parfait, dans un quartier élégant et sans peurs.

De cet hôtel, le comte et la comtesse n'étaient que locataires.

— Bon dieu de bon dieu ! s'exclama Cochon, en voilà une histoire.

Il tira sur ses moustaches, en proie à une émotion faite de préséance et de jubilation ; César devant le Rubicon, le candidat-bachelier devant l'examineur, Le Rogge devant l'heure H, la jeune mariée devant le lit nuptial n'ont pas été plus bouleversés.

Il ouvrit la porte de son cabinet, tandis que le grand garçon qui avait annoncé la comtesse se sauvait par une autre porte.

— Madame la comtesse, je suis tout oreilles...

— Monsieur Cochon, je ne doute pas que ma visite ne vous surprenne. Je suis avec le plus grand intérêt vos campagnes ; je suis chrétienne, et l'aide que vous apportez à ceux dont la main de Dieu semble s'être détournée me va au cœur. Il n'est pas possible, Monsieur — et je le dis tout bonnement, sans circonlocution ni préambule — que vos bonnes ac-

tions ne vous méritent pas un jour une place parmi les élus.

— Les élus ? Heu... parlons d'autre chose, Madame la comtesse.

— Vous êtes trop modeste, vraiment. Mais je ne vous céderai point que c'est dans un but intéressé qu'aujourd'hui je me suis permis de venir vous importuner. J'ai droit au but...

Cochon, assis derrière la table, étudiait à loisir la comtesse. Il en avait tout le temps : les visiteurs qui déclarent « j'ai droit au but », tout comme les orateurs qui affirment « je m'efforcerais d'être bref », n'abandonnent jamais la parole avant plusieurs heures d'inutiles discours. Bizarre rencontre ! D'un côté de la table, sous le regard juridique d'un faux Polycarpe, l'ouvrier tapissier, mélange de rapin et de politique, cocasse, et le moins ridicule, actif, jamais violent, révolutionnaire pour rire, disaient hautainement ceux qui avaient considéré Millerand comme un révolutionnaire pour de bon et qui fondaient de grands espoirs sur un jeune et pauvre militant d'Aubervilliers dont je ferai le nom, un récent décret menaçant de poursuites ceux qui diraient leur fait aux chefs des gouvernements étrangers à la France. De l'autre côté, la comtesse Antoine, avec son corsage au grand châle de dentelles, son chapeau de paille orné d'une grappe de raisin, et d'une coque de velours noir, avec son ombrelle et son sac d'argent ; c'était une femme grassouillette comme l'étaient les comtesses et les roturières de cette époque, une femme déjà mûre et d'autant plus exaltée ; bas-bien puéril, riche sans raison, à

moins que descendre d'Hugues de Lusignan soit une raison suffisante mais bonne riche, catholique, et en proie à une folie mystique latente, et pas mauvaise femme au fond.

— ... et ce n'est pas, vous le pensez bien, sans avoir longuement hésité que je me suis décidée... Que vous disais-je donc ? Bref, j'ai droit au but.

— C'est ce que vous disiez, en effet, Madame la comtesse.

— Nous avons donc fait construire, le comte et moi, un petit hôtel particulier dans le quartier Monceau, rue d'Offémont, exactement. Mon mari ne pensait pas que la résiliation de notre bail pût soulever la moindre objection et d'ailleurs nous étions disposés à dédommager notre propriétaire du boulevard Lannes.

— Qui est, Madame, votre propriétaire ?

— Ce sont les la Véronne.

— La véronne... Non ?

— Mais peu importe. Les la Véronne, et l'on m'a dit que tel était leur droit, ont refusé de résilier votre bail qui a encore dix-huit mois à courir. C'est afin de vous consulter, Monsieur, que je vous ai demandé audience.

— Tout à votre service, Madame la comtesse, dit, une flamme aux yeux le secrétaire syndical des locataires.

— Je ne serais pourtant pas venue, recommence la comtesse, si l'on ne m'avait parlé de vous, Monsieur, et...

— N'insistez pas, Madame la Comtesse, je sais qui vous envoie.

— Vous savez qui...

— C'est Dieu qui vous envoie, Madame la Comtesse !

— Mais non, c'est...

— Ce sont les voies secrètes de la Providence, Madame, qui vous ont conduite à mon humble logis. Car songez-y bien, Madame la Comtesse, au moment qu'il vous fait connaître la rigueur et la dureté des propriétaires, Dieu me met sur votre chemin, moi qui connais la détresse et l'infinie misère de tant de pauvres gens.

— Je ne vois pas...

(A suivre.)

L'Humanité

139, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 93

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb 55-56, 55-55, 55-56, 55-57.
De minuit à 1 heure Gut 55-56
Toute la nuit Gutenberg 55-57
Chèque postal 206-61 Paris

Publicité :

29, rue Bergère, 29, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an 50 fr. ;
6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 15 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 10 francs
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
90 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
soumis à la rétribution de 50 % sur
les tarifs postaux) — Pour tous
autres pays : 1 an, 200 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Récueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE IV

Le Comte Antoine et son cochon

— Permettez... D'une part, que voyons-nous ? Une âme chrétienne et charitable — car vous êtes charitable, Madame la Comtesse et le renom de votre charité est venu jusqu'à moi...

— Vraiment ?

— D'autre part, la féroce rigidité des mauvais riches. Et, errant dans les rues de la capitale, les petits enfants que Notre Sauveur... enfin, oui... n'est-ce pas ?

— Peut-être, mais...

— Madame la Comtesse, cela ne fait aucun doute pour moi : la Providence a voulu vous fournir en vous

guidant vers moi à la fois l'occasion d'une courageuse bonne action, et la possibilité de faire exploser de leur leur la Vérole !

— Oh, de la Vérole, Monsieur !
— Mais peu importe. Offrez l'hospitalité aux pauvres gens dont je ne sais, hélas ! que faire. Que cet exemple soit donné d'une femme de l'aristocratie fustigeant les égoïstes et tendant sa main secourable aux réprouvés !

— Vous croyez, Monsieur Cochon ?
— Je vous l'affirme, Madame la Comtesse. Votre hôtel du boulevard Lannes est vaste, sans doute ?

— Il comporte deux étages ; du second, nous avons fait un atelier d'artiste.

— Nous pouvons y loger Porro. Porro est un peintre plus riche de talent, Madame la Comtesse, que de papier monnaie, et il se trouve momentanément, avec sa femme et son

enfant, à la rue. Quant au premier étage, voyons : Dejean, cinq ; Vanakère, sept ; H..., sept ; Collet, quatre...

— Que faites-vous, Monsieur Cochon ?
— Je compte le nombre d'enfants sans logis que vous allez sauver, Madame.

— Vous croyez, Monsieur Cochon ?
— J'en suis persuadé, Madame la Comtesse. Je dispose de huit ménages et de trente-cinq enfants ; cela fera-t-il votre affaire ?

— Vraiment... Et vous croyez que, la Providence...

— Mais elle s'en frotte les mains !

— Et que notre propriétaire...

— Mais il s'en mordra les pouces !

— Si nous allons boulevard Lannes ?

— Tout à votre service, Madame la Comtesse.

A quelques jours de là, le comte et la comtesse de la Rochefoucauld emménagèrent discrètement dans leur hôtel de la rue d'Offémont.

Quelques jours plus tard encore, ils adhérèrent à la Fédération nationale et internationale des locataires, et la presse annonçait que le 20 juillet, la « bande à Cochon » installerait solennellement une cinquantaine de personnes dont trente-cinq enfants au numéro 17 du boulevard Lannes.

CHAPITRE V

La voie triomphale

Deux mille curieux en chapeau panama, en melon, en casquette occupaient les trottoirs et le terre-plein de cette place Victor-Hugo bêtement coassés, avec son monument

en forme d'énorme encrier ; des gardiens de la paix maintenaient cette foule bruyante et patiente à la fois. A deux heures et demie les premières voitures à bras, « traînées par de solides gaillards », dit le *Petit Parisien*, et chargées « de très humbles mobiliers », arrivèrent au point-de-raillement. Une rumeur d'enthousiasme salua l'arrivée du souverain : Georges Cochon, fondateur de la Fédération nationale (et internationale) des locataires. Le *Raffut de la Saint-Polycarpe*, au grand complet, avec son sonneur, ses quatre pistons, son bugle et son trombone, accordait ses instruments, si l'on peut parler en cette matière, d'accord préalable. Mais les agents avaient la consigne de ne point laisser « le Raffut » jouer sur la voie publique. La foule gronde. Cochon, d'un geste royal, imposa silence aux curieux, aux agents, aux musiciens. Puis il donna l'ordre du départ.

Le cortège, encadré d'agents, gagna l'avenue Bugeaud, puis le boulevard-Lannes. Voie triomphale : les curieux couraient sur les trottoirs, derrière les rangs de ceux qui faisaient la pluie ; des dames élégantes, en robe entravée, et surmontées de chapeaux qui pesaient sur elles de toutes leurs garnitures alimentaires ou florales, faisant, coqs endormis, grappes de raisins, plumes verticales, hortensias, avançaient difficilement — car les charrettes à bras vont vite ! — au bras de messieurs bien à qui leurs canottiers à larges bords et leurs moustaches conquérantes donnaient inexplicablement un air fat et stupide. Dans une voiture des quatre saisons, un émigré

des faubourgs traînait une parlotte des trente-cinq mioches que la comtesse Antoine allait hospitaliser.

Derrière leurs fenêtres austères, les petits enfants de l'avenue Bugeaud et du boulevard Lannes regardaient passer cette horde barbare. Ils se voyaient déjà emportés (comme on les en menaçait lorsqu'ils n'étaient pas sages) par la bande à Cochon, et traînés dans cette extraordinaire voiture vers des lieux qui leur seraient aussi inconnus que Passy et Auteuil l'étaient aux enfants Dejean, Vanakère, Collet...

Le boulevard Lannes bouillonnait. La foule campait, comme les gradins d'un amphithéâtre, le talus des fortifications. Depuis longtemps déjà, elle admirait les attributs dont s'ornait l'hôtel du comte Antoine : des drapeaux tricolores décoraient les fenêtres, entre deux persiennes une très vilaine icône du Sacré-Cœur de Jésus témoignait de la piété de Mélusie ; enfin une magnifique affiche surmontait le tout, affiche que Steinlen avait dessiné pour le journal « Le Localaire », qui vécût ce que vivent les rosés, l'espace d'un matin.

C'est un Steinlen magnifique. Seul un coin de matelas, les pavés sur lesquels il repose indiqua que ces pauvres gens ont été jetés à la rue. La mère est au second plan, on la distingue à peine : bien que le dernier enfant, qu'une fillette tient dans ses bras, soit un bébé encore, elle est vieille, usée, et son châle paysan couvre des bandeaux gris : ses yeux baissés, sa tête penchée, disent tout le malheur qui l'accable. Le père est assis, un enfant sur ses genoux. Ses

mains croisées sur les jambes du petit garçon sont sèches et veinées, ses pieds serres (comme craintivement), l'un contre l'autre ; sous sa casquette de drap noir, son visage est noir aussi, avec sa barbe et sa peau presque également sombres. Ses yeux regardent fixement devant eux. Et la dernière fillette serre contre elle un chat noir et jaune, un de ces chats que Steinlen a tant aimés qu'il n'a pu se dispenser d'en donner un à cette enfant.

(A suivre.)

L'Humanité

139, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg 55-64, 65-66, 67-68, 69-70
De midi à 1 heure : Gutenberg 55-67
Toute la nuit : Gutenberg 55-67
Chèque postal 208-61 Paris

Publié à :

85, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Provençol 58-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 50 fr.,
6 mois, 28 fr., 3 mois, 15 fr.,
1 mois, 5 fr., dimanche 10 francs
Etranger : 1 an, 170 fr., 6 mois,
88 fr., 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux) — Pour tous
autres pays : 1 an, 200 fr., 6 mois,
120 fr., 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par **Casimir LECOMTE**

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE V
La voie triomphale

Dans le jardin, une table était mise, une immense table. Lorsque je dis qu'elle était mise, j'exagère quelque peu : la table de bois blanc était seulement couverte de pommes de terre que des volontaires épluchaient en riant. Par les fenêtres entr'ouvertes, on voyait les spécialistes du syndicat se préparer à emménager les protégés de la comtesse Antoine.

Lorsque, précédé du Raffut et suivi des charrettes, Cochon apparut, une ovation sans fin l'accueillit. Le comble de La Rochefoucauld, le cloche de bois à la boutonnière, et la comtesse son épouse, la cloche de bois

suspendue au col de dentelle, s'avancèrent à la rencontre de leurs protégés. Le Raffut prit position dans le jardin ; les journalistes prirent position autour du Raffut, Cochon, entre Mélusine et son époux, sourit aux photographes qui comme lui portaient une cravate lavallière. Le Raffut raffuta.

Belle et noble science que l'histoire qui ne laisse se perdre aucun de ces précieux détails qui permettent au romancier, vingt ans plus tard, de reconstituer l'atmosphère des heures décisives ! C'est ainsi que je puis affirmer que les quatre pistons jouèrent pour commencer, et simultanément, le premier la *Voix Joyeuse*, le second *Mariette* (a. Mariette, ma petite Mariette, tu m'as pluqué, ça c'est pas chouette... mais qui, en dehors de Louis Cheironnet et de moi-même, sait encore les couplets de Mariette ? le troisième la *Marche Lorraine*, en l'hon-

neur du père de Cochon, sosie de Poincaré, le quatrième « Si tu veux faire mon bonheur », cependant que le trombone, avec un goût paradoxal pour les triomphes des violonistes, soufflait dans son cuivre la *Méditation de Thais*.

« Les matelas, les chaises, rapporta dans le *Gil Blas*, M. Henri Postel du Mas, voltigeant au-dessus des têtes ». Et M. du Mas de s'entretenir quelques instants avec le comte Antoine, dont il dit avec toute la grâce d'un journaliste mondain : « que le nez s'adonne d'une paire de lunettes » et qu'il a de la bonhomie.

— Mais dans quels termes êtes-vous avec votre propriétaire ?
— Excellents. Je lui paie toujours le mien. Ne voyez dans mon acte aucune arrière-pensée.

Et à Cochon, M. Postel (Henri, et du Mas aussi) demanda :

— Du moins êtes-vous content.
— Ah ! Monsieur, répondit notre héros, quelle admirable journée ! Pas une fausse note ! Les agents eux-mêmes ont été cordiaux. Songez que le beau geste du comte de La Rochefoucauld est spontané. Quelle hospitalité généreuse ! Et quelle bonne grâce ! Ce n'est pas de la charité, de l'amitié fraternelle !

Et, par odiant sans s'en douter le mot du roi de Prusse devant la charge des cuirassiers : « Ou ! les braves gens ! »

Les braves gens allaient, eux, subir de rudes charges.

La foule s'éloignait, se dispersait, tandis que les journalistes, les emménageurs, Cochon, les familles nombreuses, la peintre du second étage, le comte Antoine, les pistons, M.

du Mas (Henri Postel), le trombone, la comtesse, le bugle et ceux des enfants qui étaient d'âge à tenir une coupe, sablaient le champagne en s'attendantant les uns sur la bonté des autres, ceux-ci sur la misère de ceux-là.

Pieuses et louables intentions, douces et charitables attentions — qui ne résoudreient pas même pour huit familles la question du logement.

Il ne reste plus dans l'hôtel des La Rochefoucauld, un peu dépayés, et parlant parfois malgré eux à voix basse, que les trente-cinq enfants et leurs auteurs. Assise sur le seuil, une gamine pâle-mange une carotte crue, en attendant que la soupe due à la bonne comtesse Antoine soit prête. Aux fenêtres des maisons voisines, des figures rébarbatives apparaissent, disparaissent. Quel scandale ! pense l'une. Quelle honte pour notre quartier ! songe une pipette. Un quartier si bien tenu, si distingué, murmure un lârbîn.

La gamine a mangé sa carotte crue.
Pendant ce temps, venus de la Grande-Armée, Cochon profitait de ce qu'il se trouvait dans ce quartier pour apporter ses bons offices à un locataire en difficulté avec le gérant de son immeuble.

Mais lorsqu'il arriva devant la porte du plaignant, celle-ci était barrée par plusieurs gardiens de la paix.

Le locataire avait imprudemment descendu par avance ses meubles dans la cour, pour faciliter la beso-

gne de Cochon. Ainsi prévenue, la concierge avait donné l'alarme.

Cochon ne put opérer.

Et les meubles restèrent dans la cour.

CHAPITRE VI Les pauvres dans le quartier des riches

Alors, les petits enfants des sanlogis, miraculeusement hospitalisés dans une belle maison, s'emparèrent du quartier. Derrière les fortifications, au delà du fossé bien propre, sans cabanes ni masures, s'étendait le Bois de Boulogne, ses restaurants qui jouent à la « folie » du dix-huitième siècle, son lac où voguent les barques et les cygnes, ses allées où les petits bourgeois, le dimanche, vont voir défiler les équipes des grands, ce qui les persuade que la propriété est sacrée, l'ordre observé, l'autorité justement exercée. Le BOIS ! — Le boulevard Lannes s'éveille tard ; les petits, ex-pulsés s'éveillent tôt ; pendant les premières heures du jour, ils courent dans le jardin, puis sur les trottoirs, parfois même « Prends bien garde, Alfred ! » sur le glacis. Deux garçons jouaient à la guerre — hélas ! — et tendaient derrière les grilles du jardin des embuscades savantes. Justement, les Bulgares et les Serbes se battaient, cette année-là, et les Serbes et les Bulgares étant également sympathiques, ce n'était pas déchoir que représenter une armée ou l'autre ; des plus petits jouaient à faire flotter sur le ruisseau des bateaux de papier, entre lesquels des régates s'organisaient ; les filles se

promenaient gravement sur le trottoir, de long en large, en s'entretenant de la cherté des vivres, de la difficulté de trouver un emploi et un logement, et du mal que vous donne toute cette petite nichée que l'on ne peut pourtant pas jeter à la rivière, n'est-ce pas, chère Madame ?

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITE »
chez le même marchand

l'Humanité

125, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Gutenberg, 25-24, 25-25, 25-26, 25-27

De minuit à 1 heure : Gutenberg, 25-28

Toute la nuit : Gutenberg, 25-27

Chèques postal 209-61 Paris

PUBLIERS :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 20 fr. ;

6 mois, 10 fr. ; 3 mois, 5 fr. ;

1 mois, 2 fr. ; dimanche 13 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

90 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par **Casimir LÉCOMTE**

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VI

Les pauvres dans le quartier
des riches

Les enfants s'acclimatent vite. Tel enfant de fonctionnaire tsariste jouait, voici quinze ans, avec ceux mêmes que son père lui aurait, quelques années plus tôt, interdit de regarder. Les petits protégés de la comtesse Antoine n'étaient pas installés depuis vingt-quatre heures dans l'hôtel La Rochefoucauld que tous les arbres, tous les recoins, tous les voisins leur étaient connus. Sans doute la respectabilité du quartier ne les troublait-elle pas. Ceux-là jouaient aux billes devant la porte de la

haute et noble maison voisine. Ces autres tournaient, en jouant à cache-cache ou à chat, autour de ce concierge épouvanté, de ce farbin offensé, de cette épouse mmeudière de M. Machin, administrateur-délégué de la Société Chose, que le scandale financier de l'année allait conduire (oh ! pour quelques jours !) à la Santé. Il arrivait même qu'au sortir du vestibule de marbre, Madame la générale du n° 15 s'arrêtât stupéfaite, à voir un tout petit, la mine grave de quelqu'un qui se livre à un acte rituel, plaser dans le ruisseau, au risque de naufrager les yachts de papier.

Les enfants étaient heureux.

Les mères étaient heureuses. D'abord, leurs enfants avaient un lit. Puis, le pot au feu était toujours assuré — grâce, disons-le, à la générosité de Mélusine, que Cochon avait su convaincre qu'un demi bienfait n'assure que le Purgatoire, que le

Paradis est réservé aux coeurs entièrement charitables.

Enfin, elles vivaient en troupe quoique disposant chacune d'une chambre, et cela est plus gai.

Les hommes parlaient le matin à leur travail, ou cherchaient quelque emploi. C'était juillet, mois de mort-saison dans bien des professions. Mais ils se retrouvaient, seuls de leur espèce, dans le métro matinal, ou le soir, à l'heure où l'usine et le chantier rendent la liberté aux ouvriers. Les équipes se dispersaient à la sortie du travail : « Tu ne prends pas un verre, tu es pressé ? — C'est que je n'habite pas ici, disaient nos hommes, avec une modeste feinte. — Où habite-t-il, le copain ? demandait le nouveau », tout étonné. — Dans un hôtel particulier, répondait le héros négligemment, au bout de l'avenue du Bois ».

Lorsqu'ils rencontraient leurs voisins, les riches, les hospitalisés du boulevard Lannes riaient de leur air choqué, de l'application qu'ils mettaient à ne les point reconnaître.

Cochon chaque jour, venait leur rendre visite. Le comte Antoine suivait d'un oeil expert le jeu des garçons-sportifs (il disait : *sportemen*, étant comte). La comtesse expliquait aux ménagères que Dieu a créé le monde en six jours, et qu'il s'est reposé, non pas six nuits, comme vous auriez fait, mais le septième jour, et que l'homme a été créé le samedi de cette semaine.

Il ne manquait même pas la pointe d'émotion et d'attendrissement : Madame H... l'une des locataires n'allait pas tarder à mettre au monde son dixième enfant. Le docteur Da-

gincourt, médecin de la comtesse, prenait d'elle les plus grands soins. Ajoutons, pour que notre récit soit complet, et que tous les personnages en cause occupent une position précise dans l'esprit de nos lecteurs, que M. de la Véronne et son épouse, Madame de la Véronne, ne décoléraient pas.

Justice de classe ! justice de classe ! ai-je parfois entendu, quelle violence, propagande. Il y a la justice — et il y a l'injustice, voilà tout.

Heu... Avez-vous jamais entendu parler du président Monier ? Le président Monier avait, sur certains esprits de son temps, l'avantage de la franchise. C'était un homme candide, bien élevé, rangé, fidèle aux lois qu'il interprétait comme le législateur avait voulu qu'elles fussent interprétées, c'est-à-dire dans l'intérêt des parents, amis et associés du législateur. Le président Monier, lorsque M. de la Véronne, et son épouse, Mme de la Véronne, introduisirent devant lui une requête, n'hésita pas à rendre un jugement qui souleva bien des cris — et profond et révolté, celui de Séverine — et des clameurs. Ce jugement date du 25 juillet 1913. Il a vingt-deux ans passés ; c'est un jugement mûr, fort, et digne d'être connu de tous.

Et voici les attendus de cette ordonnance (je dis : ordonnance parce que c'est le mot exact, et non pour souligner une servilité qui n'a rien de déshonorant, du moins chez le soldat qui joue ce rôle).

Et tout d'abord, M. Monier dénonce les mauvais rapports de M. de

La Rochefoucauld et de Mélusine avec les propriétaires du bâtiment véroné :

« Attendu que si, à raison de difficultés qu'ils ont depuis longtemps avec les époux de la Véronne, leurs propriétaires, et dont la justice en référé et en appel, a eu déjà à connaître, M. et Mme de La Rochefoucauld ont jugé bon de quitter l'hôtel dont ils sont locataires dix-huit mois avant l'expiration de leur bail... »

Un peu plus, M. le président Monier blâmait les La Rochefoucauld de quitter leur hôtel avant que le bail ne soit à expiration.

« ... il ne s'ensuit aucunement qu'ils puissent s'arroger le droit de modifier radicalement, comme ils l'ont fait, le mode normal de jouissance que leur contrat leur a imposé... »

On appelle mode normal de jouissance l'emménagement de riches dans les maisons riches des quartiers riches ; même à vos frais, vous commettez un acte « anormal » et qui « trouble la jouissance » lorsque vous considérez comme vos semblables, comme les semblables de vos voisins, les pauvres diables que votre fortune vous permet de secourir !

« ... et que se substituer DES TRIBUS D'OCCUPANTS d'un rang social tout différent du leur, qui vont, par leur agglomération, leur composition disparate et leur genre de vie user des choses louées dans des conditions incontestablement abusives. »

Je ne sais pas si le Président Monier se fait bien comprendre ?

M. de Wendel (Guy), M. de Wendel (François), M. de Wendel (Henri),

le duc de Maillé, le duc d'Harcourt, c'est une famille !

Un ouvrier, une femme et ses neuf mioches, c'est une tribu.

« Fi ! disait le lendemain Séverine, M. le Président Monier est vraiment courtis de n'avoir usé que du terme tribu ; il eut aussi bien pu dire « portées » comme on dit des truies ou des lapines ».

M. Alexandre Staviski, c'est quelqu'un d'un certain rang ». Il recevait à l'Empire des hommes de « son rang » ; M. Chiappe, par exemple.

Tandis que vous et moi, et les huit familles du boulevard Lannes, nous sommes a d'un rang social tout différent ».

Eh, localement, nos droits ne sont pas les mêmes, bien sûr.

« Le rang social ? demandait Séverine. Cela existe ju-di-cia-ri-ment ? On a assez reproché aux travailleurs d'avoir parlé de lutte de classes, on a blâmé la démarcation, on l'a traitée de frontière de haine... »

Oui, Séverine, seulement, voilà : M. Monier, c'est un locataire.

Un saps-travail, c'est un habitant. Ou plutôt, non : M. Monier était propriétaire...

Comprenez-vous, enfin ? Lorsque M. Dubonnet, Croix de feu, reçoit chez lui du beau, du bon, du vrai grand monde, c'est une « garden-party ».

Lorsque Mme de La Rochefoucauld offre l'hospitalité à trente-cinq enfants, c'est une agglomération.

Lorsque Monsieur de Chambrun épouse la fille de M. Pierre Kienthal c'est un couple bien assorti.

Lorsque huit familles de pauvres

s'installent dans un immeuble quartier Dauphine, c'est une « position » disparate ».

M. de Rothschild est admirateur des chemins de fer du vi cela explique son train de vi

H... a neuf enfants et sa femme le dixième : cela n'excuse son genre de vie.

(A suivre)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITÉ »
chez le même marchand

L'Humanité

132, rue Montmartre, Paris (2)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration

Cutech, 25-24, 25-25, 25-26, 25-27

De minuit à 1 heure : Cut. 1

Toute la nuit : Cutenber 25

Chèque postal 209-61 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris

Téléphone : Province 56-61

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 20

6 mois, 12 fr. ; 3 mois, 7 fr.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6

mois, 90 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les

acceptant la réduction de 50 %

les tarifs postaux). — Pour

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6

mois, 120 fr. ; 3 mois, 60 francs

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VI

Les pauvres dans le quartier des riches

« Leur genre de vie ? s'exclama encore Séverine. Mais les reporters s'extasiaient avec un peu de candeur sur la parfaite tenue des ménages hospitaliers. Ils semblent découvrir que le peuple est propre, quand il peut l'être, quand on lui en fournit les moyens, quand il entre dans de la propreté, de la clarté, un peu d'espace, quand il a de l'eau à volonté et de l'air à foison ».

M. Monier en aura levé les bras au ciel : voyons, lorsque M. Schmel-

der touche deux millions de tantièmes par an, il use de ses droits avec modération.

Mais lorsque des ouvriers s'installent dans un quartier qui ne leur appartient pas, ils VONT (vous entendez : ils vont) ; ce n'est pas fait, mais ce n'est pas douteux non plus, il y a « user » de l'escalier « dans des conditions abusives ».

Incontestablement.

Si incontestablement que M. le Président Monier, dans l'ingénuité de son âme, ajoute : « conditions contre lesquelles les époux La Rochefoucauld n'auraient pas assez de protestations à formuler si, à la place de leurs propriétaires ils avaient à les supporter ».

Il est en effet intolérable, pour un propriétaire qui s'appelle « de la Véronne » de s'éveiller au milieu de la nuit avec cette pensée affreuse : il y avait dans l'immeuble qui est ma

propriété le descendant (plus ou moins direct, mais n'importe !) de Lusignan et du sire Foucauld, et j'en étais fort honoré ! A présent, mon immeuble ne me rapporte ni plus ni moins (loin de ces questions secondaires !) mais honte et désespoir ! Trente-cinq enfants y dorment à l'abri ! »

Et comme on comprend que M. Monier ait déclaré « que de tels agissements ne sauraient trouver grâce devant la justice » ! Comme on comprend surtout que l'expression « justice de classe » est une invention du philosophe allemand, lorsque M. Monier ajoute : « qu'ils (les agissements) demandent des mesures urgentes qui s'imposent chaque fois qu'est révélée une grave atteinte au droit de propriété QUELS OUF-BOIENT LA VICTIME OU LE BÉNÉFICIAIRE DE CETTE ATTEINTE ».

Périssent les enfants de Paris — mais que le la Véronne et la la Véronne dorment en paix, estimés de leur quartier, de leur concierge, de leur valet de pied, de leurs ancêtres et des juges intègres !

Dans ces conditions, dit sévèrement le dernier attendu du Président du Tribunal Civil, dans ces conditions, aucun ménagement ne s'impose à leur égard ».

Ne confondons pas : c'est à l'égard des trente-cinq enfants que M. Monier voulait dire.

Séverine questionne : « Etait-ce bien nécessaire ? Est-ce facile habite ? Est-ce marqué d'humanité ? Et donnez-vous, après cela, des révoltes et des fureurs ! »

« Par ces motifs,

« Au principal renvoyons les parties à se pourvoir et cependant dès à présent et par provision, vu l'urgence ».

Car il est urgent — non seulement de voter la loi de trois ans, non seulement de constater l'alliance franco-tsariste, mais encore, je ne dirai pas de voter la loi de huit heures ou les assurances sociales, mais de mettre fin au scandale de pauvres installés dans le quartier des riches !

« ... Vu l'urgence, ordonnons l'expulsion immédiate des époux La Rochefoucauld et des personnes qui, avec ou sans autorisation, occupent les lieux à eux loués par les demandeurs dans l'immeuble sis à Paris, boulevard Lannes numéro 17 ; ordonnons l'exécution provisoire de la présente ordonnance avec l'assistance du commissaire de police et de la force armée, si besoin est d'y recourir, et ce nonobstant appel sans caution sur minute et même avant enregistrement ».

Nonobstant quoi, sur les murs du Tribunal, on pouvait déjà lire :

LIBERTE, afin que nul n'ignore que les ponts sont à la disposition de tous les sans-logis, parfaitement libres de dormir à leur ombre.

ÉGALITE, afin que nul n'ignore le sens de « rang social ».

et FRATERNITE, parce que, fraternellement, les huit familles de l'hôtel La Rochefoucauld pouvaient chanter, sur l'air d'une chanson de carabins bien connue : « Nous sommes unis par la Véronne, plus que par le lien conjugal ».

CHAPITRE VII

La mobilisation n'est pas la guerre

La nouvelle du jugement souleva l'indignation du comte Antoine, de la comtesse, des huit familles, de Séverine, des adhérents de la Fédération nationale (et même internationale), des locataires, et de M. Georges Berry, député de Paris.

« M. le Président Monier, écrivait ce parlementaire au garde des sceaux, je crois, outrepassé les droits que lui confère la loi. »

Et, lançant ou reprenant une formule célèbre, l'éloquent député ajoutait :

« Le président Monier affirme que la présence de gens pauvres, mais honnêtes constitue un contact désagréable pour les habitants de ce boulevard ! ».

Pauvres, mais honnêtes !
Pauvres maisonnettes...

Le journaliste, ou, comme on commençait à dire, le reporter du *Petit Parisien*, lorsqu'il trouva enfin le numéro 17 eut une déception qu'il ne chercha point, dans son article du lendemain, à cacher. S'était-il imaginé que des familles de voyous habitaient un palais de marbre et d'or ? Toujours est-il que ce reporter nota que le petit hôtel de la Rochefoucauld est encastré entre des maisons neuves, au fond d'un jardin grillagé. Lorsque le journaliste se présenta, la sonnette avait été retirée. Le journaliste secoua la grille. « Un homme à longue barbe » arriva d'un pas lent et lassé.

« Que demandez-vous ? dit l'homme à longue barbe.

« Je suis journaliste, envoyé spécial du *Petit Parisien*. Je désirerais savoir quelles ont été les réactions des locataires de madame de La Rochefoucauld lorsqu'ils ont connu le jugement de M. Monnier.

L'homme à longue barbe n'ouvrait pas la porte de la grille.

« Je désirerais savoir aussi comment vous êtes logé, quel genre de vie vous menez... »

Genre de vie ! L'homme à longue barbe hésitait.

« Si vous vous conduisez en locataires, comment dirais-je ? non ! »

L'homme à longue barbe sursautait.

« Entrez, dit-il. Nous n'avons rien à cacher.

Et, tout en traversant le jardin : « Nous avons barricadé la grille, dès à présent.

Le reporter se retourna, surpris ; en effet, à l'exception de la porte, toute la grille d'entrée est étayée.

« Nous sommes prêts à nous défendre. Nous avons trouvé un logis grâce à la bonté d'une de nos concitoyennes.

« Concluez... »

« M. Monier nous chasse, comme des répréhensibles. Nous ne parlerons pas. Songez que pour la dixième fois une femme est enceinte.

« Tous mes compliments ! »

« Merci. Que tels d'entre nous ont été chassés alors qu'ils avaient toujours payé leur loyer, et parce que leurs enfants étaient trop nombreux

quoique, selon notre hôtesse, ce soit une bonne chose que de croisser.

« Pardon ? »

« Que de croisser et multiplier.

« Ah, parfaitement.

« Passez donc. Nous sommes vous le voyez, en train de nous barricader. Voici le rez-de-chaussée de deux pièces, deux familles.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITE »
chez le même marchand

L'Humanité

122, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE-TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg, 95-96, 98-99, 95-97
De minuit à 1 heure : Gut. 95-96
Toute la nuit : Gutenberg 95-97
Chèque postal 208-61 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;
6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 25 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 13 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
90 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VII

La mobilisation n'est pas la guerre

Le reporter du *Petit Parisien*, avec une surprise ingénue que déjà remarquait Séverine et qui montre à la fois l'ignorance où sont certains de ce qu'est l'ouvrier, et le nombre considérable de coups de pied au derrière qui, depuis le commencement du monde se sont perdus, le reporter remarque : « que les lits sont bien pauvres, garnis de draps d'une blancheur éclatante, et il couple dans ces couches cinq enfants ».

Il disait dans ces couches, non que les enfants en question aient été

emmaillotés, mais parce que cela fait plus noble de dire dans ces couches que dans ces lits. Le reporter du *Petit Parisien* avait des lettres :

— Voici l'ancien salon, sans doute ?

— Peut-être, répondit l'homme à barbe, qui n'en savait rien, le fait est que cette pièce abrite une famille.

Dans l'escalier on croise des combattants affairés, occupés à boucher toutes les fenêtres moins une, toutes les issues et qui naviguent fiévreusement entre les étages. Parfois une femme passait chargée de victuailles, ou traînant un enfant au pauvre tablier usé, mais aussi « bien propre » comme continuait à s'en étonner le *Petit Parisien* (on peut être un petit Parisien et ignorer les quartiers ouvriers de Paris).

— Voici le premier étage, dit l'homme à barbe. Deux familles. Voici ma

femme, que le docteur a trouvée assez faible.

— Madame...

— Espérons que cela ne se passera pas pendant le siège, dit le locataire.

Ils montèrent au second.

— Le second atelier de peinture, concédé à un peintre. Voilà une répartition intelligente, vous ne trouvez pas ?

— Certainement...

Comme ils atteignaient le palier du premier étage, le rapporteur regarda vers la fenêtre que l'on était en train de boucher et il poussa un cri, un cri effroyable. Le guide barbu sursauta.

— Vous vous êtes foulé le pied ?

— Là... là... voyez... horreur...

— Quel ? où ? qui ?

— Le pendu !

Un pendu se balançait doucement, derrière la fenêtre ; on ne voyait que ses jambes et ses pieds, et ses mains gantées.

— Quel pendu ? demanda l'homme à barbe, avec une gêne évidente. Ça ne va pas ?

— Derrière la fenêtre !

Le locataire éclata de rire : le journaliste dut avant d'obtenir une réponse attendre que toute la maison, et les trente-sept gosses (il en était arrivé deux nouveaux) alertés par les cris du journaliste et par les rires de son mentor (je dis mentor, comme l'autre disait « couches ») eut fait cercle autour d'eux.

— Il prenait le vantail pour un pendu... Hi hi hi...

— Un vapteur ? Un propriétaire ? demanda le journaliste.

— Bien sûr ! répondit la foule en chœur.

— Vous avez pendu le propriétaire ? Vous avez pendu M. de la Vêrone ?

— Vous ne le saviez pas ? demanda un assistant. Il se balance là depuis une bonne heure.

— On l'a pendu en votre honneur, dit une femme.

Epouvanté, le journaliste se précipita dans l'escalier, s'engouffra dans le couloir. La porte était barrée, par des madriers accumulés. On ne pouvait plus sortir. Le journaliste entra dans la loge de la concierge. Une famille se préparait au dîner du soir.

Le reporter dut s'excuser, remonter l'escalier. Il commençait à se demander s'il avait été témoin d'une rage collective, ou l'objet d'une hallucination.

— Montez donc, citoyen, criait l'homme à barbe par-dessus la rampe de l'escalier, on ne peut plus sortir que par la fenêtre du pendu !

Il monta. On ouvrit la fenêtre, silencieusement. Il se pencha au dehors. Au delà des jambes et des bras, il y avait une tête grotesque, avec un bec recourbé, et sur la tête il y avait un vieux chapeau ridicule.

Le maguequin portait sur le ventre une pancarte qui indiquait qu'en ce symbole, Cochon et ses affiliés avaient entendu représenter les exploits de la propriété bâtie.

— Elle est bien bonne, dit le journaliste d'une voix cavernueuse.

Il fallut enjamber l'appui de la fenêtre et descendre en s'aidant d'une corde à nœuds.

Le samedi fut une journée d'attente, marquée de divers incidents.

Dans la matinée, la comtesse de La Rochefoucauld était venue assurer ses hôtes de sa volonté de résister avec eux à l'injustice et à la force. Madame M... avait donné des inquiétudes, mais il parut au docteur Dagicourt que l'accouchement n'était pas aussi imminent qu'il avait pu le craindre ; certainement, Madame H... tiendrait jusqu'au lundi.

— Co sera l'enfant du siège, dit le père des neuf premiers.

Le « fort » Cochon était devenu l'attraction la plus amusante de Paris. L'huissier viendrait-il ce samedi-là ? Le dimanche, les huissiers n'instrumentent pas. Samedi ? Lundi ? La foule accourait boulevard Lannes. La façade était close. Deux calicots avaient été cloués sur les murs de la villa. Le premier portait seulement ces chiffres : « Huit familles, 35 enfants ». Le second : « Les ouvriers chargés d'enfants sont traités comme des malfaiteurs. Ne faites plus de gosses ». Le lendemain, les calicots avaient doublé en nombre et en violence : « Ici loge huit tribus d'occupants. — Président Monnier ». La « loge » constituait un singulier singulier, mais tout le monde ne peut pas disposer du style et de la grammaire si originaux de M. le comte Casimir de La Rocque. Sous une fenêtre se lisait encore cette « injure à magistrat » : « Le Président Monnier est un malfaiteur public ». Ajoutez à cela l'affiche de Steinlen et le sacré cœur de Jésus, plus affreux et plus dépaycé que jamais, et vous comprendrez qu'il ne restait plus grande place sur la façade pour la publicité de la Bière de Aiglons, laquelle avait tenu à ravitailler les

sans-logis, soit que M. des Aiglons ait à ce moment entretenu avec son propriétaire des rapports, difficiles, soit — ce qui est plus vraisemblable — que cette honorable entreprise ait vu là une occasion de fructueuse publicité.

(Quant à moi, modeste journaliste je ne désespère pas que la bière des Aiglons — si toutefois cette bière existe encore — ne me remercie de mon souci de véridicité par l'envoi d'un petit tonnelet que nous viderons ensemble, à la santé de Georges Cochon ?)

Ces inscriptions, injures à magistrat, statistique, « huit tribus d'occupants », c'est ce que le *Matin* de M. Bunau Varilla appelait, en 1913 des inscriptions « cocasses ».

Les sans-logis, disait la banderole publicitaire, aidés par la Bière des Aiglons. Seulement, la Bière en question avait eu quelque mal à aider les futurs assiégés, car, nous l'avons dit, la porte était barricadée. On avait dû, pour la grande joie des badauds installés comme sur les gradins du cirque sur le talus des fortifications, mettre sous pression, dans le jardin, deux fûts de bière qui furent transvésés, au moyen d'un tuyau de caoutchouc jusqu'au premier étage. Naturellement, les instruments les plus hétéroclites servirent à recueillir la bière, et quel qu'il fut l'héroïsme des sans-logis hospitalisés, je dois avouer qu'il entraînait dans cette opération une ostentation inoubliable.

Cependant, les moyens d'alerte et de défense avaient été multipliés. On avait recueilli deux sans-logis mé-

chants et grondants, et d'une apparence féroce, appartenant l'un et l'autre à la race canine. On avait des mots de passe, des signaux d'alarme. Le clairon du Raffut monté sur le toit, et prêt, aussitôt l'ennemi en vue, à lancer la sonnerie « Aux armes ! » guettait l'arrivée de l'huissier.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITÉ »
chez le même marchand

l'Humanité

132, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE 1

Nouvelles Paris 98

TELEPHONE 1

Rédaction et Administration 1
Gutenb. 85-84, 85-85, 85-86, 85-87
De minuit à 1 heure : Gut. 85-88
Toute la nuit : Gutenberg 85-87
Chèque postal 200-01 Paris

Publiété 1

25, rue Bergère, 25, Paris (6^e)
Téléphone : Provenç 76-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr.,
6 mois, 48 fr.; 3 mois, 28 fr.
1 mois, 8 fr.; dimanche 10 francs.
Étranger : 1 an, 170 fr.; 6 mois,
85 fr.; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr.; 6 mois,
120 fr.; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LÉCOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VII

La mobilisation n'est pas la guerre

Le matin, Cochon, convoqué chez le commissaire de la Porte Dauphine s'était vu annoncer la découverte, par la police, d'un local tout prêt à recevoir ses protégés. Quoi qu'en eût dit le président Monnier, certains ménagements étaient donc envisagés. Le commissaire prit Cochon par la douceur ; vous devriez leur dire... se mettent dans un mauvais cas. Le plus comique fut que M. Landel, commissaire, conseilla même à Cochon de démanteler les locaux du boulevard Lannes à la cloche de bois. On était prêt à fermer

les yeux sur les excentricités du déménagement, à fermer les oreilles aux accents mélodieux du Raffut de Saint-Polycarpe.

Cochon répondit non. — La préfecture nous hospitalisera huit jours, quinze jours peut-être, songeant les familles ; pourquoi obéir aux objurgations de la police et infliger un affront circulant aux nobles gens (qui par surcroît sont des gens nobles) qui nous ont assuré un logis pour dix-huit mois et un repas par jour.

— Non, disait Cochon, non, Madame la Comtesse, nous ne vous ferons pas cette injure. Nous restons ! — Je reste aussi, dit la comtesse. Nous lutterons ensemble, et s'il faut mourir, c'est ensemble que nous périrons.

— Bravo ! crièrent les cinquante-deux « indésirables ». Ou, tout au moins ceux des cinquante-deux qui étaient d'âge à crier « Bravo ! »

A sept heures (nous sommes aujourd'hui sensés dire : A dix-neuf heures) le clairon sonna la charge, les chiens aboyèrent furieusement, le clairon redescendit par la corde à nouuds à l'étage du peintre, les persiennes se fermèrent sur lui, un silence de mort régna soudain dans l'immeuble, l'huissier entra dans le jardin, la foule s'accumula derrière les grilles, et la comtesse qui accompagnait l'huissier cria :

— Mes amis, mes amis, ne vous tourmentez pas, c'est moi, votre protectrice. Si la police fait le siège de l'hôtel dont je suis locataire, elle causera très certainement des dégâts considérables, d'autant plus considérables que nous sommes décidés à résister à ses forces, et que notre sang peut tacher les murs et les boiseries. Je veux laisser la responsabilité de ces dégâts, comme je lui laisse la responsabilité de notre mort, à la police, et c'est pourquoi j'ai requis à mon tour un huissier à fin de réserver mes droits et de les faire valoir quand il le faudra.

Alors, le château de la Belle au Bois dormant s'anima, les persiennes claquèrent, les têtes des mioches parurent aux croisées, et une longue clameur salua la comtesse et son huissier.

— Vive Madame la Comtesse ! Vive les locataires aristos ! — Merci, mes amis, disait la comtesse, merci.

L'huissier ne disait rien. Journée historique pour cet officier ministériel. Le seul jour de sa vie où il fut acclamé.

— Pendant le siège, répéta H... Nous en ferons un militaire ! Boulevard Lannes passaient d'élégants promeneurs, les habitants du Bois, des automobilistes mâles et

une sellette de maçon amenée là et on le vit s'élever dans les airs, accroché craintivement à la corde à nouuds. Le premier étage l'accueillit, la sellette redescendit. La comtesse à son tour s'assit sur cet ascenseur rudimentaire. Les photographes s'en donnèrent à cœur joie. Puis la pieuse comtesse monta au ciel, par une sorte de répétition générale, à cette seule différence près que le risque de se casser le nez aura disparu lorsque Madame la comtesse Antoine de La Rochefoucauld montera pour tout de bon aux sons des trompettes divines siéger parmi les élus (musique et voyage qui lui rappelleront le Raffut de la Saint-Polycarpe et la sellette du boulevard Lannes).

Nous ajoutons, étant justes et reconnaissants, que nous souhaitons que ce voyage soit longtemps retardé.

Voilà. Après quoi on me traitera encore de sectaire...

..

Le dimanche vint. Les journalistes jouaient sur le talus des fortifications, à la manille aux enclères. C'est du moins ce qu'ils ont unanimement rapporté. Un accordéon animait le jardin et provoquait la joie des enfants et la mélancolie des parents. Madame H... n'était pas encore dans les douleurs. Le docteur Dagincourt lui promit que l'enfant ne naîtrait pas avant le lendemain.

— Pendant le siège, répéta H... Nous en ferons un militaire ! Boulevard Lannes passaient d'élégants promeneurs, les habitants du Bois, des automobilistes mâles et

hardis, des cavaliers à monocle ; le fort Cochon était devenu une curiosité officielle ; les grandes voitures de tourisme remplies d'étrangers longeaient le boulevard et s'arrêtaient devant les grilles. Le guide, grimé sur le marchepied de la voiture, donnait aux voyageurs des explications qui semblaient, dit la Liberté, les intéresser prodigieusement. Peut-être leur disait-il :

— Voici les révoltés, les héros des Dernières Cartouches. Ils ont été chassés de leur pauvre taudis, ou de leur humble demeure, ou de leur maisonnette de banlieue, parce qu'ils avaient commis ce crime de ne pas détester les enfants. Une bonne âme les a recueillis. En haut et à gauche, le Sacré-Cœur de Jésus ; Ces pauvres gens doivent être chassés de ce dernier refuge. En haut et à droite, l'inscription « le président Monnier est un malfaiteur public » indique leurs sentiments à l'égard de la justice de notre pays. Demain, la troupe donnera l'assaut à ce fort. Remarquez les étais qui consolident la grille, les portes fermées, les persiennes closes, à l'exception d'une seule, qui sert à l'entrée des victuailles et des visiteurs. Mesdames et Messieurs, voici la bonne âme en question, Madame la Comtesse de La Rochefoucauld. Oui, un écrivain, comme vous dites, Monsieur, on voit que vous connaissez bien notre littérature contemporaine. Le personnage qui vient au devant d'elle est, sans votre respect, Cochon. Ce qu'il dit ? Permettez que j'aille m'en informer.

— M. Cochon dit à son hôte que les provisions sont épuisées ; des or-

dres ont été donnés afin de compléter, de renouveler plutôt le ravitaillement. Les trois messagers que vous voyez s'éloignent avec des paniers sur la tête les rapporteront chargés de pain, de fromage, de légumes, de mille autres bonnes choses. Les hurlements que vous entendez traduisent la joie et la reconnaissance des bénéficiaires de ces largesses. Voyez, Cochon s'élève dans les airs. Remarquez son grand feutre, sa cravate lavallière et ses moustaches : Cet ensemble est l'un des plus célèbres de Paris. Il a dépassé, largement dépassé la renommée de Pataud, roi de l'électricité.

Vous voulez que je vous parle de Pataud, Mesdames et Messieurs. Oh, voyez, M. Cochon a failli tomber à terre. Le voici qui enjambe la barre d'appui. La !

En effet, Monsieur, une fenêtre, au premier n'est pas bouchée, et l'on pourrait sans doute entrer par là, mais il faut avoir été assiégé, Monsieur, pour savoir ce que c'est. Quand on est assiégé, Monsieur, on a son amour-propre.

Pataud ? C'était le secrétaire du syndicat des électriciens. Il avait discipliné ses syndiqués, il savait leur parler ; aussi lui avait-il été facile de montrer aux Parisiens, et aux pouvoirs publics la puissance de la classe ouvrière. Refusait-on d'examiner les revendications des électriciens ? Un soir de gala, le Président de la République étant dans sa loge et les décolletés et les fracs peuplant les loges et la portière de l'Opéra, crac ! toutes les lumières s'éteignaient, au beau milieu du grand air de la cantatrice obèse ! Alors, auprès du mi-

nistre épouvané une voix s'élevait, respectueuse et ferme : « Je, suis Pataud, Monsieur le ministre, les ouvriers électriciens vous font savoir qu'ils sont à la fois présents et absents ! »

Le ministre terrorisé murmurait : « Dites-leur... que le gouvernement accepte... leurs revendications ».

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITE »
chez le même marchand

l'Humanité

102, rue Beauregard, Paris (2^e)

ABONNEMENTS :

Humanité Paris 25

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Cochon, 25-26, 27-28, 29-30, 31-32

De minuit à 1 heure : Gué. 25-26

Tout le nuit : Cochon 25-27

Chèque postal 556-61 Paris

PROVINCE :

25, rue Beauregard, 25, Paris (2^e)

TELEPHONE : Provence 16-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 50 fr.

6 mois, 25 fr. ; 3 mois, 12 fr. ;

1 mois, 5 fr. ; dimanche 12 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

85 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 200 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VII

La mobilisation n'est pas la guerre

Alors, Mesdames et Messieurs, la lumière revenait éclairer la cantatrice obèse, juste au moment où celle-ci, se fiant à l'obscurité, se grattait la fesse droite avec négligence.

Mesdames et Messieurs, c'est trop nous attendre. Cocher, aux Invalides ! C'est là, Mesdames et Messieurs, que repose l'empereur Napoléon... Napoléon...

Vers neuf heures du matin, une dame élégante descendit d'un véhi-

cule extrêmement comique (je veux dire : qui vous paraîtrait comique, et dont la Lanterne du lendemain disait que c'était « un superbe coup automobile » ; elle apportait « quelques douceurs » aux réfugiés. Un peu plus tard, un envoyé de la comtesse apportait cinquante francs qu'avait transmis à Madame de La Rochefoucauld un « généreux anonyme » qui s'intéressait au sort des pauvres assiégés.

Puis commença la kermesse. Le temps était beau, la promenade agréable. Les innombrables visiteurs, ceux qui de coutume vont au Bois de Vincennes, s'installèrent sur les fortifications, sortirent de paniers le saucisson enveloppé dans du papier gras et le pain et le litre de rouge ; les journalistes et les photographes reprirent leur manille aux enclères ; le Raffut de Saint-Polycarpe joua tout son répertoire, ou plus exacte-

ment, chacun des artistes joua tout son répertoire, qui n'était pas obligatoirement, celui du voisin. C'était non seulement la Marche des Locataires, Mariette et la Méditation de Thais, mais encore « Elle avait une jambe de bois », cette terriblement triste et stupide chanson que les hommes de mon âge n'entendent pas sans mélancolie parce qu'elle est toute leur adolescence, tout un monde perdu, avec ses idoles effondrées, dans le bain de boue et de sang des cinq années suivantes.

On chante :

*Elle avait une jambe de bois
Et pour que ça ne se voit pas
Elle avait mis par en-dessous
Une rondelle en caoutchouc !
Ah !*

On danse. On boit. Un marchand a installé, boulevard Lannes, sur un camion, des tonneaux de bière et moyennant quinze centimes on peut en déguster un verre. Faut-il dire que le collect publicitaire justifie la présence de ce désolant camion, et que je n'eusse pas tout à fait tort d'imaginer que le brasseur n'était pas entièrement désintéressé ?

Il y a des petits boutiquiers, venus avec leurs pilants et leurs chaises ; il y a des marchands de coco et des pâtisseries qui vendent des gâteaux ; il y a Cocher qui harangue la foule, il y a la foule qui acclame Cocher. On boit, on danse, on chante. Le bruyant Alexandre, chansonnier à la mode qui devait finir misérablement, aveugle et sans ressources, se dont le feutre et le veston de velours bordés étaient aussi célèbres que la cravate à pois de M. Fallières, la jupette de

Mayol et les moustaches de Cocher, le Bruyant Alexandre se fait applaudir à son tour. La comtesse de La Rochefoucauld circule dans le jardin où le peuple s'entasse, et prononce soudain un discours virulent terminé par le cri de « A bas les iniquités sociales ! »

Cependant, on a déverrouillé une fenêtre du rez-de-chaussée, afin que les visiteurs et les amis puissent constater l'état de travaux de fortification. Car tous les amis sont venus, les amis des Vanackères et les amis des Dejean, les amis de... et les amis des autres. Et tout ce monde de braves gens délone avec plaisir sur ce boulevard quindé, dans ce quartier mort de riches paisibles. M. de la Véronne et Mme de la Véronne et les habitants du 15 et ceux du 19 en sont malades !

Comme la comtesse répétait « A bas les iniquités sociales ! » un épouvantable orage éclata, qui dispersa la foule du jardin et celle des environs, du talus, des trottoirs.

Cochon, l'air soucieux, rentra dans le fort auquel les journaux donnaient son nom.

CHAPITRE VIII

La tuerie

Le quartier général de Cocher était sis rue de la Faisanderie. Ce n'était pas une tente, ni une casemate, ni un palais, mais un bistrot.

Cochon quitta son Q. G. et se rendit, suivi de deux officiers d'Etat-major — le croque-mort et le sonneur — auprès de ses troupes disséminées, à raison d'un homme par ca-

té dans les divers bistros du quartier. C'étaient des bistros peuplés de valets de chambre, de cochers, de chauffeurs (qui méprisaient les cochers).

Cochon entre ; ses aides l'attendent dehors. Cocher se dirige vers son homme, en feignant une indifférence qui ne trompe personne. Il commande un café-crème. Il murmure à l'oreille de son camarade :

— Tout est-il prêt ?

— Tout ! répond l'autre, dans un souffle.

— Tu connais les ordres ?

— Oui.

— Attention : un fusil, quarante cartouches par homme.

— Convenu.

Le dialogue se renouvèle autant de fois qu'il y a de cafés dans le quartier de la Porte Dauphine.

Et Cocher déjeuna sans appétit, ce jour-là. A cause des cafés-crème.

On ne s'improvise pas tacticien. Le malheur voulut que chaque fois le cafetier, ou un valet de chambre, ou un cocher, ou un chauffeur surprit quelques bribes du dialogue.

Et plus particulièrement le passage sur le fusil et les quarante cartouches.

Cinq heures du matin.

Tout le monde est en place : les combattants aux créosées non bouchées, les photographes autour de leur tapis et de leur manille aux enclères, les journalistes aux côtés des photographes, la foule sur les fortifications. Mme la comtesse en prières, le clairon sur le toit, les chiens dans le jardin, les enfants au rez-de-

chaussée, le commissaire au commissariat et Cocher sur la selle.

Qui le monte et le descend sans trêve, et peut-être même sans raison.

Six heures trente-cinq, exactement.

Le clairon sonne. Taratata !

Le commissaire apparaît, suivi de nombreux agents. Une deux, une deux !

Des inspecteurs accompagnent les agents. Des « en-bourgeois » accompagnent les inspecteurs.

M. Landel, commissaire, est suivi de M^e Ladière, huissier de M. de la Véronne.

Le commissaire essaie de parlementer. Il fait forcer la porte de la grille. Il pénètre jusqu'à la porte du pavillon. Il crie :

— Recoutez !

De l'intérieur, une voix profonde répond avec dignité :

— J'écoute.

— Je ne viens pas, dit M. Landel, pour créer de fâcheux incidents. Vous êtes tous de braves gens.

— Merci, dit la voix de basse.

— Songez qu'il y a de petits êtres auprès de vous, que le spectacle d'une bagarre serait pour eux d'un mauvais exemple.

— D'accord, dit la voix. Aussi ferrez-vous bien de vous retirer.

— Je dois vous annoncer que des locaux ont été préparés pour vous recevoir dans le 13^e arrondissement et que je tiens de l'argent à votre disposition.

— Vous nous comblez.

— Faites-moi connaître vos intentions. Je vous donne dix minutes pour réfléchir.

— C'est tout réfléchi. Nous préférons résister.

— Occupants de cette maison, vous...

— Les tribus d'occupants entrent en dissidence !

— Dix minutes !

Pendant dix minutes, un morne silence « lourd de menaces », comme on dit dans les romans-feuilletons qui n'ont pas la haute tenue littéraire de celui-ci, un morne silence régna boulevard Lannes.

(A suivre.)

l'Humanité

132, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 89

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Cutenb. 25-34, 25-35, 25-36, 25-37
De midi à 3 heures : Cuv. 25-36
Toute la nuit : Gutenberg 25-37
Chèques postaux 205-61 Paris

Publié par :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 55-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ;
6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr. ;
1 mois, 6 fr. (dimanche 18 francs).
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
90 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
soutenant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LÉCOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VIII La tuerie

Cependant, l'un des survivants, rappelant ces heures héroïques, nous écrit : « Dans le quartier de la porte Dauphine, tout était barré, depuis le pont d'Auteuil, jusqu'à l'avenue Victor-Hugo, y compris tous les boulevards et avenues à gauche de l'Étoile et une partie du Bois de Boulogne ; les forces armées comprenaient un régiment, deux mille agents, la garde républicaine. »

« Exhibition, écrit-il, avec un bien compréhensible fierté, plus formidable que pour Paul Déroulède et Marcel Habert à la gare du Nord, »

« Ajoutons que ce déploiement de forces était non seulement justifié, mais nécessaire : tout l'après-midi — et la police ne pouvait l'ignorer — et toute la nuit précédente, les défenseurs avaient été abondamment fournis de chevrons, de linteaux, de solives, de fers ; ils avaient percé, scellé, étayé ; nul n'a songé à nier qu'un canon de 75 avait été amené dans la caserne de gendarmerie située tout près de l'hôtel de la Rochefoucauld. »

« Les dix minutes écoulées, M. Landel s'avança suivi de l'huissier et de messieurs en chapeau melon. Avez-vous remarqué que l'uniforme des sergents de ville, de l'infanterie coloniale et des officiers de marine a varié cent fois depuis l'instauration de la République en France et que seuls parmi les représentants de l'ordre, les en-bourgeois, qui, en principe et par définition ne portent aucun uniforme, n'ont pas varié dans leur

habillement au melon et aux gros souliers ? »

« La démarche de M. Landel était assurée. Courageuse aussi, quoique la foudre n'en eût rien. Car M. Landel n'était pas certain du tout que les assaillants n'allaient pas tirer sur lui les quarante cartouches de leur fusil. — Au nom de la loi, ouvrez. »

« Le silence. — Enfoncez la porte, dit le commissaire. »

« Alors, tels des guerriers antiques partant à l'assaut d'une forteresse barbare, les en-bourgeois groupés autour d'une bolive qu'ils voulaient comme un bélier, tentèrent de forcer la porte. A deux, à trois, à dix reprises, ils firent voler en éclats le panneau en bois. Mais la barricade était sûre. La porte ne céda pas. Peut-être seraient-ils encore en train de remolier quelque chose si soudain des flammes n'avaient volé au-dessus de leur tête. »

« Les locataires au désespoir, identifiant ce siège à celui d'une cité médiévale, versèrent-ils sur les conséquences de ce sinistre l'huile bouillante et la poix fondue ? »

« Qu'est-ce que c'est ? cria un agent. — Rien, moins que rien ! cria-t-on de l'intérieur. »

« En réalité, c'était M. de la Véronne qui flambait. Son pantalon n'était qu'une double torche, un gant détaché de son bras de bois chut sur la figure du commissaire, son visage d'oiseau de proie rougeoyait d'une honte inattendue. Bientôt, il ne resta plus du mannequin dont la pelle tombait en flammes inéteintes »

sur les autorités que la carcasse noire d'un manche à balai. »

« Le bélier continuait de battre la porte. »

« Soudain, un homme parut, revolver à la main, dans l'entrebâillement d'une fenêtre. Des ombres s'agitèrent derrière les volets. Des détonations terribles crépitaient. »

« D'un seul geste, le commissaire, les agents, les journalistes s'étaient couchés sur le sol. »

« Ne tirez pas ! cria M. Landel, ou je fais donner l'infanterie. »

« On cessa de tirer ; la troupe des assaillants se retira sur des positions préparées à l'avance. »

« Quelques instants plus tard, elle repartait à l'assaut, non plus de la porte, mais d'une fenêtre dont les volets de bois ne résistèrent pas. La fenêtre n'était pas solidement bouchée. Les agents pénétrèrent à l'intérieur du fort. »

« De nombreuses détonations retentirent. »

« Avancions quand même ! s'écria le commissaire de police, décidé à remplir jusqu'au bout sa mission périlleuse. (Ainsi s'exprime le *Petit Journal* du lendemain.) »

« Comment la force armée avait-elle pu pénétrer dans l'immeuble ? Par quelle trahison ? par quelle négligence ? Je demande quelques minutes d'attention. »

« Il est possible que, parmi les assiégés un traître se soit glissé qui ait volontairement livré passage à la police. C'est possible : Jésus fut trahi au Jardin des Oliviers, Roland à Roncevaux, Cochon l'a été à la porte

Dauphine. C'est possible, mais c'est peu probable : la police ne se serait pas ridiculisée, sans parler des risques courus, en attaquant la porte si ce n'est le début de la bataille elle avait su qu'une fenêtre était mal gardée. »

« Il est possible qu'un défenseur ait été négligent, maladroit, mauvais soldat. C'est possible, mais c'est peu probable, car Cochon avait dirigé les travaux de défense, les familles n'étaient pas isolées à ce point les unes des autres, et les issues avaient dû être vérifiées par Cochon, d'une part, par toute la troupe de l'autre. »

« Je pense que la majorité des assiégés, exaspérés par le jugement inique de Monier, par le fait, plus révoltant encore, que leurs enfants, trop différents des enfants du quartier aisé, s'étaient vu refuser l'entrée aux écoles communales, par une réclusion forcée, par une attente éternelle, étaient sérieusement décidés à se battre. »

« Faut-il penser à une trahison du chef ? »

« Au fait, où est-il Cochon ? »

« Il est dans le salon, avec la comtesse de la Rochefoucauld. La comtesse écoute les coups sourds du bélier contre la porte, les détonations. »

« Mon dieu ! Mon dieu... Le sang coule ! »

« Non, madame, rassurez-vous, j'ai entreposé... »

« Je sais : un fusil, quarante cartouches... »

« Pas tout à fait : des pétards de quatorze juillet, seulement. Je les ai acquis en gros et à bon compte, car le quatorze juillet est passé et les

stocks subsistant sont généralement inépuisables d'un quatorze juillet sur l'autre. On n'a pas coutume de tirer des pétards le 3 août ni le 28 décembre. Ce sont ces pétards que vous venez d'entendre pé... pétarader. »

« Merci, mon Dieu ! »

« De rien, madame. »

« Monsieur Cochon, qu'allons-nous faire ? Les volets de la fenêtre ne résisteront pas. »

« Non. »

« Qu'allons-nous faire ? qu'allons-nous faire ? Oh, si le Seigneur pouvait m'inspirer... Si le Ciel... »

« Madame la comtesse, j'en serais ravi. Mais les voix du Ciel manquent de promptitude. Voyez celles qui ont inspiré Jeanne d'Arc, elles ont pris la parole l'éle de 1424, si mes souvenirs sont exacts ; essentiellement parlé en 1338 que la guerre de Cent Ans n'aurait duré qu'une année. Vous me direz qu'en 1338, la mère de Jeanne d'Arc n'était point née, mais bah ! il n'a jamais manqué de bergères en France. Non, Madame la Comtesse, les voix de la Providence sont impénétrables, mais les voix des anges sont trop souvent tardives pour que nous puissions espérer que le ciel vous inspire avec la rapidité nécessaire. Enfin, est-il incroyable que le Ciel qui déjà s'est exprimé par la voix d'une ânesse, s'exprime par ma voix ? »

« Le ciel... par votre voix ? »

« Ma foi, je ne jurerais point que je ne suis pas inspiré. Si, je suis inspiré. »

« Dieu soit loué ! »

« Ah, Madame la Comtesse, quel magnifique geste sera le vôtre ! Le mien ? »

« Quoi, cette tourbe haineuse et jalouse nie votre générosité. Les démêlés de Madame de La Rochefoucauld et de Madame de la Véronne sont à l'origine de cette aventure », disent-ils méchamment. Ils tentent de rabaisser jusqu'à une vague histoire locale la magnificence de votre bonté, la grandeur de votre âme et... heu... Oui, Madame, vous devez donner à votre œuvre, à votre charité le couronnement qu'elles exigent. Voyons, n'avez-vous pas, à Bougival, une villa spacieuse et ceinte d'un jardin si grand qu'on l'appelle parc ? »

(A suivre.)

L'Humanité

138, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
Humanité Paris 95
TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Copenh. 68-64, 68-65, 68-66, 68-67
De minuit à 1 heure : Gul. 68-68
Toute la nuit : Copenh. 68-67
Chèque postal 202-91 Paris

Publié à :
25, rue Margère, 25, Paris (9^e).
Téléphone à Provença 56-93.

ABONNEMENTS
France et Colonies : 1 an, 50 fr. ;
6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 15 fr. ;
1 mois, 5 fr. ; dimanche 10 francs.
Étranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
85 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
130 fr. ; 3 mois, 68 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

DU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VIII

La tuerie

— En effet, Monsieur Cochon, mais...

— Ah, Madame la Comtesse, le temps presse, la police vient de forcer notre défense, les pétards entravent sa marche, mais pour peu de temps encore. Ne paraissez pas céder à la nécessité : prenez l'initiative de ce beau geste que la France entière saluera avec enthousiasme : logez vos protégés à Bougival !

— Vous croyez, M. Cochon ?

— Je le crois, Madame la Comtesse.

— Adieu va ! Alors, nous nous revois ?

— La mort au cœur, Madame la Comtesse !

— Soit, rendons-nous. Vous croyez que c'est une attitude noble, et qui ne ternit point le nom que je porte ?

— Je crois que vous évitez une effusion de sang, Madame...

— Nous nous rendons !

H... reculait sur l'escalier, et à chaque marche un pétard partait sous ses pieds. Enfin, un cri s'éleva : « Nous nous rendons ! »

La résistance cessa.

— Nous vous remercions de votre générosité, Monsieur, dirent les assiégés au commissaire, nous ayons pris les voitures de déménagement que nous avons vu se ranger le long du boulevard nous pourrions conduire, nos pauvres meubles et nous, dans un hôtel où la Préfecture a payé pour nous une semaine d'a-

vance ; nous savons aussi que le nombre excessif d'enfants que nous avons eu le tort d'engendrer nous ferait donner congé aussitôt la première semaine écoulée ; de là vient notre résistance. Mais Madame, de La Rochefoucauld nous a proposé généreusement sa villa de Bougival. Vous êtes un brave homme (sic) Monsieur le Commissaire. Mais c'est pour Bougival que nous partons.

Un homme en cotte bleue parut sur le toit ; il tenait à la main le même revolver qu'une heure plus tôt.

« Un revolver d'ordonnance » écrivait le lendemain le *Petit Journal*.

Une étude approfondie de ce problème me permet d'affirmer catégoriquement aujourd'hui que l'homme en cotte bleue ne brandissait qu'un revolver de bois.

Réglons s'il vous plaît l'irritante question de la responsabilité de Cochon. A-t-il trahi la cause de ses protégés ? Non. A-t-il facilité l'entrée de la police ? Non. A-t-il fait vraiment tout ce que la doctrine de la résistance à outrance lui commandait de faire ? Peut-être pas.

L'intention de Cochon n'était point — ces choses ont besoin d'être dites — de provoquer entre la police et les sans-logis des heurts violents ; il ne souhaitait pas, il ne rêvait pas que trente-sept enfants et leurs parents donnassent à la France l'exemple de la Révolution. Il voulait attirer l'attention de la foule sur la misère trop ignorée, il voulait que la question des loyers fut portée sur la scène publique. Ce résultat atteint — et comment nier qu'il fut atteint, alors qu'une véritable mobilisation

avait précédé l'attaque du Fort Cochon ? — et, au surplus, un abri trouvé aux sans-abri, son rôle était terminé. Je ne sais si Cochon a consciemment facilité la reddition des assiégés. S'il le fit, il fit bien.

L'expulsion commença. Armoires branlantes, lits de fer aux montants écaillés et décolorés, tables boiteuses, pauvres buffets plus ou moins Henri II, s'alignèrent sur le trottoir. Les gosses couraient dans le jardin, ou autour des voitures à bras. Celles-ci chargées le Raffut prit la tête du cortège. Cochon s'entretint quelques instants avec le commissaire, confirma qu'il déclinait l'offre aimable qui lui était faite de loger ses protégés ; à ce moment la comtesse sortit du fort, entraînée (non sans quelque brutalité) par deux agents ; elle brandissait un crucifix de bois blanc, et criait : « N'abandonnez pas le Sacré-Cœur mes amis ! »

— Oui, dit Cochon, nous refusons de loger dans le treizième ; nous avons mieux, et c'est là la campagne.

— A la campagne ? crièrent les enfants. Ché ! on va à la campagne.

La comtesse était montée sur un banc, tandis que pleins de reconnaissance les expulsés attachaient contre un sommier, à l'arrière de la voiture le tableau du Sacré-Cœur de Jésus, qui tout à l'heure encoré traînaient entre deux calicots ; le crucifix tendu vers le ciel, telle une ermite préchant une croisade, la comtesse entourée de ses protégés leur recommandait de chanter :

— Chantez, mes amis, chantez des cantiques et ce sera le meilleur remerciement que vous pourrez me donner.

— Ah ! que ne puis-je payer mon propriétaire en cantiques !

« Aussitôt, dit la presse du lendemain, du groupe des sans-logis s'éleva un cantique pieux. »

Quel cantique ? C'est ce que l'histoire ne dit pas. Pour moi, qui hésite chaque fois que je dois combler les rares trous que la documentation que je possède laisse subsister, je me trouve réduit aux suppositions. Chantèrent-ils ce doux air en l'honneur de la Sainte Vierge, que j'entendis chanter à des enfants de l'île Saint-Louis ?

« C'est Marie con con
C'est Marie con con
C'est Marie conçue sans péché. »

Ou plutôt cet hymne breton où le manque d'hygiène du sexe mâle est stigmatisé, tandis qu'est glorifiée la pureté parfaite du divin Sauveur :

Tous les hommes, ça pue
Ça sent la charogne
Ya qu'le doux Jésus
Qui a l'odeur bonne.

Ou encore tel autre cantique de moi ignoré (car, je l'avoue, je ne connais que ces deux cantiques-là) :

« Beau sujet de recherches pour un historien de l'avenir ! »

Toujours est-il que les rues avoisinantes commençaient de croire à une véritable bataille. Une voiture d'ambulance en effet traversait le quartier en faisant retentir sa sonnette d'alarme.

Des blessés ? des morts peut-être ?

C'était seulement Madame M... qui venait d'entrer dans les douleurs !

Le sonneur sonna de la cloche de bois... Peut-on sonner de la cloche de bois ? Grave question grammaticale ! Le Raffut entonna ses refrains, entraînant quoique simultanément, le cortège s'ébranla et les divers groupes de manifestants s'ordonnèrent à la queue leu leu : d'abord venaient les voitures, et la dernière avait pour fangl le Sacré-Cœur de Jésus, qui, attaché au sommier, du pauvre avait une curieuse allure, puis les familles, traînant leurs gosses que bientôt les pères prirent sur leurs épaules ; et qui finalement furent juchés sur les pyramides mobilières, puis venait le coupé du comte et de la comtesse, fort acclamé, puis venait Cochon, puis les photographes et les journalistes, puis la foule. Un long ruban de Parisiens s'avancait ainsi, riant et chantant.

— Où allons-nous ? demandait un « reporter ».

— A Bougival, mon ami, répondait un confrère.

— Vive Jésus ! criait la comtesse.

— Vive Jésus, nom de Dieu ! reprit Rigal, l'envoyé spécial du « Matin ».

— Vive Jésus, nom de Dieu ! reprit la foule, enchantée de ce mot d'ordre.

Lentement, doucement, gaiement, la foule s'éloigna du boulevard Lannes. Quelle belle journée ! Les riches du 15 et 19 osent reparaitre à leurs fenêtres, ils ne voient déjà plus le sonneur ; le Raffut, de si loin, est à peine cacophonique, les voitures oscillent entre les arbres du bois.

Cochon agit une dernière fois son front détesté, les petites gens qui le sui-

vent achètent des cartes postales aux enfants des sans-logis : « Garde tout, petit ! » disent-ils. Les riches du 15 et du 19 n'entendent point les petites gens, mais ils deviennent leurs paroles. La foule chante, les cris diminuent, mais on les perçoit encore bien que des fenêtres des maisons neuves on ne voit plus ceux qui les poussent. Les riches ferment leurs fenêtres avec colère.

(A suivre.)

Sportifs, chaque semaine, lisez

"SPORT"

l'Humanité

138, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 85-84, 85-85, 85-86, 85-87.
De minuit à 1 heure : Gut. 85-88
Toute la nuit : Gutenberg 85-87
Chèque postal 208-61 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 90 fr. ;
6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 23 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 15 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
85 fr. ; 3 mois, 43 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VIII

La tuerie

— En effet, Monsieur Cochon, mais...
— Ah, Madame la Comtesse, le temps presse, la police vient de forcer notre défense, les pétards entravent sa marche, mais pour peu de temps encore. Ne paraissez pas céder à la nécessité : prenez l'initiative de ce beau geste que la France entière saluera avec enthousiasme : logez vos protégés à Bougival !
— Vous croyez, M. Cochon ?
— Je le crois, Madame la Comtesse !
— Adieu vat ! Alors, nous nous remercions ?

— La mort au cœur, Madame la Comtesse !
— Soit, rendons-nous. Vous croyez que c'est une attitude noble, et qui ne ternit point le nom que je porte ?
— Je crois que vous évitez une effusion de sang, Madame...
— Nous nous rendons !

H... reculait sur l'escalier, et à chaque marche un pétard partait sous ses pieds. Enfin, un cri s'éleva : « Nous nous rendons ! »
La résistance cessa.

— Nous vous remercions de votre générosité, Monsieur, dirent les assiégés au commissaire, nous savons que les voitures de déménagement que nous avons vu se ranger le long du boulevard nous pourraient conduire, nos pauvres meubles et nous, dans un hôtel où la Préfecture a payé pour nous une semaine d'a-

vance ; nous savons aussi que le nombre excessif d'enfants que nous avons eu le tort d'engendrer nous ferait donner congé aussitôt la première semaine écoulée ; de là vient notre résistance. Mais Madame, de La Rochefoucauld nous a proposé généreusement sa villa de Bougival. Vous êtes un brave homme (sic) Monsieur le Commissaire. Mais c'est pour Bougival que nous partons...
Un homme en cotte bleue parut sur le toit ; il tenait à la main le même revolver qu'une heure plus tôt.

« Un revolver d'ordonnance » écrivait le lendemain le *Petit Journal*.

Une étude approfondie de ce problème me permet d'affirmer catégoriquement aujourd'hui que l'homme en cotte bleue ne brandissait qu'un revolver de bois.

Réglons s'il vous plaît l'irritante question de la responsabilité de Cochon. A-t-il trahi la cause de ses protégés ? Non. A-t-il facilité l'entrée de la police ? Non. A-t-il fait vraiment tout ce que la doctrine de la résistance à outrance lui commandait de faire ? Peut-être pas.

L'intention de Cochon n'était point — ces choses ont besoin d'être dites — de provoquer entre la police et les sans-logis des heurts violents ; il ne souhaitait pas, il ne rêvait pas que trente-sept enfants et leurs parents donnassent à la France l'exemple de la Révolution. Il voulait attirer l'attention de la foule sur la misère trop ignorée, il voulait que la question des loyers fût portée sur la place publique. Ce résultat atteint — et comment nier qu'il fut atteint — alors qu'une véritable mobilisation

avait précédé l'attaque du Fort Cochon ? — et, au surplus, un abri trouvé aux sans-abri, son rôle était terminé. Je ne sais si Cochon a consciemment facilité la reddition des assiégés. S'il le fit, il fit bien.

L'expulsion commença. Armoires branlantes, lits de fer aux montants écaillés et décolorés, tables boiteuses, pauvres buffets plus ou moins Henri II, s'alignèrent sur le trottoir. Les gosses couraient dans le jardin, ou autour des voitures à bras. Celles-ci chargées le Raffut prit la tête du cortège. Cochon s'entretint quelques instants avec le commissaire, confirma qu'il déclinait l'offre aimable qui lui était faite de loger ses protégés ; à ce moment la comtesse sortit du fort, entraînée (non sans quelque brutalité) par deux agents ; elle brandissait un crucifix de bois blanc, et criait : « N'abandonnez pas le Sacré-Cœur mes amis ! »

— Oui, dit Cochon, nous refusons de loger dans le treizième ; nous avons mieux, et c'est à la campagne.

— A la campagne ? crierent les enfants. Chic ! on va à la campagne.

La comtesse était montée sur un banc, tandis que pleins de reconnaissance les expulés attachaient contre un sommier, à l'arrière de la voiture le tableau du Sacré-Cœur de Jésus, qui tout à l'heure encoré traînait entre deux calicots ; le crucifix tendu vers le ciel, telle un armité prêchant une croisade, la comtesse entourée de ses protégés leur recommandait de chanter :

— Chantez, mes amis, chantez des cantiques et ce sera le meilleur remerciement que vous pourrez me donner.

« Ah ! que ne puis-je payer mon propriétaire en cantiques ! »

« Aussitôt, dit la presse du lendemain, du groupe des sans-logis s'élève un cantique pieux. »

Quel cantique ? C'est ce que l'histoire ne dit pas. Pour moi, qui hésite chaque fois que je dois combler les rares trous que la documentation que je possède, laisse subsister, je me trouve réduit aux suppositions. Chantèrent-ils ce doux air en l'honneur de la Sainte Vierge, que j'entendis chanter à des enfants de l'île Saint-Louis :

« C'est Marie con con
C'est Marie con con
C'est Marie conçue sans péché. »

Ou plutôt cet hymne breton où le manque d'hygiène du sexe mâle est stigmatisé, tandis qu'est glorifiée la pureté parfaite du divin Sauveur :

Tous les hommes, ça pue
Ça sent la charogne
Va qu'le doux Jésus
Qui a l'odeur bonne.

Ou encore tel autre cantique de moi ignoré (car, je l'avoue, je ne connais que ces deux cantiques-là) :

Beau sujet de recherches pour un historien de l'avenir !

Toujours est-il que les rues avoisnantes commençaient de croire à une véritable bataille. Une voiture d'ambulance en effet traversait le quartier en faisant retentir sa sonnette d'alarme.

Des blessés ? des morts peut-être ?

C'était seulement Madame M... qui venait d'entrer dans les douleurs !

Le sonneur sonna de la cloche de bois... Peut-on sonner de la cloche de bois ? Grave question grammaticale ! Le Raffut entonna ses refrains entraînants quoique simultanés, le cortège s'ébranla et les divers groupes de manifestants s'ordonnèrent à la queue leu leu : d'abord venaient les voitures, et la dernière avait pour fangl le Sacré-Cœur de Jésus, qui, attaché au sommier, du pauvre avait une curieuse allure, puis les familles, traînant leurs gosses que bientôt les pères prirent sur leurs épaules et qui finalement furent juchés sur les pyramides mobilières, puis venait le coupé du comte et de la comtesse, fort acclamé, puis venait Cochon, puis les photographes et les journalistes, puis la foule. Un long ruban de Parisiens s'avancait ainsi, riant et chantant.

— Où allons-nous ? demandait un « reporter ».

— A Bougival, mon ami, répondait un confrère.

— Vive Jésus ! criait la comtesse.

— Vive Jésus, nom de Dieu ! reprit Rigal, l'envoyé spécial du « *Matin* ».

— Vive Jésus, nom de Dieu ! reprit la foule, enchantée de ce mot d'ordre.

Lentement, doucement, gaiement, la foule s'éloigna du boulevard Lannes. Quelle belle journée ! Les riches du 15 et 19 osent reparaitre à leurs fenêtres. Ils ne voient déjà plus le sonneur ; le Raffut, de si loin, est à peine cacophonique, les voitures oscillent entre les arbres du bois. Cochon agite une dernière fois son feutre détesté, les petites gens qui le sui-

vent achètent des cartes postales aux enfants des sans-logis : « Garde tout, petit ! » disent-ils. Les riches du 15 et du 19 n'entendent point les petites gens, mais ils deviennent leurs paroles. La foule chante, les cris diminuent, mais on les perçoit encore bien que, venant des fenêtres des maisons neuves on ne voit plus ceux qui les poussent. Les riches ferment leurs fenêtres avec colère.

(A suivre.)

Sportifs, chaque semaine, lisez

"SPORT"

L'Humanité

132, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
Humanité Paris 95

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 95-84, 95-85, 95-86, 95-87.
De minuit à 1 heure : Gut. 95-99
Toute la nuit : Gutenberg 95-87
Chèque postal 209-61 Paris

Publié par

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr.)
6 mois, 45 fr.; 3 mois, 25 fr.;
1 mois, 9 fr.; dimanche 15 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr.; 6 mois,
85 fr.; 3 mois, 45 fr.; (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr.; 6 mois,
120 fr.; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE VIII
La tuerie

Pourtant le quartier a reconquis sa dignité, son calme, son ennui. Les riches devraient soupirer d'aise.

— Monsieur m'a sonné ? demande Jean, ou Baptiste.

— Fichez-moi la paix !

Les riches, je ne sais pourquoi, pensent à ces soldats anglais qui, selon la légende, éprouvaient devant les flammes du bûcher de Jeanne d'Arc une honte qu'ils ne s'expliquaient point.

CHAPITRE IX

De Bougival à Romainville

C'est sur les hauteurs de la colline Saint-Michel, à Bougival, que s'éle-

vait la villa de Madame de La Rochefoucauld, Mélusine en littérature.

Les habitants de Bougival appelaient cette villa « un châtelet ».

Les La Rochefoucauld disaient « notre maison de Bougival ».

Le « radical » la baptisa « un cas-

tel ».

Les sept familles nombreuses et leurs enfants d'un nombre variable, à cause des douleurs de Mme H., prirent possession de la villa-châtelet-castel. C'était, au milieu d'un beau parc entouré d'arbres fruitiers, une haute maison autour de laquelle couraient des balcons ; de ces balcons, les pauvres gens admirèrent les forêts environnantes, les cotéaux des bords de la Seine, le fleuve qui tâche d'oublier Paris.

Les pères de famille n'auraient bien voulu, comme la Seine, oublier Pa-

ris et ses ponts que chantait Turcy — je crois — à l'Eldorado :

Sous les ponts de Paris
Lorsque descend la nuit...

Lorsque la nuit descendait sur le parc, lorsque les enfants, transportés de plaisir et fatigués d'avoir joué, étaient endormis, tandis que les mères bavardaient dans la salle à manger, en tricotant de petites choses pour le dernier-né de Mme H., les pères de famille se retrouvaient, les bras ballants, sur un banc du jardin. Ils n'étaient pas malheureux. Ils auraient été satisfaits, s'ils avaient été sans honneur — et sans souvenirs. La comtesse ne cessait point de se montrer généreuse. Chaque jour, on apportait de sa part : pain, lait, viande, charbon, légumes. Mais le pays n'avait pas la générosité de Mme de La Rochefoucauld (en littérature : Mélusine). On appelait la villa « le châtelet des nécessiteux ». Aucun des réfugiés n'avait pu trouver de travail ; on se méfiait « des hommes de la bande à Cochon », les mendiants ne voulaient pas les engager. Chercher du travail à Paris ? Il n'y fallait point songer ; Paris était trop loin et le voyage trop coûteux.

Les pères de famille rentraient mélancoliquement dans leur maison de fausses vacances.

Il fallait veiller à ne point légitimer les gens du pays. Ceux-ci s'inquiétaient « pour leurs récoltes, pour leurs raisins », dit un journal du temps, du temps où le vin de Bougival et les récoltes de cette province avaient une importance que vous ne soupçonnez plus. Les enfants pieds- nus couraient partout, et les gamins

de Bougival leur cherchaient parfois querelle. Sur toutes les haies, disaient les Bougivalais, se chient des bordes, des guenilles. Plus juste, un journaliste écrivait : « Devant la porte, d'humbles débris-ménagers évoquent des préoccupations tout à fait différentes de celles des héros de M. Paul Bourget ».

La comtesse, pour généreuse qu'elle fut, était absente. De Month, dans l'Écart, elle répondait à ses protégés, du moins lorsque les lettres de ceux-ci se terminaient par « Je ne vous oublie point dans mes prières ».

L'automne vint.

Cochon reçut à nouveau la visite de Mélusine.

— Cher Monsieur Cochon, dit la Comtesse, je suis bien désolée.

— Vous m'en voyez navré, Madame.

— Cher Monsieur Cochon, la situation de nos protégés à Bougival devient impossible.

— Qu'est-ce que je fais pour eux, Madame la Comtesse ?

— Ce n'est pas d'eux qu'il s'agit en l'espèce, et croyez bien que je ne songe pas à me plaindre à votre égard. Chercher du travail à Paris ? Il n'y fallait point songer ; Paris était trop loin et le voyage trop coûteux.

Les pères de famille rentraient mélancoliquement dans leur maison de fausses vacances.

Il fallait veiller à ne point légitimer les gens du pays. Ceux-ci s'inquiétaient « pour leurs récoltes, pour leurs raisins », dit un journal du temps, du temps où le vin de Bougival et les récoltes de cette province avaient une importance que vous ne soupçonnez plus. Les enfants pieds- nus couraient partout, et les gamins

de Bougival leur cherchaient parfois querelle. Sur toutes les haies, disaient les Bougivalais, se chient des bordes, des guenilles. Plus juste, un journaliste écrivait : « Devant la porte, d'humbles débris-ménagers évoquent des préoccupations tout à fait différentes de celles des héros de M. Paul Bourget ».

La comtesse, pour généreuse qu'elle fut, était absente. De Month, dans l'Écart, elle répondait à ses protégés, du moins lorsque les lettres de ceux-ci se terminaient par « Je ne vous oublie point dans mes prières ».

L'automne vint.

Cochon reçut à nouveau la visite de Mélusine.

— Cher Monsieur Cochon, dit la Comtesse, je suis bien désolée.

— Vous m'en voyez navré, Madame.

— Cher Monsieur Cochon, la situation de nos protégés à Bougival devient impossible.

— Qu'est-ce que je fais pour eux, Madame la Comtesse ?

— Ce n'est pas d'eux qu'il s'agit en l'espèce, et croyez bien que je ne songe pas à me plaindre à votre égard. Chercher du travail à Paris ? Il n'y fallait point songer ; Paris était trop loin et le voyage trop coûteux.

Les pères de famille rentraient mélancoliquement dans leur maison de fausses vacances.

Il fallait veiller à ne point légitimer les gens du pays. Ceux-ci s'inquiétaient « pour leurs récoltes, pour leurs raisins », dit un journal du temps, du temps où le vin de Bougival et les récoltes de cette province avaient une importance que vous ne soupçonnez plus. Les enfants pieds- nus couraient partout, et les gamins

de Bougival leur cherchaient parfois querelle. Sur toutes les haies, disaient les Bougivalais, se chient des bordes, des guenilles. Plus juste, un journaliste écrivait : « Devant la porte, d'humbles débris-ménagers évoquent des préoccupations tout à fait différentes de celles des héros de M. Paul Bourget ».

La comtesse, pour généreuse qu'elle fut, était absente. De Month, dans l'Écart, elle répondait à ses protégés, du moins lorsque les lettres de ceux-ci se terminaient par « Je ne vous oublie point dans mes prières ».

L'automne vint.

Cochon reçut à nouveau la visite de Mélusine.

— Cher Monsieur Cochon, dit la Comtesse, je suis bien désolée.

— Vous m'en voyez navré, Madame.

— Cher Monsieur Cochon, la situation de nos protégés à Bougival devient impossible.

— Qu'est-ce que je fais pour eux, Madame la Comtesse ?

— Ce n'est pas d'eux qu'il s'agit en l'espèce, et croyez bien que je ne songe pas à me plaindre à votre égard. Chercher du travail à Paris ? Il n'y fallait point songer ; Paris était trop loin et le voyage trop coûteux.

Les pères de famille rentraient mélancoliquement dans leur maison de fausses vacances.

Il fallait veiller à ne point légitimer les gens du pays. Ceux-ci s'inquiétaient « pour leurs récoltes, pour leurs raisins », dit un journal du temps, du temps où le vin de Bougival et les récoltes de cette province avaient une importance que vous ne soupçonnez plus. Les enfants pieds- nus couraient partout, et les gamins

de Bougival leur cherchaient parfois querelle. Sur toutes les haies, disaient les Bougivalais, se chient des bordes, des guenilles. Plus juste, un journaliste écrivait : « Devant la porte, d'humbles débris-ménagers évoquent des préoccupations tout à fait différentes de celles des héros de M. Paul Bourget ».

La comtesse, pour généreuse qu'elle fut, était absente. De Month, dans l'Écart, elle répondait à ses protégés, du moins lorsque les lettres de ceux-ci se terminaient par « Je ne vous oublie point dans mes prières ».

L'automne vint.

Cochon reçut à nouveau la visite de Mélusine.

— Cher Monsieur Cochon, dit la Comtesse, je suis bien désolée.

— Vous m'en voyez navré, Madame.

— Cher Monsieur Cochon, la situation de nos protégés à Bougival devient impossible.

— Qu'est-ce que je fais pour eux, Madame la Comtesse ?

comtesse, que voulez-vous que je fasse ? Ne m'a-t-on pas dit qu'ils avaient brisé des portes pour faire du feu ?

— C'est excessif, madame, répondit Cochon sans qu'on put très bien savoir s'il jugeait excessif d'accuser les locataires d'un tel crime ou de se chauffer aux flammes d'une porte.

— Que faire, Monsieur Cochon, que faire ?

— Il faut, Madame la Comtesse, tel je crois bien que le ciel m'inspire comme il m'inspirait déjà dans les dernières heures du siècle mémorable, que nous subimes côte à côte ! Il faut que, parachevant votre œuvre charitable, vous logiez non plus chez votre propriétaire, non plus chez vous, mais chez eux-mêmes, ceux que vous avez pris sous votre garde affectueuse, bienveillante, catholique, apostolique et romaine. Il faut...

Mais cela va me coûter les yeux de la tête, Monsieur Cochon.

— N'exagérons rien. Je songe Madame la Comtesse, qu'ainsi vous acquerriez la certitude de siéger un jour à la droite du Seigneur.

— A la droite, Monsieur Cochon ?

— A la droite, Madame la Comtesse.

Car c'est un fait que personne ne s'est jamais assis à la gauche du Seigneur. Ça doit porter malheur.

C'est ainsi que le comte Antoine de La Rochefoucauld, philanthrope,

et la Comtesse, en littérature, Mélusine, firent construire à Romainville, rue de l'Émancipation, dix petites maisonnettes à l'édification desquelles travaillèrent leurs futurs occupants.

Cette cité La Rochefoucauld existe toujours.

La rue de l'Émancipation aussi.

Telle est l'ingratitude des hommes que peu d'entre les Romainvillois, bien peu, comprennent l'origine de cette cité.

(A suivre.)

L'Humanité

128, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 83

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Coté B. 25-34, 25-35, 25-36, 25-37

De minuit à 1 heure : Coté B. 25-36

Toute la nuit : Coté B. 25-37

Chèque postal 208-81 Paris

Publicité :

25, rue Étienne, 25, Paris (10^e)

Téléphone : Provence 66-62.

ABONNEMENTS :

France et Colonies : 1 an, 90 fr. ;

6 mois, 48 fr. ; 3 mois, 28 fr. ;

1 mois, 8 fr. ; dimanche 12 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

90 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE IX

De Bougival à Romainville

Mais il n'en est pas un seul pour croire que la rue de l'Emancipation doit son nom à un hebdomadaire réactionnaire.

Avant d'abandonner à leur sort le comte et la comtesse, les marmozes, la Véronie, le président, Cochon et tous les héros anonymes du boulevard Lannes, je veux citer ici l'hommage qu'à son « dévoué sociétaire » adressait Mme Ch. A. : « Toucher par tant de vaillance de votre part et

de tant de bonté je ne puis m'empêcher moi mère, de trois bambins encore en bas âge de venir par ce simple mot vous prouver toute mon admiration pour vous et pour les gens de haute société telle que Madame la comtesse et le comte de La Rochefoucauld et soyez bénis pour vous et votre famille Monsieur Cochon du bien que vous faites autour de vous. Je vous admire, pour votre ténacité et votre socialisme, car ceux qui se disent socialistes (permettez-moi ce terme) mais qu'ils en prennent de la graine.

« ... Soyez donc Monsieur Cochon et cher sociétaire mon intermédiaire auprès de Madame la Comtesse et de Monsieur le Comte pour renouveler mes vœux et que beaucoup de leurs semblables les imitent... »

Ce vœu est demeuré sans plus d'effet que les vœux formulés par la majorité du Conseil municipal de

Paris pour la purification des mœurs édilifices.

« ... et pour vous, ajoute Mme Ch. A. et votre valeureuse compagne et vos chers bambins tous les vœux qu'une mère de famille qui fait partie de votre société forme de votre bonheur, car des cochons il y en a de trop mais des cochons, comme vous il n'y en a pas assez pour les travailleurs.

Mme Ch. A. »

Mais que mon nom reste en abrégé si vous publiez ma lettre, chose que je désirerais si cela devait porter les fruits ».

Quel qu'il été le sort de Madame Ch. A. Je respecterai vingt-deux ans plus tard sa prudence et sa discrétion.

Une lettre était suivie d'un P.-S. que je n'ai pas compris.

« P.-S. — Je suis très heureuse que cette brute qui a failli vous tuer n'ai pas réussi ».

Je ne sais pas de quelle brute il s'agit. Il est exact cependant qu'elle n'a pas réussi à tuer Cochon.

Ce que regretteront ceux que « Le Raffut de la Saint-Polycarpe ou les Mémoires de Cochon » commence à laisser.

CHAPITRE X

« Elle est à côté du bastion ».

Une chanson bien connue narre la joie du militaire qui se promène le long de la rue de la Manutention, laquelle, par chance, est à côté du bastion.

Le bastion St n'est pas du côté de la rue de la Manutention. Il se trou-

ve (ou du moins, il se trouvait boulevard Serrurier et comportait un certain nombre de bâtisses assez laides pour composer un décor adéquat à trois années d'ennui des jeunes militaires. Cependant quelques médaillés et un officier d'administration logeaient seuls dans ces vilains immeubles. Vous devinez la suite.

Malheureusement si vous deviez la suite, vous qui vivez vingt ans après ces grands événements, vous pensez bien que la police ne fut pas sans pressentir les projets de Cochon et, lorsque celui-ci se présenta à l'assaut du bastion, accompagné de Matécade, de l'épouse Matécade et des cinq petits Matécade, de Lemaire, de l'épouse Lemaire et des cinq petits Lemaire, des meubles des Matécade et des meubles des Lemaire, il trouva la grille fermée et un sergent de ville devant la grille.

Malheureusement pour la dignité de la police parisienne le sergent de ville était moins nombreux que les Matécade et les Lemaire. Aussi fut-il débordé. En escaladant les grilles on passa par-dessus les piquants, le linge, le buffet, les chaînes et comme le sergent de ville allait chercher du renfort, on força la grille et à son retour, le gardien de la paix et ses collègues trouvèrent emmenagés dans le bastion St, les Matécade, les Lemaire et, plus provisoirement, Monsieur Georges Cochon, secrétaire de la Fédération nationale et internationale des localitaires.

Le commissaire de police eut, avec Cochon, un entretien presque philosophique :

— Monsieur Cochon, dit-il, je ne

veux point mettre en doute vos sentiments patriotiques. Jugez-vous digne de votre réputation d'installer des civils dans un bâtiment réservé aux défenseurs du pays ?

— Votre raisonnement, Monsieur le Commissaire, aurait quelque valeur si, contrairement à l'usage, les militaires ne se recrutaient pas parmi les civils. J'estime que l'autorité militaire ne saurait que me féliciter d'avoir emmenagé les petits Matécade et les petits Lemaire dans les bâtiments qui leur sont, de votre propre avis, destinés.

Sans doute les petits Matécade et les petits Lemaire sont entrés à la caserne avec quelque avance sur l'âge réglementaire de la conscription. Mais comment ne pas reconnaître l'avantage que l'armée tire de ma collaboration puisque grâce à moi, d'ici une quinzaine d'années les soldats Matécade et les soldats Lemaire seront, sans le moindre effort tout rendus à la caserne.

Nous ne dirons pas que le raisonnement de Cochon convainquit le commissaire, et d'ailleurs cela a peu d'importance puisqu'il est avéré que le raisonnement du commissaire n'avait point convaincu Cochon, mais le fait est qu'au début 1911, un nombre de pauvres gens, installés par Cochon, avec tous leurs enfants dans des bâtiments inoccupés, continuèrent d'y vivre, oubliés de la ville ou des propriétaires, oubliés de leurs semblables, oubliés de l'Assistance publique.

J'ai dit en août 1911 parce qu'en août 1911 personne ne fut oublié du

seul service public qui ne perde jamais la mémoire :

Le Bureau de recrutement.

Lorsque la Garonne déborde, lorsqu'un mouvement ouvrier risque de compromettre les intérêts d'un gros électeur, lorsqu'un gouvernement de gauche étant au pouvoir un scandale né et grand sous des gouvernements de droite vient à éclater, il se trouve toujours un député du centre-centre-droit ou un journaliste indépendant (indépendant de droite) pour s'écrier sur le ton de l'adjuration pathétique : « Que font les pouvoirs publics ? »

Je reconnais volontiers que cette question doit m'être posée, sinon par un député du centre-centre-droit ou par un journaliste d'information (d'information de droite) du moins par vous :

— Que faisaient les pouvoirs publics ?

Les pouvoirs publics ne pouvaient guère entraver l'action de Cochon. Une arrestation — d'ailleurs injustifiable — aurait sciemment accru la popularité de notre héros. On chercha bien à le compromettre, et en 1911 déjà, un agent double était parvenu à se faire déménager à la cloche de bois, alors que ses meubles étaient saisis (de la veille, curieuse coïncidence !) L'enlèvement de meubles saisis est un crime puni par la loi. Mais la manœuvre avait échoué : Cochon avait établi sa bonne foi ; Cochon avait poursuivi son action.

Les pouvoirs publics ne pouvaient briser le mouvement cochonnien. Ils se contentèrent d'embêcher Cochon.

Ce n'était pas très sorcier. A cha-

que manifestation, à chaque défilé ou emménagement, on traînait, sans ménagement, notre Cochon ou poste le plus proche. Là, on le retenait jusqu'à « vérification de son identité ». Pour vérifier son identité, il arrivait qu'on le déshabillât entièrement ; il arrivait que des agents stylés cherchassent à l'irriter, à lui faire commettre le « dent bien connu » d'insultes à « agents » ; Cochon, placide, ne manquait jamais, non aculement aux respect du « des représentants de l'autorité, mais encore aux règles les plus sévères de la politesse mondaine.

(A suivre.)

L'Humanité

129, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 62

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Oùtomb. 84-84, 85-85, 86-86, 87-87
De minuit à 1 heure, art. 88-88
Toute la nuit : Gutenberg 88-87
Chèque postal 209-01 Paris

Publié par :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Procope 54-53.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 60 fr. ;
6 mois, 40 fr. ; 3 mois, 25 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 12 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
85 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 200 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE.

L'année terrible

CHAPITRE X

« Elle est à côté du bastion »

Jamais il ne quittait le poste avant deux heures du matin, mais c'était toujours en remerciant le commissaire (ou plutôt son secrétaire, ou le remplaçant du secrétaire) de l'hospitalité si généreuse qu'on lui avait offerte, c'était toujours en remerciant les agents de leur cordialité, ce n'était jamais en témoignant d'une légitime rancœur. Et cependant à deux heures du matin, le métro, les tramways, les autobus ne fonctionnent plus, seuls, quelques rares autos-taxis circulent encore, autos-taxis que Cochon regardait doulou-

reusement ralentir à sa hauteur, et repartir sans qu'il leur eût fait signe, incapable qu'il était de payer la course. Ainsi, quatre, cinq, six, sept soirs par semaine (jamais plus de sept, il est vrai!) Cochon regagnait à pied son domicile, et parfois il traversait ainsi tout Paris, après une journée d'enthousiasme, de Raffut et d'acclamations, Paris désert et endormi, Paris ingrat.

— Il se lassera, disait-on.

Il ne se lassait point.

On lui dépêcha des mouchards. Le premier, mouchard par vocation, fut démasqué par l'action conjuguée de Moyéras de Cochon et du *Matin*. Le second, mouchard par profession, traînait dans les réunions de la Fédération nationale (et même internationale, ne l'oublions pas!) des locataires. Cochon ne tarda pas à comprendre les buts de cet individu gras et incertain qui se déclarait à tout

propos, et hors de propos partisan de la violence. Lorsque le jeu du Monsieur (si j'ose le qualifier aussi flatteusement) fut établi, Cochon décida de tirer de lui une vengeance éclatante, cruelle, mais juste. Peu de criminels ont été soumis à plus atroce châtiement.

Le mouchard, donc, venait de quitter le café où Cochon et ses coadjuteurs tenaient leurs réunions peu secrètes; il descendait la rue des Martyrs, se dirigeant, soit vers la Préfecture de police, soit chez sa petite amie (le fait importe peu). A peine avait-il fait quatre pas qu'il s'aperçut qu'on le suivait. Une demi-douzaine d'adhérents, de fédérés, lui emboulaient le pas; ces six hommes ne marchaient pas ensemble, mais visiblement ils s'accordaient pour accompagner dans ses démarches le suspect. Celui-ci, mal à l'aise, traversa le trottoir — cela fit que sept hommes traversèrent le trottoir. Le mouchard s'arrêta; ses suivants s'arrêtèrent. Aller à eux, leur parler, les questionner? S'ils se doutaient de quelque chose, c'était provoquer une inutile et regrettable bagarre. Autant feindre de ne pas les voir.

Mais lorsque le mouchard parvint à Notre-Dame-de-Lorette, il se vit soudain cerné par les six fédérés; et d'un même geste, en silence, mais le visage marqué du pli de la Vengeance, les six hommes tendirent le bras vers lui — et le désignèrent du doigt.

L'homme s'immobilisa, surpris, gêné, dit quelques mots plaisants qui demeurèrent sans réponse, reprit sa course.

Les six syndiqués reprurent leur filature.

Deux cents mètres plus loin, le même manège recommença.

Six index vengeurs désignèrent le mouchard.

Les passants s'étaient amusés du spectacle, à Notre-Dame-de-Lorette; charitablement, l'un des exécuteurs des hautes œuvres avait expliqué à haute voix les raisons de cette pantomime.

La seconde fois, la foule s'amassa et se moqua du mouchard. La troisième fois, les agents constatèrent un rassemblement inquiétant.

Il n'y eut pas de quatrième fois. Le mouchard s'élança précipité dans un auto-taxi et jamais plus on ne le revit dans les réunions fédérales, nationales ou internationales; jamais plus, il ne proposa aux cimmé-nageurs de « la bande à Cochon » de *casser la queue du type*. Le coup du provocateur avait échoué.

Le plus beau de l'affaire est qu'un autre agent de la police, jouant du trombone dans le Raffut de Saint-Polycarpe. Celui-là, jamais personne ne sut le démasquer. Il était sans doute inoffensif, ou peu consciencieux dans l'exercice de son métier de mouchard. Seulement, quelques années plus tard, un poilu qui n'était point en permission tout à fait régulière se vit arrêter, boulevard Magenta, par un agent en civil. L'agent exhiba sa permission: « Nom de Dieu, dit le soldat, tu en étais! » Il venait de reconnaître le trombone. « C'est toi, dit le musicien, génie, il y a... » Et, songeant au passé, sans

même se rappeler quel rôle Double il y avait joué, le trombone-policier murmura: — C'était le bon temps!...

De trois mouchards, donc, le premier avait été ridiculisé, le deuxième châtié, le troisième était inefficace. On ne pouvait plus compter que sur l'incident, sur la longue défection quotidienne de Cochon pour briser les efforts de celui-ci.

Mais c'est Cochon qui prit les devants.

Cochon avait déménagé, et bien entendu, le Premier Avril (car il y a des dates qui s'imposent) 175, boulevard Lefebvre. Son propriétaire était un certain Constant Signoret, entrepreneur de maçonnerie, avec lequel (sans doute parce que cette exception confirmait la règle) Cochon n'entretenait point de trop mauvais rapports.

Au surplus, la demande que lui adressa, le 12 décembre 1913, le secrétaire de la F. N. I. L. (comme nous dirions aujourd'hui) était légitime, recevable, et s'opposait à y répondre tout nul, sans doute, à M. Signoret. Lorsque l'entrepreneur Signoret eut remis à l'entrepreneur Cochon la déclaration que celui-ci sollicitait, Cochon s'en fut rendre visite à M. Raimond. M. Raimond, il n'y a pas de son métier, était commissaire de police du quartier de Plaisance. Or, la rue Pauly est située dans le 14^e arrondissement, et plus précisément dans le quartier de Plaisance; M. Signoret habitant à lui tout seul au 14 et au 11 bis de la rue Pauly, c'était à M. Raimond qu'il appartenait de légaliser la signature de M. Signoret. Chacun soit qu'un commissaire de po-

lice est tenu par la loi de fournir cette légalisation. Lorsque M. Raimond eut sur la demande de M. Cochon légalisé la signature de M. Signoret, M. Cochon songea que M. Raimond n'était point une autorité suffisante en la matière. Et d'un pas délibéré, il s'en fut demander à la préfecture de police que le secrétaire général de la préfecture voulait bien légaliser la signature de M. Raimond légalisant la signature de M. Signoret, propriétaire de M. Cochon. Que voulez-vous qu'opposât, à une telle demande, la préfecture de police? M. Laurent, secrétaire général de la préfecture signa le visé.

Mais alors Georges Cochon, qui connaît les lois, et les responsabilités et les fonctions propres de tout un chacun, se prit à penser que la signature du secrétaire général de la préfecture pouvait être mise en doute, et que l'autorité suprême appartient, en France, au pouvoir exécutif, représenté en l'occurrence par le ministre de l'Intérieur. Et, d'un pas délibéré, il s'en fut demander au ministre de l'Intérieur de vouloir bien légaliser la signature de M. Laurent, secrétaire général de la préfecture, légalisant la signature de M. Raimond, commissaire de police, légalisant la signature de M. Constant Signoret, entrepreneur de maçonnerie, propriétaire de M. Cochon, demandeur.

C'est ainsi que Cochon fut en possession d'un document dont la photographie est venue jusqu'à nous. C'est, écrit par un véritable calligraphe, un document précieux pour l'étude soit du caractère des entrepreneurs par le moyen de la grapholo-

gie, soit du caractère de Cochon, et particulièrement de son obstination. Le voici:

Constant Signoret,
Entrepreneur de maçonnerie,
11 et 11 bis, rue Pauly (14^e)
Tél.: 736-11

Paris, le 12 décembre 1913.
Je, soussigné, certifie que M. Georges Cochon habite dans ma propriété, 175, boulevard Lefebvre, depuis le 1^{er} avril 1913.

(signé) Constant SIGNORET.
(A suivre.)

L'Humanité

138, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE:

Humanité Paris 98

TELEPHONE:

Rédaction et Administration:
Gutenb. 25-24, 25-26, 25-27, 25-27
De midi à 1 heure: Gut. 25-26
Tous les nuits: Gutenberg 25-27
Chèque postal 208-61 Paris

Publicité:

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone: PROVENÇES 51-53

ABONNEMENTS

France et Colonies: 1^{er} an, 80 fr.;
6 mois, 48 fr.; 3 mois, 25 fr.;
1 mois, 8 fr.; dimanche 12 francs.
Etranger: 1^{er} an, 170 fr.; 6 mois,
95 fr.; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays: 1^{er} an, 240 fr.; 6 mois,
120 fr.; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LÉCOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE X

« Elle est à côté du bastion »

Vu pour légalisation de la signature de M. Signoret, le commissaire de police du quartier de Plaisance : (signé) RAIMOND.

Vu pour légalisation de la signature de M. Raimond, commissaire de police du quartier de Plaisance, le secrétaire général de la Préfecture de police : (signé) LAURENT.

Vu pour légalisation de la signature de M. Laurent, secrétaire général de la Préfecture de police, pour le ministre de l'Intérieur, pour le chef du bureau

du secrétariat et par ordre : (signé) illisible.

Alors, d'un pas délibéré, Cochon se rendit chez le photographe. De ce précieux document, il fit tirer exactement autant de photographies qu'il y a de commissariats de police dans le département de la Seine. Et à chaque commissaire, personnellement, il fit parvenir un fac-similé de son certificat de domicile avec une lettre explicative qui disait essentiellement ceci :

« Monsieur le Commissaire, il est souvent advenu que, considérant l'action de la Fédération nationale — et je ne crains pas d'ajouter : et internationale — des locataires comme « manifestation sur la voie publique », vos agents, ou du moins ceux relevant d'arrondissements ou de quartiers voisins, m'ont retenu dans les locaux officiels. Leur devoir — contre lequel, respectueux des lois,

Je ne songe point à m'insurger — impose à vos collègues — comme à vous-même de vérifier mon identité, en pratique mon domicile, et ces recherches sont ardues, sans doute, ou du moins le travail dont vos agents sont accablés ne leur laisse point tout le temps désirable pour se livrer avec rapidité à cette vérification. Aussi m'arrive-t-il, plusieurs fois chaque semaine de séjourner de dix à quinze heures dans un commissariat. Pour me surveiller, me garder, d'une part, pour se livrer, d'autre part, à l'enquête dont je viens de parler, plusieurs de vos subordonnés sont mobilisés. Pendant ce temps, les malfaiteurs accomplissent, sans que vous puissiez employer à les contrecarrer les agents retenus par le soin de mon humble personne, des exploits dont toute la population de Paris et de sa banlieue est victime. Monsieur le Commissaire, cette situation n'a pas été sans me préoccuper vivement. Je ne veux à aucun prix être tenu en quoi que ce soit pour responsable (même indirectement) des cambriolages, des vols, des assassinats dont la presse est remplie. Aussi ai-je cru de mon devoir de faire établir, à votre usage et à l'usage de vos collègues, un certificat de domicile que j'ai légalisé M. Raimond, votre collègue de Plaisance. M. Laurent, secrétaire général de la Préfecture de police, dont le ministère de l'Intérieur a légalisé la signature, a lui-même légalisé la signature de M. Raimond. Vous voyez donc par avance renseigné sur mon compte : je m'appelle bien Georges Cochon, il est établi que j'habite, conformément à mes déclarations,

boulevard Lefebvre, n° 175; tout-enquête et toute-vérification deviennent inutile et du même coup il devient superflu de me retenir des heures durant dans les locaux de votre commissariat. Je ne doute pas que vous ne me soyez reconnaissant de la modeste collaboration que j'ai vous apportée, et que, le cas échéant, vous ne me relâchiez dès mon arrivée à votre poste. Je vous en remercie moi-même par avance et vous prie de croire, etc... »

La presse publia le document ; les commissaires en prirent connaissance.

Et cela n'empêcha nullement notre Cochon d'être retenu, ni plus ni moins que si M. Signoret, M. Laurent, et M. le ministre de l'Intérieur n'avaient pas répondu de lui, des demi-journées et des nuits entières dans les locaux de divers commissariats.

CHAPITRE XI

L'Exproprié qui expulse

Approchez, mes enfants. Laissez-moi vous parler encore de ce temps de ma jeunesse où régnait sur Paris Cochon, sur la France cet avocat lorrain dont Fragon chantait qu'il avait « la gueule sympathique, notre président, notre président de la République », Raymond Poincaré. Heureux temps ! Les journaux étaient tout ens dessus dessous parce que Pégoud avait volé la tête en bas. Je me rappelle avoir assisté à cet inconcevable exploit. Je crois bien que c'est en revenant de l'aérodrome (on disait le terrain d'aviation, modestement) que certain chauffard renversa un cy-

cliste, un pauvre diable de cycliste qui traita le chauffard de mille noms d'oiseaux ; c'était un homme de peu d'apparence, qui se servait surtout de sa « machine », pour se rendre, chaque jour, à la Bibliothèque nationale ; j'ai oublié le nom de l'automobiliste ; le cycliste s'appelait Lénine. Heureux temps ! M. Poincaré voyageait à travers la France, sous des arcs de triomphe fleuris, au son de la Marseillaise ; les populations du Massif central l'acclamaient. Ainsi, le prince-président Louis-Napoléon avait, en 1850, organisé sa « tournée ». Heureux temps, où la publicité des journaux conseillait aux lectrices : « Laissez-vous vous faire grossir ! » où, angoissée des préparatifs guerriers dont sa province devait être le prix, la Chambre d'Alsace-Lorraine votait à l'unanimité une motion « contre l'idée d'une guerre entre l'Allemagne et la France », heureux temps, vraiment, que celui-là ! On retrouvait la Joconde, Garros traversait la Méditerranée « d'un coup d'aile », Marck, secrétaire de la C. G. T., et de nombreux syndicalistes étaient poursuivis pour menées antimilitaristes, l'affaire du « Sou du Soldat » rebondissait : les inculpés choisissaient quatre avocats. L'un était Jules Uhrig, aujourd'hui député socialiste de Creil, l'autre, Jean Longuet, aujourd'hui député socialiste de la Seine, le troisième était André Berthon, qui fut député communiste, et défendit maintes émigrés, récemment encore. Quant au quatrième, le défenseur de Marck, il n'a pas eu une aussi heureuse carrière : il n'est devenu qu'un pauvre margoulin, plus ou moins fort en

prestidigitalion électorale ; sa fortune — car il est châtelain, propriétaire de fermes et d'imprimeries — ne le console pas d'avoir trahi Marck, la C. G. T., son parti, ses électeurs et jusqu'à sa patrie ; c'était M^{rs} Pierre Laval, Auvergnat d'Aubervilliers. Heureux temps vraiment, heureux temps.

Les derniers survivants de l'imbécile Second-Empire disparaissaient. Henri Rochefort, qui avait trouvé si belle la République sous l'Empire et qui, sous la République, luttait contre elle et contre ses défenseurs autant par esprit de contradiction que par conviction profonde, Henri Rochefort qui avait lancé « La Lanterne » et sa fameuse formule : « Il y a trente-six millions de sujets en France, sans compter ceux de mécontentement », suivait dans la tombe l'illustre Thérèse, la divette du café impérial, celle qui lançait ces scies célèbres et stupides : « Rien n'est sacré pour un sapeur », ou « C'est sous le nez qu'on se chatouille ». Heureusement, l'esprit reprenait ses droits : au Moulin-Rouge, on jouait la revue : « Voulez-vous une gosse ! »

Heureux temps ? Je vieilliss, puisque j'écris ces choses grotesques. « L'heureux temps est pour demain. » En mars de cette année-là, un émigré politique retourna à Saint-Petersbourg, y était une dernière fois arrêté, puis expédié par les autorités courroucées dans la région de Tourkan, au delà du cercle polaire. Seule, la révolution de 17 le devait libérer. Il s'appelait Staline. L'« Humanité » défendait la thèse exposée par Jaurès à la Chambre : « tel est aujourd'hui l'entre-

têtement des affaires du monde, la répercussion inévitable de toutes les catastrophes et de tous les conflits que nous ne pouvons pas régler nos propres affaires sans nous intéresser au sort de la paix dans le monde entier », thèse que dénonçait alors M. le comte de Lanjuinais, que combat aujourd'hui M. le comte d'Autre-chose, dans le même intérêt, avec le même aveuglement.

(A SUITE.)

Travailleurs, achetez toujours

« L'HUMANITÉ »

chez le même marchand

L'Humanité

132, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
HUMANITE Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 85-84, 85-85, 85-86, 85-87
De minuit à 1 heure Gutenb. 85-87
Toute la nuit Gutenb. 85-87
Chèque postal 208-81 Paris

Publiée à

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 86.82

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an 80 fr. ;
6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 23 fr.
1 mois, 6 fr. 75 (dimanche, 18 francs)
Etranger : 1 an, 120 fr. ; 6 mois,
65 fr. ; 3 mois, 35 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux) — Pour tous
autres pays : 1 an, 80 fr. ; 6 mois,
45 fr. ; 3 mois, 25 francs

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Castrat LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XI

L'Exproprié qui expulse

Heureux temps ? Oui, si l'on pense, en regardant les photographies que collectionne Cochon, ou les films qui retracent ses aventures, à l'immense espoir que le socialisme faisait germer dans tant de cœurs ; non, si l'on pense que se préparait l'abominable massacre, que de tous ces hommes qui rient en agitant leur basquette, de tous ces jeunes gens qui enlacent une belle amie, les meilleures sont demeurées dans la boue et le sang, pour rien, pour rien...

Je vous demande pardon : il n'y a pas grand rapport entre tout cela et notre ami.

Revenons à nos moutons, ou pour mieux dire, à notre Cochon.

Donc, M. Boulard était marchand de beurre et œufs, sur les marchés parisiens. Il était aussi propriétaire d'un immeuble sis 73, rue du Mont-Cenis, à Montmartre. M. Boulard avait été l'objet d'une mesure d'expropriation. Le percement de la rue des Clois imposait la mise à bas de son immeuble. M. Boulard avait accepté d'être exproprié. La Ville avait accepté de verser 225.000 francs à M. Boulard.

M. Boulard avait 250 localitaires. Avant que de se séparer d'eux, il tint à faire bien les choses et dépensa en leur honneur la somme de 480 francs, à raison de huit francs

par famille. Non que M. Boulard ait adressé huit francs à ses soixante familles de localitaires pour leur rétro-céder cette faible part de son indemnité. Non, mais pour leur signifier congé par ministère d'huissier.

Les localitaires étaient d'abominables gredins : ils décidèrent de résister.

Deux cent quatre-vingts personnes ! Ce n'était plus un fort, c'était une citadelle.

Le commandement — non celui de l'huissier, mais le commandement des troupes — fut confié à Georges Cochon.

Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer...

M. Cochon est un général qui a des principes. Dans certaines écoles de tir, on apprend aux futurs défenseurs de la patrie, comme d'ailleurs dans d'autres écoles de tir aux futurs défenseurs de la patrie voisine : « Visez à la tête ! » Cochon, mieux avisé, dit aux récalcitrants de la rue du Mont-Cenis : « Visez à la calssol ! »

« Dès neuf heures, rapporte la Patrie, une foule considérable de curieux stationnait boulevard Orland, où se tient le marché en plein vent. On savait que M. Boulard y avait installé sa boutique de beurre et œufs, et l'on espérait que M. Cochon, accompagné de ses fidèles, viendrait provoquer quelque tumulte. »

Pour tout dire, cette « foule de curieux » surveillait d'assez près l'éventaire de M. Boulard. Et celui-ci

se n'avrait de ne point voir fondre comme à l'accoutumée les mottes de beurre et se vider les paniers d'œufs qu'il avait apportés. Soudain, du Métro Simplon, sortit comme un diable d'un boîtier, le sympathique Cochon, suivi de plusieurs compagnons de la cloche, et acclamé par la foule. « Il y avait, rapporte le Journal, un assez important service d'ordre, mais la foule composée de cinq à six mille personnes, se rua vers l'éventaire du marchand de beurre propriétaire, pour assister à l'entrevue. »

Et s'il n'y avait eu que le beurre ! Mais il y avait les œufs !

— Arrêtez, arrêtez, criait M. Boulard.

— Vous avez voulu traiter sans ménagement vos localitaires, Monsieur, déclarait Cochon, et gagner ainsi aux dépens de ces pauvres gens une fortune honteuse : on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

— Mes œufs, mes œufs ! Arrêtez, monsieur Cochon, je vais tout vous dire... Ne continuez surtout pas vos plaisanteries. Je n'ai pas ordonné les saisiés-gageries, c'est M^r Oudinet, l'huissier qui les a décidées de son propre chef. Dans cette affaire, je n'ai voulu que...

— Faire ton beurre ! interrompit un assistant.

— ... que... que... j'avais été mal conseillé.

— Paroles en l'air, dit Cochon. — Révenez chez moi à deux heures de l'après-midi, et je vous confierai mes paroles par écrit.

À deux heures, M. Boulard était persuadé que nul propriétaire n'avait autant de cœur que lui. Et d'ailleurs,

dans le doute, je veux croire que M. Boulard était un brave homme. Je sais bien que la saisié-gagerie pratiquée par les soins de son huissier était illégale, que le *Raffut de Saint-Polycarpe* jouait soir et matin dans la cour de la cité du Mont-Cenis, que l'éventaire avait été en péril le jour même, mais enfin, à tout péché miséricorde ; nous serons seulement reconnaissants à M. Boulard d'avoir désavoué son huissier avec tant de véhémence.

— J'ai trop de cœur, monsieur, déclarait M. Boulard, à l'envoyé spécial de la *Petite République*, j'ai trop de cœur pour jeter à la rue de pauvres diables ou leur faire les misères que l'on dit...

Cependant, après avoir assisté à un concert éclatant du *Raffut*, après avoir discoursé devant la foule qui l'applaudit une fois de plus, Cochon se rendit chez M. Boulard. Il était accompagné de trois délégués : deux désignés par les localitaires, MM. Renaux et Mantion, un mandat par la Fédération internationale (j'oubliais : et nationale) des localitaires, M. Caron. M. Boulard accepta volontiers d'abandonner toute action contre ses localitaires, d'annuler la procédure engagée, d'en supporter les frais, et de faire cadeau à ses ex-localitaires, à titre d'indemnité, du dernier terme.

Cet accord rempli de joie le cœur de MM. Renaux, Mantion, Caron et Cochon.

— Enfin, s'écria celui-ci, je trouve donc un propriétaire qui n'est point un vautour !

Et, dans un élan d'enthousiasme qui toucha M. Boulard, Cochon lui demanda son portrait, « digne, dit-il

sans rire, de figurer au siège de la Fédération des localitaires, à la place d'honneur. »

M. Boulard promit tout ce que l'on voulut. Quant à dire que par cette demande, Cochon avait voulu se payer la tête du propriétaire, c'est mêler l'ironie à la diffamation.

(La suite.)



Ce livreur livre chez vous dans les 24 heures même pour 1 sou si vous habitez Paris, et en banlieue à partir de 500 kilos.

Adressez-vous : Service public, 132, rue Montmartre, ou téléphonez à Gut. 55-97.

Le bon juge, le Cochon et le « Figaro »

M. Chestopol était propriétaire. Il était heureux d'être propriétaire et ne souffrait pas trop de s'appeler Chestopol, quoique Mme Chestopol fût dans l'incapacité de passer commande au Bon Marché sans que la caissière répète : « Madame Paul quoi ? » M. Chestopol, propriétaire de l'immeuble sis 119 rue Ordener, entretenait avec ses administrés des rapports peu cordiaux. Il était brouillé avec sa concierge, à qui il venait de signifier son désir de ne plus la rencontrer dans la loge du 119, il était brouillé avec M. Coevel, son locataire, de qui il avait exigé un terme d'avance, au moment que l'autre lui demandait d'accepter son congé, enfin il avait chassé de l'appartement qu'il occupait au cinquième un locataire dont le nez ne lui revenait point.

Par contre, au deuxième étage continuait de loger Mademoiselle Chestopol, fille de Monsieur Chestopol, et les locataires ne s'en fêtaient point.

Alors, M. Coevel mit à la disposition de M. Chestopol son appartement du 119 de la rue Ordener. M. Coevel logea chez M. Coevel, M. Steklin, Madame Steklin et six petits enfants — par la même occasion, il emménagea la concierge chassée dans l'appartement vide du cinquième étage et cela fut fait sans bruit et sans difficultés sans incident même.

Car l'on ne peut attacher d'importance au fait que devant cet envahis-

sement, Mademoiselle Chestopol, fille de Monsieur et de Madame Chestopol, se soit trouvée mal au beau milieu du palier du second !

Naturellement, M. Chestopol entra dans une violente colère. Les gens qui entrent dans une violente colère éprouvent quelques difficultés, souvent, à en sortir. M. Chestopol trouva celle issue d'assigner les Steklin et M. Coevel, que Cochon se chargea de défendre.

Dans sa requête, M. Chestopol alléguait que « la présence de la famille Steklin était une cause de scandale dans son immeuble » ; il ajoutait que cette famille occupait sans droit un local dont, précisait-il avec quelque naturel, Coevel « n'avait gardé jusqu'au terme la jouissance que pour nuire à son propriétaire ».

Car si le propriétaire avait exigé de Coevel un terme, ce n'était pas pour nuire à son locataire, c'était au contraire dans une intention de force et de désintéressement !

M. Chestopol demandait l'expulsion de la famille Steklin, trois cents francs de dommages-intérêts et l'aide de la force armée.

Cochon plaida. Dix minutes. Cochon est un avocat étonnant. Il exposa que la cause de scandale devait être établie, que « plaisir au tribunal » se rendre sur place et recevoir les déclarations des co-locataires de Steklin et constater les dégâts causés par les enfants de celui-ci, vérifiant entre autres si réellement ledit Steklin avait bien, comme Chestopol lui en faisait grief, écorché la peinture de l'escalier et couvert ladite peinture d'inscriptions grossières, si en

outre il était exact que Steklin, soit personnellement, soit en tant que civilement responsable des faits et gestes de ses enfants mineurs devait être considéré comme coupable du bris, prétendu récent par Chestopol, du siège des water-closets. Et tout cela en dix minutes, et pour obtenir gain de cause. Quel avocat, n'est-ce pas ? Quant on pense que M^{re} Pierre Laval a mis deux ans à ne pas empêcher son client Huelo d'être inquiété !

Le juge pourtant ne se rendit pas sur les lieux (et quand je dis : les lieux, je ne fais pas allusion plus particulièrement au siège présumé fendu des cabinets). Mais il y dépêcha un huissier-audencier et le résultat de l'enquête menée par cet honorable officier fut péremptoire. La peinture de l'escalier n'avait été ni écorchée, ni même égratignée. Aucune inscription grossière ne figurait. — L'exception faite d'un « Mort aux vautours » qui illustrait la loge de la concierge, mais dont on ne pouvait sérieusement tenir pour responsable Steklin. En ce qui concernait le siège des cabinets, il était exact, l'huissier-audencier tenait à le reconnaître solennellement, que ce siège (dont il décrit la forme, la couleur et la qualité) avait été fendu quelques années plus tôt ; il était exact également qu'en dépit de réclamations nombreuses, Chestopol n'avait point procédé aux réparations exigibles en cette matière et qu'il en était résulté des accidents, sans gravité, certes, mais néanmoins fâcheux : fesses pincées, pans de chemise déchirés, etc. Mais il convenait de reconnaître que plusieurs mois

avant l'entrée de Steklin et des siens

dans l'immeuble, M. Chestopol avait fait remplacer le second siège susdit des cabinets précités, et qu'il n'y avait point lieu, le siège étant encore intact, de retenir comme valable l'accusation portée contre le locataire. Au surplus, les habitants du 119 de la rue Ordener se plaisaient à rendre hommage à la dignité, à la bonne conduite, à la sagesse des enfants Steklin en faveur de qui ils étaient intervenus fort chaleureusement auprès de l'huissier-audencier-enquêteur.

Cochon, lorsque l'huissier eut terminé son rapport, l'en remercia vivement, et tint à ajouter quelques mots. Il rappela que, quelques mois plus tôt, le gérant d'un immeuble de la rue du Chabanais avait voulu s'opposer au déménagement de deux de ses locataires, il avait lui, Cochon, après quelques horions échangés avec les cerbères (horions dont sa cravate, soit dit en passant, avait eu beaucoup à souffrir) demandé que le commissaire fut pris à témoin de cet abus de pouvoir. Sans doute le gérant de la rue du Chabanais avait-il pensé que la justice était une institution créée pour défendre les riches contre les attentes des pauvres. Justice et police lui avaient donné tort. Un officier de paix avait intimé l'ordre, à la concierge batailleuse, de laisser libre passage à Cochon. Eh bien, moi, Cochon, je fais confiance à la justice de mon pays (belle péroraison, et qui peut produire son effet !). De même que le commissaire, sur l'ordre du préfet de police, d'ailleurs, soutint le droit outragé, de même je suis persuadé que vous sages, monsieur le juge, infliger à cet insolent

Chestopol la leçon qu'il mérite. (Vifs applaudissements.)

Le juge débouta Chestopol. Steklin demeura dans l'appartement de Coevel.

Et voici comment cette histoire, fort morale, se trouva rapportée dans le fort réactionnaire Figaro du 30 septembre :

De divers côtés on appelle notre attention sur un jugement qui vient de rendre contre un propriétaire de la rue Ordener M. le juge de paix du dix-huitième arrondissement.

(A suivre.)

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueilli par Casimir LÉCOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XI

L'Exproprié qui expulse

Pendant ce temps, les musiciens du Raffut avaient été, ou du moins huit d'entre eux, l'objet d'une mesure inique : on les renvoyait au poste de la mairie du 13^e. Cochon leur fit aisément, avec l'aide gracieuse de M. Boulard, beurre et œufs, rendre la liberté.

Et cette équipée se termina triomphalement par un ultime concert donné rue du Mont-Cenis, en l'honneur du propriétaire, généreux et des locataires reconnaissants par le Raffut

de Saint-Polycarpe, sous la direction du maître Houppilo.

Car le Raffut avait alors pour chef le maître Houppilo. Ainsi vont les choses de ce monde.

Les académiciens ont refusé d'accepter dans leur dictionnaire le verbe touppiller.

Les académiciens sont propriétaires — et ranceux.

L'histoire rapportée que de soir-là (31 août 1913) on dansa aux sons du Raffut. Sur l'insistance du maître Houppilo, les musiciens avaient en effet consenti à jouer tous ensemble la Valse Brune (celle des chevaliers de la lune, que la lumière importe, vous savez bien !) Seul, le tambour prétendait jouer Aux Champs, parce que cela le consolait de ne pouvoir prendre de vacances.

On respecta l'indépendance du tambour.

l'Humanité

128, rue Montmartre, Paris 12^e

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 98

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Cutamb. 98-94, 98-95, 98-96, 98-97

De midi à 1 heure : Cut. 98-98

Toute la nuit : Cutenberg 98-97

Chèques postal 209-61 Paris.

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)

Téléphone : Provence 84-62.

ABONNEMENTS :

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;

6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 25 fr. ;

1 mois, 8 fr. dimanche 18 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

85 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON OU LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XII

Le bon juge, le Cochon et le « Figaro »

Ce propriétaire avait donné congé pour le terme d'octobre à un de ses locataires qui trouva plaisant d'appeler à son aide M. Cochon et d'installer, avec la collaboration de celui-ci, une « famille nombreuse » dans l'appartement qu'il allait quitter.

La famille protégée par M. Cochon n'était pas seulement nombreuse ; elle était bruyante et malpropre, et sa présence eut bientôt répandu le scandale dans la maison.

C'est bien ce que voulait, en l'installant à sa place, le locataire évincé.

Mais le propriétaire ne l'entendait pas ainsi. Il appela son locataire devant le juge de paix. Il espérait que ce magistrat n'hésiterait point à reconnaître qu'un appartement loué à une personne ne saurait être sous-loué ou simplement abandonné à une autre personne sans que le propriétaire en soit informé et consente à cette substitution. Il se leurrerait, et le magistrat ne fut point de cet avis. M. Cochon plaidait. Le juge l'écoula avec sympathie, trouva que ses arguments étaient les plus mérités du monde et qu'un locataire est libre de se faire remplacer par qui bon lui semble dans le local dont il a payé le loyer !

Et le propriétaire fut débouté purement et simplement, cependant que M. Cochon quittait le prétoire, acclamé.

Ne croit-on pas rêver en lisant de telles histoires.

Ne croit-on pas rêver en lisant pareil commentaire ?

Remarquez surtout les méprisants guillemets dont le Figaro encadrait « famille nombreuse »

Famille nombreuse, on vous demande un peu, famille nombreuse !

La barbe — pensait Figaro — avec les familles nombreuses !

Quant à Cochon, telle fut sa joie de découvrir, après un propriétaire humain, un juge juste, qu'il se mit, quinze jours plus tard à la disposition de M. Labat, commissaire du quartier Vivienne, qui, « admis à faire valoir ses droits à la retraite » et se prétendant l'objet d'une brimade, avait laissé entendre qu'il ne céderait la place qu'à la force.

— Hélas ! le commissaire, le premier mouvement d'humeur passé, renonça à la résistance !

Sans quoi nous eussions vu ce spectacle prodigieux du Raffut de Saint-Polycarpe, des emménageurs et des déménageurs de la Fédération, de Cochon, Roupillo et les autres subsistant, avec le commissaire, l'assaut que les agents auraient donné à leur propre commissariat

CHAPITRE XIII

Le cabaret et la bibliothèque

L'art de Sterne et de Pirandello consiste essentiellement à faire passer d'un plan à l'autre la réalité et la fiction. Les digressions, de Tristram Shandy, ou l'entrée dans le cabinet du directeur de théâtre de six personnages, à la recherche d'un auteur sont les exemples les plus célèbres de cette littérature syncopée.

Cochon avait peut-être lu Sterne, mais c'est certainement sans le vouloir, puisque c'est par anticipation qu'il se révéla, le 18 septembre 1913, pirandellien.

Le 18 septembre 1913, la Pie qui chante, « cabaret montmartrois », (on nomme ainsi des lieux où personne ne boit et qui ne sont pas obligatoirement situés à Montmartre), offrait à ses spectateurs le régal d'une revue bien parisienne. Sur la scène, la commère, Mlle Lina Dorey, chantait les exploits de Cochon et la philanthropie de Mélusine (dans le Bottin mondain : comtesse Antoinette de la Rochefoucauld).

— Justement, le voici !

Et, justement, en effet — le hasard n'est jamais si grand que dans les revues montmartroises — un chansonnier flanqué d'un feutre monumental et d'une paire de moustaches mérovingiennes pénétrait sur le plateau. Il déclara se nommer Cochon et fit, en un clin d'œil, plus de plaisanteries sur le nom de Cochon que je n'ai eu l'occasion d'en perpétrer depuis six semaines que je m'efforce de recréer pour vous l'image de ce héros. Sans doute le duo Lina Dorey-Cochon était-il insuffisant pour séduire le public de la Pie qui chante, car sur la scène, parut encore une mère de famille en tablier et sans chapeau. Le duo devint trio. C'est à ce moment qu'un vacarme épouvantable troubla la représentation.

C'était Cochon. C'était une mère de famille en tablier et sans chapeau. C'était des meubles et des ballifs de linge. On vit alors ce spectacle inattendu de Cochon donnant l'assaut à Cochon. Le vrai triompha du faux. Il y eut sur l'estrade deux mères de famille et deux Cochon. La commère, toute pailletée, n'en pouvait pas moins d'injurier le secrétaire de la Fédération nationale, internationale, et, cette fois, artistique, des locataires. Les agents, appelés par la direction, montèrent à leur tour sur le plateau. Mais comme l'agent qui devait intervenir dans la scène suivante accourait également aux cris de ses camarades, la bagarre fut des plus confuses. Je tiens pour exagérée la nouvelle, qui n'est d'ailleurs rapportée par aucun journal du temps, selon laquelle le faux agent aurait conduit le faux Cochon au vrai poste de police. Je ne crois pas davantage que la fausse expulsée ait été passée à tabac par les vrais agents. Foin de ces légendes ! L'histoire est bien assez belle pour que je dédaigne de l'enjoliver.

Co qui tomba d'autant mieux que

Je tiens pour exagérée la nouvelle, qui n'est d'ailleurs rapportée par aucun journal du temps, selon laquelle le faux agent aurait conduit le faux Cochon au vrai poste de police. Je ne crois pas davantage que la fausse expulsée ait été passée à tabac par les vrais agents. Foin de ces légendes ! L'histoire est bien assez belle pour que je dédaigne de l'enjoliver.

Ce qui est indéniable, c'est que la moitié de la salle applaudissait le vrai Cochon et que l'autre moitié le sifflait avec cette horreur que le public élégant a toujours témoignée à l'égard de la misère, du moins lorsque celle-ci n'est pas l'impudeur de troubler la digestion et la bonne humeur des fauteuils d'orchestre. Ce qui est, sinon prouvé, du moins probable, c'est que la première moitié de la salle tenta de massacrer la seconde moitié. Ce qui est, non probable, mais certain, c'est que le directeur de la Pie qui chante logea dans son sous-sol la famille expulsée.

Co qui tomba d'autant mieux que

Je tiens pour exagérée la nouvelle, qui n'est d'ailleurs rapportée par aucun journal du temps, selon laquelle le faux agent aurait conduit le faux Cochon au vrai poste de police. Je ne crois pas davantage que la fausse expulsée ait été passée à tabac par les vrais agents. Foin de ces légendes ! L'histoire est bien assez belle pour que je dédaigne de l'enjoliver.

Ce fut, à ma connaissance, la seule soirée où le drapeau rouge fut déployé sur l'estrade d'un cabaret montmartrois.

Place Saint-Georges, une maison cosquée et historique abrite une bibliothèque : là vivait, avant la guerre, avant l'avant-dernière, un petit homme rageur, cruel, froid, ambitieux, et parfaitement représentatif de cette bourgeoisie enrichie sous Guizot, épanouie sous Morin, et claquant des dents devant la Commune : M. Adolphe Thiers. La Commune avait rasé cette maison. Le fantôme de République de 1875 la reconstruisit. Cela s'appelle la Bibliothèque Thiers.

Et cela n'était point fait du tout pour abriter, comme le prétendit Cochon, un prolétaire, sa femme et leurs quatre enfants.

Mais quand on vous dit que ce Cochon ne respectait rien !

Les agents accoururent avec quelque retard. Déjà, par-dessus la grille pointue qui défend la propriété, des maîtres, des chaises, de la vaisselle même, avaient pénétré dans le jardin.

— Enfin, dit le commissaire du quartier Saint-Georges à Cochon, pourquoi diable voulez-vous emménager là vos protégés ?

— Hé, Monsieur le commissaire, répondit Cochon avec son plus gra-

deux sourire, je n'ai trouvé que ça de libre.

Cela se passait le 9 octobre, à la veille du petit terme. Le matin même, Cochon avait appelé à son secours, par une affiche apposée sur la porte de la Fédération, rue des Martyrs, tous les hommes valides. L'affiche disait : « On embauche pour le 8 et le 9 octobre les citoyens de bonne volonté qui n'ont pas d'enfants ou qui s'ils en ont, sont tolérés par de bons propriétaires »

(A suivre.)

L'Humanité

136, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Gutenb. 85-84, 85-85, 85-86, 85-87

De nuit à 1 heure : Gut. 85-86

Tout le nuit : Gutenberg 85-87

Chèque postal 295-81 Paris

Fabilité :

25, rue Bergère, 25, Paris (8^e)

Téléphone : Provence 55-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;

6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 25 fr. ;

1 mois, 8 fr. ; dimanche 13 francs.

Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,

85 fr. ; 3 mois, 45 fr. (pour les pays

acceptant la réduction de 50 % sur

les tarifs postaux). — Pour tous

autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,

120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XIII

Le cabaret et la bibliothèque

A cet appel répondirent les citoyens de toute catégorie : Front populaire contre les vautours ! Il y avait là un dessinateur, un architecte, un auteur dramatique dont l'éclair dit que c'était un auteur dramatique « malchanceux », comme si un auteur dramatique « chanceux » ne pouvait se commettre avec des ouvriers chargés d'enfants. Il y avait encore un nageur, un coureur cycliste, un boxeur, et même un aviateur. On nait charitable, on devient démenageur. Les 237 familles qui implorement l'aide de Cochon cette se-

maine-là — et Cochon n'en put assister que 64 — eurent à l'exemple de l'auteur dramatique plus ou moins de chance. Celle qui déménagea l'architecte, du moins je le présume, subit moins de dégâts mobiliers que la famille déménagée par le boxeur.

Mais paix sur la terre et paix dans le ciel aux hommes de bonne volonté, comme disait notre Saint-Père le Pape en bénissant l'escadrille chargée d'anéantir l'ambulance suédoise.

CHAPITRE XIV

L'Opéra... comique

Dans tous les romans historiques on rencontre une tzigane qui lit dans les mains du héros, et avec une sûreté impressionnante, le destin de ce grand personnage. L'auteur est toujours très fier d'avoir inventé une divineresse aussi extraordinaire, encore que les dons prophétiques de la

bohémienne se puissent expliquer par le fait que le romancier a vécu plusieurs siècles après son personnage. Il en va tout autrement de la prédiction faite par Georges Cochon au président du tribunal devant lequel il était traîné pour tapage injurieux ; Cochon avait dit : « Un jour viendra peut-être où vous-même, Monsieur le président, viendrez entendre à l'Opéra le Raffut de la Saint-Polycarpe ». Ce jour vint.

Avec des si, dit un dicton populaire, on mettrait Paris dans une bouteille. Pour embouteiller Paris, tant de si ne sont pas nécessaires. Il suffit d'un Cochon et de quatre voitures-à-bras.

J'aime à me représenter les longues moustaches de mon ami Cochon penché sur une carte d'état-major, ou plus simplement sur ce plan de Paris que l'on trouve à la dernière page des almanachs des grands magasins. Son feutre est posé à côté de lui sur la table, tel le petit chapeau de Napoléon. D'un crayon bleu énergique, il souligne les voies qui conduisent à la citadelle. Il a vraiment l'air d'un grand général.

Soit dit sans vouloir l'offenser.

Le plan de bataille, expliqua Cochon à l'architecte, au dessinateur, au boxeur, au nageur, et aux autres célibataires ou pères de famille logés par des propriétaires, n'appartenait point à la famille des vulturidés, le plan de bataille est le suivant : par groupes de quatre au moins et de cinq au plus, vous vous rendez aux adresses que je vous communiquerai. Là vous chargerez sur des voitures-à-bras les meubles de ceux que nous

n'avons pu assister jusqu'ici. Vous agirez avec discrétion, en prenant bien garde à ne soulever ni incident ni scandale. Vous ferez en sorte que, empruntant les voies les moins fréquentées, et obtempérant aux ordres des agents de la paix, vous vous trouviez cependant, à 4 heures 30, vous, rue Scribe, vous, rue Auber, vous, rue du 4-Septembre, vous, avenue de l'Opéra, vous, boulevard des Capucines, vous, boulevard des Italiens. Vérifiez vos montres : il est 9 heures 43 minutes 27 secondes. Cet après-midi, à 4 heures 30 exactement, vous débarquerez sur la chaussée le chargement de vos voitures. J'ai dit. Rompez. On va boire un café-crème.

Paris ne se doutait de rien. Les autobus, les voitures de livraison tirées par de gros perchons comme on n'en rencontre plus guère ; les fiacres, les taxi-autos, circulaient comme à l'accoutumée. Il y avait un agent ici, un agent là. Le secret de l'offensive était bien gardé. De Montmartre, de Grenelle, de Belleville, d'Engligny, de Pantin descendaient vers la place de l'Opéra, à peine remarquées des passants, des voitures-à-bras, hélas ! peu rares au temps du petit terme. Celles qui avaient pris quelque avance sur l'horraire s'étaient modestement rangées le long du trottoir. On en voyait d'autres qui accouraient tirées au pas de course par des auteurs dramatiques, dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions malchanceux.

4 h. 27... 28... Sur le terre-plein de la place de l'Opéra, Cochon regarda sa montre... 29... Time ! Alors, sur toutes les avenues qui conduisent à l'Académie nationale de

musique, se produisit la même scène.

La scène de l'Opéra, en quelque sorte.

Comme pris d'une folle subite, les démenageurs bénévoles tiraient leur voiture à bras en travers de la chaussée ; avec une rapidité qui tenait du prodige et, irrésistiblement évoquaient ces films prétendus comiques et pris « à l'accélérateur », ils installaient sur la chaussée les lits, les tables de nuit, les chaises. Et les matelas sur le lit. Et les enfants sur les matelas. L'agent qui était ici, ou l'agent qui était là, accourait :

— Vous êtes sous ? disait l'agent

— Hélas non, répondait le chef de section (par ailleurs architecte, boxeur, ou marchand de quatre saisons). Hélas non, monsieur l'agent. On n'a que trop coutume de considérer comme appartenant au langage figuré l'expression : « être jeté à la rue ». Ces pauvres gens que nous accompagnons ont été à proprement parlé jetés à la rue. Ils sont à la rue, ils y restent.

— Ils y restent ! disait l'agent. VOUS figurez que ça va se passer comme ça ?

— Monsieur l'agent, répondait respectueusement le disciple de Cochon ; nous sommes ici installés jusqu'à ce que vous nous trouviez quelque autre logement plus acceptable.

L'agent ne pouvait à lui seul triompher de l'oscade, recharger la voiture et dégager la chaussée. L'agent parlait chercher du renfort. Et comme tous les agents de tout le quartier arrivaient ensemble à la recherche de renfort, les renforts se

révélaient insuffisants. Tous les commissariats de la région parisienne dépêchaient leurs agents les plus musclés vers la place de l'Opéra. La circulation, cependant, se trouvait plus entravée qu'une robe de l'année. On cornait de la gare Saint-Lazare au Palais-Royal, de la Madeleine à la porte Saint-Denis, de la Trinité à la Bourse. Sur quelques points un afflux de sergents de ville tentait bien de débarrasser la rue. Mais — et c'est ainsi que la doctrine de Cochon trouva sa plus merveilleuse justification — le spectacle de ces expulsés ranimait dans le cœur de tous les Parisiens la haine que chacun d'eux vouait à son propre propriétaire. Ce mouvement de farce devenait mouvement de force ; ce mouvement de trente personnes se muait en manifestation de masse.

Contre LE propriétaire, symboliquement représenté par celui des pauvres gens, Paris prêtait main forte à « la bande à Cochon ». Au fur et à mesure que les agents transportaient de la chaussée au trottoir les tables de nuit, les chaises, les lits, les matelas, les enfants, les badauds transportaient du trottoir à la chaussée les tables de nuit, les chaises, les lits, les matelas, les enfants. C'était une sorte de marée à la fois montante et descendante, quelque chose comme le mascaret de Caudebec. On voyait un noble vieillard dont les moustaches blanches, le monocle et la rosette d'officier de la légion d'honneur témoignaient qu'il avait chargé à Reischoffen, prendre contre son cœur un pauvre ballot de linge et le déposer précieusement entre les

pieds d'un agent écarlate. On voyait des dames élégantes, les unes honnêtes, et les autres, plus élégantes encore, de mauvaise vie, se disputer l'honneur de déposer aux pieds d'un brigadier de paix, comme une couronne sur le socle d'une statue un traversin, un oreiller, ou une casse-rolle.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
l'« HUMANITÉ »
chez le même marchand

L'Humanité

132, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg 85-86, 85-85, 85-86, 85-87
De nuit à 1 heure : Gut 85-86
Toute la nuit : Gutenberg 85-87
Chèque postal 209-21 Paris

Publions :

25, rue Bérghère, 25, Paris (8^e)
Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;
6 mois, 48 fr. ; 3 mois, 28 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 18 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
88 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XIV L'Opéra... comique

On voyait les voyageurs de l'autobus quitter l'autobus pour aider le colonel et les élégantes, et le chauffeur descendait de son siège, le receveur quittait sa plate-forme, et les agents à force de déménager vainement et cent-fois-de-suite une demi-douzaine de chaises, finissaient par perdre la tête et par ne plus savoir s'ils devaient empiler ces chaises sur le trottoir ou sur la chaussée, ou encore les briser sur la tête du colonel. La circulation n'était plus entravée : seulement, il n'y avait plus de circulation. On stationnait de la Concorde à la République, de la place

Clithy au Chatelet. Paris risquait une embolie. Le préfet de police disait d'une voix tragique : « Je suis déshonoré ! »

Ce qui était excessif. Il en faut bien davantage pour déshonorer un préfet de police.

Cependant, Cochon, satisfait d'avoir assassiné la capitale, s'en fut boire un demi au Café de la Paix. Mais le gérant du Café de la Paix, tout bouillant d'indignation à l'idée que ce client occasionnel n'avait pas craint de mettre la misère sous le nez des habitués clients du Café de la Paix, refusa de lui verser à boire. Un officier de paix fut alerté. La foule s'ameutait. L'officier de paix était M. Marchand :

— Donnez-lui tout de même à boire, dit Marchand.

Les agents, tous les agents de Pa-

ris, avaient triomphé enfin des résistances les plus acharnées. Tous les meubles étaient sur le trottoir. La chaussée était rendue à la circulation. Seulement, on ne pouvait plus circuler sur le trottoir. Allait-on voir les agents refanquer les meubles sur la chaussée et les passants, par esprit de contradiction refanquer les meubles sur le trottoir ?

Il y avait une solution, une seule : s'emparer des meubles. Mais la police parisienne et son préfet n'ignoraient point qu'une fois ces meubles en leur possession, il leur faudrait les placer quelque part, et fournir aux propriétaires de ces meubles un logement provisoire. Aussi hésitaient-ils à donner par une telle décision pleine et entière satisfaction à la Fédération nationale, et, ce qui est plus grave, internationale, des locataires.

Il fallut se résigner. Cochon n'avait pas bu son demi que le commissariat de police de la rue Drouot avait trouvé un legis à chaque famille.

Il ne restait qu'un mécontent. Ce n'était pas même le gérant du Café de la Paix qui avait cédé à un mouvement d'humeur, et, le lendemain, était le premier à rire de la conquête de l'Opéra.

Le mécontent, c'était M. Oudin. M. Oudin était, révérencé par le conseil municipal de quelques milliers de prolétaires de Sainte-Marguerite ou du Pont-de-Flandre; mais de quelques centaines, d'un tout petit nombre de centaines d'électeurs choisis : les électeurs du quartier de la Chaussée-d'Antin. Concierges, gens de maison, banquiers, honoraire de leur confiance M. Adrien Oudin. Le spectacle des pauvres du Pont-de-Flandre ou de Sainte-Marguerite installés, horreur, dans le noble quartier de la Chaussée-d'Antin révoltait l'esprit bien ordonné de M. Oudin. Il y avait, dans l'esprit de M. Oudin un certain nombre de cases. Un tout petit nombre de cases. Pour les électeurs, de la considération. Pour les quartiers avoisinants, de l'estime. Pour les pauvres, l'habitude d'aller à la messe le dimanche. Et à la Trinité encore, qui est bien avec Saint-Augustin et le Cercle Militaire la plus hideuse des bâtisses de Paris.

M. Oudin pensait avec tout le quartier de la Chaussée-d'Antin : « Chacun chez soi, et Dieu chez tous ». M. Oudin qui fit vingt ans encore partie du Conseil municipal de Paris, écrivit donc à M. Hennion, successeur de Lépine, une lettre qui prouve assez qu'on peut être dénué de tout sentiment humain, et de la pudeur la plus élémentaire, et siéger cependant, entouré de l'estime de M. Chiappe et de M. Fernand-Laurent à l'Hôtel de Ville de Paris.

Voici la lettre de M. Oudin. Si j'ai tort, veuillez me l'écrire.

« Monsieur le Préfet,

« Bien que très désireux de voter toutes les mesures et tous les subsides capables d'améliorer le sort des malheureux et surtout des familles nombreuses, j'ai été révolté par le lamentable spectacle dont a été le témoin le quartier que je représente et je ne puis comprendre que sous prétexte de philanthropie, la misère soit

étalée sur la voie publique par des gens qui ne craignent pas de se prêter à une aussi sinistre comédie...

« Comme des facéties semblables sont annoncées dans les journaux, par les soins d'un homme qui semble vraiment par trop rechercher une réclame aussi facile que personnelle, j'aurai l'honneur, à l'une des prochaines séances du Conseil municipal, de vous demander les mesures sévères que vous comptez prendre pour empêcher le retour de faits aussi regrettables, tant au point de vue de la circulation publique qu'au point de vue purement moral ».

(A suivre.)

L'Humanité

135, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :
Humanité Paris 95
TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 95-94, 95-95, 95-96, 95-97
De minuit à 1 heure : Gut. 95-96
Toute la nuit : Gutenberg 95-97
Chèque postal 209-61 Paris.

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;
6 mois, 48 fr. ; 3 mois, 23 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 13 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
85 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFÛT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XIV

L'Opéra... comique

Le quartier que je représente ! Je vous demande un peu... Tartuife-Oudin s'écrie « Cachez ces pauvres que je ne saurais voir ».

Comme il ne savait pas les voir, dans les 48 heures, la Fédération nationale, et, je le répète, Internationale, des locataires, emménageait de force chez M. Oudin, conseiller municipal, avenue du Coq, une famille nombreuse à qui ne suffisait point les « subsides » du charitable bonhomme, qui dut bien se prêter, de gré ou de force, à une comédie dont Cochon ni moi n'avons jamais songé à nier qu'elle soit sinistre.

Cochon, du reste, écrivait quelques jours plus tard à M. Oudin ces quelques vérités :

La crise des loyers qui sévit si lourdement sur les locataires chargés de famille et dont le budget est plus que restreint, est due à la seule imprévoyance des conseillers municipaux. En effet, si lorsque vous avez voté un emprunt de 900 millions, destiné à l'embellissement de Paris, vous aviez pensé aux ouvriers chargés d'enfants qui, par suite de la démolition des immeubles qu'ils habitaient, allaient se trouver privés d'abri, vous auriez, à ce moment précis, voté une somme suffisante pour créer à la place des vieux immeubles démolis des maisons à bon marché salubres et confortables, en nombre suffisant pour loger tous ceux qui seraient expulsés des vieilles bâtisses condamnées à disparaître.

Vous ne l'avez pas fait, vous avez

donc manqué à votre devoir de conseiller.

Plus tard, sous l'influence de la « sinistre comédie » que nous jouons, vous avez voté un emprunt de 200 millions pour la construction de maisons ouvrières à bon marché.

Où sont-elles ?

Vous avez voté, il y a quatre mois déjà, une somme de 200.000 francs destinés à la construction d'abris provisoires.

Où sont-ils ?

L'assistance publique est immensément riche, elle possède de vastes et nombreux immeubles vides.

Etes-vous intervenu auprès d'elle pour lui demander de loger les sans-abri comme cela devait être votre devoir ?

De nombreux immeubles appartenant aux Domaines, à la Ville, à l'Etat, sont vides ; tous les locaux d'où les congrégations ont été chassées sont disponibles.

Avez-vous fait le nécessaire pour y loger les expulsés ?

Cependant, par vos soins, les malfaiteurs ont un abri, « la prison » ; les fous en ont un autre, « l'asile » ; les chiens même ont la fourrière !

Les enfants des locataires chargés de famille ont la rue.

Monsieur le Conseiller, pour étaler la misère, il faut qu'elle existe. Or, tout le scandale réside dans l'existence même de la misère, et c'est là précisément que vous êtes coupable.

Quant à nous, nous exigeons que les sans-abri soient logés ; nous prétendons même que cela est un droit, et tant que nous n'aurons pas satisfaction, nous continuerons à manifester, à gêner la circulation et à em-

pecher MM. les Conseillers municipaux de dormir tranquilles.

Je pense, Monsieur le Conseiller, qu'il vous aura suffi d'indiquer le remède à une situation qui ne saurait s'éterniser, pour qu'immédiatement, au lieu d'interpeller, de poser des questions et de faire des discours, vous preniez les mesures propres que vous dicteront les sentiments d'humanité qui vous animent et auxquels vous venez de donner une si heureuse publicité.

L'interpellation de M. Adrien Oudin fut, à la suite de cette lettre et de cet emménagement subtilisé par son auteur.

Adrien Oudin ?

Ou Robert Heudin ?

CHAPITRE XV

Le Raffût assiégé

Le temps était venu du polyèdre. Il ne suffisait plus à Cochon ou à tel protégé de Cochon de résister héroïquement aux forces conjuguées de la police et du propriétaire : à présent, c'était toute une troupe qui devait constituer la garnison de la citadelle.

Que dis-je : une troupe ? Un orchestre !

En novembre 1913, le 71 et le 73 de la rue Pixérécourt, à Ménilmontant, étaient de véritables maisons ouvrières. Entendez par là que le trop-plein de la fosse d'aisance parfumaient la cour, que des marches manquaient à l'escalier, et qu'afraidement les demoiselles propriétaires de ces immeubles en augmentaient le loyer. Telle était l'indignation générale que le concierge lui-même avait déserté la cause de la proprié-

té bâtie. « Ces dames, disait-il, me menaçaient d'un prochain renvoi, parce que je me solidarise avec les locataires. Alors, j'ai donné ma démission avec fracas. »

Fracos auquel le Raffût de Saint-Polycarpe devait fournir l'accompagnement nécessaire.

Le 25 novembre, un raffût rénové envalisait les logements du VI^e : il était accueilli avec des cris de joie ; il répondait à ces cris de joie par de joyeux accords.

Et quand je dis accords j'entends désaccords.

Le Raffût de Saint-Polycarpe (loulou chose s'améliore avec le temps, à l'exception du mauvais vin et de M. André Tardieu), c'était depuis ses débuts singulièrement modifié. Il comprenait non seulement des trompettes, des pistons, des trombones ; en un mot, des cuivres, non seulement il comprenait, contrairement aux clichés militaires un « bois » : la cloche du grand sonneur, non seulement il avait adjoint à cet orchestre des gongs extrêmement orientaux, mais encore des trompes d'ayos donnaient à la tonalité générale un air (si j'ose dire) vraiment moderne et des chaudrons évoquaient par leur tintamarre les chœurs de l'Opéra.

Les curieux eux-mêmes, les sympathiques sympathisants avaient fait de grands progrès : il ne leur fallut, par exemple, le 25 novembre, pas plus d'un quart d'heure pour se réunir, au nombre de cinq cents, dans la cour du 71.

M. Rigaux-officier de paix du 20^e arrondissement, dut organiser un service d'ordre.

Il pleuvait. Les musiciens étaient bien à l'abri. Les curieux étaient héroïques, les agents étaient embêtés. Comme les manifestants musicaux refusaient de quitter l'immeuble, on s'en fut chercher M. Legrand, commissaire du quartier.

Ce qui n'avança à rien. Car aucun locataire n'ayant requis le concours de M. Legrand, non plus d'ailleurs que celui de M. Rigaux, ni des agents de M. Rigaux, il était illégal que M. Legrand, ou M. Rigaux, ou Monsieur l'agent pénétrât chez l'un quelconque de ces locataires.

(A suivre.)

L'Humanité

136, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 96

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :

Gutenb. 95-96, 95-95, 95-96, 95-97

De minuit à 1 heure : Gut. 95-96

Toute la nuit : Gutenberg 95-97

Chèque postal 209-61 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (8^e)

Téléphone : Provence 56-62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 30 fr. ; 6 mois, 18 fr. ; 3 mois, 10 fr. ; 1 mois, 5 fr. ; dimanche 13 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois, 95 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays acceptant la réduction de 50 % sur les tarifs postaux). — Pour tous autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois, 120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFÛT DE SAINT-POLYCARPE

Récueilli par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XV

Le Raffût assiéé

Les policiers demeurèrent dans la cour.

Les musiciens demeurèrent dans l'immeuble.

Les policiers déclarèrent qu'ils arrêteraient les musiciens quand ils sortiraient de l'immeuble.

Les musiciens déclarèrent qu'ils acceptaient pour la nuit l'hospitalité des locataires.

Et, après tout, on se demande pourquoi cette situation ne dure pas encore aujourd'hui. M. Legrand, le visage garanti par une grande barbe

blanche, ferait encore les cent pas dans la cour du 6 de la rue Pixérécourt. Le Raffût de Saint-Polycarpe continuerait de jouer, toute la journée, ces chef-d'œuvres mêlés. Cochon... mais non, on a, grâce au ciel, abattu les immeubles en cause.

Je dis : grâce au ciel ; parce que le jour vint où la pluie s'infiltra dans les logements...

C'est un fait que la police hésite à violer le domicile d'un particulier. C'est un fait aussi qu'elle n'hésite pas à aller au côté. Et non, seulement pour s'y désaltérer, mais encore pour arrêter de paisibles consommateurs. Cochon, qui avait décidé de déjeuner dans le quartier fut arrêté avec une brutalité qui ne le surprit guère, traité au poste de police et copieusement massacré.

C'est ainsi qu'il a avoué spontanément

ment » se nommer Georges Cochon et être le président de la Fédération nationale et, puisqu'il faut tout dire, Internationale des Locataires, et qu'il reconnut même avoir participé à la fondation de l'orphéon « Le Raffût de Saint-Polycarpe » que la police assiééait depuis 24 heures.

Le lendemain matin, la police veillait encore.

A midi, la police veillait toujours. Le Raffût de Saint-Polycarpe, cependant, ne donnait plus aucun concert. Il avait renoncé à narguer la police.

Pour cette bonne raison qu'au milieu de la nuit, les musiciens étaient d'une lucarne à l'autre passés du 71 au 73, de la rue Pixérécourt et qu'au matin, paisiblement, ils étaient sortis de l'immeuble sous l'œil impavide des agents.

Qu'ils aient salué fort poliment comme leur papa et leur maman leur avaient appris que l'on devait saluer les défenseurs de l'ordre, quand on est un petit garçon bien élevé.

Quelques jours plus tard, un siège qui date dans l'histoire de Cochon devait faire affluer la population parisienne à Montmartre.

Et voyez combien les mots ont un sens précis ; dans cette langue française que M. Ybarnégaray félicite M. de La Rocque d'ignorer totalement : la population parisienne affluait... rue du Delta.

Rue du Delta, il y a aujourd'hui un garage.

Il y avait, en 1913, à cet emplacement, une coquette maison, pro-

priété de la Ville de Paris, maison inhabitée sans doute, mais à qui ne manquait guère qu'un toit, un escalier, des fenêtres, des portes et divers autres petits accessoires pour être parfaitement habitable.

Au mois de juillet, Cochon avait emménagé là un tas de familles nombreuses plus misérables et moins hospitalisées les unes que les autres. Le plus émouvant de l'affaire avait été sans doute la brusque et bénévole collaboration ouvrière à l'œuvre de Cochon. Les travailleurs d'un chantier voisin, et les flâneurs de la journée s'étaient unis pour replacer les tuiles sur la charpente, les croisées aux fenêtres, les persiennes devant les croisées, et les portes assez adroitement et à des lieux assez subtilement choisis pour diminuer dans la proportion d'50 p. 100, le nombre des courants d'air de l'immeuble.

Je n'ai pas suivi scrupuleusement l'ordre chronologique dans ce récit ; grâce à quoi les familles hospitalisées rue du Delta sont demeurées six mois tranquilles sans que j'aie donné l'éveil à la municipalité parisienne.

Mais les meilleures choses ont le pire destin : nous voici au 2 décembre 1913.

Le 2 décembre, anniversaire du Coup d'Etat.

Le 2 décembre, la Ville de Paris allait abuser, ou tenter d'abuser de sa force pour renverser le pouvoir de Cochon.

Il y avait rue du Delta, sous les tuiles nouvellement placées, sept familles et vingt-huit enfants, au total une quarantaine de personnes. L'im-

meuble était transformé en casemate. Personne ne s'en apercevait, puisque les barricades étaient toutes intérieures. Alors, on avait écrit à la craie sur la porte : « Fort du Delta. »

Cela se passa à peu près comme chez Mélusine. On vivait en état de siège avant que la force armée ne montrât la pointe de ses chaussures à clous. Le clairon (il devait être couvreur de son métier) était à nouveau en équilibre sur le toit afin de sonner l'alarme. Seulement, soit que les informations de Cochon fussent prématurées, soit que les carabiniers de la Ville de Paris eussent quelque retard, le clairon était monté sur le toit 24 heures trop tôt. Aussi, en désespoir de cause, se résigna-t-il à sonner l'alarme toute la journée et sans la moindre nécessité. Vers onze heures et quart, le lendemain, quatre douzaines d'agents et deux brigadiers se présentèrent au bout de la rue du Delta. Avec eux, une grande échelle tourna le coin de la rue Rochecouart.

— C'est le siège, cria-t-on, c'est le siège.

— Adolphe ! Totor ! Arthur ! Casimir ! (Casimir, ce n'était pas moi : je m'appelle André).

Et tous les enfants d'accourir. Un peintre en bâtiment mesurant du regard l'échelle, murmurait à part lui :

— Jamais tous ces agents ne tiendront sur cette échelle.

Mais les agents n'avaient pas amené l'échelle pour monter dessus ; aujourd'hui encore on ignore pourquoi ils l'avaient avec eux amené une échelle. Le brigadier dit à Cochon

qu'il fallait supprimer de la façade de l'immeuble les inscriptions illégales et quasiment injurieuses qui la recouvraient. Par exemple : « Mort aux vaches » ou encore « Mort aux vautours », ou encore « Vive Cochon ». Cette dernière inscription n'était pas à proprement parler injurieuse, mais il est évident qu'elle était vexatoire.

(A suivre.)

Travailleurs, achetez toujours
« L'HUMANITÉ »
chez le même marchand

L'Humanité

122, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 86

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 22-24, 25-26, 26-28, 28-27
De minuit à 1 heure : Gut. 26-28
Toute la nuit : Gutenb. 25-27
Chèque postal, 208-61, Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 55-52

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;
6 mois, 45 fr. ; 3 mois, 25 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche, 12 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
95 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 50 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

CHAPITRE XV

Le Raffût assiégré

Peut-être avait-on suspecté les qualités athlétiques de l'agent chargé — délicate mission — de faire disparaître du toit le drapeau rouge qui y flottait. L'échelle pourtant ne servit point à l'agent. De la maison voisine, il sauta, tel Douglas Fairbanks sur le toit du « Fort ». Il s'empara tout d'abord d'une roue de brouette qui était là j'avone ne pas comprendre pourquoi, puis il jeta à terre plusieurs tuiles qui entravaient sa marche, enfin, il tendit le bras vers l'emblème séditionnel.

Et l'emblème séditionnel ficha le camp, tiré par une petite ficelle, et s'engouffra dans la cheminée tandis que l'agent, le bras vainement tendu vers l'absence du drapeau, avait un air godiche qu'on prend plaisir à se représenter.

L'agent-acrobate redescendit de son perchoir. La police se retira. La foule se dispersa. Je ne puis vous dire ce qu'il advint de l'échelle.

Au fait, avez-vous vraiment besoin d'une échelle ?

Cochon, dont la lavallière et l'influence ne cessaient de grandir, dit à un journaliste : « Moi, je suis un type dans le genre de saint Vincent de Paul. »

Ce qui prouve que la fréquentation de la pieuse comtesse de La Rochefoucauld n'avait pas été sans influencer le président fondateur de la

Fédération nationale et, soulignons-le, internationale des locataires.

Quant à la presse du lendemain — je dis : la Presse — elle dépeignait les ouvriers qui s'étaient solidarisés avec les locataires de la façon suivante : « Sur le toit, on entend de tout jeunes gens, coiffés de casquettes chanter des chansons révolutionnaires... Ils entonnent l'Internationale... En attendant l'expulsion, la police enlève une loque rouge ».

Tout ça ne nous rajeunit pas, comme disait l'huisier centenaire, lorsque M. Doumèrgue constitua son dernier ministère.

Le lendemain disparaissait le Fort-Cochon (on l'appelait ainsi, et je ne vois pas pourquoi la noblesse prolétarienne, semblable en cela à la noblesse d'empire, ne conserverait pas ces titres : M. le marquis et Mme la marquise Cochon du Delta, ça ne sonne pas plus mal que M. Ducup de Saint-Paul ou que M. Faux-Pas-Bidet).

Les familles étaient logées ici ou là.

Entre deux expulsions, entre deux sièges, Cochon préférait un savant ouvrage intitulé : LES DROITS des locataires, LES DROITS des concierges et des propriétaires.

Tel est du moins le titre que porte la première page de la couverture.

La quatrième page de la couverture porte cette indication plus alléchante : « Un tas de moyens d'em... er son concierge, son propriétaire et ses patrons ».

Le tout pour la modique somme de 50 centimes.

CHAPITRE XVI

Mon gagne-pain

Pour les artistes du moyen âge, pour les peintres flamands du quinzième siècle, le cochon est un animal diabolique.

Il suffit de lire l'ouvrage intitulé : « Un tas de moyens... » pour s'en convaincre.

On trouve là trente-neuf façons de rendre à sa concierge l'existence intenable. Certaines de ces farces datent d'Eugène Sue, d'autres de Georges Cochon. Les unes sont anodines : la neuvième par exemple qui consiste aussitôt que l'un de vos collocationnaires part en voyage, à faire déposer à son adresse chez votre concierge un colis de fromage qui, dans la loge, séjournera jusqu'au retour de votre voisin. Dans ce cas, le camembert est plus indiqué que le demi-sel.

Les autres spéculent sur la cupidité des portières d'avant-guerre : par exemple la quatorzième, qui consiste à abandonner à proximité de la loge un vieux porte-monnaie contenant, pour toute fortune, un papier portant ces mots : « M... pour la concierge ». D'autres sont savantes : par exemple la vingtième qui consiste à conserver jusqu'au prochain jour de pluie 4 kilos de confettis que l'on jettera utilement sur le pavé mouillé de la cour. D'autres sont coûteuses et compliquées, par exemple la trente-huitième qui consiste à acheter un cobaye et à lui attacher une clochette de bicyclette autour du cou, et cela afin de lâcher ce bruyant animal dans le vestibule, au milieu

de la nuit. D'autres enfin sont juridiques, mais applicables seulement aux locaux des quartiers aisés : par exemple la dixième consiste à faire respecter par la concierge le droit qu'a le locataire de pénétrer en voiture à toute heure du jour et de la nuit sous la voûte d'entrée. J'ajouterais encore que la première de ces farces est simple et facile : vous envoyez à votre adresse un télégramme « à distribuer de nuit » et dont le nom est fantaisiste. Cela produisait entre concierge et télégraphiste des chicanes animées. Cochon pousse la cruauté jusqu'à donner la liste, par quartier, des bureaux de poste ouverts les dimanches et les jours fériés.

Que les temps sont lointains où l'on trouvait le loisir d'embêter sa concierge !

M. Ansol, ingénieur, habitait 87, rue de Courcelles. Comme il voulait quitter les lieux, son propriétaire, M. Gerbaut, exigea deux années d'indemnité.

M. Ansol dit son fait à M. Gerbaut.

M. Gerbaut dit son fait à M. Ansol.

Et M. Gerbaut dit au concierge : « Si jamais M. Ansol déménage, comme il m'en menace, à la cloche de bois, je vous chasse ! ». Et il ajouta : « M'avez-vous compris, M. Pierre Laval ? »

On me dira que le concierge ne s'appelait pas Pierre Laval. J'ai vu des photographes du concierge. J'ai vu des films où ce concierge jouait un rôle important et involontaire. Je

sais ce que je dis. Il y a des ressemblances qui ne trompent pas. C'était Pierre Laval.

Et alors, M. Ansol appela M. Cochon, M. Cochon appela 37 déménagés et 4 voitures à tapisseries, et, un matin, très, très tôt, les 37 déménagés montèrent en tapinois jusqu'à l'appartement de M. Ansol et commencèrent un déménagement silencieux.

(A suivre.)

Sportifs, chaque semaine, lisez
"SPORT"

L'Humanité

138, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenberg, 88-94, 95-97, 98-99, 100-107
De minuit à 1 heure : Gut. 98-99
Toute la nuit : Gutenberg 98-97
Chèque postal 209-01 Paris

Publié à :

28, rue Bergère, 28, Paris (8^e)

Téléphone : Provence 88-67.

ABONNEMENTS :

France et Colonies : 1 an, 80 fr. ;
6 mois, 48 fr. ; 3 mois, 28 fr. ;
1 mois, 8 fr. ; dimanche 12 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr. ; 6 mois,
95 fr. ; 3 mois, 48 fr. (pour les pays
acceptant la réduction de 10 % sur
les tarifs postaux). — Pour tous
autres-pays : 1 an, 240 fr. ; 6 mois,
120 fr. ; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

C'est très difficile, de déménager en silence. Comme deux déménageurs transportaient dans le vestibule la corniche d'une armoire, ils heurtèrent je ne sais quoi, et Pierre Laval s'éveilla. En un clin d'œil il enfila son pantalon, bouonna hâtivement ses bretelles et se rua au dehors.

— Chiel ! s'écria-t-il et d'un bond il sauta sur la corniche.

D'un bond si subtil, d'une détente si vigoureuse que les boutons de ses bretelles en craquèrent.

Quand les boutons qui unissent les bretelles au pantalon craquent, les bretelles demeurent en place. Mais

les bretelles seules. M. Pierre Laval, accroché à sa corniche criait :

— Je cherai chaché ! Vous m'ôtez mon gagne-pain.

Et, lentement, sûrement, inexorablement, le pantalon descendait vers le sol. Un déménageur inoccupé, passant derrière le concierge prit délicatement entre deux doigts le pah de la chemise et le souleva comme on soulève la traine d'un roi.

C'est ainsi qu'aux habitants de la rue de Courcelles, M. Pierre Laval montra son derrière en s'écriant avec désespoir :

— C'est mon gagne-pain ! C'est mon gagne-pain !

CHAPITRE XVII

Le Grand Palais

La Troisième République, a-t-on dit, paraissait belle sous l'Empire. Sous les menaces du fascisme, elle nous paraît presque aimable. Mais il

faut le dire parce que le laire ne changerait rien à la gare d'Orsay, ni à feu le Trocadéro, ni à la statue de Gambetta : du point de vue de l'acte officiel, la Troisième République n'a pas créé moins de laideurs que le Second Empire.

Parmi les très vilaines bâtisses dont Paris est redevable aux pouvoirs publics, le Grand Palais, ainsi nommé parce que celui d'en face est plus petit, tient une place considérable. Une place si considérable que beaucoup de maisons ouvrières tiendraient à l'aise dans son hall. Cette constatation fut faite, en 1913, par des personnages hupés, astucieux et du bâtiment qui organisèrent, au Grand Palais, l'Exposition de l'habitation. Dans le hall inutile, on édifia de coquets pavillons, des maisonnettes ravissantes, aux toits de tuiles avec une petite barrière qui limitait un jardinet imaginaire ; ces demeures types, on les meubla de meubles types, on les orna d'ornements types, on suspendit aux plafonds tout blancs des suspensions toutes vertes, des chaises contournées et fragiles entourèrent des tables massives, des gravures plus ou moins anglaises décorèrent les murs déjà recouverts de papiers à fleurs (et parmi ces fleurs, les iris, les nénuphars et les narcisses témoignaient de la persistance du mauvais goût chez les survivants de l'Exposition Universelle). Il y avait des cheminées avec des garnitures de cheminée, et des vaisseillers avec de la vaisselle, de la vraie vaisselle. Bref, une ville s'édifiait dans le Palais de la Ville, une ville modèle, sans misère, ni grand luxe, sans municipalité ; une ville

d'autant plus admirablement gérée qu'elle était totalement inhabitée.

Le jour de l'inauguration, les beaux messieurs et les belles dames s'exaltaient : « Quel charmant collage ! C'est là que le youdrais vivre ! Oh ! regardez, on a même mis des pots de fleurs sur le rebord de la fenêtre ! »

Les sans-logis ne disaient rien, n'ayant point été conviés à cette inauguration.

Les jours suivants, les sans-logis ne dirent rien non plus, car l'entrée était payante, et les sans-logis n'ont point coutume de visiter les expositions.

Cochon, lui, visita le Grand Palais. Rien de ce qui était habitation ne lui était étranger.

Il circula entre les barrières, écouta les petits cris admiratifs des belles dames, hoché la tête devant la table mise pour des habitants qui n'habiteraient pas.

Il pensait à Saint-Denis, à Gennevilliers, à la Cité Jeanne-d'Arc, à la rue de l'Hôtel-de-Ville, à la rue de Venise, à ses syndiqués, à ceux qui n'étaient pas syndiqués et n'en couchaient pas moins à la belle étoile.

Les nuits étoilées, du moins.

Le premier prit un billet au guichet de l'entrée, et commença de flâner dans les fausses rues de cette fausse ville.

Il portait dans la poche intérieure de son pardessus un litre d'alcool à brûler.

Le second prit un billet au guichet de l'entrée, et rejoignit le premier. Il

portait dans la poche intérieure de son pardessus une livre de bœuf.

Le troisième paya son entrée, quelques minutes plus tard. Il se désintéressa des deux autres. Il n'en portait pas moins sur lui un réchaud en ordre de marche.

Le quatrième dissimulait une botte de poireaux, le cinquième quelques navets, le sixième des couverles.

Cochon offrit leur entrée à huit personnes : le papa, la maman et six petits enfants.

Et comme il n'y avait pas grand monde encore, tous ces conspirateurs s'installèrent fort aisément dans la villa « Mon Désir » : le papa, la maman et les six enfants s'assirent autour de la table. Le réchaud fut rempli et allumé. Une marmite fut placée sur le réchaud, le pot-au-feu dans la marmite.

Et l'on attendit.

Ce qui devait arriver arriva. Le petit Hubert de Présaie avait rendez-vous avec sa tante, qui tenait à lui présenter, dans cette atmosphère éminemment sentimentale, la fille des Bourgeron, les fabricants de cartouches, le parti rêvé !

— Mon neveu Hubert... Solange Bourgeron.

Les jeunes gens se plurent. La tante s'attendrit. Et une douce odeur de poireau se répandit lentement dans le Grand Palais.

D'abord, chacun croit à une erreur de ses sens abusés.

Il fallut pourtant bien en convenir : cela sentait le poireau !

— Qu'est-ce que cela sent, Hubert ? demandait la tante.

(A suivre.)

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

DEUXIÈME ANNÉE

L'année terrible

— Je ne sais pas, ma bonne tante !
— On dirait...
Des gardiens s'inquiétaient, dévotaient sévèrement les visiteurs. Qui répandait cette odeur à la fois apétissante et insupportable suivant qu'on aime ou qu'on n'aime pas le poireau ? Qui dégageait ce parfum humide, ménager, culinaire — et déplacé ?
— Je crois bien, dit en rougissant Solange Boucheron, que cela sent le poireau, Madame !
Le poireau ! Hubert de Présalé fronça le sourcil. Un parti rôvé — cette ode ! — Le mariage ne se fit pas.
Lorsque la tante, la petite ole et le

gommeux, se mêlèrent à l'attroupe-ment, ce n'était là que cris amusés et exclamations :
— Regardez-les !
Ah, quelle bonne idée !
— Jusqu'ou la publicité ne va-t-elle pas se nichier !
— Vous voyez, Edmond, huit personnes tiennent aisément dans la salle à manger.
— C'est amusant.
— Je ne trouve pas cela très humain. Utiliser de pauvres gens à cette sorte de réclame !
— Ce ne sont peut-être pas de pauvres gens.
— Il n'y a pas de sots métiers.
— Tout de même...
— Ce qui est fâcheux, c'est cette odeur de poireau.
— Est-ce que nous allons les voir manger leur soupe ?
— Pourquoi pas ?
— Cela fait envie.

— Oh, voyons, chéri !
— Ne poussez pas.
— Je connais cette tête-là... Derrière la maman celui qui a des mouches énormes et un grand feutre.
— C'est un rhansonnier.
— Non, c'est un peintre.
— Non, c'est Cochon.
— Cochon !
— Cochon !
— Cochon !
— Cochon !
— Cochon !
— Cochon !
— Mais alors — ce ne sont pas de vrais locataires !
— Si de vrais figurants.
— Ce sont de vrais poireaux, par exemple !
— Oui...
— Vive Cochon !
— Vive Cochon !
L'administrateur accourut. On dégagea d'entrée de la villa inconsidérément et illégalement habitée.
— Monsieur, que faites-vous ici ?
— Moi ? j'accepte l'hospitalité de mon ami Roullinal.
— Et qui a autorisé M. Roullinal à s'installer ici ?
— Moi, Monsieur, pensant vous être agréable.
— Pensant... !
— Monsieur, notre collaboration s'avère des plus heureuses. Dans quelque direction que je tourne les yeux, je ne vois que joliesse et charmant décor ! Monsieur, vous avez tout prévu : la confort, l'agrément, la nécessité de retenir au foyer le mari-volage — tout ! Vous avez créé ces maisons, j'ai seulement inventé la façon de s'en servir.
— De s'en servir !
— Ah, Monsieur, mon rêve est de peupler cette fausse ville de vrais malheureux. Osez-vous les chasser avant même qu'ils n'aient goûté au

charme de l'ambourgeoisement ? Osez-vous leur ôter, je ne dirai pas le pain de la bouche, mais le toit de la tête ? Monsieur, l'inutilité de ces logements est quelque chose qui me tend le cœur. Si vous étiez comme moi président fondateur de la Fédération nationale et (je le dis sans me vanter) internationale des locataires, vous n'y tiendriez pas. Je n'y ai pas tenu.
— Monsieur, le scandale...
— Je l'ai fait cesser, en effet, ce scandale de gens sans logis circulant entre des logis sans habitants. Ne me remerciez pas, Monsieur, je n'ai fait que mon devoir.
— Monsieur Cochon, au nom du ciel, évitez-moi de faire expulser ces pauvres gens.
— Expulsez-les, Monsieur, si vous en avez le cœur et si le ridicule ne vous fait pas peur.
Monsieur Cochon, voici mille francs. Remettez-les à ces malheureux de ma part. Je ne suis point insensible à leur misère.
— Ils ne le seront point à votre générosité si spontanée, si désintéressée, Monsieur !
— Tu viens, Roullinal ?
— Allends, la soupe n'est pas cuite.
— Eleins le réchaud, et viens avec les gosses.
— Dans une autre maisonnette ? Pourquoi ? Celle-ci nous plait. Je n'aime pas déménager.
— Viens, te dit-je, Monsieur que voici nous vient en aide.
— Il apporte le dessert ?
— Il vous offre mille francs. Un billet de mille convainc bien des propriétaires lascibles.
— Mille... Oh, nom de Dieu !

— Je vous prie d'excuser mon ami Roullinal, Monsieur. L'émotion le trouble.
— Eleins le réchaud, la mère. Les enfants, ce soir, vous coucherez dans un lit.
— Vive Cochon ! Vive Cochon ! Vive Cochon !
(A suivre.)

Le 19 janvier, l'« Humanité » commencera son enquête sur les conditions de travail des employés. Des magasins, des banques, des bureaux, écrivez-nous !

l'Humanité

138, rue Montmartre, Paris (2^e)

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

Humanité Paris 88

TELEPHONE :

Rédaction et Administration :
Gutenb. 85-84, 85-85, 85-86, 85-87
De minuit à 1 heure : Gut. 85-88
Toute la nuit : Gutenberg 85-87
Chèque postal 209-81 Paris

Publicité :

25, rue Bergère, 25, Paris (9^e)
Téléphone : Provence 56 62.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 1 an, 80 fr.;
6 mois, 45 fr.; 3 mois, 25 fr.;
1 mois, 8 fr.; dimanche 13 francs.
Etranger : 1 an, 170 fr.; 6 mois, 85 fr.; 3 mois, 45 fr. (pour les pays acceptant la réduction de 30 % sur les tarifs postaux). — Pour tous autres pays : 1 an, 240 fr.; 6 mois, 120 fr.; 3 mois, 60 francs.

LES MÉMOIRES DE COCHON

OU

LE RAFFUT DE SAINT-POLYCARPE

Recueillis par Casimir LECOMTE

EPILOGUE

Le centenaire de Cochon

Or, l'an 1979, la République socialiste française célébra le centenaire de Cochon.

Le commissaire du peuple à l'éducation nationale — était Frédéric Wurmser (tant de bons parents souhaitent faire de leurs fils un receveur de l'enregistrement, un sorti-premier-de-Polytechnique ou un ingénieur diplômé que je puis bien nourrir pour le mien d'autres ambitions, n'est-ce pas !) Le commissaire du peuple à l'habitation était Un Tel. J'étais mort depuis longtemps, regretté de mes amis et de quelques-uns de mes lecteurs. Cochon, à peine moins droit qu'aujourd'hui, le sceur aux bords rigides ombrageant sa tête un peu ratatinée, mais aux yeux encore vifs et malicieux, les moustaches courtes, entra dans son

emménageait à présent à la Sorbonne.

— Est-ce que le représentant de la Fédération nationale et — j'en suis fier ! — internationale des locataires est là ? demanda Cochon d'une voix émue.

Le président de la République socialiste française ne répondit que par un sourire. A cent ans, on est excusable d'avoir quelques trous dans la mémoire : Fédération nationale ? Il n'y avait plus de ce que les gens du début du siècle appelaient des nations. Des locataires ? Il n'y avait plus de propriétaires d'immeubles ! Cochon n'était pas seulement centenaire ; il était aussi inutile.

A l'entrée du président de la République, de Cochon et des petits, tout petits et minuscules Cochon, la foule se leva et chanta l'Internationale ; puis les enfants des écoles, vêtus de blanc, chantèrent la Marche des Locataires, cette chanson vieille de plus de soixante ans dont on avait eu quelque mal à leur expliquer le sens.

La tribune se peupla de camarades souriants. Après une brève allocution, le président de la R.S.F. donna la parole au commissaire du peuple à l'éducation nationale. Ce dernier lut le discours que paternellement je lui prépare dès aujourd'hui :

— Nous sommes réunis, à l'invitation du Comité exécutif, pour fêter ensemble le centième anniversaire de notre camarade Cochon, l'un des pionniers de la société nouvelle.

A cette occasion, notre Parti a décidé de proposer diverses mesures. La première consisterait à donner à

la rue de Dantzig le nom de celui qui l'illustra par son courage, sa ténacité et sa bonne humeur : j'ai nommé Georges Cochon ! La seconde, témoignage de la reconnaissance du prolétariat envers ceux de ses adversaires de jadis qui du moins n'étaient point insensibles à sa misère, consisterait à donner au boulevard Lannes, du moins dans la partie qui va de la rue Saint-Exupéry à l'avenue Vaillant-Couturier, le nom de « Boulevard de la Généreuse-Mélusine ». La troisième serait d'éditer sur papier de luxe le célèbre ouvrage de Casimir Lecomte : « les Mémoires de Cochon » ou « le Raffut de Saint-Polycarpe ». (Applaudissements répétés et enthousiastes. La foule se lève et pousse trois hurrahs en mon honneur.)

Je ne voudrais pas, camarades, que se borne à cela l'hommage que nous devons rendre à notre fameux Cochon. Car j'ai souvent discuté ferme avec Casimir Lecomte, et j'ai souvent désapprouvé la cavalière et ironique manière dont mon père avait traité les exploits de Cochon.

Certes, camarades, c'étaient les conservateurs, les arriérés, les hommes en place, les gens assis, les esprits sans esprit, les bavards sans idées, les poches pleines, les ventres dorés, qui étaient tristes, pessimistes, larmoyants, neurasthéniques. Certes, nos pères en général et le mien en particulier ont eu raison de revendiquer pour ceux qui libéraient le monde le droit à la gaieté, au rire tonnant, au rire éternel de l'homme devant la bêtise et le passé pestiféré. La Révolution, camarades, no-

tré Révolution comme les précédentes, c'est en chantant qu'elle s'est faite. Il me souvient d'une anecdote que se plaisait justement à rapporter mon illustre père. Au cours d'un congrès, l'un des hommes à qui mon père portait le dévouement le plus affectueux interrompit un geste ironique et fiseret : « L'heure n'est pas à la plaisanterie, Casimir Lecomte ! » Ces quelques mots furent couverts d'applaudissements. Car ils n'étaient pas nombreux, eux qui savaient que Daumier fut plus dangereux pour Louis-Philippe que Blanqui, et que Gavroche n'était pas tout complet fait, un type de révolutionnaire que pût mépriser la Révolution.

Cependant, le rire n'est pas une fin politique ; il est un moyen, un moyen efficace, le plus efficace peut-être. C'est bien ainsi que l'avait compris Georges Cochon. Sans doute, la presse bourgeoise de sa jeunesse était-elle pleine de ses exploits ; sans doute a-t-il fait rire — mais il a soulevé l'indignation aussi ; l'indignation de ceux qu'une telle plaisanterie n'abusait pas, et qu'inquiétait la mise à nu de leur régime, l'étalage de la misère — dont, parce qu'ils ne la subissaient point mais au contraire la toléraient, ils étaient moralement pour la plupart, pratiquement pour quelques-uns, responsables. La colère de ce Oudin est significative. Cochon ne soulevait pas seulement l'indignation pudique des profiteurs ; son action éveillait encore l'indignation des paresseux, des esprits lents, des ignorants parmi l'immense classe exploitée : ces hommes qui lui prêtaient main forte au-

tour de l'Opéra, naissaient en réalité, sans le savoir, sans le vouloir, à l'action révolutionnaire. Enfin, cristallisant les haines et les rancœurs des petits sur l'exploiteur le plus visiblement intolérable : le propriétaire des pauvres, il a uni des hommes jusqu'alors désunis.

C'est un fait difficilement explicable en 1979 que si longtemps une si faible poignée d'hommes ait pu masquer la vérité à l'humanité, la maintenir sous les lois absurdes d'un régime économique aussi malfaisant. Mais il est indéniable que toute notre reconnaissance, à nous, qui bénéficions aujourd'hui d'un monde logiquement organisé, doit aller à ceux qui ont éveillé la conscience des masses. Au premier rang de ceux-ci, nous plaçons notre grand, notre cher, notre impayable Georges Cochon. (Applaudissements répétés.)

L'étude de Patrick Nizan l'a montré : ce problème des loyers, à propos duquel Cochon avait entamé son action, si la guerre de 1914 ne l'avait suspendu, et, en quelque façon, résolu provisoirement par les moyens mêmes que réclamait le parti socialiste : taxation, moratoire, rien ne nous interdit de penser que son développement n'aurait pas conduit à une situation révolutionnaire.

Nous saluons en Georges Cochon le révolutionnaire véritable. Nous lui souhaitons, au nom de la République socialiste française, d'assister longtemps encore au triomphe des idées qu'il a défendues presque tout un siècle...

Ainsi soit-il.

FIN